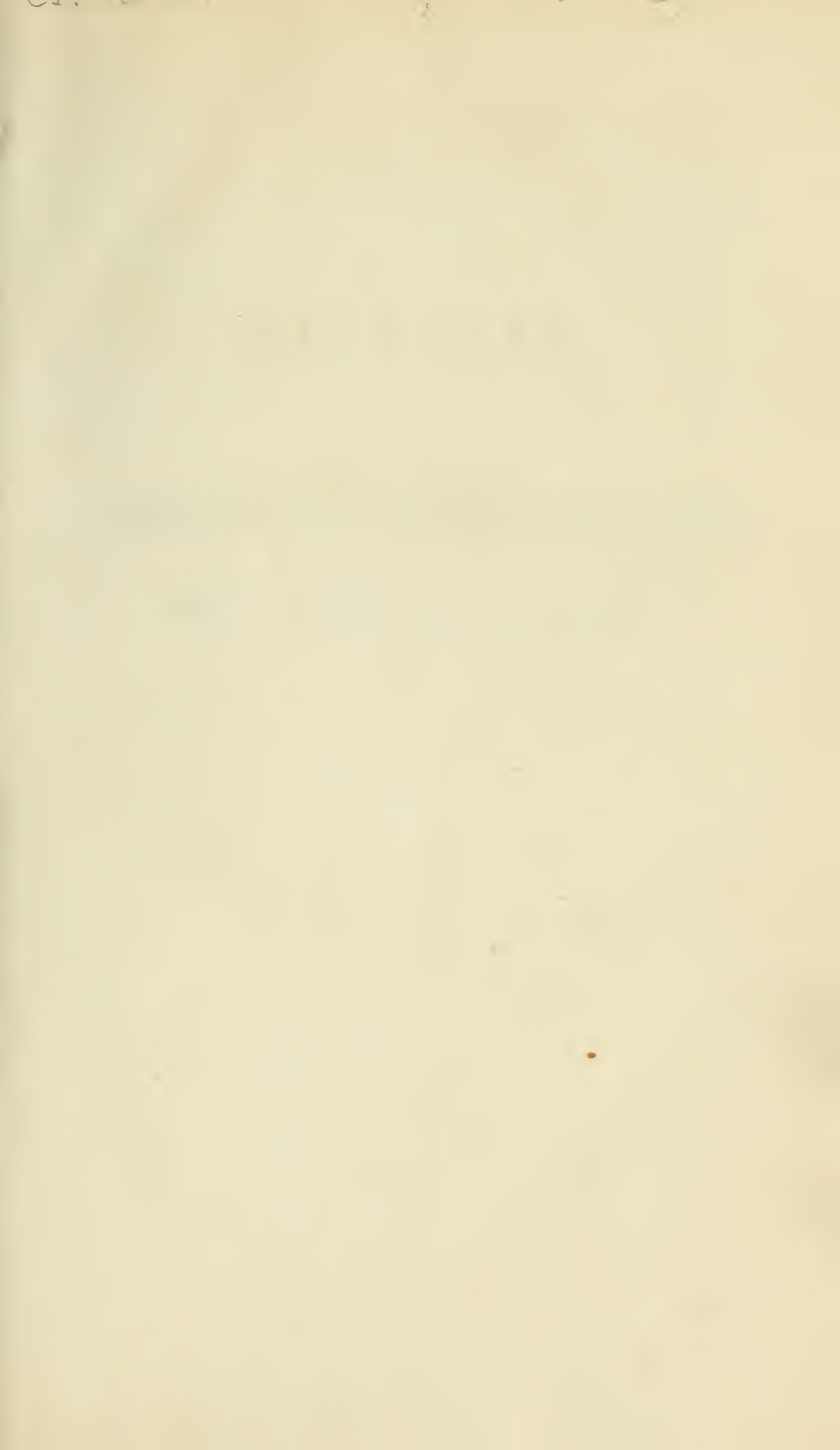

3 1761 07450411 9


LIBRAIRIE
RAYMOND CLAVREUIL
37, RUE St ANDRÉ DES ARTS
PARIS VIe
PRÆSIT HONOR
EX LIBRIS
Maurice HEUZEY





HISTOIRE

DE

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE

DES NOBLES EN FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DE

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE

DES NOBLES

EN FRANCE,

SOUS LES SOIXANTE-HUIT ROIS DE LA MONARCHIE.

> Les nobles me dépouillent,
> Les savans m'instruisent,
> Et les marchands m'enrichissent.
>
> *Adage de* CHARLES-QUINT.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHEZ LES ÉDITEURS

BAUDOUIN FRÈRES, LIBRAIRES, rue de Vaugirard, n°. 36;

FOULON et Cie., LIBRAIRES, rue des Francs-Bourgeois, n°. 3.

1818.

AVANT-PROPOS.

Le titre et le sujet de cette Histoire ne peuvent en aucune manière offenser les morts ni les vivans de la noblesse de notre pays ; sous le nom de *révolutionnaires*, on veut seulement signaler ceux des nobles qui, pendant quatorze siècles, ont produit les événemens que nous nous proposons de décrire.

Nos quatre-vingt mille familles féodales ou privilégiées n'ont pas toutes acquis des châteaux et de vastes domaines, ni fait une prodigieuse fortune politique, en oubliant leurs sermens, leurs devoirs et l'honneur royal. Les annales françaises nous fournissent un assez long catalogue de noms qui méritent de la gloire, et une juste reconnaissance de la part de la nation. Tous les grands corps, comme la liste des rois et des papes, admettent des caractères différens et des réputations opposées. Il n'y a pas de responsabilité dans les

masses d'individus, aux yeux de l'impartiale postérité. Chacun rend compte de ses actions personnelles. C'est l'éternelle justice distributive que les historiens doivent aux siècles et aux hommes.

S'il est hors de doute qu'on ne nous contestera pas cette notable distinction, quoique pour le besoin du récit et le cadre des tableaux, nous ayons souvent employé les mots, *corps*, *famille*, *caste* ou *noblesse*, peut-être nous demandera-t-on avant tout de définir ce que nous entendons par *esprit révolutionnaire*. Il semble que, dans le siècle où nous vivons, toutes les classes de la société connaissent cette définition. Personne n'ignore aujourd'hui que cet esprit profane tout, teint de sang humain toutes choses, et dévore tout un royaume. Ces traits caractéristiques sont bien visiblement marqués dans la vie politique de la plupart des nobles qu'on a vus aux prises avec nos rois depuis l'origine de la monarchie.

C'est donc pour la première fois que l'on considère la noblesse sous le point de vue de l'*esprit révolutionnaire* ; cette idée est entièrement neuve, un pareil ouvrage ne se trouve

dans aucune bibliothéque ; ce qui a droit d'étonner l'industrie littéraire, puisque les matériaux d'une entreprise aussi utile que curieuse sont rassemblés dans nos chroniques, dans nos mémoires, dans nos manuscrits, et dans les nombreuses archives de la nation. Ce sujet, si digne d'être traité avec une prédilection particulière, ne coûte que la peine de savoir l'extraire des pages de nos différentes histoires.

Comme, jusqu'à présent, il a passé sous les yeux des écrivains sans être aperçu, on pourrait conclure de leur inattention qu'on n'a jamais soupçonné que l'*esprit révolutionnaire* ait toujours résidé dans la caste nobiliaire. On n'a pas voulu s'expliquer à soi-même les causes de tous les désastres arrivés à nos maisons royales. On s'est refusé de se demander pourquoi la France pendant si long-temps n'a eu qu'un gouvernement faible et timide, une législation aussi informe qu'oppressive, et une existence chargée d'angoisses et de malheurs. Rien n'a engagé nos écrivains à examiner s'il n'existerait pas dans le sein de la nation une humeur secrète de turbulence destructive, et si cette humeur n'aurait été, durant

quatorze siècles, qu'accidentelle de sa nature ou bien héréditaire d'âge en âge. Il y avait encore à remarquer dans quelle fraction des membres du corps social, cet esprit d'orgueil, d'égoïsme, d'ambition et d'anarchique indépendance, avait le plus constamment manifesté ses éclats, ses troubles, ses séditions et ses crimes.

Nul écrivain n'ayant indiqué le tableau de ces faits et le signalement des personnes, il arrive que beaucoup d'ignorans croient qu'il n'y a dans la France que le peuple qui soit à craindre pour les princes et pour le trône. Le peuple, dit la sottise hypocrite, est l'*Hercule* qu'il importe d'enchaîner. Il est souvent aussi faible du côté du bon sens et de la raison, qu'il est supérieur à tout sous le rapport de la force et de l'énergie. Ses moindres mouvemens d'épaules, comme *Atlas*, font trembler l'édifice de l'ordre social. C'est contre lui que fort prudemment on doit entretenir des soldats armés, qu'il faut établir des tribunaux d'exception et des administrations sévères, qu'il est essentiel de montrer des hommes inflexibles à la tête du ministère; en un mot, c'est à son égard qu'il est raisonnable de craindre de

n'avoir jamais assez pris ses précautions, jusqu'à ce qu'on l'ait garotté de toutes les manières.

On conviendra que c'est là une bien fâcheuse réputation faite au peuple. Il en supporte la charge depuis l'arrivée des Francs chez les Gaulois nos ancêtres. Facile de son naturel à endurer les calomnies, il n'a jamais songé à les repousser avec les preuves de l'histoire. Personne ne l'a aidé à dire à ses injustes accusateurs que tout ce qu'il a fait de contraire à sa bonhomie naturelle envers les rois, lui a toujours été inspiré et commandé par des nobles, cent fois plus redoutables aux têtes couronnées.

Il n'aurait pas dû tarder si long-temps à faire parler la vérité historique. Il se devait cette justification et peut-être cette vengeance. En réhabilitant sa mémoire compromise par une aussi injurieuse prévention, il aurait pu dénoncer avec sa franchise ordinaire la plupart des nobles comme les oppresseurs de la nation et les rivaux dangereux de nos princes. Ce silence et cette docilité à prendre à lui seul la responsabilité de toutes les catastrophes arrivées aux trois races de nos rois, ont certaine-

ment leur cause dans l'éducation bizarre qu'il a toujours reçue dans les écoles.

Il est vraisemblable que la résignation du peuple provient de ce qu'on ne lui a jamais indiqué que la partie brillante de la conduite politique de la noblesse, qu'on ne lui a appris que les noms de quelques-uns de nos preux, qu'on ne lui a raconté que le succès et la gloire de quelques batailles. C'est pour le maintenir dans son humble modestie qu'on lui a toujours répété qu'il n'y avait rien de si beau qu'un ancien chevalier français, et que la sûreté du trône, ainsi que la puissance du sceptre, résidaient uniquement dans les enfans de la noblesse. Trompé de bonne heure par cette espèce de mystification, on s'est nationalement, jusqu'à nos jours, imaginé que nos familles royales n'avaient aussi long-temps existé sur le trône, que parce que les nobles les avaient toujours défendues et soutenues contre la fureur et la rage du peuple.

Ne convient-il donc pas d'agir à son égard avec plus de franchise et de conscience qu'autrefois ? Doit-on souffrir que, par défaut d'instruction et d'amis fidèles, il continue à se calomnier lui-même ? Il est plus que temps

qu'il apprenne que ce n'est pas lui, que ce ne sont pas ses pères, mais bien les nobles qui ont donné la mort à des rois, qui ont fait pleurer plus d'une reine, qui ont changé plusieurs fois nos dynasties royales. Il faut qu'il sache encore que des fractions plus ou moins grandes de la noblesse ont introduit dans la France les ennemis extérieurs, que des provinces ont été livrées par elles *, qu'elles ont porté les armes contre la patrie, et enfin qu'elles ont été continuellement en guerre contre le trône.

Ces dures vérités lui feront apercevoir que les partisans les plus volcaniques de la licence et les meilleurs amis des troubles ne sont, dans notre histoire faite ou à faire, que les gentilshommes égoïstes et exclusifs. Ils n'ont pas procédé dans leurs agitations anarchiques par amour et par goût pour la philosophie et les idées libérales. C'est une pure chimère à leurs yeux que les droits de tous, que le bonheur public. Factieux depuis l'origine de la monarchie, ils ont révolutionné sous tous les règnes, seulement dans leurs intérêts person-

* Règnes de Philippe VI dit *le Fortuné*, Charles VIII, Henri III, etc.

nels, pour leur fortune politique, et pour le compte de leur esprit dominateur, sans qu'il soit jamais sorti du sein de leurs interminables révoltes une constitution et des principes favorables à l'humanité et à la raison.

Peut-être trouvera-t-on dangereux de guérir les têtes plébéiennes de leurs préventions en faveur de la noblesse; on ne pense pas que ce soit nuire à la tranquillité publique que d'éclairer les préjugés par les lumières de l'histoire. Ces préjugés ont pu faire des esclaves autrefois; mais désormais ils ne deviendront plus le lien qui rapprochera les esprits et les cœurs. Le dix-neuvième siècle ne veut pas fonder la paix et l'union sur des illusions et des erreurs. Il est plus juste dans ses maximes d'ordre public.

D'ailleurs, qui peut se plaindre de ce qu'on exige que chacun porte la réputation qu'il a méritée dans le cours des âges? On ne saurait s'en débarrasser qu'aux dépens de ceux qui en seraient fort innocens. Si les nobles, d'après l'impartiale histoire, sont cent fois plus accusables que le peuple, en présence de nos rois, comment voiler une vérité si utile aux gouvernemens, et si consolante pour l'honneur

plébéien? Il ne résultera de cette découverte qu'une occasion de plus pour le peuple de déployer toute sa bonté naturelle. Il se montrera, après ce procès gagné en politique, plein d'indulgence envers la noblesse, ce qui peut hâter entre eux une durable réconciliation, objet des vœux de tous les gens de bien dans ce siècle de lumières.

Toutefois, si de tels sentimens de tolérance ne germent pas aussi promptement qu'on le désire, du moins la nation, avertie par l'histoire que nous lui offrons, sera mieux avisée, s'il arrive que les nobles cherchent à se remettre dans les formes révolutionnaires. Au moindre mouvement factieux qu'on leur verra faire pour rivaliser avec nos rois, pour les dominer ou pour exécuter quelque chose de pire, à l'exemple des siècles passés, on les isolera sur-le-champ par une juste défiance. On leur criera tout haut que quatorze siècles d'une même pratique ont appris à les deviner à travers leur masque; et, s'il faut qu'il y ait toujours des dupes, du moins leur petit nombre les effraiera, et leur conseillera la modération et la prudence.

La publication de l'*Histoire de l'esprit ré-*

volutionnaire des Nobles en France a d'autant plus d'importance, que nos rois ont perdu le *livre rouge* qui contenait la vie séditieuse des nobles sous la première race, durant la seconde dynastie, pendant les règnes de saint Louis, de François 1er., de Henri IV, à l'époque de la minorité de Louis XIV, et au milieu des embarras financiers de Louis XVI. Ils ont donc oublié une singularité fort remarquable, et qu'il est utile de leur rappeler, c'est que les nobles ne vantent et ne regrettent que le régime de ceux de nos rois qu'ils ont le plus persécutés.

En méditant les événemens révolutionnaires, on s'apercevra qu'il n'y a plus à faire que de fausses spéculations sur la noblesse considérée avec les préjugés de corps et de caste. Cette observation persuadera les rois et leurs ministres que trop long-temps le trône n'a porté que sur un seul appui; que pour l'avenir, et afin qu'il soit inébranlable, il doit au contraire s'appuyer sur la colonne constitutionnellement nationale, et qu'il ne faut plus se servir que du courage, des vertus, des talens et du patriotisme de tous les membres de l'association. Où peut-on marcher avec plus d'assu-

rance que sur une surface unie et égale? La force politique, la puissance d'opinion, n'a plus d'autre foyer que le concours de tous. C'est cette maxime salutaire que la philosophie a toujours voulu faire prévaloir; et cependant elle n'a recueilli, pour prix de ses conseils, que des insultes et des outrages.

Nous bornons nos réflexions à ce simple aperçu. Chaque lecteur aimera à faire à sa fantaisie le résumé de cet ouvrage. L'auteur respecte avec religion cette indépendance littéraire; il n'ajoute qu'un mot pour indiquer la manière avec laquelle il a rempli son cadre. On remarquera qu'il a choisi le ton qui l'éloignait de la partialité, de la malignité et de l'humeur. Son récit est simple et uni, peu chargé de réflexions. Les sources qu'il a consultées garantissent l'authenticité des événemens. On connaît combien elles sont nombreuses et variées. On n'a copié personne, afin de conserver le même esprit et la même bonne foi dans toutes les parties de l'ouvrage.

La récompense d'un si laborieux travail ne peut être que celle de voir désormais le noble et le plébéien, oubliant les injures, les récriminations, les préventions et les vengeances

mutuelles, vivre dans un parfait accord pour l'intérêt de la gloire et de l'honneur français. Ce sera un doux dédommagement pour nous, si notre ouvrage opère une heureuse harmonie entre des hommes enfans de la même patrie. Ils verront dans le miroir fidèle que nous leur présentons, que personne n'est exempt des infirmités des passions humaines et des vices d'un esprit égaré; ils pratiqueront le conseil qu'*Horace* adressait aux patriciens et aux plébéiens de son temps: *Noctem peccatis et fraudibus objice nubem.* On voit que dans tous les siècles on a senti la nécessité de s'amender réciproquement de bonne foi au pied des autels de la patrie.

HISTOIRE
DE
L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE
DES NOBLES
EN FRANCE.

LIVRE PREMIER.
PREMIÈRE RACE.

CHAPITRE PREMIER.

Les *Fidèles*, ou Nobles de la Germanie.

Pourquoi s'étonner des priviléges dont jouissaient les *fidèles* de l'ancienne Germanie ? ne formaient-ils pas le conseil du prince ? ne composaient-ils pas également le sénat de la horde, ou peuplade ? On sait qu'ils décidaient souverainement avec leurs chefs de la paix et de la guerre. Cette noblesse sauvage courait les champs, traversait les marais et les rivières, s'échappait du sein des bois pour ravager les terres du voisinage. Elle portait incessamment plus loin le pillage, l'incendie et la mort, affrontant les neiges, la glace et la rigueur des longs hivers : elle allait à la découverte des villes, des hameaux et des contrées industrieuses, à l'effet de satisfaire sa passion pour la rapine et le brigandage.

Le butin, qui formait la principale ressource de ces *fidèles*, était régulièrement distribué entre eux, dans la proportion des grades, et suivant les dangers et les risques auxquels l'individu avait été exposé pendant les courses et les combats. Qui serait jaloux de remonter de père en fils jusqu'aux temps de cette férocité germanique ?

Ce fut à la tête de cette noblesse pirate, que *Pharamond*, cherchant un meilleur pays que le sien, arriva dans la Gaule-Romaine. Parvenu au Rhin, il tenta le passage de ce fleuve et l'effectua en grand capitaine. Il planta aussitôt après ses tentes sur les bords de la Moselle et de la Sarre. L'invasion d'une horde barbare fut toujours une prise de possession. Il fallut donc recevoir *Pharamond* et ses *fidèles*, non comme des *hôtes*, mais comme des *maîtres*. Cet usage ne s'est pas perdu parmi les nations civilisées.

Quand la noblesse francque eut respiré sur le terrain envahi, elle procéda à l'inauguration d'un roi. Elle éleva *Pharamond* sur le bouclier; c'est le premier trône de tous les fondateurs des empires.

Le nouvel élu fut montré aux Gaulois et aux Romains subjugués. On leur ordonna de le reconnaître pour souverain, et de le saluer en cette qualité. La force militaire plia toutes les têtes du pays, et chacun se prosterna devant le bouclier.

Le couronnement ramenant l'ordre public qu'une conquête détruit toujours, chaque noble, ou *fidèle*, songea à se constituer une famille et un patrimoine.

Afin d'y parvenir sans embarras et très-promptement, on suivit la méthode ordinaire aux vainqueurs. Chaque *fidèle* prit son domicile chez le plus riche colon de la contrée. Le simple effet de ce logement rendait le *Franc*

propriétaire incommutable *des deux tiers des terres* et *du tiers des esclaves* appartenant au maître qui le recevait dans sa maison. Il n'y en eut aucun qui ne fût accueilli avec des pleurs et des gémissemens de toute la famille. On faisait sentinelle aux portes, pour savoir si on aurait le bonheur d'échapper à sa visite.

Ces nouveaux possesseurs ne tardèrent pas d'abuser des droits du conquérant. Ils firent éprouver aux Gallo-Romains tous les genres d'oppression et de vexation. L'homme armé semble ne pas s'apercevoir de sa tyrannie et de ses injustices.

Les opprimés ne les laissèrent pas long-temps dans cette distraction. Les cruautés journalières réveillèrent en eux l'honneur et l'audace. On prit subitement les armes; on attaqua les nobles ou les *fidèles francs*; et, les poussant sans ménagement jusqu'au Rhin, on les rejeta au-delà de ce fleuve.

Les oppresseurs arrivèrent dans leur ancienne patrie aussi nus qu'ils en étaient sortis quelques années auparavant. Il fallut essuyer les plaisanteries que la mauvaise fortune nous attire, quand un premier succès nous a fait des jaloux ou des envieux. Ils reprirent pour quelque temps leur ancien genre de vie, tournant sans cesse leurs regards vers les champs de la Gaule, et aspirant au moment où ils pourraient ressaisir la proie qui venait de leur échapper.

A la suite de ce triomphe, les Gaulois et les Romains rentrèrent paisiblement en possession de ce que les *fidèles* leur avaient enlevé. Dans la joie de leurs succès, ils prirent plaisir à faire mille récits de ce qui leur était arrivé pendant la domination étrangère. Chacun raconta les avanies, les souffrances et les pertes domestiques qu'il avait

soufferte. On n'oublia aucun trait, aucun acte de despotisme, pas une insolence. Personne n'accusa son voisin d'exagération ; un ennemi en fuite ne paraît jamais assez calomnié.

CHAPITRE II.

Les *Fidèles* reviennent dans la Gaule-Romaine.

Les Gallo-Romains s'étaient trop pressés de parler après leur victoire. Ils eurent lieu de se repentir de n'avoir pas été discrets. C'était ajouter la provocation à l'envie qu'on avait de les conquérir une seconde fois. Ils virent bientôt arriver de nouveau chez eux les mêmes pirates de terre, qui les menaçaient d'une rage militaire, dont il leur fut impossible de se garantir.

En effet, les nobles francs culbutèrent tous les postes placés sur le Rhin, et se battirent en désespérés, cherchant, d'une part, à effacer la honte de leur expulsion, et de l'autre, à reprendre les manoirs et les terres qu'ils avaient été obligés d'abandonner. Ils furent heureux dans leur revanche. Les Gaulois et les Romains éprouvèrent qu'à la guerre la bonne cause n'a pas toujours la fortune pour elle.

Il fallut donc une seconde fois ouvrir la porte de la maison aux *fidèles* redevenus les plus forts, et leur remettre les titres de propriété. On déménagea de nouveau les dieux pénates, qu'on avait replacés depuis qu'on s'était débarrassé de ses tyrans. On les laissa maîtres de faire à leur gré le partage du patrimoine. Il n'y a jamais eu de prescription avec des soldats aguerris.

Les naturels du pays, subissant la loi de la nécessité, se virent même contraints de légitimer l'usurpation ancienne

et nouvelle. Ils souscrivirent un traité qui sanctionnait l'abandon des fortunes particulières.

Dès ce moment, la monarchie française, approuvée par un contrat solennel et réciproque, perdit l'odieux de la conquête. On valida, par l'effet de cet accord, la souveraineté et la domination ; il n'y eut plus ni voleurs ni volés. On effaça les traces de la première origine, qui ne font pas toujours honneur à une nation, et la famille française se forma de ces divers élémens. Il n'y a rien de mieux que les formes diplomatiques pour suppléer la justice qu'on ne veut pas pratiquer.

CHAPITRE III.

Les plus riches Gaulois acceptent la noblesse francque.

La facilité avec laquelle les Gallo-Romains se soumirent à la cession de leurs droits et de leurs propriétés, leur mérita les égards et la bienveillance du successeur de *Pharamond*. Le roi *Clodion* profita de cette heureuse disposition pour opérer un effet politique. Il se hâta de travailler à l'amalgame des deux peuples. Il incorpora dans la caste des *fidèles* tous ceux des Gaulois et des Romains qu'il crut propres à cette distinction. Il choisit les plus riches du pays ; mais il préféra parmi eux les individus dont la vanité pouvait faire mieux réussir son système. On refuse rarement les faveurs d'un nouveau gouvernement.

Il y eut également des récompenses pour les Gaulois qui avaient déjà entièrement sacrifié leurs goûts et leurs habitudes aux intérêts de la royauté francque. Les conquérans font facilement des prosélytes parmi ceux qui ont de l'influence dans leur patrie. La plupart servirent utilement le prince en attachant les espérances d'un grand

nombre de leurs concitoyens au succès du nouveau régime. Ils disputèrent ensuite lâchement entre eux, de zèle, d'officiosité et de dévouement, pour hâter l'entier affermissement de l'autorité suprême; le monarque n'eut que la peine d'inventer des grâces et des titres pour entretenir leur utile émulation.

CHAPITRE IV.

Première guerre civile dans la Monarchie.

L'AMALGAME des deux nations n'était pas achevé, que le roi *Clodion* mourut sans avoir pourvu à la désignation de son successeur. Le trône vacant devint l'objet des prétentions de deux princes rivaux; leurs droits respectifs provenaient d'une filiation différente : ce qui suffit pour en faire deux prétendans à la fois. Ils demandèrent donc l'un et l'autre à la noblesse l'autorisation de ceindre la couronne.

Cette concurrence alarma les citoyens paisibles; mais les nobles n'eurent pas l'air de s'en émouvoir. Ils auraient pu néanmoins, en usant de leur ascendant, terminer sans combat cette dangereuse rivalité; ils préférèrent de laisser à la *guerre civile* le soin de l'accommodement entre les deux princes. L'honneur de devenir les arbitres de la querelle des deux prétendans les flatta moins que la gloire de la vider avec eux les armes à la main.

Personne donc ne s'interposant dans cette lutte pour l'intérêt de la paix publique, chaque noble fit choix du prince sous lequel il voulait combattre. On suivit en cela son goût, son inclination, ses caprices; on ne consulta que les raisons de famille et les conjectures d'un succès infaillible. Il en résulta par conséquent le rôle de deux

factions. Elles se montrèrent impatientes d'en venir aux mains ; mais elles ne pouvaient pas être égales en forces ni en moyens. Chacune d'elle sentit son impuissance ; la première, qui mit plus d'amour-propre à l'emporter sur l'autre, ne fit pas difficulté de s'adjoindre des troupes étrangères : elle en chercha dans le voisinage des frontières. La faction opposée, ne voulant pas avoir plus de délicatesse et plus d'esprit national que sa rivale, crut dangereux pour elle de se suffire à elle-même, et se décida à faire également un appel au secours des peuples limitrophes.

On vit en effet arriver dans le royaume des Francs, d'un côté, le fameux Attila, et de l'autre, les aigles romaines. Ces auxiliaires ne doutaient pas, chacun en particulier, d'être appelés par le parti le plus juste et le plus raisonnable. A leur arrivée, la noblesse du pays se distribua respectivement dans les rangs des deux armées mercenaires. Chaque faction unit ses épées et ses haches à celles des étrangers, bien décidées à verser réciproquement le sang français.

La bataille ne tarda pas d'avoir lieu après cette jonction. Les nobles des deux partis combattirent avec cette fureur qui distingue toujours les soldats d'une même nation que divise l'esprit révolutionnaire ; ce qui fait la punition ordinaire des guerres civiles.

La victoire donna la couronne au prince *Mérovée*. Il la gagna au prix de son sang et de sa valeur. On est rarement poltron quand on combat pour la possession d'un trône. Le sceptre français, qu'il venait de conquérir, était teint du sang des armes ; on demandait qu'il fût encore trempé dans le sang des échafauds. La faction battue s'attendait à des supplices, parce que la faction victorieuse

exigeait des vengeances ; elle croyait ne pouvoir mieux assurer son triomphe que par la protection des potences et des lois de rigueur. On ne connaît pas jusqu'à présent d'autres moyens de finir les querelles politiques.

Cependant le roi *Mérovée*, mieux avisé sur ses intérêts particuliers, rejeta le conseil de ses perfides amis. Il fut le premier qui oublia le passé, afin de servir d'exemple à ceux qui l'avaient combattu ; il se hâta même de manifester tous les actes de sa bonté, dans la crainte de paraître trop tard généreux et clément. « Il suffit, disait-il, à un roi sage et libéral, que les crimes politiques trouvent leur châtiment sur un champ de bataille ; ce qui reste d'une guerre civile doit être épargné par l'échafaud, parce qu'on est innocent ou coupable, selon que la fortune des armes en décide dans les troubles civils. »

CHAPITRE V.

Détrônement du roi *Childéric*.

L'amnistie empêchant les haines particulières de se mêler à la justice des tribunaux ou des commissions spéciales, les nobles cessèrent promptement de vivre divisés entre eux ; mais cet accord malheureusement devint funeste au roi *Childéric*. Il fut le premier de nos monarques qui éprouva les tristes effets de l'esprit révolutionnaire. La doctrine de l'insurrection enseigna tout à coup la pratique des derniers excès de la démence. On conçut, dans cette première entreprise séditieuse, l'idée de ne plus être indulgent, du moment qu'on ose attaquer son souverain. Les nobles montrèrent en cette occasion tout l'abus qu'on peut faire de son pouvoir, de sa force numérique et de ses prérogatives.

Le roi *Childéric* était un prince beau, jeune, bien fait, spirituel et brave. Les affranchis et les esclaves tiraient de ces rares qualités un présage de bonheur et de gloire ; la noblesse seule se moquait de tous ces horoscopes et n'y parut pas sensible.

La nature, en donnant au prince les grâces extérieures, avait accompagné ses dons d'une âme tendre, facile et expansive. Sans songer qu'il était roi, il se livrait sans ménagement aux vives émotions de son cœur. Il chercha à séduire et puis à vaincre les femmes des seigneurs de sa cour. Comme homme et comme roi, il réussit à faire des victimes ; mais il provoqua en même temps la jalousie des maris : elle est la sœur de l'hymen ; elle en est bien rarement inséparable.

Les époux qui eurent à se plaindre des galanteries royales ne se montrèrent ni débonnaires ni discrets. Ils firent grand bruit à la cour et dans la ville ; humeur, plaintes, menaces, tout servit à mettre le public dans la confidence de leur déshonneur.

Le roi, étourdi de ce vacarme, n'eut plus d'espoir que dans l'usage où l'on est de rire aux dépens des maris dupés ; mais il se trouva trompé dans son attente. On ne rit pas trop de ces sortes de catastrophes dans les temps de barbarie et d'ignorance ; personne ne se permit la moindre malignité, ni la plus petite plaisanterie sur le compte des époux. Cette réserve générale rendit les maris outragés plus vindicatifs et plus hardis. Ils inspirèrent aux autres nobles leur intolérance maritale.

De l'esprit de corps naquit alors l'esprit révolutionnaire. Il fut convenu parmi les seigneurs de la cour qu'on prendrait cet affront personnel pour une insulte faite à la caste nobiliaire. Lorsqu'on eut approuvé ce sentiment général,

la noblesse forma des réunions ; elle tint des conciliabules ; elle multiplia ses visites chez les maris offensés ; on arrivait en litière ou en chaise à porteur , qu'on laissait dans la rue sur une longue file , afin que le public connût l'intérêt qu'on prenait à l'offense , et le peu d'estime qu'on portait à la cour.

Le mot de révolte n'effrayant plus les esprits , les nobles se déterminèrent à faire l'éclat projeté. Ils étaient impatiens d'agir contre le monarque , par la raison qu'on pouvait , d'un jour à l'autre , l'excuser sur sa jeunesse , et lui accorder le pardon. En conséquence , on assiégea le palais du prince ; on se précipita en foule sur les degrés de son trône.

Cette attaque séditieuse ne fut repoussée par personne. Dans le danger que courait le roi , on ne vit ni nobles , ni courtisans , ni officiers de la couronne prendre l'épée pour l'entourer et le défendre ; on le laissa sans secours et sans protection. Les révolutionnaires avaient eu l'adresse de débaucher toutes les forces militaires. Ainsi donc ils le surprirent dans son palais , comme on surprend un prince voluptueux , qui n'est pas plus prévoyant que l'amour qui cause ses malheurs.

Le roi *Childéric* , enveloppé de toutes parts par les insurgés , fut obligé d'entendre toutes les bouches l'accuser, de voir toutes les figures s'enflammer contre lui , et de craindre que tous les bras ne se levassent pour commettre un *régicide*. Profondément indigné de la lâcheté et de la félonie de la noblesse de son royaume , il jeta aux pieds des séditieux le sceptre et la couronne, qu'on venait d'avilir dans sa personne , et descendit du trône.

CHAPITRE VI.

Le roi *Childéric* expulsé du Royaume. On couronne le comte *Gilles* gouverneur de la Gaule-Romaine.

En déposant son manteau royal, *Childéric* prit le chemin de la frontière, accompagné de *Viomade*, le seul noble qui lui fût resté fidèle. Il se rendit en fugitif à la cour de Thuringe, où il reçut l'accueil qu'on doit au malheur. Prêt à traverser le Rhin, il convint avec *Viomade* d'un plan de contre-révolution propre à opérer son retour en France. C'est pour ce motif que celui-ci dut retourner sur ses pas, et laissa le prince partir tout seul pour l'Allemagne.

Le gentilhomme en effet, après avoir mouillé de ses larmes les mains de son roi et de son ami, revint dans la capitale pour se confondre parmi les révolutionnaires. Il copia sans peine leur allure et leur exagération, avec cette fausseté qui dérobe aux soupçons les desseins qu'on médite.

Viomade trouva à son retour les esprits ivres de joie et d'exaltation. Propos, démarches, projets, fêtes et plaisirs, tout annonçait dans cet instant qu'on ne se repentait pas d'avoir détrôné le malheureux monarque et de l'avoir contraint d'émigrer en terre étrangère. Cette insultante allégresse rend ordinairement plus difficiles aux hommes les remords et la pitié. On s'applaudissait d'être cruel envers le prince, et injuste envers sa famille. Il ne fut plus question de se réconcilier avec le roi et sa dynastie. On aurait abattu ses statues, brisé ses bustes, effacé ses emblèmes, déchiré enfin ses portraits, si la flatterie, à ces époques reculées, avait su multiplier les images des rois.

La révolution avait si bien acquis tous ses caractères sinistres, qu'on parut, à ce premier coup d'essai, avoir égalé les plus habiles factieux de l'antiquité.

Lorsqu'on eut assez abusé de son indépendance, on songea à donner un successeur à *Childéric*. La haine qu'on lui portait fit choisir un étranger; l'assemblée révolutionnaire élut à l'unanimité le comte *Gilles* gouverneur d'une province gallo-romaine. Ce seigneur se rendit volontiers aux vœux des insurgés : on ne regarde jamais à la main qui nous donne un trône. Il arriva en France par le plus court chemin. Il fut accueilli par des acclamations sur son passage, et long-temps fêté dans la capitale; il monta sur le trône, et régna sur les Français.

Le couronnement de *Gilles* termina la révolution. La noblesse, se liant de nouveau par un serment, rentra, à sa manière, dans l'ordre, la soumission et la paix. Le calme fut si bien rétabli dans l'état, qu'il ne resta plus rien de la commotion politique, qu'un *roi détrôné* et un *roi proclamé*; l'un regrettant dans l'exil ce qu'il avait perdu, et l'autre s'applaudissant sur le trône de ce qu'il venait d'obtenir. La différence de leur sort était encore plus sensible dans la disposition des esprits à leur égard; car le comte *Gilles* possédait toute la faveur de ses nouveaux sujets, tandis que le prince déchu et fugitif était l'objet de leur antipathie.

CHAPITRE VII.

Viomade parvient à être le confident du nouveau roi, pour le faire détester au profit de *Childéric*.

Toutes les apparences favorisaient les intérêts du comte *Gilles*. Il y avait lieu de croire que la révolution se maintiendrait dans ses effets. L'honneur, d'une part, qui con-

seillait de soutenir son ouvrage, et de l'autre le ressentiment, qui ne s'apaise pas facilement dans les hommes, semblaient faire présager que la noblesse ne changerait ni de système ni d'opinion; mais *Viomade*, qui n'avait emprunté la physionomie factieuse que pour mieux tromper, s'était établi dans un poste qui lui donnait de l'influence. Il avait promis à *Childéric*, sur les bords du Rhin, en se séparant de lui, d'être un traître et de réussir dans sa trahison. Ces promesses ne sont pas faites en vain.

Le gentilhomme contribua sans scrupule à l'élection du nouveau roi. Il se prosterna, ainsi que les autres nobles, sur les degrés du trône du comte *Gilles*; il fit les mêmes protestations de fidélité. Ce qu'il imita avec plus d'adresse encore, ce furent l'air, la contenance, le ton, les manières, le langage d'un zèle parfait et d'un dévouement absolu, connaissant le secret d'en imposer aux *rois de fortune*.

Cette profonde hypocrisie, qui a toujours fait des dupes, lui acquit en peu de temps la confiance de son souverain. Il fut admis dans les conseils privés et dans la familiarité des réunions particulières. Dans ce poste d'honneur, *Viomade*, sans être retenu par la probité et la conscience, conseilla au roi les mesures les plus outrées et les expédiens les plus impolitiques. Ce fut à son instigation qu'on rendit des ordonnances et des décrets injustes et oppressifs. En cédant à ses honteuses pratiques, le gouvernement devint bientôt l'objet des plaintes, des murmures, des regrets et du mécontentement général; tout fut donc disposé pour seconder la perfidie du gentilhomme conspirateur; sa trame obtint un tel succès, qu'elle affaiblit sensiblement la haine et la prévention.

Dès ce moment, la noblesse, brouillée avec le monarque, ne s'occupa plus que du coup d'éclat de la contre-révolution. Il n'est pas difficile de donner l'échange aux rois, que la trahison de leurs favoris endort dans une fatale sécurité. Le prince *Gilles*, distrait jusqu'alors par la perversité de son confident, ne se réveilla qu'aux cris hautement prononcés en faveur du retour de *Childéric*. Il entendit les éloges qu'on faisait du roi proscrit, et les menaces qu'on adressait à sa propre personne; la sédition le prévint dans son palais, et lui ôta les moyens de punir le traître *Viomade*, trop tard démasqué à ses yeux.

Le conspirateur s'était hâté de se mettre sous la sauvegarde des contre-révolutionnaires, qui applaudissaient à sa vertu et à sa fidélité. Placé au milieu de la foule mutinée, il agita alors, à front découvert, les esprits, grossit le nombre des partisans de *Childéric*, et enrôla tous ceux qui consentirent à abjurer leur dernier serment; il expédia sur-le-champ des courriers à la cour de Thuringe, pour apprendre au roi exilé le succès de la révolte, l'invitant à ne pas laisser refroidir le premier élan de la noblesse.

A cette nouvelle, *Childéric* abandonna le lieu de son exil et ses amours avec la reine *Basine*. Dès qu'il fut arrivé aux frontières de France, conduisant une armée qu'il avait levée en Allemagne, il déclara dans une proclamation, qu'il venait, à l'aide de ses amis de l'intérieur et avec l'appui des troupes étrangères, reprendre la couronne de ses pères. Ses officiers répandirent ensuite sur différens points du royaume des émissaires et des excitateurs, pour échauffer l'opinion publique. Il était essentiel de lui faire ouvrir les portes de quelques villes importantes, et d'entretenir en mêmetemps le courage de ceux que la présence et les partisans de *Gilles* intimidaient encore.

En effet, le gouvernement menacé avait déjà pris des mesures de surveillance pour arrêter l'explosion contre-révolutionnaire. Il rassembla également tous les moyens de défense. Si la défection de quelques nobles rendait sa position dangereuse, il ne comptait pas moins sur le serment de la majorité, qui l'avait librement établi. La plupart des gentilshommes avaient accepté des charges et des emplois ; les intérêts d'un grand nombre de familles s'étaient confondus avec ceux du nouveau monarque.

Ce qui surtout rassurait l'esprit du roi *Gilles* contre une trahison générale, c'était moins le serment que la noblesse lui avait prêté à son avénement au trône, que la haine qu'elle avait manifestée contre l'ancien roi. Il n'y avait pas encore eu d'exemple d'une pareille proscription. L'ingratitude, l'insulte, l'outrage et la barbarie avaient été portés à leur comble. Il ne pouvait pas se persuader qu'avec tant de motifs réciproques de vivre brouillés ensemble jusqu'à la mort, il fût possible d'opérer entre les nobles et *Childéric* le phénomène singulier d'un rapprochement et d'une réconciliation. Comment la paix et l'union peuvent-elles renaître entre un roi persécuté et des sujets persécuteurs ?

Ce fut avec ces réflexions, qui ne font illusion qu'aux gens sans expérience, que le roi *Gilles* se mit en campagne, à l'approche de son rival. Il réunit sous ses drapeaux toutes les forces disponibles qui se trouvaient encore autour de lui. Il admit dans son armée tous ceux qui cherchaient à mourir pour leur opinion et leur serment révolutionnaire ; mais, au premier choc qu'il eut à soutenir contre *Childéric*, la fortune trompa ses espérances. La victoire ne fut disputée que dans une seule affaire. Cette journée malheureuse lui

enleva la couronne et le renvoya de nouveau chez les Romains, ses compatriotes.

Childéric, vainqueur du comte *Gilles*, ne rencontrant plus d'obstacles dans sa marche, fit son entrée triomphante, au milieu des cris de joie de ceux qui l'avaient si froidement laissé détrôner. On semble tout réparer avec les rois qu'on a rendu malheureux, en les comblant de caresses et d'applaudissemens, lorsqu'ils reviennent à leur bonne fortune. Le prince s'assit une seconde fois sur le trône d'où la noblesse l'avait précipité. On vit à ses côtés la belle reine de Thuringe, la sensible *Basine*. C'était une nouvelle *Hélène*, qu'un ravisseur heureux arrachait des bras d'un époux et d'un ami.

Cette royale beauté étonna un moment les esprits. On ne s'était pas attendu qu'une femme engagée dans les liens du mariage dût devenir l'épouse adultère du monarque, et reine de France. Mais, le temps des réconciliations étant celui des complaisances, les nobles laissèrent plaindre le roi de *Thuringe*, qui réclamait la princesse fugitive et dénonçait à l'Europe la honte et l'ingratitude du séducteur. On rit, pour cette fois, du tour perfide que le roi avait joué à l'hymen. On se livra aux plaisirs et aux amusemens qui eurent lieu à l'occasion de la noce royale. La noblesse ne parut pas plus susceptible que le peuple, à qui les rois galans ne déplaisent jamais. Chacun, au contraire, prit la résolution de ne plus, à l'avenir, détrôner son roi pour des fantaisies amoureuses, ni compromettre le repos de son pays pour des erreurs et des faiblesses si communes à tout le monde.

CHAPITRE VIII.

Le Champ de Mai vote la guerre contre le fils du comte *Gilles*.

Le roi *Gilles*, en perdant la couronne de France, se réfugia auprès de son fils *Syagrius*, gouverneur d'une portion de la Gaule romaine. Depuis sa catastrophe, *Childéric*, son ennemi, remplacé sur le trône par *Clovis*, âgé de vingt ans, était mort de chagrin dans sa retraite. Si l'on avait quelque sujet, quand il vivait, d'appréhender son titre et ses prétentions, l'événement de sa mort devait calmer les craintes du jeune roi. Tout motif d'ombrage avait réellement disparu. La famille du comte *Gilles* ne disputait plus aucun droit au trône français; car *Syagrius*, qui devait succéder à son père, n'avait jamais fait, depuis le jour du détrônement, le moindre mouvement hostile contre la France. Il parut mépriser l'inconstance et la lâcheté de ceux qui avaient donné et ôté la couronne à sa famille. Il n'eut d'autre regret que celui de s'être, lui et son père, prêtés à la vengeance des révolutionnaires.

Malgré cet esprit de modération, et ne pouvant pas d'ailleurs oublier si tôt que *Syagrius* avait été destiné à fonder une nouvelle dynastie, néanmoins, la noblesse, au champ de mai, maîtresse d'empêcher l'agression injuste dont on menaçait ce gouverneur romain, ne sentit aucune répugnance à décréter la guerre contre lui. Personne ne douta de l'intention royale. On prévoyait bien que *Clovis* voulait punir dans le fils le titre que le père avait si imprudemment accepté : ce sont des torts qu'on ferait expier, même aux enfans au berceau. Quelque honte qu'il y eût de sanctionner une pareille injustice, l'idée du butin qu'on se promettait de faire dans cette guerre l'emporta sur la

loyauté. Comme alors les nobles du champ de mai étaient autant soldats que sénateurs, ils attelèrent leurs chariots de pillage en sortant de l'assemblée, et leur armée offensive marcha vers *Soissons*.

Syagrius, informé de bonne heure des projets hostiles des anciens sujets de son père, se mit en défense pour son propre salut et celui de son gouvernement. Les deux armées parurent bientôt en présence sur le champ de bataille. On n'épargna, de part et d'autre, ni la force ni le courage pour obtenir l'avantage; mais les aigles romaines cédèrent à la fin la victoire.

Dans la déroute générale, *Syagrius*, entraîné par ses propres troupes, chercha un asile chez le roi des Visigoths. Cette sauvegarde ne le garantit pas de la mort. Le fugitif réclamé avec instance par les Français, *Alaric* eut la lâcheté de livrer le fils du comte *Gilles*. A peine l'eut-on remis entre les mains des commissaires, que sa tête tomba sous le tranchant du sabre. Les nobles, qui naguère devaient le saluer comme leur maître, assistèrent à son supplice sans manifester la moindre marque d'indignation. Ils ne rougirent pas d'une vengeance barbare, dont ils avaient été les premiers la cause, en offrant la couronne à son père. Ainsi souvent, pour faire excuser nos torts, nous immolons celui que nous avons chargé d'honneurs et d'hommages.

CHAPITRE IX.

La Noblesse, à la suite de la révolution, passe à l'esprit d'envahissement et de conquête.

Après le ravage du pays soissonnais et la réunion de cette riche contrée à la France, on tint une seconde

assemblée du champ de mai ; la noblesse délibérante applaudit avec transport à la proposition de porter la guerre chez les *Arboriques*. On savait jusqu'à quel point la paix et le commerce avaient accumulé de richesses dans les mains des Flamands, des Brabançons et des Liégeois. L'espoir de s'en rendre maître fit former le projet de détruire les lois, les mœurs et l'indépendance de ces peuples, voisins de la France.

A peine le sénat nobiliaire eut-il voté l'invasion, qu'on pénétra dans ces contrées industrieuses. Les naturels du pays ne surent pas défendre leurs foyers ; pour prix de leur soumission, on leur laissa les drapeaux de leur milice bourgeoise et la forme de leurs habits, deux emblèmes anciens du caractère national chez différens peuples de l'Europe. Les Français consentirent encore à rédiger pour ce pays la loi *ripuaire*, qui devint la rivale, en réputation, de la loi *salique* ; mais, après toutes ces légères concessions, les vainqueurs usèrent du droit de leurs armes pour tout le reste : ainsi argent, biens, denrées, meubles, marchandises, tout fut compris dans la législation du pillage et de la confiscation.

Cette conquête, unissant la Flandre au royaume, donna à la France une forme géographique fort irrégulière. On songea à corriger cette défectuosité territoriale. Rien ne pouvait mieux convenir pour nouvelles frontières que la *Bretagne*. Cette proposition fut faite au champ de mai ; les nobles sénateurs, dont l'unanimité des voix ne rendait pas toujours une cause juste et loyale, se levèrent tous ensemble en signe d'approbation.

L'irruption française eut lieu incontinent après l'émission des votes. On se précipita sur les terres bretonnes ; on s'empara de *Vannes* ; on ravagea ; on incendia, jusqu'à

ce que le pays consentît à un accommodement. La paix, qui n'a jamais d'autre siége que des ruines, fut enfin signée au détriment des plus faibles. On détrôna le roi de la contrée ; on abolit la royauté, en se bornant à accorder à la province des ducs, ou des comtes, qui devaient relever immédiatement de la couronne mérovingienne.

En quittant la *Bretagne* conquise, l'armée française se dirigea vers la *Bourgogne*. Notre noblesse militante vint, sans sujet et sans autre cause que celle de vouloir s'arrondir, troubler le repos d'un voisin qui n'avait pas encore eu de démêlé politique avec la France. Dans cette contrée vivait alors le roi *Gondebaud*, prince qui, par son bon esprit royal, et avec le secours de sa loi *gombette*, avait trouvé le secret de rendre son peuple heureux. Quelque loyauté qu'il y ait de respecter le bonheur et l'indépendance des autres, néanmoins la Bourgogne fut forcée de devenir une province tributaire de la France.

Cette succession non interrompue de combats et de conquêtes ne nuisait point aux intérêts de la noblesse ; elle fortifiait au contraire sa politique : car le crédit et l'importance des individus se raffermissent plus facilement durant le tumulte des guerres que dans tout autre temps. Les nobles ne laissèrent donc pas échapper l'occasion d'ajouter une nouvelle conquête aux précédens envahissemens. Il y a une émulation dans le métier des armes comme dans les autres professions : on la cache sous le nom d'héroïsme, afin de ne pas en rougir.

La quatrième guerre fut discutée dans le champ de mai. Elle devait étendre les limites du royaume du côté du midi occidental. Dès que l'assemblée eut acquiescé à cette nouvelle usurpation militaire, les troupes françaises défilèrent vers les bords de la Loire. Ce fleuve faisait la sépara-

tion de la France d'avec le royaume des Visigoths. On voyait devant soi de riches récoltes, de belles habitations, et une population joviale et heureuse sous le roi *Alaric* : ce spectacle tenta la cupidité de nos gentilshommes.

Avant de traverser le courant du fleuve, la noblesse guerrière jura de garder la barbe jusqu'à ce que le Visigoth fût soumis ou exterminé. Ce serment eut un tel empire sur le courage que, dans la plaine de *Vouillé*, près de *Poitiers*, nos nobles *barbus* hachèrent en morceaux les soldats du monarque ennemi. Rien n'est plus redoutable qu'un brave qui consacre sa moustache au succès d'une expédition; tout le pays fut, par la victoire, ouvert aux courses du vainqueur : on ne s'arrêta qu'aux pieds des Pyrénées, qui devinrent la frontière commune de l'Espagne et de la France.

Toutes ces acquisitions, faites au nord, à l'ouest et au midi, procurèrent une grande puissance de territoire et de domination à la monarchie française. Elle devait sa largeur et sa longueur à l'esprit révolutionnaire qui animait toutes les têtes au champ de mai ; car on n'y vota jamais que par acclamation les malheurs et la ruine des pays limitrophes. La noblesse en effet tenait dans ses mains les destinées des peuples voisins, qui n'avaient pas, comme la France, une assemblée périodique de soldats-sénateurs.

CHAPITRE X.

Première dislocation anarchique de la Monarchie en quatre royaumes.

Au reste, la France avait besoin de s'étendre et de prendre de grandes dimensions géographiques ; car *Clovis*, en mourant, avait laissé quatre princes, qui demandèrent

chacun un royaume. Il fallait donc trouver assez d'étendue territoriale pour élever quatre trônes à la fois.

Cette pétition d'hérédité n'effraya personne. On traita la question au champ de mai, d'après les bases et selon les principes des successions particulières. On s'obstina à méconnaître, contre l'intérêt de la monarchie et le repos de la nation, les droits d'aînesse et de primogéniture; on les regarda comme un privilége injuste et odieux; l'état n'était, aux yeux de ces habiles politiques, qu'un simple patrimoine, divisible en tout temps à la demande des héritiers, et partageable entre les enfans de la famille royale: c'était un héritage ordinaire, qui se prêtait, comme toute autre succession, à la formation de divers lots. On ne manque jamais de motifs pour repousser la raison et le bon sens.

On ne compta donc pour rien, dans ce bizarre système de justice distributive, les guerres de famille, les factions, les ambitions diverses, le dépérissement de l'esprit monarchique, et tous les fléaux qu'il est facile de prévoir. Bien loin de redresser les erreurs grossières d'une semblable jurisprudence, la noblesse prouva, au contraire, qu'il ne faut jamais attendre, de ceux qui en profitent, la réforme d'une législation vicieuse.

En conséquence, les nobles, fortement prévenus en faveur de l'égalité des droits, revendiqués par les quatre fils de *Clovis*, mirent toute leur conscience à faire un juste partage du territoire français. On érigea quatre royaumes qui prirent le nom d'*Orléans*, de *Metz*, de *Paris* et de *Soissons*. Et, perdant de la sorte l'unité du trône, la monarchie fut dépouillée de l'éclat et de la force d'un grand empire. Les quatre capitales restèrent long-temps faibles, divisées d'intérêt, souvent brouillées ensemble,

entretenant habituellement entre elles des causes et des prétextes de jalousie, de rivalité, de haine et d'ambition.

Mais ce qui intéressa plus particulièrement la politique de nos gentilshommes, ce fut la centralisation du pouvoir législatif, dans ce système de démembrement du territoire, et de dissémination des couronnes. Ils attachèrent un grand prix à conserver l'unité du champ de mai. Ils ne voulurent établir qu'une seule assemblée délibérante pour les besoins des quatre royaumes, craignant d'adapter à chacun d'eux en particulier une puissance rivale. Ils avaient prévu que de toutes ces coupures territoriales, il en résulterait naturellement des mœurs, des habitudes opposées, des intérêts et des préjugés contraires, des opinions et des sentimens divisés, ce qui, à la longue, devait préjudicier à l'esprit, au caractère, et à l'influence de la caste nobiliaire.

On érigea comme un lien constitutionnel, une assemblée unique du champ de mai pour le service des quatre couronnes. D'après ce décret, les membres délibérans devaient partir de tous les points géographiques de la monarchie, et arriver, sans distinction de nation ni de gouvernement, au sénat militaire et législatif. Les lois, les jugemens, et les ordonnances, émanés de cette diète générale, devenaient obligatoires pour les peuples de la Neustrie, de l'Austrasie, du royaume de Paris et de celui de Soissons.

Cette combinaison d'une adroite politique ménagea en effet à la noblesse un poste extrêmement commode pour mettre à profit tous les événemens que pouvait faire naître la royauté, ainsi morcelée par le partage de la succession royale. Le champ de mai servit de foyer révolutionnaire. Les nobles atteignirent par lui le pouvoir et l'indépendance, que l'audace ne pouvait pas toujours leur promettre.

Quoique sujets de princes différens, les limites de chaque royaume ne les empêchaient pas de se prêter un mutuel secours, et de rester toujours unis ensemble pour les mêmes révoltes et les mêmes guerres civiles. Un seul esprit formait le lien intime, qui les tenait universellement au niveau du crédit et de la fortune; ils l'empruntaient du métier des armes, des discordes publiques et des agitations factieuses. Afin de ne jamais manquer d'élémens de trouble, on eut l'adresse de confondre les frontières de tous les royaumes, et de mêler les droits de ces diverses couronnes, de telle sorte que tout devint un sujet de contestation, une source de prétentions de famille et un prétexte de guerre et d'usurpation.

Cet ordre de choses obligea les souverains respectifs à se créer, dans le sein des autres royaumes, des partisans, des amis, des serviteurs zélés, des espions et plus d'une fois des traîtres; ces instrumens sont comme les poisons; il n'y a que la manière de s'en servir, qui les rende utiles. Comme chacun de ces rois éprouvait le besoin de cette tactique diplomatique, aucun d'eux n'en fit un crime aux autres.

En mettant ainsi la cherté dans les achats des âmes vénales, il s'établit des prix différens, à raison des intrigues révolutionnaires qu'on voulait produire. On vendit la révolte et la soumission tour à tour. On spécula avec plus de profit sur la paix ou sur la guerre intérieures. Le champ de mai prit la forme d'un marché général, où, suivant le prix et les promesses, on autorisa l'assassinat, la guerre, la trahison entre les frères, entre les oncles et les neveux, entre le mari et la femme; on sanctionna les empiétemens et les usurpations, et on organisa une pleine anarchie dans les quatre royaumes français.

La noblesse exécutait ses propres décrets. Elle n'avait

pas plutôt approuvé dans le champ de mai l'injustice et le crime, que, cessant d'être législatrice, elle participait à la dévastation des provinces, à l'incendie des villes et au ravage des campagnes. S'habituant ainsi à légitimer la violation des propriétés et l'oppression du faible ou du moins heureux, elle vit avec indifférence les meurtres et les assassinats, qui dégarnissaient de princes les alentours de chacun de ces trônes. Elle laissa immoler à la jalousie et à la haine les enfans des différentes branches royales. Le sang même fut répandu dans les berceaux, sans qu'aucune voix s'élevât jamais dans le champ de mai pour protéger les victimes.

Au sein de ce conflit d'intérêts divers, dans ce long cours de crimes, de vices et de passions exaltées, l'esprit révolutionnaire consolida la puissance et l'état politique de la noblesse. Le gentilhomme, ne trouvant pas d'opposition, emprunta du temps et des circonstances l'assurance et l'assiette qu'il aspirait d'avoir dans le corps social. Il cumula dans sa personne, au gré de son ambition et de sa vanité, les titres, les qualités, les distinctions, les droits, les priviléges et tous les leviers de la tyrannie féodale. Tout ce qui pouvait être de quelque importance pour l'orgueil et la fortune excita sa cupidité. Il y porta la main, parce que l'autorité souveraine n'avait plus le pouvoir pour le défendre. Ainsi les troubles et l'anarchie, qui ruinent tant de fortunes particulières, devinrent pour le noble une source de prospérité. Il y a des gens qui savent récolter dans tous les temps.

Cependant, contre l'attente présagée par cette époque calamiteuse, les quatre royaumes se confondirent de nouveau dans l'unité monarchique. La seule force des choses raccommode les sottises de la politique. Tout à coup on ne vit plus

d'enfans mâles dans les familles régnantes. Le hasard n'avait fait naître que des princesses ; mais le droit commun de la France les avait jusqu'à ce jour exclues de la couronne. Comme la noblesse, qui seule pouvait empêcher la réunion de tous les sceptres, ne manifesta point un dessein contraire, les trônes, devenus vacans par la mort des titulaires, rentrèrent tous sans difficulté dans les mains de *Clotaire*, roi de Soissons, qui par droit de succession les associa au sien.

CHAPITRE XI.

Révolte du prince *Chramne* et de plusieurs nobles, contre le roi *Clotaire*.

L'HÉRITAGE des trois couronnes, que venait de faire *Clotaire*, devint la cause du supplice de son fils. Ce qu'on a vu répéter plus d'une fois dans l'ordre social, le jeune prince, nommé *Chramne*, envia la prospérité de son père. Ses courtisans, abusant de la familiarité qu'il leur accordait, parvinrent à lui inspirer une ambition coupable. La plupart des seigneurs, qui lui conseillèrent d'exiger par anticipation un des trônes échus, étaient tous en état de le seconder dans sa rébellion, si le roi se refusait à sa demande.

Chramne, sans songer qu'il ne pouvait être en cela que le prétexte d'une faction, permit qu'on sondât les dispositions du roi son père. On fit donc au monarque la proposition de remettre un de ses sceptres dans les mains de son fils ; mais *Clotaire* préféra, sans que personne en fût étonné, de garder pour lui-même toutes les couronnes, ne croyant pas qu'il y eût du risque à paraître trop heureux et trop puissant aux yeux de ses propres enfans.

Ce refus excita la colère du jeune prince, qui, n'étant pas adoucie par la noblesse qui l'entourait, lui fit oublier qu'il avait été jusqu'alors l'enfant chéri de son père. Étouffant la reconnaissance naturelle, il immola sur-le-champ ses devoirs de sujet à la passion de régner. Son souverain et son père devinrent ses ennemis, et il prit les armes révolutionnaires pour obtenir par la force ce qu'il aurait dû attendre de la bonté paternelle.

Dès qu'il eut fait le premier éclat, il se vit appuyé par les seigneurs qui avaient des motifs de jalousie ou de mécontentement contre le roi. Tous les brouillons n'avaient encore osé se démasquer, et avoient eu la patience d'attendre une occasion favorable. Il y a dans toutes les cours de ces gens qui savent froidement ajourner leurs mauvaises intentions jusqu'à un temps plus opportun.

Celui de ces feudataires qui possédaient le plus de moyens de secourir le jeune ambitieux, fut le comte de *Bretagne*, avec lequel *Chramne* conclut un traité. Cette dernière ligue lui procura une foule d'autres gentilshommes, tous très-persuadés que *Clotaire* commettait une grande injustice, en ne cédant pas une de ses couronnes à son fils. Les malheurs que le partage de la France venait de produire ne corrigeaient pas la politique de cette turbulente noblesse, parce que l'intérêt personnel était le seul mobile de son royalisme.

La cabale insurrectionnelle ne tarda pas à tenir la campagne. Elle s'empara de quelques villes, se répandit dans diverses provinces, et se disposa à soutenir des siéges ou à livrer des batailles. Personne ne se présenta comme conciliateur entre le père et le fils. Chacun au contraire forma le plan de retirer les profits que lui promettait cette discorde royale.

Le roi, offensé autant contre son fils que contre ses perfides conseillers, ne vit d'autres moyens que la force et les armes pour ramener les uns et les autres au respect et à l'obéissance. La fortune, qui ne se connaît pas à la nature des dissensions domestiques, donna heureusement la victoire au père. *Clotaire* battit et mit en déroute l'armée du prince rebelle. Son courroux tomba sur tous les séditieux qui furent faits prisonniers. Il ne balança pas, non plus, à punir son fils aîné, quoiqu'il l'aimât d'une affection particulière. La politique l'emporta sur la tendresse paternelle. Il prononça l'arrêt de mort, qui fit à la fois du père et du fils deux victimes de l'esprit révolutionnaire.

CHAPITRE XII.

Le Champ de Mai juge le roi *Chilpéric* en police correctionnelle.

Le prince *Chramne* n'aurait été ni étranglé ni brûlé par les ordres du roi son père, s'il avait pu retarder, d'une année seulement, l'acte de sa criminelle rébellion; car *Clotaire* mourut dix mois après son supplice.

Cette mort fit reprendre de nouveau l'absurde système de diviser la succession royale entre les enfans du roi défunt. La France, se vit à cette époque, riche de quatre jeunes princes, tous bien portans, pleins de force et de bonne volonté, exigeant chacun une part héréditaire dans l'hoirie royale. La noblesse, qui avait changé de politique depuis la dernière réunion des couronnes, applaudit à la demande des quatre héritiers. Elle s'empressa de faire la circonscription des royaumes, et les assigna à chaque prince par la voie bizarre du sort. Imagine-t-on que le hasard puisse donner des rois aux nations!

Chilpéric était un de ces quatres princes qui tenaient leur couronne d'un coup de dé. Il obtint le royaume de *Soissons*. Ce monarque manifesta bientôt des passions vives, sans posséder la force de contenir son imagination et son tempérament. Ayant distingué parmi les femmes de ses états la belle *Frédégonde*, il lui adressa ses vœux. La rusée courtisane ne rejeta pas les complimens et les hommages de son souverain. Il se forma en conséquence entre elle et lui une de ses intimités qui ont toujours fait un objet d'envie pour les femmes ambitieuses de tous les pays.

Cette liaison n'échappa à l'attention ni du public, ni des gens de la cour. On en parla avec tant d'indiscrétion, que la reine *Galsuinde* fut informée de ce commerce de galanterie. La princesse devint jalouse; ce mal est commun aux riches comme aux pauvres. Elle bouda, pleura, se répandit en reproches, fit entendre ses plaintes, mit des espions sur les pas de son mari, assaillit sa rivale de tous les propos que suggère le dépit; mais rien ne convertissant le cœur infidèle de son royal époux, elle perdit patience dans ses noires amertumes et se détermina à l'accuser devant la noblesse du champ de mai.

Bien loin de passer à l'ordre du jour pour ménager la dignité royale, l'assemblée au contraire accueillit avec empressement les doléances d'une épouse délaissée. Le champ de mai se transforma aussitôt en un tribunal correctionnel, et devint le juge du différent qui divisait le roi et la reine.

Lorsqu'on eut fini la lecture de la plainte, on procéda à l'instruction de la cause. Il fallut savoir combien de sermens adultères le royal accusé avait prodigués à *Frédégonde*; quel nombre de rendez-vous les deux amans

avaient concertés ensemble aux dépens de la légitime épouse, et quels lieux enfin on avait choisis pour porter des préjudices graves à l'hymen de l'un et de l'autre : car il s'agissait dans cette affaire d'un double adultère.

Ces enquêtes solennelles étant terminées, la noblesse ne jugea pas à propos de laisser le roi se condamner lui-même : il est à croire que, repentant de tous les soucis qu'il avait donnés à une épouse vertueuse, il se fût rendu une sévère justice. L'assemblée voulut faire un acte d'autorité, quelque danger qu'il y eût de dégrader la majesté souveraine. Elle porta donc un arrêt définitif, dans lequel elle admonestait le roi pour ses infidélités et ses galanteries. On lui ordonna en outre de se montrer désormais plus moral dans sa conduite privée, de rompre ses liaisons avec *Frédégonde*, et de répondre constamment à la tendresse de la reine.

L'imprudence de cet arrêt excita dans le roi une profonde indignation : elle aigrit surtout le cœur de *Frédégonde* qui fut accusée, par le public, d'en avoir tiré vengeance sur la personne de la reine ; en effet, l'infortunée *Galsuinde* fut trouvée morte dans son lit, le lendemain de la prononciation de cette scandaleuse sentence. Ces événemens causèrent de la rumeur dans la capitale. On reprocha aux juges la honte et l'outrage d'un pareil jugement, qui avait produit le double effet d'avilir le trône et d'ensanglanter la couche royale. On profita de la circonstance pour désapprouver le zèle et la chaleur que le champ de mai montrait toujours dans des matières d'un faible intérêt, lorsqu'il n'avait que de la froideur et de l'insouciance pour la réforme des abus et la punition des crimes. On fit entendre que le soin du bonheur social était fort aventuré dans ses mains, puisqu'il n'agissait en toutes choses que d'après la politique d'un intérêt exclusif.

CHAPITRE XIII.

Conspiration contre les rois des quatre royaumes. Elle éclate d'abord contre *Gontran*, roi de Bourgogne.

Ces plaintes générales ne furent pas poussées plus loin : on s'occupa d'un objet qui absorbait alors toute l'attention publique. Les quatre nations qu'on avait récemment constituées par le partage de la France en divers royaumes, se faisaient une guerre cruelle ; en peu de temps on avait vu disparaitre sept rois et deux reines ; beaucoup de jeunes princes avaient été assassinés dans les bras de leurs nourrices. Les nobles, qui protégeaient cette affreuse anarchie, s'étaient respectivement dévoués aux intérêts de deux princesses rivales en beauté et en ambition. Où s'arrêter, lorsqu'on sert la vengeance d'une femme ! tous les crimes, toutes les perfidies et les trahisons que ces deux reines, célèbres dans ces temps de calamité, commandèrent au zèle de leurs partisans, trouvèrent des exécuteurs fidèles. Un grand nombre de gentilshommes ne consulta que l'avantage de participer au gain de l'artificieuse politique des princesses *Brunehaut* et *Frédégonde*, jusqu'à ce que le sang versé par elles commença à rejaillir directement sur la caste nobiliaire.

Du moment que les seigneurs et les comtes s'aperçurent que le poignard ne distinguait plus ni le rang ni les personnes, et que le danger ne menaçait plus exclusivement la famille des princes, ils concertèrent entre eux les moyens de balayer les trônes des quatre royaumes. Cette résolution ne fut jamais difficile à prendre pour des factieux ; mais elle pouvait rencontrer beaucoup de difficultés dans l'exécution. Convaincus de la nécessité d'apporter

quelque prudence dans cette entreprise générale, ils cherchèrent à deviner lequel des princes régnans pouvait présenter moins d'obstacles à leurs attaques.

De tous ces rois condamnés par la noblesse à descendre violemment du trône, celui de *Bourgogne* offrait au premier coup d'œil un succès prompt et facile; *Gontran* était un prince dévot, insouciant, inappliqué et peu guerrier. Ce fut ce monarque qu'on destina à essuyer le premier acte de l'insurrection générale.

Les révolutionnaires étaient convenus qu'on ne changerait pas, pour cette fois, la dynastie française. Ils ne spéculaient simplement que sur le profit d'un déplacement de personnes royales; mais, après l'assassinat de tant de jeunes princes, ils se trouvèrent embarrassés pour se pourvoir d'un rejeton de la véritable race mérovingienne. On fit de longues et pénibles recherches, dans le dessein de faire cette précieuse découverte; enfin on apprit qu'il existait à Constantinople un prince de cette famille. L'infortuné mérovingien avait fait tout ce chemin pour se soustraire à la persécution, si souvent le prélude de l'assassinat.

Ce prince se nommait *Gondebaud*, issu du roi Clotaire I[er]; il courait le monde depuis longues années, autrefois exilé et rasé, souvent exposé à perdre la vie, et toujours l'objet de la jalousie de ses parens collatéraux.

La faction, bien instruite de toutes ces particularités, députa auprès de lui plusieurs gentilshommes, chargés de réveiller dans son âme le goût de la patrie et l'ambition d'y régner. *Gondebaud* accepta facilement la proposition qui lui rappelait tous ses droits à la couronne de France. Il doubla ses journées de marche, et arriva en peu de temps dans le sein du royaume.

Comme le prétendant atteignait les frontières, les révo-

lutionnaires s'étaient déjà rassemblés en armes dans les environs de *Brive-la-Gaillarde*. La noblesse d'épée et celle d'église y avaient réuni leurs vassaux; *Didier* et *Mummol*, deux généraux renommés alors, avaient pris le commandement de la troupe rebelle. On réserva au duc *Boson*, homme adroit et rusé, la partie des négociations diplomatiques, afin d'y recourir, si le caprice des armes les rendait nécessaires. Les gens de mauvaise conscience agissent rarement sans précautions.

L'arrivée de *Gondebaud* fit une grande sensation dans la France et principalement à la cour du roi de Bourgogne. Comme les premiers coups de la rébellion devaient porter sur sa personne, le monarque bourguignon cessa tout entretien avec les moines et ajourna ses dévotions dans les églises; il présida son comité militaire qui lui proposa de lever promptement une armée et de tomber à l'improviste sur les révoltés; il eut le bon esprit d'approuver cet avis.

Les révolutionnaires ne s'attendaient pas, de la part du roi *Gontran*, à cette célérité de mouvement et à cette vigueur de caractère. Ils se laissèrent surprendre dans leur camp, on les enfonça de toutes parts; on brisa leurs enseignes et on obligea le prétendant à chercher sa retraite dans le midi de la France.

Gondebaud, afin de se donner le temps de rétablir son armée mise en déroute, et de concerter avec la noblesse factieuse de nouvelles mesures de guerre civile, s'enferma imprudemment dans la ville de Comminges. Cette clôture lui devint funeste, parce qu'il rencontra dans ce commandant de la place un malhonnête homme; quoique ce gentilhomme fût entré dans la révolte contre les rois, du moment que le victoire se fut déclarée en faveur du roi bourguignon, il

se hâta d'obtenir son pardon, en sacrifiant son honneur; il livra sans pitié le malheureux *Gondebaud*, qui avait trop compté sur sa loyauté. Le prince mérovingien subit bientôt son sort. On ne fait jamais grâce à un prétendant : on le perça de mille coups de lance et on le traîna ignominieusement à travers les lignes de l'armée. Il mourut sans se plaindre de la noblesse, qui était la cause de ses malheurs; on croit toujours voir des amis dans ceux qui nous appellent à la possession d'un trône.

Gontran, ayant remporté les deux succès qu'il désirait, la victoire et la mort de son rival, modéra cependant l'emploi des supplices que les rebelles méritaient. La noblesse vaincue lui parut plutôt abattue que repentante, ce que beaucoup de souverains ne prennent pas la peine de remarquer : ainsi il voulut éviter de trop alarmer les révolutionnaires sur leur sûreté individuelle et leur fournir par là le prétexte de se tenir armés. Il se contenta donc de punir les nobles par de fortes amendes, et les évêques complices de la révolte, par des pénitences canoniques; pendant qu'il infligeait de si légers châtimens, quelques-uns de ses serviteurs, toujours prompts à ensanglanter leur dévouement envers les rois, massacrèrent l'évêque *Saggitaire* et le général *Mummol*, les deux principaux instigateurs de la faction.

CHAPITRE XIV.

On réunit, pour la troisième fois, la France en une seule monarchie, aux dépens des enfans des rois d'Austrasie et de Bourgogne.

Après avoir échoué dans son entreprise révolutionnaire contre *Gontran*, la noblesse abandonna son projet de détrônement et laissa les souverains mourir en paix sur leurs

trônes. Cet événement ne se fit pas long-temps attendre ; ce qui ramena une nouvelle occasion de délibérer si on maintiendrait la France divisée en royaumes, ou si elle serait réunie en une seule monarchie : question absurde qui ne pouvait être débattue que dans un temps d'anarchie.

Les nobles du royaume d'Austrasie la décidèrent en faveur de l'unité de la couronne ; ils auraient pu cependant se donner un roi légitime, puisqu'il existait encore des enfans de *Thierri*. L'ordre de la succession et la jurisprudence du temps leur en faisaient une loi ; mais ne trouvant plus leur intérêt personnel à la pratique de cette législation, ils rejetèrent les droits héréditaires des jeunes princes, et vinrent offrir le trône et les hommages de la nation austrasienne à *Clotaire* roi de Soissons.

A cette époque, toutes les parties du territoire français se rejoignirent en un seul corps monarchique ; il ne restait plus que la Bourgogne à fondre dans cette unité. Le Bourguignon eut l'air de vouloir souffrir une sorte de violence de la part du roi *Clotaire*. Il prétextait le nombre de princes que *Thierri* avait laissés après sa mort pour succéder au trône ; il alléguait les droits de la naissance et surtout la religion du serment. Ce langage qui annonçait une pudeur publique, n'alarma pas la cour de *Clotaire*, parce qu'il n'était pas accompagné de ce ton qu'inspire une fidélité scrupuleuse ; on devina ce que la noblesse de la province n'osait pas dire ; on prît donc la marche qu'elle voulait qu'on adoptât avec elle ; on lui adressa des émissaires, des excitateurs, des discoureurs politiques, qui eurent ordre de signer des promesses, de faire attendre des grâces et de distribuer des faveurs. Quelques-uns de ces corrupteurs de l'opinion publique, s'exposèrent jusqu'à se faire pendre par les partisans de la famille royale de

Thierri; ils mettaient de l'honneur à réussir dans leurs intrigues; ils auraient été lâches sur un champ de bataille, et ils se dévouaient hardiment à la potence.

CHAPITRE XV.

Complot de livrer les enfans de *Thierri*, roi de Bourgogne; infâme supplice de la reine *Brunehaut*.

Les agens de *Clotaire* ne tardèrent pas à se faire des créatures dans la Bourgogne; ils travaillaient des consciences qui ne demandaient que des formes pour se décider à trahir; il fut donc convenu que le général *Garnier*, commandant en chef de l'armée bourguignone, se laisserait forcer par les troupes qu'on lui opposerait.

Le traître, en effet, simula en rase campagne tout ce qui a l'apparence d'une défense franche et loyale; postes, manœuvres, attaques, chacune de ses opérations militaires masqua aux yeux des plus clairvoyans, l'exécution de son crime. Il cherchait lui-même à se ménager l'excuse des hasards de la guerre, dans le cas que la conspiration ne réussît pas au gré de ses désirs. Combien de trahisons réfléchies et payées d'avance on met sur le compte des caprices de la fortune!

Le jour de l'infamie arriva. *Garnier* et les nobles de son armée, abjurant alors les lois de l'honneur et de la probité, effectuèrent leur lâche dessein; on laissa introduire parmi les soldats une terreur panique; on l'y entretint adroitement jusqu'à l'approche des troupes du roi *Clotaire*; au moment où l'on vit l'ennemi, les chefs donnèrent l'exemple de la fuite; aussitôt chaque compagnie d'ordonnance se débanda, on courut de tous côtés et il ne resta sur le champ de bataille que les conspirateurs, qui eurent, au

moyen de ce stratagème, la facilité de consommer leur trahison.

On n'avait pas oublié, dans le complot, de se faire suivre au camp par les enfans de Thierri; on les avait renfermés dans des tentes où ces jeunes princes attendaient l'issue de la bataille; ce fut dans cette sécurité, qu'ils se virent tout à coup saisis et enlevés : on les remit le même jour entre les mains de ceux qui avaient acheté leurs têtes. Ces infortunés périrent le lendemain d'une mort cruelle et ignominieuse, victimes des comtes et des barons qui se jouaient audacieusement de tous les sermens pour satisfaire leur politique et leur ambition.

En devenant barbares envers des enfans, les gentilshommes bourguignons ne furent pas moins sans pitié et sans entrailles envers une vénérable princesse; leur dessein était d'exterminer toute la race royale bourguignone; ils enveloppèrent dans la même trahison la reine *Brunehaut*, femme âgée alors de quatre-vingt-deux ans, infirme et respectable par de grands souvenirs. Il n'y a ni services, ni talens, ni âge qui puissent troubler un instant la conscience des traîtres; la princesse fut par eux livrée à la fureur froide et sanguinaire de son ennemi. Attachée à un cheval indompté, traînée sur des cailloux, la malheureuse *Brunehaut* n'offrit bientôt plus que des lambeaux sanglans. Le soldat, témoin du supplice, la poursuivit de ses risées et de ses propos grossiers; les chefs de l'armée la contemplèrent sans rougir pendant sa longue agonie; aucun noble ne lui accorda une larme de compassion, en la voyant achever dans la honte d'une torture une longue carrière royale.

CHAPITRE XVI.

Exactions, pillages, concussions dans tout le royaume.

L'extinction de tous les héritiers directs ayant rendu vacans les trônes d'Austrasie, de Paris et de Bourgogne, l'heureux *Clotaire* réunit dans ses mains tous les sceptres épars de la monarchie; mais cette prospérité n'était pas encore bien raffermie. La noblesse, qui avait contribué au succès de cet événement, semblait se repentir du zèle qu'elle avait montré, et réfléchissait si elle ne détrônerait pas à son tour *Clotaire* lui-même. Son intention était de renouveler absolument la royauté sur le trône. Si l'on ne tenta pas d'effectuer ce projet révolutionnaire, c'est que le nouveau monarque avait autour de lui trop de cette puissance qui fait la meilleure sauvegarde des rois, à défaut de l'amour de leurs sujets. On ne lui pardonna néanmoins qu'à condition de payer grassement les trahisons qu'on venait d'accomplir pour ses intérêts. De semblables services imposent des obligations à celui qui les accepte, et inspirent en même temps de la fierté et de l'audace à ceux qui les rendent.

Les nobles de Bourgogne se montrèrent surtout fort exigeans auprès du roi. Ils avaient en effet, pour sa cause, si peu ménagé leur honneur et leur conscience, qu'ils avaient acquis un droit tout particulier à des dédommagemens. Ils placèrent, dans leurs demandes, l'argent en première ligne, comme un équivalent de la perte de leur réputation; mais le monarque, qui avait employé ses trésors dans un grand nombre d'intrigues, se trouva pour lors sans ressource pour satisfaire l'avarice des solliciteurs.

Il se borna à leur faire des promesses, renvoyant les indemnités à un temps plus opportun.

Ce retard, qui souvent n'est qu'un prétexte pour se décharger de la reconnaissance, déplut à la noblesse : en conséquence, usant du droit de faire tout ce que l'anarchie et l'audace lui suggéraient d'entreprendre, elle crut devoir adopter le parti de se payer par ses mains. Chaque noble, dans sa localité, se hâta de devenir exacteur, concussionnaire, et le plus souvent pillard. Il se jeta en forban sur le bourgeois et le peuple, ne respectant ni lois, ni ordres, ni justice; il sut, comme cela arrive toujours, doubler et tripler la prétendue indemnité qu'il réclamait, pour sa lâcheté et sa félonie.

CHAPITRE XVII.

Sédition contre le gouverneur *Herpin*, qui empêchait les exactions et le pillage.

Durant ce temps de brigandage, la France n'avait qu'un seul administrateur qui opposât à l'avidité des gentilshommes le courage, la probité et la justice : c'était le duc *Herpin*. que le roi avait nommé gouverneur de la Bourgogne. Ce seigneur, indigné de la honteuse condescendance des ministres du souverain, et voulant honorer ses fonctions et sa personne par la répression de cette licence révolutionnaire, intimida les nobles pillards et concussionnaires de sa province; il leur montra la prison et le bourreau prêts à punir le vol, les rapines, la violence et l'oppression. Il leur déclara que l'autorité dont il était revêtu deviendrait une sauvegarde pour tous ses administrés, et qu'il ne reconnaîtrait aucun titre, aucun droit, aucun service qui serait contraire au respect dû à la propriété et aux personnes.

La noblesse concussionnaire, mécontente de cette vertu administrative, se plaignit d'abord de sa sévérité; elle accusa *Herpin* d'un rigorisme outré, qui, pour l'honneur de quelques principes hors de saison, devenait une gêne intolérable, et nuisait évidemment aux intérêts de plusieurs milliers d'individus de la caste nobiliaire. Comme les propos, les plaintes, les représentations ne fléchissaient pas la probité du gouverneur, dont la vigilance habituelle déconcertait toutes les cupidités déchaînées, les gentilshommes se montrèrent ouvertement séditieux contre lui. Une forte émeute éclata autour de son hôtel. La fureur du soulèvement devint si grande et si audacieuse, qu'on massacra inhumainement le duc *Herpin*. Cet assassinat apaisa toutes les craintes et les frayeurs des pillards et des exacteurs; ils accomplirent dès lors sans obstacle la ruine de la province.

Le gouvernement ordonna néanmoins des poursuites contre les meurtriers de l'administrateur; mais on ne put châtier que ceux qu'il fut permis d'abandonner sans danger aux tribunaux : à l'égard des autres, assez puissans pour affronter la justice royale, ils trouvèrent le moyen de garder l'argent de leurs extorsions. On vit même l'un des plus coupables, le patrice *Alethée*, avoir l'adresse de se faire accorder la place de gouverneur de la province, qu'il avait, lui-même rendue vacante par sa trame criminelle. Il ne fut pas le seul de ses complices à retirer de cette insurrection le prix de ses affreux talens.

CHAPITRE XVIII.

Accord du maire du palais avec la noblesse pour tenir en tutelle le roi *Clotaire* II.

Ces actes de justice ne donnèrent au roi ni plus d'assurance ni plus d'autorité. Il avait commis la faute de rapprocher de trop près de sa personne le fameux général *Garnier*. Il l'avait revêtu, pour prix de sa trahison, du titre de maire du palais. Il n'est pas facile de contenir un traître à qui l'on a de grandes obligations. L'ambitieux Bourguignon enlevait chaque jour une portion de sa puissance au monarque. Il ne mettait point de bornes à son orgueil, parce qu'il se voyait protégé par la plupart des comtes et des barons du royaume. Il leur rendait à son tour la même protection : il marchait d'accord avec les révolutionnaires pour maintenir perpétuellement le souverain dans la faiblesse, dans la timidité et dans les craintes, lui présentant sans cesse une attitude fière et menaçante.

Clotaire, subjugué par son maire du palais, se consolait de ces atteintes portées à ses droits et à sa puissance ; les rois n'ont pas tous le mérite de régner par eux-mêmes. Mais il fut forcé de sortir de sa nonchalance royale, lorsqu'il commença à recueillir des indices sur les coupables intentions de son premier ministre et sur les sourdes menées de ses nombreux partisans. Leur insolence et leur audace lui firent concevoir des craintes et des alarmes pour sa couronne et même pour sa vie. On n'est pas toujours ainsi averti par son étoile du sort que nous préparent les intrigues des factieux.

La peur, qui grossit l'effet des moindres démarches, devint un supplice journalier pour le monarque. Il ne put plus endurer le tourment de se voir, en quelque sorte,

coudoyé sur le trône par son despote et son tyran. Il prit la résolution de l'éloigner de sa personne et de la cour. Ce projet exigeait de lui le courage de le destituer de la place de maire du palais ; mais, ne pouvant pas exécuter par lui-même cet acte d'autorité, il crut pouvoir y parvenir en citant l'audacieux *Garnier* au parlement convoqué à *Bonneuil*. Il raisonna sa démarche en roi faible et tremblant. Il s'était promis que si la diète prononçait la destitution de son maire du palais, il n'aurait plus à craindre alors que la noblesse turbulente osât, à cause d'un ministre disgracié, révolutionner contre le trône. Un roi se trompe toujours lorsqu'il manque de puissance.

Le parlement fit son ouverture au jour indiqué. Tous les membres de l'assemblée étaient prévenus d'avance de la matière de la délibération. Dès la première réunion, le roi fit faire le détail de la conspiration. On mit, sous les yeux des votans, les moyens et les preuves de l'accusation. On articula tous les faits positifs d'abord, et ensuite on commenta l'intention et les pensées secrètes. La plainte était portée devant des juges qui, malgré la prévention et l'esprit de parti, devaient convenir de l'urgence d'une mesure rigoureuse contre l'ambitieux *Garnier*. Le public disait, même assez haut, que la disgrâce et l'exil du maire du palais produiraient un effet salutaire sur l'imagination des brouillons et des agitateurs. Chacun pensait que les gentilshommes qui avaient adopté *Garnier* pour patron et pour chef, avaient besoin d'être contenus par une rigoureuse subordination.

Ces propos, tenus autour de l'enceinte de la diète de *Bonneuil*, ne purent cependant pas balancer la politique et les plans de la noblesse votante ; elle se crut trop intéressée à conserver à sa tête un seigneur qui tenait conti-

nuellement le roi en tutelle. Ainsi, bien loin de décharger l'esprit du monarque de ses inquiétudes et de ses frayeurs journalières, les nobles saisirent au contraire cette occasion de raffermir plus que jamais *Garnier* sur les degrés du trône. Ils employèrent les prières et les instances les plus pressantes. Ils supplièrent le souverain de le considérer comme un serviteur fidèle. On feint communément de ne jamais voir un méchant homme dans celui qui partage nos opinions et protège notre cause.

Cette séance fit déployer tous les artifices de l'esprit d'intrigue. Les comtes et les barons, peu disposés à perdre leurs avantages, demandèrent la grâce du ministre. Ils pressèrent le roi de lui rendre sa bienveillance et ses bontés. C'était un simple détour pour ménager l'amour-propre de *Clotaire* : car au milieu de cet air humble et suppliant on ne perdait pas le ton et la contenance qui décèlent l'intention de forcer la volonté.

Le roi reconnut alors, mais trop tard, l'imprudence qu'il venait de commettre ; les assemblées délibérantes sont toujours plus artificieuses qu'un prince faible et timide. Il se vit donc dans la nécessité d'accepter la réconciliation avec son ennemi ; ce qui procura à l'un une hausse de crédit et de pouvoir, et produisit à l'égard du monarque une baisse d'influence et d'autorité. Les nobles crurent, ce jour-là, avoir sauvé l'état, parce qu'ils avaient renforcé leur indépendance factieuse.

CHAPITRE XIX.

Empiétement du Clergé sur l'Ordre temporel, du consentement de la Noblesse.

Si les comtes et les barons, au parlement de *Bonneuil*, l'avaient emporté en ruses politiques sur le monarque, ils

furent à leur tour, au quatrième concile de France, vaincus par la souplesse et l'industrie insidieuse du clergé catholique. Ils étaient toujours jaloux, inquiets et excessivement susceptibles, lorsque la couronne tentait d'exercer ses droits et ses prérogatives. Ils devenaient, au contraire, par une bizarrerie inexplicable, extrêmement dociles, confians et faciles, quand il s'agissait de l'ambition des évêques. Ils osaient faire la loi à leurs souverains et consentaient en même temps à la recevoir du clergé. Les conciles furent, aux premiers âges de la monarchie, des espèces de diètes et de parlemens où l'on associa aux évêques et aux abbés, des ducs, des comtes, et des barons. On traitait dans ces réunions indistinctement de toutes les matières qui avaient rapport aux deux régimes temporel et spirituel.

Ce fut dans ces parlemens, composés d'élémens si différens, que les gens d'église, usant d'un esprit et d'un entendement exercés par l'étude, eurent l'art de s'introduire dans toutes les parties de l'ordre civil et de s'enrichir de toutes les attributions qui les détournent habituellement du but de leur institution religieuse. Ils étaient alors experts dans la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, ce qui pouvait suffire pour mystifier une noblesse qui ne savait ni lire ni écrire.

Abusant donc de cet avantage contre des adversaires ignorans, les évêques se firent céder toutes les fonctions importantes de l'ordre social. On leur confia l'éducation de la jeunesse, facile expédient pour façonner l'espèce humaine à nos desseins et à notre utilité. On leur abandonna une portion considérable de la justice criminelle et correctionnelle ; on les rendit juges des contestations principales de la justice civile, qui n'est que le droit de régler les intérêts de la société purement profanes. Cette dernière

concession les établit maîtres des contrats, des obligations, des testamens, des mariages, des naissances et des décès. Ils sollicitèrent également la direction des mœurs, la censure publique, la surveillance et l'administration des établissemens de charité et de bienfaisance. Enfin, ils organisèrent insensiblement sous les yeux des nobles et avec leur sanction législative, un système d'usurpation que la succession des temps a protégée, bien loin de la modifier selon la raison et la nature de l'ordre social.

Ainsi la noblesse abandonna au clergé presque toutes les attributions et les charges du citoyen, n'imaginant pas qu'il y eût des devoirs civils et patriotiques à remplir pour le père de famille, pour le propriétaire, et pour chaque membre de l'état. C'était imiter l'imprudence du marin qui oserait confier à des étrangers la manœuvre de son vaisseau. Il ne resta donc plus à nos gentilshommes que le triste métier de tuer des hommes sur un champ de bataille, ou des bêtes fauves dans les forêts.

Réduits uniquement aux deux professions de guerrier et de chasseur, on vit les comtes, les ducs et les barons croupir dans une crasse ignorance, détestant les lumières et les connaissances utiles qui les auraient guidés vers une législation saine et une administration bienfaisante; à portée de tous les moyens qui éclairent la raison et secondent les progrès de l'esprit et du savoir, ils préférèrent employer leurs richesses, leur crédit, leurs dignités et leurs prérogatives à nourrir un sot orgueil et une puérile vanité, plutôt qu'à les faire servir à l'amélioration de leurs facultés intellectuelles et au perfectionnement de la civilisation.

Cependant, placés à la tête de la nation et au-dessus du peuple, ce poste d'honneur les obligeait à répandre autour d'eux, le bon sens, les vertus, les lumières et l'instruction.

C'était d'eux que devaient venir la sagesse des lois, l'équilibre des pouvoirs et le bonheur de l'union sociale ; mais au contraire, c'est précisément parce que tout dépendait de leurs volontés, trône, lois, bien public, bonheur, tranquillité intérieure, dignité de l'homme, exercices des droits sociaux, que la France a éprouvé pendant tant de siècles d'affreuses oscillations, et a ressenti les funestes effets de l'ignorance et de la barbarie.

CHAPITRE XX.

Nouvelles dispositions révolutionnaires à l'avènement du roi *Dagobert* au trône.

Après la clôture du quatrième concile, où le clergé avait fait, pour lui-même, une riche récolte de fonctions profanes, la mort du roi *Clotaire* II menaça la France d'un nouveau bouleversement. A l'air, au ton et aux propos qu'on remarquait dans la noblesse, on jugea qu'elle avait changé de politique et de système, et qu'elle était lasse de maintenir un trône unique et un seul gouvernement pour tout le royaume. L'ennuyeuse uniformité n'est jamais d'accord avec l'ambition de l'homme.

Le monarque décédé avait laissé deux princes *Dagobert* et *Aribert*. Néanmoins, en vertu de la coutume qu'on pratiquait suivant qu'il était plus ou moins avantageux à la noblesse de l'observer, les deux héritiers de *Clotaire* pouvaient réclamer une part égale dans la succession royale. On entendit, à cette époque, plusieurs partisans de cette absurde jurisprudence, se déclarer en sa faveur, quoique cette législation eût coûté, dernièrement, de nombreux assassinats pour l'abolir. Ils voulaient de nouveau former deux royaumes et les distribuer aux deux princes.

Dagobert, l'aîné de la famille royale, qui s'était attendu

à recueillir tout seul l'héritage paternel, fut alarmé de ces maximes désorganisatrices et travailla à prévenir le partage du trône. Il s'aperçut facilement que les nobles ne cherchaient en cela que l'occasion de se faire acheter à un plus haut prix. En conséquence, il essaya quelques pratiques secrètes pour changer les dispositions des esprits. On fait des conversions merveilleuses, lorsqu'on sait comprendre le langage des factieux. Les émissaires qu'il expédia de toutes parts, assiégèrent les ducs, les comtes et les barons de la Bourgogne, de la Neustrie et des provinces les plus éloignées de la capitale. Il accompagna ses manœuvres politiques de tout ce qui assure le succès, dons, promesses, grâces, caresses; chacune de ces amorces fut surtout prodiguée aux têtes les plus révolutionnaires. En circonvenant de la sorte les personnes les plus prépondérantes, le jeune *Dagobert* prouva sa sagacité, et réussit à faire triompher sa cause. En effet, les nobles suspendirent le dessein de troubler la paix publique; le reconnurent de bonne grâce unique prétendant, et le proclamèrent à Reims roi de la monarchie française.

Toutefois, malgré l'assurance qu'on lui avait donnée de voter pour lui à la diète; le prince ne négligea pas la précaution de se faire accompagner à Reims d'une forte escorte. Ce stratagème, bien ancien en politique, prévint les insinuations et les intrigues du parti de son frère *Aribert*. La cérémonie s'acheva sans opposition, et la couronne de France resta sur une seule tête royale.

Cependant cette sage précaution, qui marquait évidemment de la méfiance, déplut à la noblesse; elle se repentit de ne lui avoir pas causé plus d'inquiétudes et de craintes; néanmoins l'amour-propre blessé ne lui suggéra pas l'idée de revenir sur son serment; elle chercha seulement

à s'en venger par un moyen moins violent que la révolte ; son mécontentement emprunta un langage et des formes plus admissibles dans la civilisation.

Le public l'entendit s'accuser de l'injustice cruelle qu'elle venait de faire à *Aribert*, frère du roi. Il était dû à ce prince un royaume, selon la coutume et l'usage, et cependant la noblesse l'en avait dépouillé, en sacrifiant lâchement ses droits légitimes à ceux de son frère *Dagobert*. Afin de mieux feindre le remords et la compassion, les seigneurs de la cour comblèrent d'éloges et de caresses le prince déshérité, chacun d'eux lui attribuant des talens et des qualités dignes d'une couronne. Comme ils ne louaient à l'excès le jeune *Aribert* que pour en faire un instrument de trouble, ils auraient infailliblement réussi dans cette perfide intrigue, si le roi n'eût pas sur-le-champ deviné le but de cette fausse sensibilité.

Tout se disposait donc sourdement pour une guerre civile ; il fallait la prévenir de bonne heure par un acte de souplesse et de complaisance ; il était bien certain que tôt ou tard on forcerait le monarque à accorder une indemnité à son frère. *Dagobert* sentit que s'il la laissait fixer par les intrigans et les révolutionnaires, le lot qu'on lui arracherait, serait d'autant plus considérable qu'on aurait plus d'intérêt à mettre le royaume en combustion : ayant ainsi calculé le parti que les circonstances lui prescrivaient de prendre, il érigea tout à coup de sa pleine autorité, un établissement royal dans le midi de la France. En conséquence on couronna le jeune Aribert, roi de *Toulouse*.

La noblesse se vit, par l'adresse du monarque, prévenue dans ses pernicieux desseins ; n'ayant plus le prétexte de s'agiter et de se plaindre, elle garda le silence et cessa de vanter le mérite du jeune prince : elle ne disputa même

pas sur l'exiguité de la concession royale, trop satisfaite d'avoir pu violenter les volontés de son souverain, et de lui avoir donné une preuve de son crédit et de son importance, ce qu'elle a rarement laissé ignorer à nos rois.

CHAPITRE XXI.

Horribles vexations dans la Bourgogne.

Après avoir produit ces alarmes à la cour, et avoir essayé quelle énergie et quelle force de caractère le souverain était capable de montrer sur le trône, les comtes et les barons crurent n'avoir rien à redouter de l'autorité publique, et bravèrent dans leurs châteaux toute espèce de police, d'action administrative et de mesures répressives; ils usèrent amplement, au détriment du peuple, de l'indépendance factieuse qu'ils s'étaient procurée. Le royaume, dans toutes ses parties, eut à souffrir les vexations et les injustices que la licence, toujours ingénieuse pour le mal, renouvelait chaque jour sous différentes formes.

La Bourgogne principalement ne pouvait plus suffire à l'avidité et à l'oppression de ses tyrans; les violences, les rapines, le brigandage le plus effréné changeaient perpétuellement de théâtre, et passaient, au gré des oppresseurs, de la ville à la campagne, et de l'artisan au bourgeois: de toutes parts on réclamait une justice, mais une justice sévère et prompte, à défaut de laquelle la nation tombait dans la misère et le désespoir.

La peinture des crimes et des malheurs qui affligeaient les provinces, réveilla dans le roi un moment de vigueur. Il partit de Paris avec l'intention de les réprimer; c'était déjà une consolation pour les malheureux que d'apprendre que le monarque venait à leur secours; ses pas se dirigèrent d'abord vers la Bourgogne, où le désordre et la

tyrannie étaient à leur comble ; il se montra à Langres, à Dijon, à Auxerre et à Châlons.

Partout où les extorsions et les cruautés avaient fait le plus de victimes, les portes de son palais furent ouvertes aux plaignans ; chaque plébéien put, en accusant les gentils-hommes de sa localité, présenter lui-même ses réclamations et faire le tableau de ses pertes et de ses souffrances. On remarqua que, malgré la frayeur qu'inspirait la noblesse, personne ne manqua de courage pour parler en présence de ses ennemis et de ses persécuteurs ; la misère ne connaît point la politique ; les nobles entendirent, de leurs propres oreilles, les plaintes et les griefs dont ils étaient les auteurs ; cette hardiesse leur parut une nouveauté qui néanmoins les aigrit plus contre le roi qui l'autorisait, que contre les malheureux qui soulageaient ainsi leurs peines.

Le monarque répara, autant que son autorité put le permettre, le mal des individus et celui de la province. Quelque envie qu'il eût d'établir pour le moins une restitution générale, il ne lui fut pas possible de faire rendre tout l'argent volé ni de couvrir toutes les pertes. On n'a jamais une pleine satisfaction des oppresseurs titrés et décorés ; on se contenta des dédommagemens de ceux qui n'eurent ni le crédit ni l'adresse de les disputer aux juges qui les poursuivaient ; les autres promirent simplement plus de discrétion pour l'avenir.

Après cette opération de police, le roi revint dans l'atelier de Saint-Éloi, où il passait ordinairement des momens délicieux à contempler les châsses et les ouvrages de cet habile orfévre ; il parut content de son voyage, puisqu'il avait prouvé à ses sujets ses bonnes intentions. C'est toujours une lueur de bonheur pour un prince, quand il ne peut pas faire mieux.

CHAPITRE XXII.

La Monarchie divisée pour la cinquième fois en royaumes indépendans.

Cet acte de justice, quoique incomplet, fit faire néanmoins de sérieuses réflexions aux gentilshommes : un roi revêtu de trop de puissance, maître de la monarchie entière, pouvait devenir, d'un moment à l'autre, un objet d'alarmes pour la noblesse. Cet événement ne dépend que de la rencontre d'un esprit fort et d'une âme énergique ; ce présent est rare ; mais néanmoins la nature produit un grand roi au moment où l'on s'y attend le moins.

Cet aperçu politique engagea les comtes et les seigneurs du royaume à revenir à la division de la France et des couronnes ; c'est avec un prince faible et chancelant qu'on trouve sa sûreté et son indépendance, et qu'on crée les occasions d'agrandir sa fortune particulière. Entraînée par cet égoïsme, la noblesse accepta à l'unanimité, dans la diète de Paris, la proposition de partager le trône entre les deux enfans du roi *Dagobert*. Les jeunes monarques furent mis aussitôt sous la tutelle, l'un du duc *Pepin* et l'autre du comte *OEgra*. *Sigibert* devint, par le partage, roi d'Austrasie, et *Clovis* gouverna la Neustrie.

Le résultat inévitable de ce démembrement se fit sentir comme auparavant ; on crut même s'apercevoir que ses effets étaient encore plus funestes à la dynastie mérovingienne : car la royauté ressembla dès lors à une plante faible, humble et apauvrie dans sa séve ; la classe moyenne de nos gentilshommes la perdit presque de vue, tant elle était ternie par la pompe et la puissance des maires du palais. On ne distingua plus les rois, mais simplement leurs lieutenans qui étaient les maîtres des souverains et de la

nation. C'était à ces idoles du pouvoir que s'adressaient les regards et les hommages ; durant cette anarchie, on ne balança jamais à accepter pour maître le ministre qui eut la hardiesse de le devenir, et souvent le plus honoré fut celui qui dégradait davantage le poste qu'il occupait.

Le sort de nos monarques ne révolta l'âme de personne ; chacun trouvait son profit dans l'humiliation du trône. L'institution dangereuse des maires du palais ne fut si long-temps maintenue que parce qu'elle affaiblissait l'action de l'autorité royale ; la noblesse fit toujours semblant de ne pas croire que les orgueilleux ministres substituaient leurs volontés à celles des souverains ; elle eut constamment l'air de douter que ces serviteurs ambitieux osassent s'asseoir réellement sur le trône, bien que le public s'aperçût qu'ils laissaient les rois derrière leur personne, et se présentaient tous seuls aux regards de la nation. Au reste, qu'auraient-ils pu, les nobles, reprocher à ces insolens sujets, quand ceux-ci se faisaient tout pardonner par une condescendance entière aux intérêts de la caste nobiliaire ? Leur mutuelle connivence fut la cause principale de la fortune des maires du palais, de l'indépendance de la noblesse et des malheurs des rois mérovingiens.

CHAPITRE XXIII.

Erchinoald, maire du palais, fait épouser au jeune *Clovis*, roi de Neustrie, une de ses esclaves nommée *Bâtilde*.

On était si certain que les nobles avaient abandonné le trône et les rois à la honte et au mépris, que le maire du palais, *Erchinoald*, ne craignant pas de profaner la couche royale, unit la main de son souverain à celle d'une aventurière ; il chercha parmi les filles à son service, l'es-

clave qui possédait le plus d'agrémens, pour l'associer, sous le titre d'épouse, aux honneurs de la couronne. Ce mariage, qui aurait dû blesser l'amour-propre des seigneurs de la cour, fut célébré sans opposition et sans murmure ; on ne rougit même pas de participer aux fêtes de cette scandaleuse union. Le plus excusable était le jeune roi qui, enfermé dans son palais, s'occupait plus de l'objet de sa passion, que de la dignité de son rang ; on oublie facilement, à l'âge où il était, qu'on est roi, lorsque ceux qui nous entourent, ne nous le rappellent pas par leur respect et leur considération.

Au reste, *Batilde*, cette reine sortie d'un encan, était d'une éclatante beauté ; elle embellissait encore les traits de la figure par les charmes de l'esprit, de la vertu et de la bonté ; ces rares qualités compensaient en elle le défaut de la naissance. Ses malheurs même parlaient en sa faveur.

Née en Angleterre, d'une famille saxone, des pirates l'enlevèrent à ses parens ; ils la vendirent à un Français dans un marché public. Le sort, qui la traitait avec tant de rigueur, contribua à sa fortune. Les femmes ont, comme les hommes, leur heureux hasard ; la jeune aventurière tomba, de marché en marché, dans les mains du maire du palais de Neustrie qui la jugea digne d'une couronne.

Erchinoald crut que la beauté de *Batilde* servirait d'excuse à son impudence ; mais la censure du public vengea l'oubli des convenances ; le peuple ne ratifia pas par des applaudissemens une alliance qui compromettait l'honneur national. Il accusa de prévarication la noblessè qui approuvait l'infamie du maire du palais. Ce fut en vain que, pour sa justification, elle rappela à tout le monde que, dans les temps antérieurs, on avait vu de simples

bourgeoises, d'humbles paysannes, des filles de berger, partager le trône avec quelques-uns de nos monarques. Le public répondit à ces exemples par cette maxime, que la différence des temps excuse tout, mais n'autorise rien.

CHAPITRE XXIV.

Grimoald, maire du palais, détrône et exile le jeune *Dagobert*, roi d'Austrasie.

Pendant que, dans la Neustrie, on avilissait de la sorte la majesté royale, la noblesse d'Austrasie n'était pas plus empressée de garantir le trône des attentats de l'ambition et de l'insolence. Les maires du palais, appliqués à dégrader la race mérovingienne, faisaient perpétuellement des essais pour l'éteindre et se substituer à sa place. Celui qui administrait le royaume d'Austrasie, l'ambitieux *Grimoald*, se pressa plus que les autres dans l'exécution de ce plan; il avait déjà fait adopter son fils au roi *Sigibert*, afin que cette légitimité légale répondît à toutes les objections que pourraient lui faire la jalousie et la rivalité des grandes maisons du royaume.

Mais cette adoption n'eut aucun effet, parce qu'il survint au monarque un enfant sur la naissance duquel personne ne comptait. Un pareil événement était bien propre à désespérer le spéculateur *Grimoald*. Il ne vit pas sans chagrin que la survenance d'un héritier naturel retardait la prospérité de sa famille; pour surcroît de désagrément, on exigea de lui le serment de respecter les droits du prince nouveau-né : il fut obligé de former cet engagement entre les mains du roi, lorsque celui-ci était prêt de descendre au tombeau. Il n'osa pas se refuser à calmer la défiance d'un monarque qui l'avait toujours honoré des marques de sa

bienveillance : mais qui jamais a tenu parole à un roi moribond ?

Grimoald exécuta, pendant quelques jours seulement, la promesse qu'il avait faite en présence des seigneurs de la cour : ce temps lui suffit pour en imposer à toutes les rivalités. Le jeune *Dagobert* fut donc proclamé roi d'Austrasie, et on l'assit sur le trône pour recevoir les hommages de ses sujets. Le maire du palais ne fut pas le moins démonstratif par des marques de respect et de dévouement ; il avait besoin de s'entourer des apparences du zèle et de la fidélité, afin d'écarter toute idée de violence et de trahison. On n'ignore jamais ce qu'il faut faire pour tromper la bonne foi. Après s'être ainsi enveloppé d'une profonde hypocrisie, l'heure propice à son dessein arriva.

Tout à coup on répandit dans *Metz* le bruit que le trône était devenu vacant. Le jeune roi venait de mourir subitement d'un accident ordinaire à son âge ; les nobles et les bourgeois parlèrent diversement de cette mort, et personne ne s'avisa d'aller soulever le coin du drap de velours qui couvrait le prétendu défunt. On aurait trouvé sur son lit de parade un *mannequin habillé* qu'on venait d'exposer, dans un lieu obscur, aux regards du public. On procéda ensuite à ses funérailles ; et, pendant le convoi, les amis et les complices de *Grimoald* affectèrent de faire un éloge pompeux des qualités brillantes que promettait le jeune prince. Ils n'épargnèrent ni larmes ni lamentations. C'est ainsi que souvent on arrose des pleurs d'une feinte tristesse les cercueils qui renferment nos victimes.

En effet, la mort de *Dagobert* était aussi fausse que les larmes qu'elle faisait répandre à *Grimoald* et aux seigneurs de sa faction. Par un sentiment de commisération,

fort extraordinaire à cette époque, on avait respecté les jours du jeune monarque ; on s'était contenté de le raser dans l'intérieur du palais : on ne voulait pas faire une révolution sanglante. On lui laissa la vie, parce qu'il était plus facile de la prendre que de s'emparer de son trône.

En ne le faisant pas mourir, *Grimoald* ne pouvait pas non plus le garder auprès de lui ; il se détermina donc à s'en débarrasser par l'exil. Il le fit conduire secrètement à la rade d'Anvers, où il fut embarqué pour les côtes d'Écosse. Cette opération exigeait l'entremise d'un ami dévoué. Les factieux puissans n'en sont jamais dépourvus. *Didon*, évêque de Poitiers, parent de la malheureuse victime royale, initié dans le complot révolutionnaire, se chargea d'aller déposer le jeune roi dans les rochers de son exil. Toutes les mers ont porté des monarques détrônés.

Quand le maire du palais eut quitté le deuil du prétendu décès de *Dagobert*, il s'occupa du soin de lui donner un successeur. Il n'était pas en peine de le désigner, puisqu'il savait très-bien pour qui il avait manœuvré en politique avec autant de perfidie et de déloyauté ; mais son projet de famille était encore un secret pour beaucoup de dupes qui le laissaient faire.

Dès que *Grimoald* crut convenable de découvrir son plan d'usurpation, il entretint chacun des seigneurs de la cour de l'adoption que le roi *Sigibert* avait daigné faire de son fils. Il n'omit aucune circonstance de cette faveur royale ; il assura tout le monde que les intentions de ce monarque avaient été de léguer sa couronne à l'adopté, à défaut d'un prince de sa famille ; il ne parlait pas de l'amitié et des bontés du roi défunt sans verser beaucoup

de larmes d'attendrissement. Les ambitieux emploient la sensibilité avec la même adresse que le sexe. Dans tous ses discours, il vantait l'ancienneté de sa famille, se composant une généalogie qui le rapprochait de la maison régnante. Il se montrait d'autant plus hardi et exigeant, qu'il ne demandait rien pour lui-même. Il voulait que la modération et le désintéressement du père fussent comptés pour quelque chose au profit de son fils. Il est rare en effet de céder une couronne, même à ses enfans.

Toutes les mesures de prudence étant prises; après avoir fait ensuite plaider sa cause dans le public, et répandre partout ses bons motifs et ses justes prétentions, il ne différa plus le couronnement du nouveau roi. Il franchit enfin le pas et fit proclamer son fils, qu'il salua, le premier, roi d'Austrasie.

CHAPITRE XXV.

Soulèvement de la noblesse en Austrasie. Abolition de la royauté, et nouvelle réunion du pays à la monarchie.

Jusqu'à ce moment, le maire du palais *Grimoald* s'était signalé par une grande souplesse; mais les plus habiles intrigans ne sont pas toujours exemps de broncher en politique. On n'a qu'une mesure d'esprit, dont on se sert ordinairement pour tous les projets de diverse nature. Il oublia de faire voter la noblesse sur le changement de dynastie. Quelques personnes, qui ne doutaient pas des talens de *Grimoald*, attribuèrent cette faute à la crainte d'exposer le succès de sa résolution au sort, toujours douteux, d'une discussion et d'une délibération publiques. D'autres le blamèrent de s'être trop défié des moyens qu'il avait, de rendre les hommes complaisans au tour d'un scrutin. N'ayant recours qu'à lui-même et à ses amis, il fit

juger qu'il ne voulait faire dépendre son entreprise que de son crédit : ce qui fut regardé par la majorité de la noblesse comme un acte de fierté, une prétention injurieuse, et une marque de mépris.

Les comtes et les barons, peu endurans par caractère, prirent donc les armes pour redresser cette insulte, et coururent également sur le père et le fils. *Grimoald* se laissa surprendre par les insurgés, et fut saisi avec son fils, et on les traîna aux pieds de *Clovis*, roi de Neustrie et de Bourgogne. En lui offrant ces deux têtes, les révolutionnaires demandèrent à démolir le royaume d'Austrasie, pour n'obéir qu'à un seul monarque. Aucun d'eux ne songea à faire reproduire à *Grimoald* et à l'évêque *Didon* le jeune *Dagobert* dont les funérailles n'avaient été qu'une indécente comédie. On n'ignorait plus alors la violence qu'on avait exercée sur sa personne, et toutes les circonstances de son exil. *Grimoald* avait perdu ses courtisans et ses amis de cour par les changemens de sa fortune. Chacun d'eux disait hautement tout ce qu'il connaissait de cette infâme trahison; on ne manquait d'aucun de ces dénonciateurs qui se montrent à l'heure de l'infortune. Le maire du palais aurait été facilement convaincu de son crime et le jeune prince exilé serait par conséquent remonté sur le trône, si les nobles n'avaient pas changé de position politique. Leur goût naturel les entraînait au jeu habituel de quitter, reprendre, de quitter encore, selon leurs intérêts et leurs caprices, l'unité monarchique. Ils s'embarrassaient fort peu du préjudice notable que cette humeur révolutionnaire portait à la nation, à la morale publique, à la royauté et à la civilisation.

Clovis accepta le don du royaume d'Austrasie. On n'a jamais refusé d'étendre sa domination. Dès ce jour, un

seul monarque gouverna de nouveau la France, du nord au midi. Cet état de choses n'était pourtant pas stable; il dépendait absolument de l'humeur inconstante de la noblesse. Si elle avait quelque motif de bouleverser l'ordre établi, rien ne l'empêchait de se satisfaire, malgré tous les malheurs attachés à cette politique.

CHAPITRE XXVI.

Sixième érection du royaume d'Austrasie.

Une pareille fantaisie se manifesta bientôt parmi les seigneurs austrasiens. Ils laissèrent mourir *Clovis* à qui ils avaient fait hommage du royaume; c'était une courtoisie de leur part, ne voulant pas retirer de ses mains le présent qu'il avait reçu d'eux. Mais aussitôt que *Clotaire* III, son successeur, eut pris les rênes du gouvernement, ils aspirèrent à l'honneur de former encore un état indépendant. Ce nouveau caprice exposait la France à se voir de nouveau anarchiquement morcelée.

Ils vinrent en effet en députation auprès du roi *Clotaire*, pour le prier avec instance de partager son trône et la monarchie entre lui et son frère *Childéric*. Ils promirent de garder cette fois, mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, le souverain qui devait les gouverner. S'il n'était pas sûr de se fier à la promesse de semblables gardiens, la proposition qu'ils venaient de faire était encore moins flatteuse pour l'amour-propre du monarque. Ils avaient l'air de craindre de ne pas être heureux sous son règne; et pourtant quel est le prince qui doute qu'on ne le soit, en obéissant à ses lois? Ils l'engagaient à céder la moitié de ses états à son frère. Où trouve-t-on des rois qui aient la bonté de sourire à une semblable invitation?

Les nobles députés n'ignoraient pas la vérité de ces maximes. Ils rougirent même de l'inconvenance de leur pétition ; mais l'antipathie qui existait alors entre la noblesse d'Austrasie et celle de Neustrie, l'emporta sur les règles de la civilité. Ces deux corps, d'une même caste, ne pouvaient plus se tenir confondus et unis sous un seul gouvernement. Les partages fréquens que la France avait subis dans son territoire, avaient insensiblement formé deux nations presque étrangères l'une à l'autre. Le temps du repos et de la paix devenait une occasion de jalousie et de haine entre les gentilshommes des deux pays. Leur animosité mutuelle troublait sans cesse l'ordre public. Les Neustriens cherchaient à prendre un ton de supériorité sur les Austrasiens ; ils s'attribuaient des avantages qu'on faisait consister dans les qualités de l'esprit et de l'âme. Ceux-ci choquaient leurs rivaux par des défis de bravoure, de franchise et de loyauté.

Il serait survenu entre eux des guerres domestiques interminables, s'il n'y avait pas eu un cri de ralliement qui en suspendit les effets. Aux grandes époques d'une insurrection générale, la noblesse des deux pays se rapprochait ; ce qui faisait cesser la rivalité et la jalousie. Les deux corps prenaient alors le même esprit révolutionnaire ; ils agissaient d'un commun accord pour molester les rois, ébranler les trônes, ou raffermir leur indépendance. Il se formait des associations, des alliances, des fédérations non-seulement entre les deux classes, mais encore entre les individus. Cette intelligence subsistait aussi long-temps qu'elle était nécessaire pour subjuguer l'autorité royale.

La députation d'Austrasie comprit bientôt que la plus forte opposition viendrait de la part de la noblesse de Neustrie. Celle-ci, pour le moment, n'avait aucun intérêt à permettre

la division de la France en deux royaumes. Il fallut donc balancer son influence par le crédit de la reine mère *Batilde*. La princesse, malgré son austère piété, ne perdait pas l'usage d'une adroite et insinuante politique. Dans cette occasion, elle se livra moins aux conseils d'une sage prévoyance, qu'aux émotions d'une excessive tendresse. Flattée de couronner ses deux enfans, elle sollicita vivement auprès du roi et auprès des seigneurs du royaume. Le conseil royal céda aux instances de la reine mère, et *Clotaire* III se dépouilla sans résistance de l'Austrasie en faveur de son frère. On remit en conséquence le jeune *Childéric* entre les mains des députés, sous la tutelle de *Wlfoade*, qui devait en même temps lui servir de maire du palais.

Le royal pupille et le tuteur partirent bientôt pour *Metz*, capitale du nouveau royaume. On vit arriver en Austrasie un enfant pour gouverner la nation. Sa grande jeunesse ne déplut à personne. On n'avait pas cherché à obtenir un prince capable de régner. On n'avait voulu se procurer que sa personne et son titre royal; tout le reste devait être suppléé par la noblesse. On croyait alors qu'on n'avait besoin que d'un trône pour habituer le peuple à le regarder.

En effet, la noblesse par ses prétentions habituelles et héréditaires avait rendu les rois de simples idoles, muettes et insensibles, portant la couronne pour la forme seulement; aux jours des grandes cérémonies politiques, on les exposait aux regards du public. Pendant le reste du temps on les tenait enfermés dans leur palais, abandonnés aux soins de domestiques qui servaient en même temps d'espions et de délateurs contre eux : quelque nul que soit un roi, on a toujours des motifs de le craindre.

Le jeune *Childéric* fut reçu à *Metz* au milieu des acclamations publiques. Son couronnement devint un jour de fête. On affecta même de redoubler les marques de respect et d'amour, pour mortifier la noblesse de Neustrie et de Bourgogne, qui avait intrigué à la cour contre ce nouvel établissement royal.

CHAPITRE XXVII.

Insurrection générale, à la mort de *Clotaire* III.

Le triomphe des nobles austrasiens qui venaient de reconstituer leur ancien royaume, faisait murmurer les gentilshommes de Neustrie. L'occasion était favorable pour se livrer au désordre et à une absolue indépendance. Mais ils furent fortement retenus par l'administration sévère d'*Ébrouin*, maire du palais. C'était un désagrément nouveau pour eux, de sentir le poids d'une autorité inflexible et fière. Il semblait, en effet, que ce ministre eût oublié quelle vengeance ils tiraient ordinairement de ceux qui osaient leur déplaire, autant par les formes que par la puissance. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il fallait songer à se mettre en garde contre le dépit des comtes et des barons les plus turbulens. Les punitions corporelles étaient au-dessus de son pouvoir. Il se réduisit donc au parti d'éloigner de la cour toute la haute noblesse, se flattant que, divisée et dispersée dans les provinces, elle opposerait une vaine résistance à son autorité. Il fit en conséquence intimer aux mécontens un ordre du roi, qui les obligeait à résider dans leurs terres, avec défense d'en sortir sans l'autorisation du souverain.

Les nobles n'étaient pas accoutumés à se voir fermer les portes de la cour. La vie domestique et sédentaire n'avait jamais eu d'attraits pour eux. Des siècles d'agitation et

d'effervescence leur avaient inspiré un tout autre instinct que celui du repos. Rien ne les garantissait mieux de l'ennui et de la mélancolie, que le jeu des intrigues, que l'émulation des faveurs et des grâces, que les haines et les jalousies entre courtisans rivaux. Cette proscription souleva leur âme; ils s'indignèrent contre l'auteur de cette insulte; et, la solitude de leurs châteaux contribuant à leur faire inventer des projets de vengeance, leur ressentiment allait éclater, lorsqu'ils apprirent la mort du roi *Clotaire* III.

Cette nouvelle leur parvint en même temps que la proclamation qui annonçait le choix d'un successeur. *Ébrouin* avait, de sa seule autorité, fait monter le jeune *Thierri* sur le trône; l'étonnement fut grand lorsque la noblesse exilée se vit un roi proclamé sans son aveu et sans sa participation: étourdie du coup qui s'adressait à sa vanité et à ses prérogatives, elle eut beaucoup de peine à dévorer ce trait d'insolence et cette marque de mépris.

Néanmoins chacun de ces exilés, étouffant le dépit secret qu'il en ressentait, voulut bien se mettre en marche pour la capitale, dans l'intention de corriger par sa présence l'irrégularité de l'élection ministérielle. La plupart de ces seigneurs étaient déjà sortis de l'enceinte de leurs domaines, et poursuivaient leur route, lorsque le maire du palais, averti de leur départ et ne se souciant ni de leur sanction ni de leur voisinage, se doutant bien qu'ils ne revenaient pas à la cour avec des intentions pacifiques, leur renouvela la défense de paraître dans la capitale, et leur enjoignit expressément de retourner sur leurs pas; ce nouvel affront poussa à bout la noblesse. L'esprit révolutionnaire jaillit de toutes les têtes, et on cria de toutes parts aux armes.

CHAPITRE XXVIII.

On rase le roi *Thierri*, qu'on enferme dans un cloître.

La révolte mise promptement en activité, la principale victime de la révolution fut le nouveau roi, *Thierri*, innocent de la conduite maladroite de son ministre. On eut beau représenter que la naissance du monarque et les lois de l'état l'appelaient légitimement au trône, et qu'il s'était mis simplement en possession d'une couronne vacante qui lui appartenait, les insurgés, confondant dans leur vengeance l'innocent et le coupable, forcèrent sans pitié le jeune roi à céder le trône à *Childéric*, alors régnant en Austrasie. On coupa les cheveux au prince détrôné et on le jeta au fond d'un monastère.

Cette violence criminelle toucha l'âme sensible de *Childéric*, quoiqu'elle lui procurât le titre de roi de France; il parut éprouver quelques regrets d'avoir consenti à dépouiller son frère des ornemens royaux; il ne poussa cependant pas la compassion jusqu'à lui restituer le trône et son royaume; il y a des bornes dans la pitié des rois. Il offrit seulement des dédommagemens à *Thierri* pour la perte de sa couronne.

Mais le prince révolutionné par la noblesse ne perdit, dans cette circonstance, ni la dignité, ni la fierté qui, dans le malheur, conviennent aux souverains. Il refusa d'accepter aucune espèce d'indemnité. Quel bien peut nous en servir, quand on est descendu d'un trône! Il répondit aux propositions de son frère par une protestation solennelle; invoquant la vengeance du ciel, toujours due à une infortune non méritée, et s'enferma dans sa cellule, laissant croître sa barbe en signe d'espérance.

Ebrouin profita du moment pendant lequel on s'occupait du sort de *Thierri*, pour se soustraire aux premières fureurs de l'insurrection; cette prudence lui sauva la vie. Les hommes sont comme les élémens irrités; ils déchargent leur rage dans le vide, lorsqu'on sait éviter leur colère. Le ministre, cause première de ce désordre séditieux, n'éprouva effectivement, après l'éclat de la révolte, que l'humiliation de la tonsure et du cloître; forcé, comme son souverain, d'endosser la discipline et le froc, il se retira au couvent de *Luxeuil*; il s'applaudit en secret de cette modération qui lui permettait de se livrer encore à des illusions. L'avenir est presque toujours le redresseur des torts, il raccommode les réputations et les fortunes détruites. C'est ce qu'*Ébroin* se flattait d'obtenir de son étoile.

CHAPITRE XXIX.

Expédient révolutionnaire de conserver l'inamovabilité des charges.

Après qu'on eut cloîtré le roi *Thierri* et son ministre *Ébrouin*, la noblesse factieuse examina avec plus de loisir et de calme le résultat des troubles et du changement qu'elle venait d'exécuter. On était revenu à l'unité monarchique, en déférant la couronne de Neustrie au roi *Childéric*; mais ce nouvel état de choses ne remplissait pas parfaitement l'attente des ducs, des comtes et des barons; ils avaient appris par ce dernier événement à l'autorité souveraine, combien elle devait surveiller leur politique et leur ambition. Le nouveau roi commençait à profiter de cet avertissement, pour préparer des obstacles à l'esprit révolutionnaire : le sort de son frère lui servait de leçon; rien n'avait changé de face, quoiqu'on eût renouvelé le trône et le ministère. On apercevait, dans les nobles, les mêmes

habitudes ; ils voulaient jouir d'un grand pouvoir, d'une indépendance excessive ; leur penchant était de contrarier l'autorité royale, de l'asservir quand il y avait moyen de le faire, de l'empêcher d'étendre son action régulière et protectrice, et enfin de la mettre continuellement aux prises avec l'anarchie. Ces observations, qui n'échappaient pas à la sagacité du monarque, devenaient une sorte de découverte politique d'après laquelle il était important de régler sa conduite. C'était beaucoup, pour le temps, d'avoir la conviction de tous ces maux.

Childéric réfléchit quelque temps sur ce qui pouvait sauver l'état et le trône, tous les deux frappés d'un principe de mort ; il n'appréhenda pas, dans le désir qu'il avait d'y appliquer un remède salutaire, d'affronter l'audace de la noblesse, et de lui donner de l'humeur. Toutes les grandes dignités, les charges et les emplois dans l'ordre civil et militaire, étaient devenus héréditaires dans les familles : dès qu'on n'attend plus rien d'un roi, on lui dispute son autorité.

Le monarque crut trouver dans cet abus politique, la source de tous les désordres qui affligeaient l'état social ; en conséquence il fit publier une ordonnance royale qui défendait aux pères de disposer, comme d'une propriété patrimoniale, des charges, emplois et dignités dont le malheur des temps les avait rendus titulaires, voulant que désormais toutes les places devinssent amovibles comme auparavant.

Ce décret de réforme jeta l'alarme et la consternation dans la caste nobiliaire ; il n'y eut pas un noble qui ne sût deviner les conséquences funestes de ce règlement : on sentit généralement que son résultat serait d'affaiblir avec le temps, la force, le crédit, l'importance politique que

donnent aux familles et aux individus, l'hérédité et la transmission des charges publiques; personne ne pouvait se résoudre à perdre dans un instant ce qui avait été acquis par de fréquentes et nombreuses révolutions, et ce qu'une longue possession faisait regarder comme un bien de famille.

Mais, après ces tristes réflexions, on revint de son premier abattement; on s'occupa du soin de prévenir l'effet de cette fatale ordonnance; on n'étudie bien que les lois qui contrarient ou nos volontés ou nos intérêts. Celle-ci fut analysée et commentée dans tous les sens, pour aviser aux moyens de l'éluder par ses expressions mêmes; mais elle était trop claire dans ses termes, et trop courte dans ses dispositions pour en détourner l'application; on ne vit donc d'autre marche à tenir, que de la faire tomber en désuétude, sous le règne même du monarque qui l'avait promulguée. Cette pacifique résolution éloigna de l'esprit des nobles l'idée d'avoir recours aux armes et au bruit d'une révolte; ils voulurent étouffer la loi sans trouble notable, à l'insu du peuple et malgré la volonté du roi.

L'expédient qu'ils imaginèrent consista dans le manége honteux de séduire le cœur du monarque et de corrompre totalement ses mœurs; ils n'espérèrent trouver un succès et une vengeance que dans les débauches et les excès du prince, bien persuadés que les vices et les passions, dans un souverain, amènent promptement l'oubli de ses bonnes intentions, et l'abrogation de ses meilleures lois; leurs vœux ne tardèrent pas à s'accomplir: ils eurent lieu de s'applaudir de leur funeste adresse.

Le roi, sans se défier du piége qu'on lui tendait, suivit avec un naturel facile leurs perfides conseils, pratiqua leurs leçons et perdit chaque jour davantage la décence,

la morale et la pudeur royales. Il tomba dans un tel excès de licence impudique, que ses compagnons de débauche furent les maîtres absolus de ses volontés. Dès lors, l'ordonnance qui promettait une si utile restauration demeura sans effet. Tout fut conservé sur l'ancien pied. Les enfans continuèrent à succéder à leurs pères dans les charges et les dignités. Ce scandaleux triomphe fit dire au public que le goût dissolu des plaisirs sera toujours dans un prince un mauvais gardien des lois et des décrets. Les nobles qui n'avaient pas trempé dans le complot rirent de ce stratagème et profitèrent de son résultat.

Mais cette démoralisation changea totalement le caractère de *Childéric*. Il ne se montra plus, depuis cette funeste épreuve, que brutal, irascible, impétueux, violent et cruel. Ses corrupteurs se trouvèrent sans moyens pour arrêter sa fougue et ses impétuosités. Il brisait tous les obstacles. Il était juste qu'ils en portassent, les premiers, la punition. Ils avaient perdu certainement le droit de se plaindre des défauts de leur ouvrage. C'est au reste un signe de repentir, quand on sait se résigner à devenir victime du mal que l'on a fait.

CHAPITRE XXX.

Assassinat du roi, de la reine et des jeunes princes, dans le château de *Livri*.

Journellement exposé aux violences et aux emportemens de *Childéric*, qui ne retrouvait plus la bonté première de son naturel, on se lassa de les endurer avec patience. On conçut l'atroce projet de commettre un régicide. Le monarque en fournit un prétexte, le jour où il ordonna d'attacher à un poteau le gentilhomme nommé *Bodillon* et de le battre de verges comme un esclave.

On ne se mit pas en peine de savoir si ce noble, ainsi châtié, était innocent ou coupable. La forme seule de la punition, ce qui arrive souvent, fit tout le crime du prince. Ce supplice révolta la vanité des comtes et des barons. La mort du roi fut, dès ce moment, un acte expiatoire indispensable. On le signala à d'infâmes assassins qui portaient un nom et tenaient un rang dans l'état.

Les égorgeurs, fidèles à leur mission révolutionnaire, se rendirent secrètement à *Livri*, maison de plaisance royale. Ils y surprirent le monarque au milieu de sa famille. Après avoir gardé les avenues du château et enfoncé les portes et les grilles, la nuit favorisant leur crime, ils eurent le loisir et les moyens de satisfaire leur fureur. Un roi méprisé n'a plus de gardes fidèles. Rien donc ne put empêcher les assassins de massacrer le roi, la reine et toute la famille royale.

Cet horrible événement ne produisit ni surprise ni révolte. Il donna seulement à l'anarchie l'occasion de redoubler ses affreux brigandages dans tout le royaume. Beaucoup de gentilshommes surent tirer parti de cette catastrophe. Les malheurs publics amènent toujours des chances heureuses pour l'égoïsme et la cupidité. Néanmoins, comme chacun se trouvait intéressé, dans sa propre sûreté, à se méfier de l'état de confusion et de désordre dans lequel on était plongé, on rassembla les débris du trône ensanglanté et on les remit dans les mains d'un nouveau roi.

Ce fut *Thierri* qui reprit la couronne. On alla l'arracher du cloître de Saint-Denis, où la même noblesse séditieuse l'avait enfermé. Personne n'hésita à reparaître devant lui et à le combler d'éloges et de marques d'affection, après l'avoir si cruellement et si injustement dépouillé de son trône et de sa liberté. Le prince aurait

goûté une pleine satisfaction, s'il n'avait pas été vengé par un assassinat. Mais, lorsque le sort nous redevient favorable, on plaint faiblement le malheur de ceux qui nous ont persécuté; il se rappela les torts de son frère et cessa de s'attendrir sur sa mort.

CHAPITRE XXXI.

Guerre civile pour replacer un Maire du palais contre le gré du roi *Thierri*.

Dès que le ministre *Ébroin*, qui avait fait la même chute et la mêmepénitence monastique que le roi *Thierri*, eut appris l'heureux changement arrivé à la cour, il déchira son capuchon, se fit ouvrir les portes du couvent de *Luxeuil* et rentra tout joyeux dans le monde. Il n'avait rien perdu de son ambition première. Il gardait encore tout son caractère altier et impérieux : le malheur ne corrige que les âmes communes.

En se présentant à la cour de *Thierri*, il prétendit que la place de maire du palais lui revenait de droit, et qu'on ne pouvait pas le traiter moins bien que le roi qui avait repris son trône. Le monarque, dont il avait partagé l'infortune, serait certainement bien aise de le revoir encore à côté de lui. On ne trouva pas ses raisons impertinentes. Quelques courtisans même l'encouragèrent à soutenir ses prétentions; mais le roi *Thierri*, qui avait eu le temps, dans le cloître, de réfléchir sur les défauts de son compagnon d'infortune, ne voulant pas faire deux fois l'essai d'un homme dangereux, refusa l'offre de ses talens et se hâta de disposer de la place en faveur d'un autre gentilhomme.

Cette nomination surprit, mais ne déconcerta pas l'au-

dacieux *Ébroin*, car il prit sur-le-champ son parti. Il résolut d'obtenir par la force ce qu'il croyait lui être refusé par ingratitude. Il semblait qu'il eût acquis des droits sur le monarque, par la seule raison que le prince n'était devenu malheureux que par la faute de son sujet.

Durant ces débats scandaleux, il se forma une faction qui enhardit l'audace de l'ex-ministre. Les brouillons et les intrigans se rangèrent autour de lui. L'occasion de perpétuer les troubles n'était jamais perdue pour eux. Ils réussirent à assassiner le nouveau ministre qui avait accepté la dignité de maire du palais. Ce premier acte révolutionnaire, en rendant la place vacante, pouvait devenir un motif de ne plus la refuser à l'insolent *Ébroin*. Mais le roi, plus indigné qu'intimidé par cet assassinat, se disposa à lui donner un successeur autre que son rebelle sujet. Ce fut alors que la noblesse factieuse se détermina à une attaque directe contre le souverain lui-même. La ruse consistait à supposer l'existence d'un fils de *Clotaire* III. On habilla ce prétendu prince des ornemens royaux, on lui dressa un trône et il fut salué comme roi de France. Afin que cet instrument politique produisît l'effet qu'on se proposait, on l'entoura d'une forte gendarmerie, que l'argent et l'esprit de révolte avaient enrôlée; on parcourut avec lui les provinces, et l'on força le peuple, par le pillage et la dévastation, à reconnaître ce fantôme de roi.

Le parti révolutionnaire acquit en peu de temps assez de consistance pour faire craindre au monarque l'assentiment et la coalition de la majorité des seigneurs du royaume. L'observateur aperçoit facilement l'heure où les hommes sont prêts à fausser leur serment. Pour la prévenir dans la plupart des membres de la noblesse, le roi

entama des négociations avec les rebelles, au risque d'avoir à essuyer l'insolence de son ennemi. En effet, la querelle se termina à l'avantage du séditieux *Ébroin*, qui fut rétabli dans ses premières fonctions de maire du palais. Il y a des temps où l'esprit révolutionnaire n'est jamais sans bonheur, ce qui en perpétuait alors l'emploi parmi les nobles de la France.

CHAPITRE XXXII.

L'Austrasie refuse obéissance au roi *Thierri*, et se donne des *Ducs* pour gouverneurs.

La fin déplorable du roi *Childéric* privait de son souverain le royaume d'Austrasie; les seigneurs de cette partie de la monarchie française avaient employé, auprès de *Clotaire* III, trop de soins et de sollitations à l'obtenir pour ne pas regretter sa perte; ils avaient juré de lui demeurer fidèles; sa mort avait fait tort dans leur esprit au roi *Thierri*, qui lui avait succédé; cette prévention nuisit également à toute la race mérovingienne : on devint encore plus injuste et plus séditieux, lorsqu'on fut instruit à *Metz* que l'ex-maire du palais *Ébrouin* était rentré dans le ministère. Bien résolus alors de méconnaître les droits du nouveau monarque, les nobles austrasiens s'autorisèrent de l'ambition despotique de ce ministre, pour rejeter la personne du roi lui-même; c'était le punir de leur propre insouciance, puisque, dans la guerre que cet audacieux seigneur avait déclaré à son souverain, ils n'avaient point assisté *Thierri*, pour l'écarter du gouvernement et châtier son arrogance.

Quelque bizarre que fût cette excuse pour couvrir leur coupable désobéissance, elle les décida néanmoins à se

passer d'un maître, issu du sang royal; ils imaginèrent de créer à sa place deux gouverneurs, qui réuniraient le pouvoir et l'administration sous le titre de ducs d'*Austrasie*. Le bien de la France aurait pu exiger d'autres combinaisons politiques, et un dévouement plus loyal; chacun convenait qu'il aurait mieux valu se joindre au roi, et détruire avec lui définiment la domination impérieuse du factieux *Ébroin*; car, qui plus que le roi souffrait de sa tyrannie? mais une royauté avilie trouve difficilement des partisans.

Malgré toutes les représentations qu'on put leur adresser, les Austrasiens procédèrent à l'installation de leurs ducs, ce qui sépara absolument ce pays du reste de la France; cette double autorité, toujours impolitique et funeste à un gouvernement, se réduisit bientôt en une seule tête. *Pepin d'Héristal* devint le gouverneur unique de la nation austrasienne; cette circonstance, que quelquefois on fait naître soi-même, le mit à même de se revêtir d'une puissance égale à celle d'un souverain; il ne garda que le titre pour tromper les dupes.

La défection de la noblesse austrasienne plaça naturellement la monarchie française entre deux rivaux, dont l'ambition et la jalousie devaient susciter la guerre civile. Du côté de la Neustrie et de la Bourgogne, gouvernées par le roi *Thierri*, on voyait le maire du palais *Ébroin*, qui voulait rattacher l'Austrasie aux autres parties du royaume; et, du côté de la nation austrasienne, on trouvait *Pepin d'Héristal*, qui formait le projet de subjuguer toute la France: tous deux administrateurs, guerriers et entreprenans, se regardant sans cesse avec des yeux de jalousie et de haine, trop ambitieux tous les deux pour immoler leurs intérêts et leur animosité au bien de l'état. En conséquence, ils ne tardèrent pas d'en venir aux mains et d'ensanglanter le sein

de leur commune patrie. L'infortuné monarque occupait, entre les deux rivaux, une position aussi difficile que dangereuse ; cette charge était trop pesante pour un roi sans pouvoir et sans énergie, incapable d'en prendre des circonstances.

A la première bataille que ces deux sujets rebelles se livrèrent, le sort ne fut pas favorable à *Pepin d'Héristal* ; sa gendarmerie austrasienne essuya la honte d'une défaite, près de la forêt de *Leucofao* ; la noblesse battue l'entraîna dans sa fuite ; il se vit forcé d'aller cacher sa douleur à l'autre extrémité de ses états ; ce qui l'affligea le plus dans cette guerre, ce fut le déplaisir de ne pouvoir pas prendre sa revanche contre son ennemi ; un lâche assassin lui ôta le bonheur de le vaincre.

Le meurtre d'*Ébroin* s'exécuta sur le parvis d'une église ; le dévot ministre s'y rendait pour entendre une messe. Tout occupé de ce devoir religieux, il marchait sans défiance et sans escorte ; le gentilhomme *Ermenfroy* lui déchargea, en cet instant, un coup de sabre sur la tête, et le vit expirer à ses pieds. Ce crime débarrassa le roi, le trône et la France d'un sujet dangereux et factieux ; mais il ne fut avantageux qu'à la cause de *Pepin*, non moins à craindre que son adversaire.

CHAPITRE XXXIII.

Révolution qui rend *Pepin d'Héristal* prince de France.

Le duc d'Austrasie, délivré de son rival, ne posa pas pour cela les armes ; la mort d'*Ébroin* ne changeait rien à son plan : le roi gênait ses projets plus que son ministre. *Pepin* voulait donner un maître à toute la France ; mais en se réservant pour lui l'autorité et l'administration jusqu'au

temps où il conviendrait de manifester sa pensée toute entière : il lui était indifférent que *Thierri* restât sur le trône, pourvu qu'il consentît à ne paraître qu'une ombre, utile aux secrets de son ambition.

Ce dessein se fortifia d'autant plus en lui, qu'il vit arriver auprès de sa personne un grand nombre de gentilshommes qui désertèrent la cause du roi ; ces traîtres furent accueillis avec distinction et avec affabilité ; *Pepin* les accabla de caresses et de présens : il les traita, ainsi que cela est d'usage, comme les plus honnêtes gens du parti trahi ; car, dans les troubles civils, on feint de croire que la vertu ou le scrupule fait le déserteur.

Mais, tout en parlant à l'amour-propre, le rusé Austrasien cherchait à provoquer, par d'autres moyens, une plus forte désertion ; il désirait épuiser l'armée du roi de tous les braves gens qui s'y trouvaient encore. Lorsqu'il put compter dans son camp un certain nombre de nobles compromis par leur félonie, il eut l'air de tenter pour eux une réconciliation avec le monarque ; mais ses démarches secrètes ne tendaient qu'à les brouiller pour toujours ensemble : il fallait avilir le trône et s'emparer du roi pour en faire un esclave ; ce projet est d'une facile exécution lorsqu'on s'adresse à des parjures qui vendent l'honneur de leur pays.

Mais ces intrigues exigeant beaucoup de temps, on ne pouvait pas se flatter de contenir les deux armées dans l'inaction ; on voulait décider promptement dans quelles mains tomberait le sceptre de la monarchie ; ces sortes de contestations n'ont pas d'autres juges que les soldats. Ainsi, toutes les communications diplomatiques ayant cessé entre les deux partis, après plusieurs mouvemens militaires, on se rencontra au village de *Testri*, dans les environs de Pé-

ronne et de Saint-Quentin. Le choc ne fut ni vif ni sanglant, ce que tout le monde avait prévu ; le roi, vaincu, quitta le terrain et se retira en toute hâte dans sa capitale. Malgré la célérité de sa marche, *Pepin* le suivit de près et entra en même temps que lui dans la ville. Son premier soin fut de s'emparer du trésor royal : c'est toujours l'opération la plus urgente après la victoire.

Quoiqu'il pût disposer de tout à sa fantaisie, l'heureux Austrasien ne jugea pas à propos de détrôner le roi ; il se borna à le faire prisonnier, l'entourant de gardes et veillant sur ses démarches. Il ne prit pour lui que le titre de *prince de France*. Cette modération était commandée par la prudence. On comprit le but d'une telle circonspection ; mais, puisqu'il réussit dans son plan, il est à croire qu'il sut deviner la meilleure conduite à tenir dans la circonstance ; ce qu'on ne peut pas dire de tous les ambitieux.

CHAPITRE XXXIV.

Régence révolutionnaire de *Pepin d'Héristal*.

Pepin, ayant pris quelque repos après la révolution, s'occupa de la distribution des grâces et des faveurs. En pareil cas, on ne doit pas faire attendre les marques de sa reconnaissance. Son caractère était vif, ardent, hasardeux ; mais, quelque confiance qu'il eût en lui-même, il sentit qu'il dépendait de la volonté des autres, et qu'il fallait savoir la maintenir toujours soumise et intéressée. En conséquence, il rétablit, dans leurs dignités et dans leurs emplois, ceux des nobles qui en avaient été dépouillés ; il restitua à d'autres gentilshommes les terres qu'on avait confisquées sur eux ; il fit, pour plusieurs, une nouvelle

concession de domaines de l'état. Sans avoir la maladresse de rassasier l'égoïsme et l'intérêt personnel, mobiles ordinaires de nos actions et de nos opinions, il s'appliqua à les satisfaire, en leur laissant toujours des vœux à faire et des grâces à demander. Avec cet art de calculer ses libéralités, il guérit beaucoup d'humeurs nuisibles et assoupit tous les scrupules.

En effet, les comtes et les barons, par le prestige de ses bons procédés à leur égard, devinrent d'une indifférence scandaleuse pour tout ce qui tenait à la personne du roi, et au sort de la race mérovingienne. Aucun d'eux ne rougit de sa propre lâcheté, ne s'alarma des coups qu'on portait à l'ancien trône de la monarchie, et ne vit son déshonneur particulier dans les outrages et les humiliations journalières dont le nouveau dominateur abreuvait le monarque. Cette insouciance, approbation tacite des malheurs qui menaçaient la dynastie, continua d'avoir lieu durant tout le règne de *Thierri*, et ne fut pas moins profonde sous celui de *Clovis* III, qui succéda à ce fantôme de roi. Les nobles ne regardèrent plus comme nécessaire ni honorable de faire restituer la dignité, la puissance et la la considération à une couronne qui devait changer de maître.

On pourrait en quelque sorte excuser en eux cette tiédeur et cette indifférence. *Pepin* les tenait, par politique, isolés dans leurs terres et leurs châteaux. Comment auraient-ils songé alors à ouvrir des communications et à former un point de ralliement contre le nouveau dominateur ? Cet instinct révolutionnaire n'était réservé que contre leurs légitimes souverains. Cependant ils auraient pu moins compromettre leurs devoirs et le salut de la dynastie. Une circonstance à laquelle on ne s'attendait pas,

les mit à même de se voir, de se parler, et de se communiquer une chaleur réciproque, s'ils se sentaient capables d'un véritable dévouement pour la personne du roi.

Pepin ne craignit pas d'assembler une diète générale à *Valenciennes*. C'était assurément fournir à la noblesse l'occasion d'exprimer un vœu national, au sujet du monarque, tenu en tutelle, et de relever la dignité qu'une nation se doit à elle-même. Du moins on courait le risque d'échauffer quelques têtes, qui pouvaient devenir des motionnaires ardens et impétueux. Les révolutions sortent toujours du sein d'une assemblée délibérante ; mais, quelque motif qu'on eût de faire éclater une inviolable fidélité à ses sermens en faveur du souverain et de la maison régnante, aucun seigneur n'entreprit de braver la domination de *Pepin*. Personne n'osa faire le triste tableau d'un roi humilié, outragé et dégradé ; nul orateur hardi et bon citoyen ne rappela dans l'âme des assistans le courage et la vertu, en excitant l'amour du devoir. La diète de *Valenciennes*, au contraire, prit l'aspect de ces assemblées humbles et soumises qui concourent lâchement à une usurpation.

L'adroit Austrasien avait calculé d'avance ce qu'il avait à redouter des débats de cette diète. Il connaissait trop bien l'insouciance générale ; il avait trop bien apprécié les facilités qu'on lui laissait de menacer la dynastie royale, pour écouter les conseils timides de ceux qui cherchaient à l'alarmer, au sujet de cette convocation. Il promit à ses affidés de ne pas cesser d'être le maître de l'assemblée, et ne les trompa pas. Son esprit, tout seul, régna pendant la durée de la session. Ses volontés absolues furent suivies. Nulle discussion étrangère à ses intérêts ne rompit le bon accord entre lui et la noblesse.

Afin de conserver les formes anciennes, qui font toujours illusion aux ignorans et aux esprits faibles, le roi présida l'assemblée en personne. Sa présence en légalisa les décrets. Il y parut revêtu du dalmatique royal, portant la palme et l'anneau enrichi de diamans. Le peuple le salua comme un monarque libre et puissant, ne jugeant jamais des choses que sur les apparences : mais les nobles qui trahissaient si indignement le trône, ne le considéraient que comme un prince esclave et un vain simulacre de roi.

Lorsqu'on eut fait la clôture de la diète, on replaça *Clovis* sur son charriot, traîné par des bœufs de réquisition, et on le reconduisit dans sa royale prison. *Pepin*, ayant ainsi renvoyé son souverain dans sa retraite, partit lui-même, et prit la route de *Metz*, capitale de son duché d'Austrasie. On remarqua que les courtisans, les grands officiers de la couronne et plusieurs autres seigneurs de la cour, ne se trompèrent pas de chemin. Ils laissèrent le roi voyager tout seul et marchèrent sur les pas du dominateur de la France.

Rien n'engageait à prendre une autre route, puisque tout l'éclat et le fracas du trône étaient concentrés autour de la personne de *Pepin;* partout où cet audacieux sujet se montrait, là, résidaient également la puissance et le maître de la monarchie française. C'étaient donc à lui que devaient s'adresser les hommages et le respect d'une noblesse infidèle et félonne. Du moins, c'était en lui qu'on apercevait le gouvernement de fait, plus séduisant et toujours aussi obligatoire que le pouvoir légitime. Tout le monde prévoyait le temps où l'on allait jeter le drap mortuaire sur l'ancienne dynastie.

Cette agonie royale, néanmoins, se prolongea encore sous quatre règnes différens. Malgré cette intervalle de

temps, la noblesse ne trouva jamais en elle-même le désir de redonner la force et la vie à la race mérovingienne expirante. Elle s'était si fortement engrenée dans les rouages de l'usurpation de *Pepin*, qu'elle ne marcha plus que de concert avec lui et avec ses successeurs. Elle permit au long ministère du premier dominateur, de finir tranquillement son cours, ne rencontrant, dans les vingt-sept années de sa durée, aucun jour favorable à une insurrection heureuse en l'honneur du trône légitime.

CHAPITRE XXXV.

Interrègne forcé de sept années, sous *Charles-Martel.*

La mort de *Pepin* arrivant, elle devait faire naître une guerre civile. C'est souvent le seul héritage que laissent les usurpateurs du pouvoir. Elle éclata entre la noblesse de Neustrie et celle d'Austrasie. Nos gentilshommes se battirent avec acharnement, retrouvant, pour le compte de leur amour-propre, une énergie qu'ils avaient perdue pour la cause de leurs souverains. Il ne fut, en effet, jamais question, dans cette sanglante querelle, des intérêts de la dignité royale ni du maintien de l'honneur de la nation. Ils s'entr'égorgèrent uniquement pour savoir qui des uns ou des autres donneraient un tuteur au roi et un régent à la France.

L'avantage demeura à *Charles-Martel*. Ce triomphateur ménagea moins les convenances que son père. Dès qu'il eut observé qu'il pouvait tout tenter, sans craindre de révolter la conscience de la noblesse, il s'affranchit de l'ombre même d'un roi. Il prononça donc un *interrègne*, qui se prolongea plusieurs années sans être désavoué par les comtes et les ducs, qui le supportèrent avec

une parfaite docilité. Sa politique ne fut pas difficile à pénétrer. Il voulait essayer de ne montrer au public que lui et ses enfans, ne désirant pas qu'on pût voir le trône occupé quand il aurait le dessein de s'y asseoir lui-même.

Les nobles, toujours habiles à deviner les intentions d'un maître, réglèrent leur conduite et leurs intérêts d'après ces observations. Ils firent semblant de ne pas apercevoir qu'il existât encore des princes de la famille royale, et applaudirent à la longue vacance du trône. Ils se disaient entre eux que ce n'était pas le cas de se brouiller avec le régent, et d'encourir sa disgrâce, pour la cause abandonnée de l'ancienne dynastie. Quelques esprits, moins complaisans rejetaient ces craintes et ces ménagemens, et exigeaient que le corps de la noblesse désapprouvât hautement la honte de cet interrègne. Mais la majorité des seigneurs, dominée par le goût de ces nouveautés politiques, qui au reste ne portaient préjudice qu'à la couronne, fut d'avis de rompre formellement, par une démarche d'éclat, avec toutes les vieilles habitudes de l'ancienne royauté. Elle présenta donc le diadème à *Charles-Martel*, prononçant, par cette offre criminelle, une déchéance générale contre la race mérovingienne.

Cette démarche parut précipitée au dominateur. On ne prend pas toujours l'à-propos avec les ambitieux. La proposition de la couronne fut rejetée. Il ne crut pas devoir devancer l'heure de ses projets, bien certain de la faire sonner aux oreilles des lâches et des flatteurs, au moment le plus opportun dans sa pensée.

La noblesse, un peu honteuse, prit ce refus pour de la modestie, assez distraite pour croire que cette vertu accompagne l'ambition. Elle se confirma dans son opinion, lorsque surtout elle vit *Charles-Martel*, absolument

déterminé à mourir sans porter le sceptre et la couronne, distribuer à ses deux enfans la Neustrie et l'Austrasie. C'était un caprice ou une ruse politique, mais quel que fût le motif de cette résolution, *Charles-Martel* exposait imprudemment encore la France aux dangers d'une division territoriale. Le partage fut mis en délibération à la diète de *Verberies*. Les nobles de l'assemblée sanctionnèrent ce démembrement impolitique. Qui aurait osé se montrer plus sage que le despote, quand on lui avait attribué la sagesse et des talens surnaturels dans les discours et les harangues! Ils acquiescèrent avec empressement à toutes ses volontés, sans avoir la pensée de dire un seul mot en faveur des princes de l'ancienne famille. Il était pourtant facile de reconnaître, aux attributions qu'on accordait à ces deux nouveaux dominateurs, qu'on maintenait sous d'autres titres, dans cette famille, une royauté usurpée.

CHAPITRE XXXVI.

Retour à la royauté mérovingienne sous *Pepin-le-Bref.*

Il fallut, pour conserver quelque pudeur dans le corps de la noblesse française, que le cri de l'honneur, du devoir et de la fidélité partît du fond des forêts de la Germanie. On entendit en effet tous les hauts tributaires allemands, sans s'effrayer de l'arrogance et de la domination de *Charles-Martel*, se plaindre de la félonie française, et réclamer les obligations du serment prêté à la race mérovingienne. Ils se prononcèrent avec courage contre l'institution donnée par la diète de *Verberies* aux deux fils de l'usurpateur, *Carloman* et *Pepin*. Aux plaintes, qui faisaient si bien ressortir leur loyauté, ils joignirent de violentes menaces.

Cet appel à l'honneur, sorti des bords du Rhin, fit quelque impression sur nos gentilshommes. Ils s'aperçurent que l'esprit révolutionnaire les avaient rendus ingrats envers leurs rois, et se sentirent quelques émotions de zèle en faveur de la race qu'ils avaient eux-mêmes proscrite. Leur proposer une révolution nouvelle, c'était flatter leur caractère et leurs penchans. Bien qu'ils n'eussent que le mérite de suivre l'exemple que les Germains leur donnaient, ils s'agitérent insurrectionnellement à leur tour; ils murmurèrent, et voulurent obtenir un roi de l'ancienne race.

Sur ces entrefaites, *Charles-Martel* mourut; son fils *Pepin*, maire du palais, ou mieux encore prince de Neustrie et de Bourgogne, jugea à propos de déférer aux vœux qu'on continuait à manifester. Il comprit qu'il y aurait du danger à laisser crier long-temps la foule des gentilshommes; en conséquence, avant que la voix des réclamans ne devînt forte et impérative, il consentit à remettre la couronne sur la tête d'un Mérovingien, se conservant le choix du prince; ce qui lui paraissait important dans la crise présente.

On le laissa libre en effet, pour prix de sa complaisance, de couronner celui qui lui conviendrait le mieux. Il chercha parmi les princes encore existans l'individu qui pouvait lui opposer le moins de volonté et d'entêtement, le jour où il se déterminerait à s'emparer du trône. Son intention était de n'en faire qu'un simple dépositaire incapable de lui disputer la place. La noblesse, qui le vit agir avec ces injurieuses précautions, ne s'indigna nullement de cette criminelle prévoyance; elle se scandalisa moins encore de la façon insolente avec laquelle *Pepin* fit procéder à l'installation du prince. Au reste, le public

convenait qu'il ne lui avait pas été possible de faire un meilleur choix, sachant combien l'esprit révolutionnaire de la noblesse avait abâtardi l'ancienne dynastie. Les troubles publics, qui exercent si fort les facultés intellectuelles au profit des particuliers, appauvrissent communément l'esprit des princes.

CHAPITRE XXXVII.

Refus de la noblesse austrasienne de reconnaître le roi *Childéric* III, Mérovingien.

Cette condescendance de *Pepin*, qui rétablit la royauté héréditaire, n'eut aucune influence sur les nobles d'Austrasie; elle fut encore plus impuissante sur l'esprit de son frère *Carloman*, qui gouvernait le pays en souverain. Les uns et les autres se trouvèrent d'accord pour rejeter l'élection de *Childéric* III, de la race mérovingienne; ils proclamèrent l'exclusion formelle de toutes les branches de l'ancienne dynastie.

Cette partie intégrante de la monarchie française resta donc, par l'effet de cette déchéance, étrangère au trône mérovingien, et continua d'exister sous la domination de son duc particulier. Mais la différence de conduite entre les deux frères ne provenait pas de la diversité de leurs opinions; elle n'était que le résultat de la situation politique dans laquelle ils se trouvaient l'un et l'autre à la tête de leur gouvernement respectif; car ils possédaient tous les deux le secret de la famille. Ils étaient intimement unis ensemble, quoique divisés en apparence sur le sort de la couronne mérovingienne.

Ainsi, ceux qui eurent l'attention d'observer la marche politique des deux enfans de *Charles-Martel*, ne dou-

tèrent plus que le père n'eût tracé, en mourant, à ses successeurs la conduite qu'ils devaient tenir. Ils les virent, en effet, maintenir constamment entre eux les relations qui unissent les souverains, et se lier sans cesse par des traités, des conventions; on n'ignora pas non plus les alliances étrangères qu'ils contractèrent ensemble en leur propre nom; rien ne les détourna de l'habitude de jouir de toutes les prérogatives du trône, s'embarrassant fort peu, l'un et l'autre, de savoir de quelle source leur venait la puissance.

Il fut donc évident pour tout le monde, que le rétablissement d'un prince mérovingien sur le trône ne changeait rien à l'état des choses, et ne devenait qu'une insulte de plus faite à cette famille avilie par tant d'outrages. Cependant quelques personnes osèrent dire qu'il eût mieux valu la proscrire tout-à-fait que de la tremper chaque jour dans la honte des avanies et du mépris : mais ces réflexions qu'on faisait pour être entendues de la noblesse, ne réchauffaient ni sa tiédeur ni son insouciance. Chaque seigneur continua d'autoriser, par sa criminelle connivence, les entreprises audacieuses des deux frères *Martel*. C'était sous les yeux des comtes et des barons que les deux gouverneurs ambitieux cernaient des toutes part le trône mérovingien qu'on avait juré si souvent de défendre, et le démolissaient pièce à pièce, sans craindre d'être interrompus au milieu de leurs travaux. Néanmoins, pouvait-on croire que la noblesse eût oublié l'audace des conspirations et l'esprit de révolte? L'inquiétude et la susceptibilité n'étaient-elles pas chez elle héréditaires? mais on la vit se faire un devoir d'en épargner jusqu'au soupçon, en considération de *Pepin* et de *Carloman*. Toujours docile, respectueuse, prudente, uniformément dévouée, elle

préféra de plaire aux deux usurpateurs plutôt que de venger ses rois.

Ce honteux silence, de la part des comtes et des barons, était entretenu par la certitude de n'avoir rien à craindre pour eux dans le changement de politique qu'on préparait en France. Ayant ainsi une garantie personnelle, le malheur de la vieille dynastie ne fut pas capable de les émouvoir. Childéric III, qui devait être le dernier roi de la race royale, dans les mains duquel l'antique sceptre allait se dessécher pour toujours, n'avait ni bienfaits à répandre, ni espérances à donner. Les rois en tutelle ne se font jamais de partisans.

Pepin avait pris toutes les mesures propres à faire perdre, chaque jour, au roi les amis qui pouvaient encore conserver des sentimens fidèles et des souvenirs en faveur du trône mérovingien. Il avait eu l'attention de séparer les intérêts individuels de la noblesse de la cause de la maison régnante : par cette prévoyance, il multiplia la classe des égoïstes, et la liste des gens tièdes et modérés dans les événemens politiques. On se livra entièrement à sa fortune, parce qu'il sut la confondre avec celle du plus grand nombre des gentilshommes ; dès lors chacun examina ce qu'on allait perdre avec la famille qui descendait du trône, et ce qu'on devait gagner avec celle qui allait y monter. Ce calcul a toujours fait tort aux trônes tombés en décadence.

Aussitôt qu'il fut démontré que l'avantage était du côté de l'usurpateur *Pepin*, tous les esprits inconstans, légers, enclins aux nouveautés, ainsi que ceux qui ne rougissaient pas de leur perfidie et de leur ingratitude, se déterminèrent à prendre une part active dans le changement qui menaçait la famille régnante. Les marchés ne furent pas

difficiles à conclure : un ambitieux adroit achète tous les genres de service, parce que l'envahissement d'une couronne exige toujours l'assistance de beaucoup de complices. *Pepin* se trouva dans les mains tout l'argent, toutes les grâces et les faveurs qu'il pouvait désirer, pour accomplir l'achat des diverses consciences.

Cependant, si les nobles, à cette époque, avaient différé de conclure leur convention avec le dominateur ; s'ils avaient pu se repentir de leur coupable trahison, l'événement inattendu qui survint, serait devenu probablement le salut du roi *Childéric* III, et aurait préservé la dynastie de sa chute imminente.

On apprit tout à coup en Neustrie que *Carloman*, ennemi du trône mérovingien, et gouverneur de l'Austrasie, s'était dégoûté des grandeurs et de la fortune de son poste ducal, et que, dans le zèle d'une dévotion bizarre, il s'était démis sans retour de sa riche et puissante principauté. Chacun parla à sa manière de cette subite conversion ; on chercha à en deviner la cause et le motif, et on ne put l'expliquer que par la faiblesse de son caractère. Un moine lui avait effrayé l'imagination par toutes les histoires qu'on raconte au désavantage des rois dans l'autre vie ; *Carloman*, épouvanté, déposa sa puissance souveraine, prit le froc et le cilice, et partit incontinent pour Rome.

Cette abdication, bien calculée par une noblesse fidèle et dévouée au roi *Childéric* III, aurait infailliblement créée des obstacles à l'usurpation de *Pepin*. Elle réduisait, en effet, celui-ci à ses seules forces. Il n'avait plus l'appui particulier de son frère. Avec de l'adresse et de l'activité, la division serait survenue entre les seigneurs influens de l'Austrasie. Ainsi le moindre bruit d'un tocsin révolutionnaire suffisait

pour effacer sa propre honte, et soustraire des mains de l'ambitieux le trône et la personne du monarque. Mais une si belle occasion de réparer ses torts ne fit, au contraire, que précipiter davantage le cours des infortunes de la dynastie mérovingienne.

Pepin rit de bon cœur de la bizarre fantaisie de son frère *Carloman*; mais il ne négligea pas d'en profiter. Devenu son héritier, il confondit sur-le-champ l'Austrasie avec la France ; il étendit son pouvoir et son gouvernement sur toute la monarchie réunie. Appuyé de ce surcroît de force et de puissance , il ne pouvait que désirer de grandir , au point de rapprocher sa tête de la couronne suspendue au-dessus d'elle.

Il eut honte en effet de dissimuler plus long-temps. Il expliqua alors clairement son dessein et ses intentions. Le public ne fut pas étonné d'entendre cette déclaration : car l'adulation et l'humble déférence de la noblesse l'avaient annoncée depuis long-temps. Dès qu'il eut fait sa confession ambitieuse , les ducs , les comtes et les barons quittèrent le ton de réserve et l'air de la discrétion, et se hâtèrent de venir lui offrir le trône, avec les instances les plus vives de l'accepter pour l'amour et le bien du royaume. On ne garda plus la moindre convenance dans tout ce qui avait rapport à la famille royale, condamnée et trahie. On pressait son déménagement , comme on pousse de la main un locataire qui tarde de laisser la place vide. On regardait déjà les ornemens royaux comme la propriété de l'usurpateur. Personne n'est plus prompt à faire un semblable inventaire , en pareil cas , qu'un lâche et qu'un parjure.

CHAPITRE XXXVIII.

Premier changement de dynastie consacré par le pape *Zacharie.*

Néanmoins *Pepin*, dans sa ruse politique, arrêta l'enthousiasme des nobles, et différa d'accepter leurs offres. Il se proposait de les lier par quelques formes légales, ne se fiant pas trop aveuglément à leurs gestes empressés et à leurs démonstrations affectueuses : on se connaît entre factieux. Cette prudence ne déplut pas aux gentilshommes. Elle leur fit naître l'idée d'employer quelques adoucissemens, afin d'affaiblir l'impression désagréable que leur infamie allait faire éprouver au peuple. Ils feignirent donc, à l'exemple de l'usurpateur, de paraître intimidés en songeant aux obligations du serment prêté à *Childéric* régnant et plein de vie et de santé. Ils ne surent comment concilier cet engagement solennel avec celui qui devait le suivre. On imagina sur cette question toutes les subtilités que peuvent suggérer la bassesse et la flatterie. La difficulté ne tenait pas au cri de l'honneur et de la conscience ; ces sortes de discussions leur sont presque toujours étrangères : mais tout l'embarras provenait de quelques considérations politiques que le public mécontent forçait de peser avec gravité.

Ne sachant quel biais prendre pour faire des dupes, on finit par déférer la question à une autorité religieuse. Ce fut au pape *Zacharie* qu'on demanda la solution du problème. Le pontife dut décider lequel des deux, de *Pepin* armé de la puissance, ou de *Childéric* III toujours en tutelle, était le véritable roi de France. *Zacharie*

bien aise de se voir pris pour arbitre par des révolutionnaires qui n'avaient pas toujours consulté les papes pour exécuter leurs projets séditieux, porta la fameuse décision par laquelle il fut reconnu en principe, que le *pouvoir faisait le monarque*.

Cette doctrine anarchique, quelque commode qu'elle parût à des esprits indépendans, ne satisfit pas néanmoins totalement l'hypocrisie des consultans. On eut besoin de mettre en œuvre une supercherie non moins scandaleuse et non moins révoltante que la théorie du pape. Les gens pusillanimes et irrésolus demandaient encore d'autres prétextes pour se décider. Ce n'est pas la peur de malfaire qui embarrasse, mais le défaut de motifs pour justifier son crime.

On endoctrina donc un certain nombre de têtes exaltées et malveillantes, qu'on chargea de diriger l'intrigue. Elles se répandirent dans le public et affirmèrent que le roi *Childéric* III était tombé en démence. Beaucoup de personnes ajoutèrent foi à cette imposture, se figurant qu'on perdrait à moins l'esprit et la raison, lorsqu'on voit son sort dépendre de tant de gens ingrats et perfides. Mais, dans la réalité, ce bruit n'était qu'un expédient révolutionnaire : car le malheureux monarque conservait assez de jugement pour pénétrer les funestes desseins de la noblesse de son royaume.

Toutefois ses ennemis atteignirent le but proposé. Leur honteux artifice assoupit, dans le cœur de plusieurs français, la pitié et la commisération qu'inspirait la famille royale, si ouvertement menacée par les traîtres. Il servit également à d'autres de prétexte et d'occasion pour approuver la révolution, et se jeter dans la cause de l'usurpateur.

Tous les ressorts de la trame séditieuse étant ainsi tendus, on ne différa plus l'exécution du plan convenu entre les complices. Les ducs, les comtes et les barons livrèrent alors sans honte et sans scrupule le monarque mérovingien à la merci de l'usurpateur. Dès ce jour, le palais et le trône parurent vides, ce qui attira beaucoup de curieux : car le malheur d'un souverain n'en devient pas moins un spectacle pour les oisifs ou les gens neutres dans les troubles publics.

Mais comme rien ne gêne autant qu'un roi détrôné sur le lieu de son ancienne résidence, on se hâta de raser *Childéric* III, et de l'enfermer le même jour dans le couvent de *Sithieu*. Ce n'était pas certes un beau présent à faire à la religion, s'il était vrai qu'il fût devenu fou, comme on avait pris soin de le dire : les factieux se donnent souvent des démentis à eux-mêmes par de notables contradictions, ce que le public ne néglige jamais d'apercevoir.

Il restait au roi proscrit un fils unique, l'espoir de sa race, et dont la naissance avait été demandée au ciel par des prières, et célébrée par des réjouissances. Les nobles, qui le trahissaient, avaient recherché ses regards et ses caresses. Le jeune prince fut également condamné au ciseau des moines. Il alla vivre et mourir, éloigné et persécuté, dans l'abbaye de Fontenelle.

Ces deux derniers rejetons de la maison régnante furent à peine déchu qu'on rappela à plusieurs nobles que la dynastie détruite avait fourni trente-six rois et parcouru trois cent trente-trois années d'existence. Ce reproche ne suscita la sensibilité et le remords dans aucune âme. On rejeta tous les torts sur l'empire des vicissitudes humaines, comme si cette instabilité n'était pas l'ouvrage ordinaire d'une minorité d'ambitieux, qui se préfèrent sans cesse aux lois,

aux mœurs, aux institutions, et au caractère des peuples dont ils font partie. L'infortune royale ne trouva des cœurs sensibles que dans la classe des citoyens obscurs ; mais l'affliction, chez eux, n'égale jamais le pouvoir qui venge la justice dans l'ordre social.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

SECONDE RACE.

CHAPITRE PREMIER.

Vote unanime dans la diète de *Soissons* pour la déchéance de la dynastie mérovingienne.

Dès que les nobles n'aperçurent plus le roi *Childéric* et son fils, voués l'un et l'autre au silence des cloîtres, ils étourdirent l'heureux *Pepin* du bruit de leur joie, de leurs applaudissemens et de leur enthousiasme; ils se signalèrent encore davantage, en redoublant les démonstrations et les cris d'allégresse. Le jour du couronnement, on les vit déployer toute l'adresse et l'esprit d'invention qu'on possède communément dans l'art de débuter avec un nouveau maître.

La cérémonie eut lieu à Soissons; tous les votans furent unanimes dans la diète.

Personne n'osa émettre une de ces protestations courageuses, qui n'effraient pas sans doute les usurpateurs et les despotes, mais qui du moins les dénoncent à la postérité. En s'écartant absolument de la ligne de l'honneur et du serment, les seigneurs de la diète se firent un mérite d'accomplir fidèlement les ordres et les formes qu'on voulut leur prescrire pour la cérémonie de l'usurpation: déjà

façonnés aux volontés du maître, ils rendirent des honneurs inusités à *Berthe*, épouse de *Pepin*. C'était enfreindre l'usage et l'étiquette; mais y en a-t-il, lorsqu'on commence une dynastie? ils élevèrent sans difficulté sur le trône, la nouvelle reine, afin de couronner ensemble les deux époux.

Cette nouveauté fut commandée, dans le dessein d'imprimer un caractère royal aux enfans que le nouveau roi avait eus du mariage qui précédait sa fortune politique. On crut devoir royaliser cette première génération, afin que le trône ne se trouvât pas exposé au danger d'attendre la naissance, toujours fortuite, d'une nouvelle progéniture. Comme tout dépend des formes de convention, on se ménagea, par l'effet de ce cérémonial, une lignée certaine de princes prêts à porter le sceptre, si la fortune n'accordait pas une royale descendance. *Pepin* réfléchissait trop souvent à ce qu'il croyait lui être utile, pour ignorer qu'un trône tout neuf échappe facilement des mains, si l'on néglige d'user d'une sage prévoyance.

Aussi long-temps que l'usurpateur eut besoin de l'esprit révolutionnaire des nobles, il ne se formalisa ni de leur turbulence, ni de leurs prétentions; mais une fois assis sur le trône, il commença à se rendre raison d'une manière plus précise, du fond de leur caractère et de la réputation factieuse qu'ils s'étaient faite dans l'Europe. En vain lui dit-on que son élection était légale; qu'il avait réuni tous les suffrages; que le sacre royal confirmait et consolidait ses droits, et qu'il était un grand homme, l'homme unique de son siècle; il en revenait toujours à ses premières réflexions. Un trône doit donner à un roi de fortune de la sagacité et de la pénétration.

Pepin écoutait donc tous les raisonnemens tranquillisans

que lui faisaient ses courtisans ; mais il répondait à tous que la meilleure logique, avec des têtes indociles, ne garantissait jamais d'une contre-révolution ; il laissa parler, flatter, subtiliser, politiquer, chacun à sa manière, et tourner la question de l'obéissance dans tous les sens ; il se fixa néanmoins à l'idée de se tenir perpétuellement en garde contre une caste, dont la plupart des membres prétendaient avoir le privilége de faire et de défaire les rois : il convenait que jusqu'à présent les nobles paraissaient animés d'un grand zèle pour sa personne et sa famille, et qu'ils annonçaient autant de dévouement pour lui, qu'ils avaient été parjures envers la maison mérovingienne. Mais le temps use l'engouement, donne d'autres intérêts, et il n'est jamais une bonne caution pour les rois, s'ils n'y ajoutent pas un grand fonds de prudence.

CHAPITRE II.

Pepin prend le parti de faire excommunier, par précaution, les Nobles qui tenteraient de devenir révolutionnaires contre lui et sa famille.

Le nouveau roi, occupé sans cesse de l'idée de prévoir l'avenir, s'arrêta définitivement à quelques mesures de politique ; il y en a toujours en effet à prendre contre les hommes : il eut celle de se rendre utile le séjour du pape *Étienne* III, qu'il possédait alors dans ses états. C'est avec lui qu'il concerta une excommunication contre tout duc, comte ou baron qui aurait envie de changer l'ordre nouveau, et de faire passer la couronne dans d'autres mains, ou de la restituer à ses anciens maîtres. Cet expédient est sans doute bizarre ; mais il était dans l'esprit de son siècle,

et pouvait produire l'effet qu'on s'en promettait ; ce qui doit suffire à l'homme prévoyant.

La noblesse ne lut pas cependant sans surprise cette bulle d'anathème ; elle se sentit blessée dans sa conscience, regardant cette excommunication anticipée comme une insulte faite à sa moralité ; c'était la déclarer susceptible de devenir traître et infidèle, au moment même où elle s'engageait par des sermens solennels. On pouvait bien en secret prendre des précautions contre elle, si toutefois il y en a d'assez salutaires pour contenir l'esprit révolutionnaire ; mais on devait s'abstenir d'une démarche aussi publique, qui couvrait les nobles de honte et de soupçons injurieux. Quelques gentilshommes, plus exaltés et moins endurans que les autres, furent d'avis de réaliser les craintes et les alarmes qu'on concevait de leur caractère politique ; ils proposèrent de mériter l'excommunication.

Pepin, informé de tous les propos auxquels donnaient lieu son système de prévoyance, n'en fut point offensé ; il s'était attendu à cette mauvaise humeur, parce que les hommes ne se fâchent que lorsqu'ils sont réellement devinés dans leurs penchans et dans leurs habitudes ; il les laissa en liberté exhaler leur mécontentement, sans discontinuer de faire fulminer la bulle du pape dans toute l'étendue du royaume : les rieurs ne furent pas pour les excommuniés, ce qui fit le succès de la mesure politique.

CHAPITRE III.

Pepin force les Nobles à troquer l'esprit révolutionnaire pour l'esprit de conquête.

La mortification que la noblesse anathématisée d'avance, venait d'essuyer, n'eut pas le temps d'aigrir profondé-

ment les cœurs. Le dépit se dissipa dans le mouvement rapide du nouveau gouvernement; un roi comme *Pepin*, comme tous ceux qui forment le premier anneau d'une dynastie, n'a pas ordinairement un pas grave, une marche lourde et pesante; en effet, on vit le fils de *Charles-Martel* marcher avec une telle célérité, que son action ôta presque la respiration aux intrigans et aux factieux. Il s'appliqua à écarter de leur imagination les idées mélancoliques et atrabilaires, et à prévenir dans leurs âmes le dégoût et les regrets.

Son système politique ne consistait point à prétendre sottement changer les hommes, car cette manie ridicule a toujours trompé l'attente des plus grands génies : mais il comprit que pour en faire des instrumens utiles à lui-même et à l'état, il devait uniquement les subjuguer, en les tenant sans cesse occupés d'eux-mêmes, de leur fortune, de leur vanité et de leur ambition. Ce plan de conduite lui répondait de tous les momens difficiles et orageux que rencontre un roi de fortune sur le trône.

Constant dans son projet de circonvenir de toutes parts la noblesse de ses états, le nouveau monarque assembla fréquemment les *plaids* ou parlemens nationaux. Il permit aux comtes et aux barons d'approuver ou de rejeter les règlemens de pure législation ou de simple administration; il s'était aperçu, depuis long-temps, que rien ne fait plus illusion aux hommes que le droit de délibérer sur les affaires publiques, et surtout l'exercice de ce droit; mais il avait aussi remarqué que ce qui sert le mieux le despotisme et l'autorité, c'était une aggrégation de votans soumis et complaisans. Pour donner à ces seigneurs, membres des diètes et des parlemens, cette obligeance et cette docilité qu'il voulait trouver en eux dans leurs assemblées, il leur four

nissait avec adresse ses vues, ses idées et ses résolutions. Son influence était permanente, mais elle se cachait sous des formes ingénieuses et agréables. Toutefois, ce qui lui coûta le moins à manier avec succès, ce fut l'esprit révolutionnaire, qu'il convertit facilement en esprit de conquête.

Les nobles, en effet, suivirent sans résistance son impulsion, parce qu'il ne leur était pas commode de s'agiter dans l'intérieur de la France, sous un roi né de la révolution. Il savait, par expérience, toutes les ruses des factions, et les moyens de les mettre en défaut. Il ne pouvait être trompé qu'en s'enivrant imprudemment dans la coupe du pouvoir.

La noblesse sortit donc volontiers hors des frontières, le jour qu'on lui proposa de porter sa turbulence et son exaltation chez les peuples voisins. Elle accepta toutes les guerres de l'ambition, et y acquit de la gloire et du butin. *Pepin* la mena en Saxe, en Lombardie, en Esclavonie. Il lui fit battre les Bretons et les Aquitains. Elle quitta rarement le harnois militaire. Néanmoins on ne l'entendit jamais accuser le monarque de détester la paix, de troubler l'Europe, d'ensanglanter la victoire et de consumer les hommes dans des périls et des combats de vaine gloire. On ne blâme les conquérans que lorsqu'ils sont malheureux, morts ou détrônés.

Au milieu de ces agitations guerrières, toujours favorables à l'avidité et à la licence, le roi *Pepin* sut ménager des trêves, des intervalles de repos, des suspensions d'armes. Ces courts loisirs furent consacrés à des fêtes et à des réunions nationales. On tint des cours plénières, pendant lesquelles le souverain, toujours attentif à distraire l'humeur active des ducs, des comtes et des barons, payait la vielle, le sistre, les baladins, les farceurs, le jeu, les

courses et la table. Ainsi créant sans cesse une occupation à l'esprit révolutionnaire, il faisait tour à tour danser la noblesse, la faisait camper sous la tente, ou l'étonnait par ses qualités personnelles.

On ne lui disputait en effet aucun des talens qui constituent les grands hommes. On l'admirait comme le génie du siècle. Son bonheur constant commandait les éloges; mais cet enthousiasme n'empêchait pas cependant qu'on ne se permît des traits de jalousie et de rivalité. On raillait sur sa taille et sur la rondeur de son corps. Plus d'un seigneur, inconsidéré dans ses propos et dans ses saillies, avait fait remarquer que *Pepin* était gros, court et petit, plus qu'il ne convenait à la majesté d'un trône, oubliant que des couronnes avaient déjà été portées avant lui par de grands rois de cette même taille.

Ces indiscrétions, qui avaient la teinte de la perfidie, circulèrent de bouche en bouche dans la ville et à la cour. Des courtisans surent trouver les moyens d'informer le roi de ces désobligeantes plaisanteries. *Pepin* ne se sentit pas blessé de ces propos; mais il en méprisa davantage les mauvais plaisans qui n'avaient pas été assez habiles pour échapper à l'ascendant et à la domination d'un homme de sa taille.

Tout en pardonnant aux railleurs, néanmoins le monarque ne jugea pas à propos de laisser ces indécentes facéties sans une correction publique. On sait qu'elles font aisément fortune dans le public. D'ailleurs un grand homme n'aime que les saillies qu'un bon esprit avoue. Il voulut donc leur apprendre à mieux estimer un roi de sa trempe, et à ne pas compromettre aussi légèrement cent traits de courage et de capacité qui compensaient la mesure de sa taille.

Il choisit, pour donner la leçon aux plaisans, le jour d'un grand spectacle. La cour et la ville assistaient au combat d'un lion et d'un taureau ; toute l'arène était environnée de spectateurs. Il ordonna de lancer les deux animaux les plus furieux et les plus remarquables par leur énorme structure. Chacun trembla à la vue seule du lion et du taureau qui, ce jour-là, se présentèrent à la lutte. Les deux fiers rivaux joutèrent ensemble avec une rage et une colère qu'on n'avait pas encore remarquées. A leurs assauts, les curieux se taisaient d'effroi.

Ce fut précisément dans le fort de leur furie sauvage, que le roi *Pepin* proposa à la noblesse qui l'entourait, d'aller séparer ou tuer les deux terribles animaux. A ce défi du prince, particulièrement adressé aux railleurs, tous gardèrent le silence et personne ne porta la main à l'épée. Alors le monarque, qui s'était attendu à ce refus, sauta dans l'arène et courut terrasser d'abord le *lion* et puis le *taureau*.

La noblesse rieuse, à ce trait de hardiesse et de courage, resta stupéfaite, et, comprenant le but de la leçon, s'écria, avec les loges et les galeries, que *Pepin* ne méritait pas seulement de régner sur la France, mais sur l'Europe entière. Le peuple n'en doutait pas, parce qu'il est toujours le premier à rendre justice aux grands rois. L'événement de ce jour fut raconté dans tout le royaume. Ainsi, jusqu'aux imprudences, tout sert de prestige aux hommes d'un ordre supérieur.

CHAPITRE IV.

Remords de *Pepin* dans son usurpation. Endurcissement de la Noblesse dans sa félonie contre la race mérovingienne.

Cet acte d'audace et d'intrépidité humiliait simplement quelques lâches, instrumens obligés de la réputation du roi. En le blâmant, le public l'admirait néanmoins comme un trait rare de bravoure royale; mais bientôt *Pepin* commit une autre imprudence qui confondit toutes les idées reçues. On perdit dès lors la donnée de son caractère et la marche de sa politique. Tout n'est pas explicable d'après les règles ordinaires, dans la vie des grands hommes.

Il parut tout à coup las et importuné en présence de sa noblesse; il avait l'air de faire attention plus que jamais à l'arrogance que les gentilshommes empruntaient de leurs services rendus dans la révolution. En effet, ils osaient dire que, si le nouveau souverain avait profité de leur zèle révolutionnaire, il était juste qu'eux aussi à leur tour ils eussent le droit de jouir de ses étonnantes prospérités. Des complices ne manquent jamais de prétentions. Il aurait fallu tenir continuellement un compte ouvert avec eux pour balancer les services avec les récompenses.

Comme il est difficile d'être au niveau de la cupidité des gens, le roi résolut de s'affranchir de toute obligation contractée pour fait d'usurpation, en se confessant lui-même traître et parjure envers la race mérovingienne; ce dessein était aussi injurieux à la noblesse, que dangereux dans ses conséquences; il allait avouer publiquement que le crime et la révolte avaient fait sa fortune royale : rien n'arrêta cependant l'humeur bizarre de *Pepin* : il brava

toutes les règles ordinaires de la politique, se souciant fort peu de renier les lâches qui avaient aussi bien secondé son ambition. En se lavant de la sorte de la tache révolutionnaire, il forçait par là les nobles à craindre de lui rappeler son déshonneur, en lui demandant sans cesse le paiement de leur propre infamie. Quelle souplesse de conscience ne faut-il pas avoir pour justifier ainsi son ingratitude!

On entendit donc *Pepin* confesser publiquement qu'il avait été un sujet infidèle et parjure, qu'il était devenu un injuste expoliateur des droits de ses souverains, et qu'il ne s'était assis sur leur trône, qu'en violant tous ses devoirs; il dénonça à haute voix son repentir et ses remords: on a une longuę confession à faire en pareils cas; aussi l'adroit politique resta-t-il long-temps à genoux aux pieds du pape *Étienne* III, pour faire l'abjuration de ses erreurs, et obtenir l'absolution de son acte révolutionnaire.

Une accusation si directe contre lui-même et portée à la face de l'Europe, démentit formellement tous les prétextes dont les nobles s'étaient servis pour déshériter les mérovingiens de leur couronne. Le public ne douta plus que la trahison et la bassesse n'eussent ourdi cette révolte criminelle, puisque l'auteur principal venait de dévoiler tout le secret de l'usurpation.

Les seigneurs se regardèrent avec surprise entre eux, ne sachant comment prendre un aveu qui était une dénonciation de leur félonie; ils sentirent qu'ils ne pouvaient plus échapper au blâme de leur siècle et à la censure des temps à venir. D'après une telle déclaration, ils étaient proclamés les ennemis de leurs rois, ce qui confirmait la réputation qu'ils s'étaient déjà faite chez les autres nations.

Le peuple s'attendit à recueillir chaque jour des confessions nouvelles ; en effet il n'était pas croyable que, parmi tant de complices révolutionnaires, il n'y en eût pas un certain nombre qui imitât la franchise de *Pepin* ; néanmoins les nobles préférèrent de mourir impénitens, plutôt que de donner des marques de componction.

On remarqua même avec malignité que l'amour-propre fut, chez les gentilshommes, aussi faible que le remords et la honte : car ils ne songèrent point à se venger sur le monarque, des reproches éternels que son abjuration leur adressait ; si *Pepin* avait voulu réparer par une absolution papale, son déshonneur et sa spoliation, la noblesse aurait pu, de son côté, effacer la tâche de sa révolution par le rétablissement de la dynastie ancienne ; ce juste retour n'exigeait de sa part qu'un moment d'énergie. Les derniers princes de la famille proscrite vivaient encore et existaient dans le royaume, il n'y avait à enfoncer que les portes d'un monastère. *Childéric* III et son fils n'attendaient, dans leur cloître, que ce repentir, pour ressaisir la couronne.

Mais, si les comtes et les barons furent toujours audacieux et entreprenans sous des rois faibles et timides, ils changèrent d'esprit et de ton, toutes les fois qu'ils sentirent le poids d'un grand prince. Il avait pu convenir à *Pepin* de faire paraître des regrets et une contrition ; mais il n'était pas certain qu'il permît aux nobles d'avoir également une conscience timorée : rien n'annonçait en effet en lui qu'il eût l'intention de déposer le sceptre et les ornemens royaux, ce qui aurait été une réparation franche de ses torts ; il n'avait même pas l'air de s'apercevoir que sa démarche singulière avait flétri l'honneur de la noblesse de son royaume. En conséquence, il n'aurait pas été pru-

dent à la noblesse de montrer comme lui des scrupules. On ne lui envia donc pas son absolution, et, malgré son titre de révolutionnaire converti et son amende honorable, on continua de vivre avec lui dans une parfaite intelligence, et d'un meilleur accord qu'avec aucun des rois les plus légitimes de la monarchie.

CHAPITRE V.

Septième partage de la Monarchie en royaumes.

Le public présuma que la cause des rois mérovingiens était enfin gagnée, et qu'on allait retourner à l'ancienne dynastie. On avait vu arriver, pendant la vie de *Pepin*, tant d'événemens bizarres, et lui-même s'était si fort étudié à mortifier l'amour-propre de la noblesse, et à la faire rougir d'avoir été parjure envers ses souverains, qu'on s'attendait à une nouvelle révolution. N'étant plus intimidés par le danger d'affronter le génie de l'usurpateur, les seigneurs pouvaient facilement détruire de nouveau ce qu'ils avaient fait, et restituer la couronne aux descendans héréditaires de *Mérovée*; mais les nobles étaient constans dans la haine qu'ils portaient à l'ancienne dynastie; ils ne voulurent pas revenir sur la proscription qu'ils avaient prononcée contre elle.

Ainsi la famille du roi *Pepin*, qui venait de mourir sur le trône, n'eut rien à craindre de l'humeur difficile de la noblesse; elle n'avait cependant pour elle d'autre appui que le droit de quelques années d'usurpation; les deux princes *Charles* et *Carloman*, malgré la date récente de la royauté de leur père, demandèrent, en vertu d'un testament qui réglait déjà leurs portions héréditaires, à pren-

dre chacun leur couronne, en morcelant de nouveau la monarchie.

A cette demande, quelques personnes qui avaient conservé le souvenir des malheurs des anciens partages, cherchèrent à suggérer la pensée d'anéantir pour toujours le système révolutionnaire de couper, de diviser, de démembrer si souvent la France. Il n'y avait, selon eux, d'autre moyen de prévenir les maux d'une si absurde et si funeste législation, que de faire la loi aux deux jeunes princes, et de les soumettre à l'unité monarchique, sous peine d'être renversés du trône à leur tour, pour faire place à l'ancienne famille royale.

La majorité de la noblesse ne partagea point ces idées; en changeant de dynastie, on n'avait voulu satisfaire que son penchant pour les troubles et l'anarchie, ne se croyant pas obligé, sous de nouveaux maîtres, d'améliorer les lois, la constitution et l'administration de l'état. Ce qui seulement contrariait la politique des seigneurs, c'était que le testament de *Pepin* établissait fort injustement les portions héréditaires entre les deux enfans. L'un devait régner sur un royaume plus étendu que celui de l'autre, ce qui ne se conciliait point avec les intérêts des nobles qui allaient devenir les sujets du souverain plus faible en territoire et en puissance. Il n'y a ni fortune, ni vanité à servir un petit état, ou un prince pauvre en crédit et en trésors.

Cette considération importante fit imaginer le projet de se borner à exercer simplement un acte d'autorité. On cassa le testament, et la noblesse consciencieuse posa des bases plus régulières et plus justes d'une nouvelle distribution des royaumes. La révision des dernières volontés du défunt étant terminée, tout le monde fut content; il n'y

avait que la nation qui aurait pu se plaindre de se voir de nouveau exposée à être déchirée par des factions et des guerres civiles ; mais elle se tut, parce qu'alors, dans ces sortes de matières, elle n'était comptée pour rien et que la noblesse avait des intérêts tout opposés à ceux du peuple. On procéda donc, sans réclamation, au couronnement des nouveaux rois *Charles* et *Carloman* l'un à Noyon, pour la Neustrie et la Bourgogne, l'autre à Soissons, pour l'Austrasie.

Une seule chose semblait adoucir la peine que causait cet impolitique partage du trône français; c'est qu'on voyait dans les deux princes, pères d'une nombreuse famille, l'espoir d'une heureuse stabilité dans le nouvel ordre d'organisation. Puisqu'on ne pouvait pas maintenir la France dans son unité, du moins on la garderait invariablement ainsi divisée dans ses parties. On ne craignait pas de manquer de successeur dans l'un et l'autre royaume, si les trônes devenaient vacans. Personne n'aurait voulu croire qu'à l'exemple des règnes précédens, on songeât à renouveler les mêmes procédés révolutionnaires ; qu'on osât entreprendre les mêmes détrônemens scandaleux, ni qu'on passât si indifféremment de l'unité à la division et de la division à l'unité monarchique. Quelques nobles mêmes confessaient qu'il était temps de condamner, sous une dynastie nouvelle, le cours de tant de crimes et de tant d'injustices ; ils étaient persuadés qu'après avoir pratiqué une législation aussi barbare que périlleuse pendant trois cents ans, la majorité de la noblesse admettrait à la fin quelques principes de morale, d'ordre et de raison publique.

Ces souhaits étaient à peine sortis de la bouche de ces amis de la patrie, qu'il arriva un événement qui fit éva-

nouir toutes les illusions de la paix et du bonheur. *Carloman*, roi d'Austrasie, mourut, laissant néanmoins des successeurs légitimes pour le remplacer. Cette circonstance n'empêcha pas que la noblesse austrasienne ne brouillât encore tout le pays par son esprit révolutionnaire. Bien loin de seconder l'un des princes héritiers de *Carloman* à prendre la couronne, les comtes et les barons proscrivirent, au contraire, impitoyablement toute la famille entière du roi défunt. Ils auraient eu même l'atrocité de livrer les jeunes princes *Pepin* et *Siagre* à leur oncle *Charles*, roi de Neustrie, si la reine *Gerberge* leur mère, prévoyant le sort qu'on leur réservait, ne les eût entraînés avec elle en Italie où elle leur chercha un asile. Leur fuite dut même être prompte et secrète, parce que le péril était imminent. Il n'y a plus de sûreté pour les princes là où ils ont perdu leur trône.

Cette affreuse persécution priva le royaume d'Austrasie de ses souverains naturels. Il fallait que les nobles en révolution contre la couronne, se décidassent ou pour une autre forme de gouvernement, ou pour une nouvelle réunion du pays au reste de la France. Le conciliabule des factieux adopta ce dernier parti. En conséquence, les révolutionnaires députèrent plusieurs d'entre eux vers le roi *Charles*, qui tenait alors un parlement à *Carbonnac*. Les nobles intrigans se prosternèrent en sa présence aussi profondément que des traîtres peuvent se courber. Ils offrirent à l'oncle le trône et l'héritage qui appartenaient si légitimement aux neveux.

Des offres de cette nature sont toujours accompagnées d'une harangue et des instances les plus pressantes. On adressa donc au monarque d'humbles prières pour l'engager à se charger du bonheur des Austrasiens. On se justifia à

ses yeux d'avoir été parjures et ingrats envers les enfans de son frère. On osa lui dire combien il avait été difficile de résister à l'attrait de ses vertus et de ses éminentes qualités. Un homme de génie fait des infidèles ; chacun veut participer à la gloire qui l'accompagne. Ces complimens produisirent leur effet ordinaire, quoiqu'on les adresse à tous les princes qui ont la patience de les écouter. La députation pallia si bien la dernière révolte qui détrônait les neveux de *Charles*, que ce prince se vit forcé d'accepter la couronne d'Austrasie. Le fils d'un usurpateur se ressent encore de l'esprit révolutionnaire qui a fait la fortune de son père. Ainsi le roi de Neustrie, sans trop s'arrêter à l'injustice que la noblesse austrasienne venait de commettre à l'égard des enfans de son frère, réunit ce royaume au sien, et la France reprit, ce jour-là, son ancienne indivisibilité.

CHAPITRE VI.

Première exécution du système de Monarchie universelle.

La réunion des deux royaumes en un seul état rendit de nouveau la monarchie française, forte, puissante, et redoutable. Sous un roi guerrier elle sera toujours ambitieuse. Elle aime, comme tous les grands empires, à dominer au dehors, et à étendre ses limites. *Charles* n'était pas né pour laisser son nom se perdre dans la foule des rois. D'ailleurs l'esprit révolutionnaire des seigneurs de son royaume le menaçait de trop près, pour ne pas le détourner de sa personne et le diriger sur les peuples voisins. Il calcula qu'il n'y avait pas d'autre alternative avec cette caste prépondante, ou de souffrir de sa part des troubles intérieurs, ou de susciter pour elle des guerres étrangères.

Les nobles étaient devenus forcément casaniers dans leurs châteaux. Ils périssaient d'ennui dans leurs domaines. Leur fierté et leur turbulence naturelle ne pouvaient plus long-temps s'accommoder de ce genre de vie. Ces circonstances décidèrent le monarque à donner aux mauvaises têtes de l'activité et des distractions. Il embrassa, pour cela, le gigantesque projet de la monarchie universelle européenne.

Cette orgueilleuse conception mit en péril à peu près tout le continent alors connu. Il devait dompter l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et une partie de l'Espagne. Il annonça à sa noblesse les courses à faire, les combats et les batailles à livrer, les plaines et les collines à inonder de sang humain Ce tableau ne fit frémir aucun des gentilshommes de son temps. On n'examina pas si ce plan de conquête et de dévastation était avoué par l'équité et la justice. La vue se porta uniquement sur les profits de gloire et de fortune que chacun se promettait de retirer de l'asservissement de tant de peuples.

Dans l'enthousiasme que la noblesse éprouvait, elle se sentait infatigable pour se battre, se répandre sur la surface de l'Europe, et courir sans cesse du Midi au Nord sous ses pesantes armures. La Saxe, pendant trente ans, fut, par nos armées, pillée, saccagée et abreuvée de sang. On franchit les Alpes, on subjugua la Lombardie, on dévasta l'Italie. Les montagnes, les rivières, les saisons, les climats, rien ne procura la lassitude de la guerre.

A peine *Charles* fut-il couronné empereur au Capitole, qu'il conduisit ses comtes et ses barons dans les plaines de l'Espagne. Sorti victorieux de ces brûlantes contrées, il ramena ses gentilshommes dans le sein de la Germanie, rendant la guerre autant révolutionnaire que conquérante.

On dépeupla les campagnes de Vienne, on pénétra partout où il y avait des lois à abolir, un culte à changer, du butin à faire, et des hommes à dominer.

Ce long cours de victoires consuma un si grand nombre de bras que les baronnies et les comtés se trouvèrent épuisés d'hommes propres aux armes. Les levées, devenues trop fréquentes, n'avaient plus laissé dans les villes et les hameaux que des invalides ou des enfans. Cette disette ne convertit pas la noblesse à la paix et au doux régime des lois civiles. Elle jouissait, les armes à la main, de trop d'avantages pour savoir compatir aux cris, aux larmes et au désespoir des mères et des épouses éplorées qui maudissaient les tristes effets de la gloire et de l'ambition. Dans un temps de conquête, la pitié sommeille dans le cœur des soldats, nobles ou roturiers.

CHAPITRE VII.

Conspiration contre *Charlemagne*.

Cette explosion guerrière, trop long-temps entretenue, n'améliora ni la vertu ni les mœurs de la caste nobiliaire. Des seigneurs libertins osèrent pousser des soupirs criminels à la cour du monarque; ils usèrent de séduction pour flétrir l'honneur de sept princesses impériales. La passion ne respecte ni les palais ni les chaumières. Leur audace affronta le courroux d'un père et toute la puissance d'un empereur; ce qui fit dire que l'amour ne craint rien autre chose sur la terre que le refus de l'objet qu'il poursuit.

Le souverain fut extrêmement sensible à cet outrage domestique; mais il ne put châtier les insolens séducteurs de ses filles, parce qu'ils avaient acquis l'impunité à force de succès. Il se borna à condamner les princesses à

un éternel célibat, se refusant constamment aux vœux des princes étrangers qui sollicitaient son alliance, trop grand et trop délicat dans sa morale pour consentir à tromper la bonne foi des prétendans. Il y a des malheurs domestiques qu'on doit avoir le courage de garder pour soi-même. Le peuple, en cette occasion, se rappela que, sous le roi *Chilpéric*, les nobles avaient cruellement vengé de semblables galanteries adressées à leurs femmes. Il les accusa de se permettre eux-mêmes ce qu'ils punissaient dans les autres.

La noblesse ne se fit pas les mêmes reproches. Ayant aussi peu respecté l'honneur impérial, elle ne se montra pas mieux la sauvegarde de la vie de l'empereur : car ce prince si célèbre par les armes et par la législation courut le risque d'être assassiné. Une foule de gentilshommes entra dans le complot que *Pepin*, fils aîné de *Charlemagne*, osa tramer contre son père et son souverain. Ce jeune ambitieux, jaloux d'obtenir un gouvernement et un trône, supportait avec impatience le titre et le rang de sujet. On n'est jamais placé assez haut au-dessus des hommes.

Ses courtisans et ses compagnons de plaisirs, race de gens toujours étrangère aux bons conseils, ne le rappelèrent ni à la modération ni à l'amour filial. Ils attisèrent au contraire sa passion insensée, et encouragèrent son injuste ressentiment. Bientôt, par leur entremise, il fut mis en rapport avec les Huns et les Saxons, ennemis de son père. On conclut ensuite, en son nom, un traité avec les Lombards, mécontens du joug impérial.

A ces conspirateurs se joignirent les révolutionnaires de l'intérieur de la France, tous fatigués de la gloire du grand roi, et principalement de l'ordre immuable de son administration. Ils devaient prendre les armes pour élever

ce fils ingrat et rebelle sur le trône. On désire un bon roi, et on travaille souvent pour la fortune de tant de mauvais princes ! *Pepin* n'avait pas même un extérieur qui fit excuser la honte d'être traître à son serment. Il était bossu et contrefait dans toute sa personne. Tout son mérite consistait dans une passion aveugle de régner, qui donnait de l'artifice et de la chaleur à ses discours ; il ne possédait aucune des qualités qu'exige le trône.

L'exécution du complot rencontra des difficultés imprévues ; ce ne fut qu'après s'être souillés de l'idée d'organiser une guerre civile, que les révolutionnaires s'aperçurent de leur infériorité en talens, en forces et en moyens ; ils redoutèrent l'issue de la lutte qui allait s'élever entre eux et le grand monarque ; sa renommée les épouvantait. On reçut en même temps l'avis que les confédérés ne pouvaient pas agir simultanément sur tous les points convenus et à l'heure indiquée ; ce défaut d'ensemble entre les auxiliaires de la conspiration les força à réfléchir plus sérieusement sur leur entreprise : le résultat fut que, ne se sentant pas le courage de faire une guerre loyale et franche, il fallait changer de plan et le remplacer par la perfidie.

Aussi, le comité insurrecteur décida qu'on menacerait directement les jours de l'empereur ; il arrêta de plus qu'on n'épargnerait ni sa tête, ni celle des trois autres princes ses enfans. L'ambitieux bossu voulait n'être gêné par personne sur son trône ; en sacrifiant son père à sa passion, il trouvait que l'assassinat de ses frères n'était plus qu'un crime secondaire qui ne devait causer aucun scrupule.

Pour régler l'opération du régicide, on eut besoin de tenir un dernier conciliabule on chercha un lieu où l'on pût s'assembler en sûreté ; on crut qu'une église

offrirait plus de moyens de favoriser le secret. En conséquence, les conjurés s'y rendirent vers le soir, sous prétexte de dévotion, résolus de se laisser enfermer dans le temple pour y passer la nuit. Quels dévots que ceux qui aiguisent ainsi les poignards ! Le rendez-vous aurait pu être mieux choisi ; mais, comme un fils allait outrager la nature, on pouvait également ne pas craindre d'outrager les autels.

Le hasard, qui sauve tant de têtes vulguaires, protége aussi parfois celle des grands hommes. L'empereur dut son salut à un pieux catholique qui, le même soir, avait été offrir son cœur et ses pensées à la divinité, dans des intentions bien opposées à celles des conjurés. Une longue prière l'assoupit au pied d'une colonne, et, dans son sommeil, il n'entendit pas le bruit de la fermeture des portes ; revenu à lui-même quelques instans après, il reconnut qu'il n'était pas seul prisonnier dans l'église, et fut surpris de trouver autant de dormeurs comme lui. Attribuant aux autres le même accident qui lui était arrivé, il allait se mêler au milieu d'eux, lorsqu'il comprit que d'autres desseins que les siens les avaient réunis dans le même lieu ; il prêta attentivement l'oreille à leurs discours, et apprit le plan et les mesures concertés pour consommer le *régicide*.

Le fidèle *Fardulfe*, ayant échappé à tous les yeux, trouva au point du jour, un accès facile auprès de *Charlemagne*. Les grands princes laissent leur porte ouverte à tous leurs sujets : admis sur le champ à son audience, le loyal serviteur lui raconta l'événement de la nuit, et lui nomma les coupables, sans lui taire jusqu'à quel point son fils aîné *Pepin* était criminel.

Un attentat de cette nature demandait un châtiment exemplaire. Le parlement, convoqué à l'effet de juger le crime et ses auteurs, inclina pour la plus grande sévérité :

mais l'empereur, comme presque tous les grands capitaines, abhorrait le spectacle des échafauds. Celui qui fait couler beaucoup de sang par les armes, en répand peu ordinairement par les supplices. Il se contenta donc de la punition de quatre gentilshommes; il exila les autres complices dont on confisqua les biens; à l'égard de son fils, la peine fut commuée en une retraite claustrale. On le rasa et on le confina à l'abbaye de *Prüm* près de Trèves, où il perdit le droit de devenir roi, punition pour lui plus insupportable que la mort.

CHAPITRE VIII.

Établissemens littéraires de *Charlemagne* dédaignés par la plupart des Nobles.

L'EMPEREUR, sorti heureusement de ce danger, se consola de ses chagrins domestiques dans l'étude des lettres et des sciences; il dut le goût de l'instruction au philosophe *Alcuin* qu'il avait rencontré dans ses expéditions d'Italie. Leurs liaisons d'amitié ne commencèrent qu'à l'époque de la fameuse donation faite au chef de l'église chrétienne; car le monarque donateur, n'étant pas encore initié par lui, ne sut mettre qu'une croix aux bas de ses patentes. Depuis lors *Alcuin* lui apprit à lire et à écrire; c'était montrer du goût pour les idées libérales, que de réussir dans l'étude de ces deux arts élémentaires; le prince apprécia également l'avantage d'une académie impériale, que son professeur anglais lui proposa d'instituer.

Il saisit sur-le-champ le projet de cet établissement littéraire, et, s'honorant de la familiarité des gens de lettres, il prit lui-même une place parmi les académiciens. L'observation lui avait fait apercevoir que l'ignorance entrete-

nait la noblesse dans la barbarie et dans la fureur des révolutions, il crut pouvoir obtenir de l'influence d'une instruction générale, ce qu'il était difficile d'exiger par les moyens ordinaires de la puissance et de l'autorité.

Mais l'esprit du siècle, qui s'améliorait dans toutes les classes de la société, ne débrouillait que faiblement les idées dans le cerveau de la plupart des nobles; ils étaient très-avancés dans la science des intrigues et des séditions, et fort retardés dans celle de la raison, de la saine politique et du bien public. On ne les vit émerveillés ni de l'établissement de l'académie impériale, ni de l'érection des chaires d'arithmétique et de grammaire; ils rougirent d'aller à l'école, ils se refusèrent à la fatigue de déchiffrer les lettres de l'alphabet, et préférèrent de continuer à compter avec les doigts. On aurait craint de ressembler au reste des hommes, si on avait eu la simplicité d'applaudir les doctes et d'emprunter leurs utiles connaissances.

Le clergé, plus rusé et moins imprévoyant, profita tout seul de cette heureuse nouveauté; il rit du sot orgueil des nobles, qui leur faisait mépriser les professeurs et leurs écoles, tandis qu'il redoubla lui-même de zèle pour perfectionner son esprit et ses talens. Il devina qu'avec le secours de ses lumières et de son instruction, il se rendrait insensiblement plus nécessaire dans l'état. On ne tarda pas en effet de voir, dans les diètes et les parlemens, les évêques et les abbés remporter l'avantage sur les comtes et les barons; ils auraient exercé une dure domination sur les nobles, si ceux-ci n'avaient pas prévu de bonne heure la nécessité de faire cause commune avec eux; les deux corps se lièrent donc réciproquement, afin de ne pas se nuire par des intérêts opposés; leur traité n'eut lieu, pour

le malheur des rois et des peuples, qu'en unissant dans la même politique, les deux fanatismes religieux et nobiliaire.

CHAPITRE IX.

Insultes et outrages faits, dans la diète de Worms, à l'empereur *Louis-le-Débonnaire.*

Ce concert entre les nobles et le clergé contre le trône, parut parfaitement établi sous *Louis-le-Débonnaire*, successeur de *Charlemagne.* Le surnom qu'on lui donna, et qu'il méritait par son extrême bonté, ne fut pas d'un bon augure aux yeux du public ; il semble que ce qui annonce une âme douce et sensible est incompatible avec les fonctions de roi : ce caractère en effet servit à encourager les lâches et les intrigans dans leurs spéculations révolutionnaires : du nombre de ces derniers fut un abbé de Corbie, nommé *Vala.*

Ce moine, abusant de la réputation de saint homme qu'il s'était acquise en France, se livra, envers l'empereur *Louis-le-Débonnaire*, à un zèle acerbe et insolent dans la diète de *Worms.* Il tenta, au milieu des comtes et des barons qui l'écoutaient, de rendre le monarque auteur de tous les crimes et de tous les désordres qui désolaient alors la monarchie impériale ; il osa lui attribuer les vexations et les brigandages des provinces : il ne ménagea ni les gestes ni les expressions ; il redoublait de véhémence et d'imposture, en proportion du silence approbateur qu'on gardait dans l'assemblée ; la haute dévotion ne garantit pas toujours de la fausseté, de l'intolérance et de l'impolitesse.

Les seigneurs de la diète, pleins eux-mêmes de l'esprit de révolte, n'interrompirent pas l'impertinent censeur ;

ils virent au contraire, avec plaisir, le monarque dépouillé du respect et de la considération qui servent long-temps de frein invisible à la fougue des factieux et des intrigans.

L'empereur avait des torts graves aux yeux de la noblesse; il avait voulu faire le bien de ses peuples; il s'était occupé, en montant sur le trône, de réformes et de suppressions; elles étaient utiles autant que nécessaires, mais elles nuisirent aux intérêts et aux priviléges d'un grand nombre de gentilshommes. C'est une calamité pour certaines gens que la restauration de l'administration publique.

Un autre reproche qu'on faisait au monarque, était celui de le trouver trop délicat sur l'honneur des princesses ses sœurs; il avait puni leurs séducteurs, auxquels *Charlemagne* son père, plus politique ou plus raisonnable que lui, avait daigné pardonner. Les délits de l'amour devraient se prescrire plus promptement que les autres.

Quelques familles lui avaient plus particulièrement voué leur haine et leur vengeance; elles avaient envoyé à la cour, leurs filles pour gagner, par leurs charmes et leur beauté, le cœur de *Louis* qui cherchait une épouse et une reine. On vit cet aimable essaim de beautés françaises étaler les grâces et les appas qu'excite l'ambition de s'asseoir sur un trône; on attendit long-temps le choix du monarque impérial : mais enfin, vaincu par la belle *Judith*, allemande d'origine, il préféra son goût et son inclination au désir de flatter l'amour-propre de quelques maisons puissantes de son royaume. Cette préférence révolta contre lui les pères et les mères, qui entrèrent par dépit dans le mécontentement général; les jeunes prétendantes ne se plaignirent pas d'avoir été dédaignées; mais aucune d'elles ne voulut excuser le monarque sur les ca-

prices de l'amour ou sur la puissance de la sympathie; depuis lors, nos rois ont pris des maîtresses françaises et des épouses étrangères. Cette politique est devenue un usage dans l'Europe; nul pays ne fournit ses reines, comme il produit ses rois.

CHAPITRE X.

Attaque contre la réputation de l'impératrice *Judith*.

Louis, à *Worms*, feignit de ne pas s'apercevoir de l'insolence du clergé, ni de l'indifférence des seigneurs qui le laissaient ainsi insulter : ce bon prince avait besoin de leurs suffrages pour faire un établissement royal, qu'il destinait à Charles, fils de la belle Judith, sa seconde femme; il voulait lui donner un royaume composé de la Rhétie, de quelques parties de l'Allemagne et de la Bourgogne Transjurane.

Entraîné par sa tendresse paternelle, et ne se défiant pas assez de la mauvaise humeur de la noblesse, il fit part à la diète de ses intentions et du projet qu'il avait d'égaler la fortune de son fils *Charles* à celle des autres enfans du premier lit. Cette proposition, qui n'avait rien de contraire aux principes et à la pratique de ces temps d'une fausse législation, réveilla néanmoins tout le ressentiment qu'on portait à la reine. On ne voulut voir dans cette résolution que l'effet des instigations ambitieuses de l'allemande *Judith*. On se souvint qu'elle l'avait emporté sur les beautés françaises, et on désira punir le fils de la fortune de la mère.

Guidés par ce sentiment de haine, les seigneurs de la diète refusèrent de sanctionner pour le jeune *Charles* ce qu'ils avaient accordé avec tant de complaisance aux enfans du premier lit. Ce refus fut motivé sur des scrupules

de conscience. Ils ne pouvaient plus, disaient-ils, morceler sans injustice les lots qui étaient échus aux princes de la première femme. C'était un droit; ils ne voyaient qu'une propriété dans les couronnes qu'on leur avait cédées. Nulle autorité n'était libre d'y toucher. On a toujours l'adresse d'invoquer la morale et la justice, quand on songe à se venger. Les nobles n'avaient pas toujours montré cette délicatesse, dans les démembremens survenus depuis la fondation de la monarchie. Une probité politique, aussi nouvelle, présageait de funestes desseins contre la reine et le monarque.

En effet, les comtes et les barons mirent bientôt au jour leur secrètes pensées. La scène révolutionnaire commença par l'attaque du premier ministre. *Bernard, comte de Barcelone*, exerçait alors une grande autorité à la cour. Il avait acquis son crédit par son esprit, par des qualités aimables et par des talens militaires. Dans tous les temps ces dons font fortune, quand l'occasion les favorise.

Les nobles seuls se plaignaient de la sévérité et de la roideur de son administration : mais, malgré leurs clameurs et leurs murmures, il ne se départit pas un instant de son système de rigidité, trop bien recommandé par la nécessité d'imposer à des seigneurs qui reprenaient visiblement toutes leurs allures révolutionnaires.

La présence de *Bernard* était donc un véritable épouvantail pour les brouillons et les intrigans. Le public s'amusait de leurs frayeurs, croyant que le ministre serait toujours le plus fort. Les nobles en pensèrent autrement. Il leur importait d'enlever au monarque l'appui de cet intraitable conseiller. C'est souvent ôter à un roi toute sa force et sa fortune politique.

Voulant réussir à se débarrasser de son autorité, les factieux imaginèrent d'employer la calomnie. Ils jetèrent dans l'esprit faible du prince, des soupçons et des alarmes, fondés sur les relations habituelles qui existaient entre l'impératrice et son ministre. Les bienséances cependant n'en furent point choquées. Personne n'ignorait que les reines dirigeaient et surveillaient alors des parties importantes de l'administration publique. Elles avaient une intendance et des bureaux, ce qui les obligeait à entretenir des rapports particuliers avec le ministère. Les nobles changèrent aisément ces relations indispensables en un commerce de galanterie. Cette imposture eut d'autant plus de succès, que la reine et le ministre *Bernard* possédaient l'un et l'autre les charmes de l'esprit et les grâces de la figure. L'amour peut-il tarder à survenir entre deux personnes qui ont tant de moyens de se plaire. Pour ne pas laisser équivoque l'effet de la médisance, on inventa quelques anecdotes scandaleuses et plusieurs faits qui devaient servir de preuves. On eut soin de les répandre dans la capitale, et de les faire circuler dans les provinces. La chronique des cours est la gazette la plus en vogue chez tous les peuples.

CHAPITRE XI.

Soulèvement contre l'empereur *Louis-le-Débonnaire*.

Dès qu'on fut parvenu à compromettre la réputation de la *belle Judith*, on se hâta habilement de saisir ce prétexte pour susciter des troubles et des séditions. Les révolutionnaires avaient d'ailleurs un appui dans les princes, enfans du premier mariage de *Louis-le-Débonnaire*. Ceux-ci travaillaient depuis long-temps à former un parti contre

l'impératrice leur belle-mère. Ils lui reprochaient l'ascendant qu'elle exerçait sur l'esprit du monarque, et l'affection exclusive qu'elle portait à son fils *Charles*, torts bien excusables, si l'esprit des factions pouvait être indulgent.

Tous les mécontens, tous ceux qui cherchaient à faire une révolution profitable à leurs intérêts, se rangèrent bientôt sous les bannières de ces chefs rebelles : leur armée mise promtement en état d'agir, les insurgés attaquèrent les premiers. La commotion devint générale dans l'empire français. Les princes et les seigneurs s'approchèrent de *Laon* et de *Verberies*. Ils serrèrent de si près le malheureux monarque qu'il se vit en peu de jours sans appui et sans défense.

L'impératrice tomba entre les mains des révolutionnaires. Trop calomniée pour devenir un objet de pitié, elle fut reléguée à *Poitiers*, obligée de prendre le voile, et de cacher sa beauté dans l'obscurité d'une cellule.

La noblesse factieuse se trouva un peu plus embarrasée de la personne de l'empereur. Les avis furent partagés sur le traitement qu'on devait lui faire éprouver. Le plan des révoltés, conçu à la hâte, n'était pas encore définitivement arrêté. Ils n'avaient pas compté sur un succès aussi prompt. Souvent dans une rébellion, on est plus heureux qu'on ne l'espérait. Ainsi, en attendant une dernière résolution, on se contenta de donner des gardes au souverain ; mesure qui laissait toujours les nobles maîtres de disposer de son sort.

Pendant que *Louis-le-Débonnaire* était à la discrétion de ses enfans rebelles et de sa noblesse félone, on délibéra sur les différens projets que les politiques du temps présentaient pour opérer sans secousses le détrônement projeté. Les membres du conseil, qui s'étaient déclarés les

gouverneurs du royaume, n'étaient pas d'accord entre eux. Tous les intérêts particuliers se croisaient dans cette circonstance. On résolut de donner à ce coup d'état l'air d'une simple abdication, expédient qui servirait à faire croire au public que l'empereur n'était qu'un démissionnaire volontaire. Les plus forts ont quelquefois besoin de ruses, tant on a de la peine à braver l'honneur et la justice. On se flatta qu'on obtiendrait cette abdication d'un roi captif; on se fondait sur la bonté de son cœur et sur la faiblesse de son caractère. Il ne s'agissait que d'abuser de sa timidité naturelle et de son excessive dévotion.

Alors des gens adroits et perfides furent placés auprès du monarque prisonnier. Ils étaient chargés d'arracher cette démission royale : pour y parvenir, les traîtres vantaient tous les jours les douceurs du cloître et les jouissances paisibles de la piété. Un trône, selon eux, ne valait pas la tonsure et le froc. On compromet son salut lorsqu'on a trop de devoirs à remplir. Il faut, avant tout, songer à s'assurer les béatitudes du ciel. Durant les intrigues de cette indigne obsession, ils crurent, plus d'une fois, avoir amené la résolution du monarque; car *Louis* était trop pieux pour ne pas applaudir à ces maximes. Il convenait en effet du mérite et de la nécessité de se faire moine; mais néanmoins il ne prenait jamais l'air de le devenir. Il fallut lui parler d'une manière plus claire et plus directe.

A ce langage, l'empereur, ne doutant plus du véritable but de ces perfides insinuations, réfléchit mûrement sur sa position. Dans l'état de contrainte où il se trouvait, il jugea prudent de ne pas encourager, par un refus formel, la noblesse insurgée et ses enfans dénaturés à prendre un parti violent contre lui. Il laissa entrevoir une résignation et une complaisance parfaites. Seulement il exigea le temps

nécessaire pour se disposer à ce sacrifice. Les dévots ne sont pas toujours les plus dépourvus d'adresse et de finesse. Il était naturel, au reste, que Louis ne se pressât pas d'accomplir lui-même ses propres malheurs.

Cet innocent artifice trompa ses ennemis. Il donna le loisir au moine *Gombaud* de travailler à changer sa position. Ce cénobite, considéré et révéré parmi les comtes et les barons, leur représenta la honte de leur conduite, caressa leur vanité, divisa leurs intérêts, et leur promit de la part du monarque, toutes les grâces qu'ils exigèrent. Avec cette monnaie, qui gagne toujours les factieux de toutes les classes, *Gombaud*, doué d'un esprit de persuasion, parvint non-seulement à leur faire épouser la cause du souverain trahi, mais encore à réparer, dans la diète de *Nimègue*, l'injure et l'humiliation faites à la majesté impériale. De pareilles conversions ne rendent pas les gens plus fidèles à leurs devoirs.

CHAPITRE XII.

Seconde insurrection contre l'empereur *Louis-le-Débonnaire*. Défection de son armée.

L'EMPEREUR, délivré de ses gardes, reparut de nouveau sur le trône. La reine *Judith*, cloîtrée à Poitiers, déchira sa guimpe et revint embellir une seconde fois la cour et la capitale de l'éclat de ses charmes et de sa beauté. Quelque complet que fût son triomphe, la princesse était néanmoins profondément blessée de l'infamie de son accusation. Elle demanda à se justifier par l'épreuve du *fer chaud*. Elle ne craignit pas d'exposer au feu ses belles mains, tant elle était sûre de repousser la calomnie. On refusa d'accepter

ce défi courageux. La parole d'une femme suffisait déjà à la galanterie française.

Cependant, de l'aveu même de ses partisans, la belle *Judith* se montra, à son retour, trop impatiente, dans son dépit, contre l'esprit médisant et calomniateur des temps de révolution. C'est un fléau comme la grêle qui s'échappe du sein de l'orage. Elle eut même la faiblesse de s'abandonner à la vengeance. Ce plaisir est celui des dieux et des femmes ; mais en est-il pour cela plus excusable ? Elle manqua également de prudence et de politique, en ne cachant pas avec assez de soin l'empire qu'elle n'avait pas perdu sur l'esprit de son royal époux, empire qui est rarement heureux pour les reines et les rois.

Le public, qui s'intéressait à la princesse, vit avec peine cette conduite irréfléchie. Il s'aperçut facilement que les chefs de la faction riaient de l'humeur vindicative de la reine ; ce qui devait nécessairement ressusciter la jalousie et la haine entre elle et les princes du premier lit.

Ceux-ci, en effet, s'étaient attendus au peu de retenue et à la maladresse de leur belle-mère. Aussi, plus clairvoyans que le monarque, ils n'avaient pas voulu s'opposer à son retour de Poitiers. Ils comptaient avec joie sur des imprudences et sur la susceptibilité de la reine, qui devaient leur fournir un prétexte pour reprendre les armes. Qui s'est jamais trompé, en calculant sur la colère d'une femme offensée ?

L'imprudente *Judith* devint, sans le vouloir, la cause d'une seconde scène révolutionnaire. Les trois princes ne tardèrent pas à lever l'étendard de la révolte. Ils avaient gardé comme en réserve tous les élémens de l'insurrection précédente. Ils joignirent à leurs premiers complices tous les gentilshommes qui ne s'étaient pas encore déclarés. On

trouve partout des bras et des lances, aussitôt qu'on a quelques succès contre l'autorité royale.

L'armée factieuse se forma sous les murs de *Strasbourg*. Elle dressa son camp dans la plaine de *Rotfeld*, qui a long-temps porté le nom de *Champ du mensonge*. Il aurait pu être plus justement qualifié le *Champ de la trahison*. Car les nobles, voulant dans cette occasion éviter le sort, toujours douteux, d'une bataille, se déterminèrent à trahir l'honneur et la loyauté militaires.

De son côté, l'empereur, ayant aussi armé, chercha bien franchement à livrer le combat aux rebelles. Il aimait à se persuader qu'une victoire remportée sur eux pourrait ramener à la vertu et à l'obéissance ses coupables enfans. Cet espoir compensait à ses yeux le sang qu'il allait verser pour leur conversion. Il en coûte souvent la vie à de bons citoyens pour refaire l'éducation des princes.

Cette espérance l'accompagna, jusqu'à ce qu'il fut en présence de ses ennemis. Sans réfléchir sur le danger d'une trop grande sécurité, il plaça son camp à peu de distance de celui des princes rebelles. Cette proximité, qui n'était défendue par aucun moyen de police et de prévoyance, favorisa bientôt la désertion de ses troupes. Elle devint rapidement une trahison ouverte; car, chefs, capitaines et soldats, tous abandonnèrent sans scrupule les enseignes impériales. Les comtes et les barons, à la tête de leurs compagnies, passèrent en plein jour dans le camp des révolutionnaires. Le public fut indigné de voir que les nobles restés dans le parti de l'empereur n'avaient feint le zèle et le dévouement que pour mieux faire tomber leur souverain dans le piége. En effet, ils ne rougirent pas de se déclarer, sous les armes, au milieu d'un camp, en présence des drapeaux, à la veille d'une bataille, envers le

monarque, traîtres et perfides aux dépens d'un père malheureux.

Mais, ce qui révolta le plus l'opinion publique, ce fut d'apprendre que le pape *Grégoire* IV était devenu lui-même embaucheur des troupes de l'empereur. Il fit des propositions au malheureux monarque, il lui demanda de tenir des conférences, il lui promit la paix avec les nobles et la réconciliation avec ses enfans. C'étaient autant d'artifices de la part du pontife pour avoir le temps d'opérer une défection totale dans l'armée impériale. Personne ne fut étonné du succès de cette infâme trahison : car, s'il est facile à des enfans de tromper un bon père, il est encore plus aisé à un pape d'abuser de la confiance d'un roi dévot.

Louis-le-Débonnaire, victime de sa bonne foi, se trouva, comme empereur et comme général, tout seul dans sa tente et dans son camp. Dans cette affreuse solitude, il apprit bientôt que l'armée révolutionnaire venait de régler son sort. Son trône fut déclaré vacant dans les termes les plus injurieux à la dignité de la couronne, et on le fit occuper par l'aîné de ses enfans, qu'on proclama militairement empereur. Cette forme, inusitée jusqu'alors, fit naître cependant quelques scrupules ; c'est pourquoi on convint de faire légitimer l'élection par l'autorité d'un parlement. On ne voulait pas apaiser par cet acte les cris de la conscience, mais seulement contenter les faibles et les timides qui n'ont besoin que d'être dupes pour concourir avec les autres aux maux de la patrie. *Lothaire*, prenant hardiment la place de son père détrôné, convoqua la diète dans la ville de *Compiègne*.

CHAPITRE XIII.

Louis-le-Débonnaire est dégradé de son titre de souverain. Affreuses avanies qu'il essuie dans l'église de Saint-Médard, à Compiègne.

Les comtes et les barons, assemblés en diète générale, ne respectèrent pas davantage qu'à l'armée la personne du monarque et la majesté du trône. On foulait aux pieds l'honneur, les lois, et l'équité. Toutes les têtes, dominées par l'effervescence du moment, suivirent principalement la direction que se plurent à leur donner deux révolutionnaires hardis, audacieux, vindicatifs et puissans. Les haines particulières décident bien souvent du sort des princes. Les plus mortels ennemis de l'empereur étaient le comte *Lambert* et le comte *Mafride*. Ils avaient l'un et l'autre à se plaindre de la cour; ce qu'on ne manifeste souvent qu'au jour où les grandes révolutions permettent la vengeance contre les rois.

Ce furent ces deux agitateurs qui demandèrent à grands cris, dans l'assemblée, la déposition pure et simple de *Louis-le-Débonnaire*. Ils entraînèrent les opinions par leurs intrigues et leurs harangues séditieuses. Personne ne leur refusa le scandale et les excès dont on se rendit coupable dans cette diète conspiratrice.

Pendant les débats de la séance, le monarque était à la porte de l'assemblée, se persuadant du moins que les évêques, ainsi que les abbés, formeraient en sa faveur un parti d'opposition. Il ne désespérait pas avec leur appui de parvenir à se délivrer de la haine de ses enfans et de la persécution des nobles. C'était à tort qu'il comptait sur son innocence, puisqu'il plaidait devant des factieux.

Le clergé ne pouvait pas lui tendre la main dans son malheur. Il avait aussi une vengeance à exercer. L'empereur avait osé réformer des abus dans le corps épiscopal, et ce corps n'aime pas plus que les autres les réformateurs. Aussi le monarque intercéda-t-il en vain auprès des prélats. Ils lui refusèrent le crédit de leur ordre et l'influence de la religion. Il put entendre même, de ses propres oreilles, ce que lui promettait le fougueux *Éblon*, archevêque de Reims, en invoquant des maximes anarchiques pour justifier son détrônement. Ce pontife harangua longtemps l'assemblée et réussit à prouver qu'un roi atteint, par un décret, de pénitence canonique, encourait nécessairement la mort civile. Cet impertinent abus de la science théologique, appuyé du vote de toute la noblesse délibérante, devint la base de la condamnation définitive du malheureux monarque.

Ce n'était pas assez de le frapper d'une sentence révolutionnaire, la catastrophe royale devait se compléter par des avanies exercées au nom de la religion. Dès qu'on eut levé la scance, les évêques reçurent *Louis-le-Débonnaire* des mains des nobles qui l'abandonnaient avec une aussi coupable lâcheté. Maîtres de sa personne, comme on croit l'être d'un condamné coupable, ils le conduisirent à l'église de *Saint-Médard*. Cette translation eut lieu avec le fracas et l'appareil que les factions employent toujours, quand elles jugent solennellement les rois. Beaucoup de soldats l'escortèrent; beaucoup de curieux le suivirent dans les rues et sur les places publiques; peu de gens eurent le cœur de le plaindre. La pitié ne naît jamais qu'après la persécution.

Le royal prisonnier arrivé à l'église, on le fit étendre sur un cilice, on lui mit entre les mains son acte d'accu-

sation, on le dégrada en lui ôtant son épée et son baudrier, en le dépouillant de ses ornemens royaux ; il fut obligé de confesser, à la face des hommes et en présence des autels, tous les crimes que les imposteurs avaient imaginés à sa charge, et dont son cœur était parfaitement innocent ; il dut surtout disculper les traîtres et les rebelles, qui ne voulaient pas convenir qu'ils fussent les auteurs de l'insurrection et de ses disgrâces : on n'oublie jamais d'exiger des aveux de la bouche d'un roi qu'on condamne.

Cette barbare cérémonie étant accomplie, on revêtit le monarque d'un habit de pénitent, et on le confina dans la cellule d'un monastère ; tous les détails de cette persécution se passèrent sous les yeux des ducs, des comtes et des barons ; on abreuva, d'un commun accord, le souverain de la France de toutes les humiliations et de tous les outrages que le fanatisme de la révolte est capable d'inventer. Le croirait-on ! les trois princes ses enfans osèrent aussi être témoins des cruautés qu'on lui fit endurer, et eurent le courage de contempler froidement les malheurs et la honte de leur auguste père.

Dès que *Louis-le-Débonnaire* eut été déposé dans le cloître, on s'occupa du soin de lui trouver un gardien qui répondît de sa personne ; les factieux ne sont jamais sans inquiétude avec un pareil prisonnier : on suggéra à *Lothaire*, l'aîné de ses enfans, des craintes sur cette garde, s'il ne se chargeait pas lui-même de veiller sur la prison de son père : il ne fut pas nécessaire de le presser longtemps ; le prince avait déjà foulé aux pieds les devoirs de fils et de sujet ; pouvait-il être retenu par la pudeur et les convenances, en devenant tout à la fois le geôlier de son roi et de son propre père ? Si les révolutions font germer de grands caractères, elles ne font pas moins déve-

lopper des cœurs barbares et des âmes perverses. L'espèce humaine y fait ses preuves dans le bien et dans le mal, afin qu'on ne s'abuse pas sur son compte.

CHAPITRE XIV.

Révolte contre *Lothaire*. Rétablissement de l'empereur *Louis-le-Débonnaire* sur le trône.

De quelque manière que l'usurpateur *Lothaire* cherchât à faire oublier la captivité de son père et de son souverain, il ne pouvait éviter de faire naître des remords et d'exciter la compassion dans l'âme même de ses propres partisans; il y a des prisonniers qui, malgré les murs et les portes de leur cachot, remuent la conscience de leurs persécuteurs; c'est ce qu'éprouvèrent bientôt les deux autres enfans de *Louis-le-Débonnaire*, moins coupables que leur frère aîné : ce qui changea surtout leurs dispositions à l'égard de leur père infortuné, ce fut la jalousie des succès et de la prospérité de *Lothaire*; celui-ci s'affermissait insensiblement sur le trône, et cessait d'être l'égal de ses frères; sa situation politique lui inspira un esprit de domination et des sentimens de fierté. Cette maladresse fatigua à la longue les autres princes, qui résolurent enfin d'entreprendre la délivrance de l'auguste prisonnier.

La noblesse, toujours prête à causer de nouvelles secousses dans l'État, ne se refusa pas à seconder le dessein qui occupait les deux frères de *Lothaire*; elle n'eut pas l'air de se souvenir qu'elle venait de se lier solennellement à l'usurpateur, par le serment et l'acceptation des emplois et des dignités; l'anarchie à laquelle on avait livré la France, la débarrassait de tous les scrupules; elle pouvait librement ne songer qu'aux intérêts de sa politique; elle ne vit pas

plus d'inconvéniens pour elle de détrôner le fils et de rappeler le père, qu'elle n'en avait trouvé à leur faire éprouver un sort tout contraire. Comme l'esprit révolutionnaire ne marche jamais qu'à la lueur des passions, il varie sans cesse ses opinions, trahit ses sermens, détruit ses propres ouvrages, et se montre perpétuellement l'opposé de la veille.

Les deux princes et les seigneurs armèrent donc contre e nouvel empereur. Les provinces fournirent exactement le contingent de gentilshommes qu'on leur demanda; la Bourgogne et la Gascogne, plus fougueuses que les autres, firent de nombreuses levées de gens-d'armes : le mouvement étant imprimé à toutes les troupes, on vint entourer de toutes parts l'armée impériale; on pressa si vivement *Lothaire* entre Paris et Compiègne, que le prince, craignant à son tour le cloître et la cellule, chercha tous les moyens de faire une trouée dans les rangs de ceux qui le tenaient en échec.

Il eut de la peine à percer la ligne, mais enfin il y parvint, et se retira précipitamment vers les bords du Rhône; tout occupé des difficultés qu'il avait à surmonter pour échapper à la colère de ses frères, il oublia d'amener avec lui son père et son prisonnier; il le laissa à l'abbaye de St.-Denis, prosterné au pied des autels, bénissant le ciel de l'inconstance des hommes.

Louis-le-Débonnaire ne tarda pas à voir ouvrir la porte de son couvent; il écouta, sans aucun signe de joie, la harangue qui l'invitait à remonter sur son trône; il n'avait pas perdu dans la retraite le goût de l'ordre et des formes; il sollicita une sentence des évêques de son royaume, ou le décret d'une diète nationale qui le justifiât pleinement des griefs qu'on lui avait imputés. C'est à cette condition qu'il consentit à reprendre la couronne.

Pour satisfaire son âme timorée, on déclara avec solennité que la précédente diète de *Compiègne* n'avait été qu'un conciliabule, qu'une assemblée de parricides, qu'un comité révolutionnaire; ces grands mots, qui ne changent jamais les hommes et les choses, contentèrent le scrupuleux monarque.

Louis crut en effet avoir acquis, par cet anathème politique, plus de stabilité et de solidité sur son trône; plus il avait fait preuve d'humilité et de bonhomie, plus il se flatta d'être assuré des bonnes grâces des évêques et des abbés; il ne comptait pas moins obtenir toute la faveur de la noblesse, en ne démentant jamais, par rapport à elle, le titre de *Débonnaire* que son naturel timide et facile lui avait acquis.

Pour cette fois le monarque ne se trompa pas dans ses calculs : car les nobles parurent tout à coup convertis. Il n'ont jamais eu, en politique, le cœur endurci. On les vit de toutes parts accourir auprès de l'empereur et se répandre dans les salles et les antichambres de la cour. Ils se montrèrent assidus aux audiences aux réunions et aux fêtes impériales. On se disputa les regards et les attentions du souverain. On pleura de joie en le félicitant sur son rétablissement. On lui fit de nombreuses protestations. Le public malin dressa le catalogue des complimenteurs, des cœurs attendris, des âmes expansives, d'un si grand nombre d'amis et de partisans qui rivalisaient entre eux, depuis quelques jours seulement, de zèle, de fidélité et de services. Personne ne pouvait croire qu'avec une si brillante escorte de bons serviteurs, l'empereur eût été pourtant trahi, vilipendé, dégradé, détrôné, et *encapuchonné* dans un couvent de moines. Les hypocrites entendaient autour d'eux les railleurs et les plaisans; mais ils ne se

laissèrent pas intimider par leurs sarcasmes et leurs saillies. Il était important, pour nos gentilshommes, de profiter du moment de la réconciliation. On n'a jamais plus de crédit à la cour que lorsqu'un roi malheureux retrouve sa première fortune et remonte sur son trône.

Comme il n'était pas ordinaire de voir la noblesse aussi soumise et aussi caressante, le monarque voulut, à son tour, mettre à profit de pareilles dispositions. Il se hâta de convoquer un parlement à *Chiersi* sur l'Oise, et là, du ton le plus paternel, il proposa aux comtes et aux barons d'assurer définitivement un royaume et une couronne à *Charles* son fils bien-aimé. Cet enfant et ce trône lui avaient déjà coûté bien des chagrins; mais un père ne les compte jamais.

Les seigneurs de la diète, dont la politique et les intérêts avaient pris une autre direction, acquiescèrent sans difficulté aux vœux de leur souverain, de sorte que ce qui avait fait précédemment le prétexte d'une insurrection générale, devint le sujet d'une fête et l'occasion d'une allégresse publique. On proclama donc le *jeune Charles* roi et héritier de la couronne de France, sans s'inquiéter des inconvéniens qui pouvaient résulter de ce nouveau partage de la monarchie. On affecta de jurer le maintien de l'ordre actuel des choses, et on mit les sermens sous la sauvegarde de l'honneur. Cette caution, pour être valable, dépend toujours de l'esprit du temps.

CHAPITRE XV.

Murmures contre *Charles-le-Chauve* qui accorde des grades à des officiers de fortune.

Charles-le-Chauve, succédant à son père, éprouva bientôt que les nobles n'avaient que l'engouement d'une conversion passagère. Leur affection avait été trop bruyante à la diète de *Chiersi* pour se maintenir long-temps dans la même chaleur. Toutes les grandes assemblées, lorsqu'on parvient à les décider par l'enthousiasme, sont prodigues de sermens et d'acclamations. Dès que le roi songea à procurer quelque bien à l'état, ce qu'on ne peut jamais faire sans gêner les intérêts des corps privilégiés, la noblesse oublia le respect et la fidélité qu'elle avait promis. Il ne s'agissait pourtant que d'introduire des améliorations dans le régime militaire.

Il y avait dans l'armée des capitaines sortis de la classe bourgeoise. Le défaut de naissance rendait leur bravoure et leur mérite stériles pour eux et pour leurs familles. Ils ne pouvaient aspirer à aucun grade supérieur. Leur condition était de partager, avec les nobles, les périls de la guerre, et de leur céder ensuite les honneurs et les récompenses. Le roi, avant d'occuper le trône et depuis son couronnement, les avait toujours vus, non-seulement utiles, mais brillans de valeur dans toutes les occasions. Il se ressouvint de la conduite glorieuse qu'ils avaient tenue, spécialement dans la bataille de *Fontenay*, où ces braves officiers, ne démentant pas le zèle et le courage qu'inspire l'honnêteté bourgeoise, couvrirent la plaine des cadavres des ennemis du trône. Ils assaillirent avec tant d'intrépidité les gentilshommes du parti révolutionnaire, que la province de Champagne, qui en avait fourni le plus

grand nombre, y perdit presque toute sa noblesse. La déconfiture fut si meurtrière que, pour maintenir dans la province la race noble, on se vit forcé d'accorder au *ventre* champenois le privilége d'anoblir la progéniture.

Le monarque, voulant retirer de l'oubli et de l'obscurité cette classe précieuse de défenseurs de la couronne, établit que désormais elle participerait aux récompenses et aux distinctions, et qu'elle aurait des droits à la distribution des grades et des emplois d'un ordre supérieur. Cette justice fut accompagnée, au moment même, de toutes les marques d'estime et de considération royales que méritent indistinctement tous les sujets qui défendent la patrie et le prince.

Les nobles ne s'attendaient pas à cette haute sagesse. Elle surpassait leurs lumières et leurs préjugés. Ils se trouvèrent, dès lors, offensés de l'égalité de dons, de faveurs et d'honneurs que le prince cherchait à admettre dans les services de la bourgeoisie. En voulant exciter l'émulation militaire, on allait confondre les classes et les conditions, et honorer le mérite et le talent aux dépens des prérogatives de la noblesse. Il en résulterait qu'on ne saurait plus distinguer le lustre et les priviléges, aussitôt que le roturier serait appelé à les partager avec le gentilhomme.

Le jour même de cette libérale innovation, les seigneurs signalèrent le monarque comme ennemi secret de la caste nobiliaire. On les vit cesser le métier de courtisan et de flatteur. C'est le plus grand sacrifice qu'ils puissent faire.

Les visages changèrent de couleur et les esprits de dispositions. Les murmures suivirent de près cette jalousie, et le mécontentement devint en peu de temps très-prononcé dans les provinces.

Cependant le roi aurait eu raison dans l'opinion, si l'on se fût borné à ce seul motif de plainte. Mais on en invente toujours d'une nature propre à faire un plus grand nombre de dupes. La circonstance se prêtait à l'imposture. La France alors souffrait, sur plusieurs points de son territoire, des ravages et des massacres que les Danois et les Scandinaves y commettaient sous le nom de *Normands*. Il fut facile aux nobles d'accréditer le bruit que le souverain était cause du débarquement de ces barbares, et de tous les maux qui désolaient les bords de nos rivières. De semblables dénonciations, débitées avec l'accent hypocrite du patriotisme, ne restent jamais sans succès.

CHAPITRE XVI.

Insurrection contre le Roi, pendant laquelle on défère la couronne à *Louis-le-Germanique*.

Les nobles, satisfaits de leurs coupables trames, passèrent subitement à la fureur révolutionnaire ; l'insurrection se manifesta partout avec des signes sinistres : en attendant le moment d'agir, les chefs de la faction envoyèrent dire à *Louis-le-Germanique*, frère de *Charles-le-Chauve*, de se presser d'entrer en France avec une armée, l'assurant que rien ne s'opposerait à ce qu'il pût réunir sur sa tête la double couronne de France et de Germanie.

A l'appel des séditieux, qui ont toujours une voix séduisante pour les ambitieux, le monarque allemand s'ébranla et arriva bien escorté à *Pontyon:* les comtes et les barons révolutionnaires s'y étaient déjà rassemblés ; ils s'empressèrent de lui faire part de leur plan et de leurs projets, et de le reconnaître pour leur nouveau souverain. Dès que le *Germanique* eut fini de concerter avec les traîtres les opérations de la révolution qu'on avait dessein d'exécuter,

il s'avanca jusqu'aux portes de *Sens*, qui lui furent ouvertes par le perfide gentilhomme qui commandait dans la ville.

Cette première trahison ne fut que le prélude des excès qu'on allait commettre dans une diète générale ; les insurgés, cherchant à s'envelopper des formes, qui constituent souvent, aux yeux des simples et des ignorans, toute la justice humaine, exigèrent qu'on procédât légalement au détrônement de *Charles-le-Chauve ;* ils avaient l'air, pour cette fois, de vouloir faire un ouvrage solide et durable ; on leur accorda la tenue d'un parlement, à *Attigny*, sous la présidence du monarque allemand.

Un semblable régulateur n'avait pas intérêt d'arrêter l'effervescence des esprits, ni les criminels projets de la noblesse ; aussi vit-on toutes les têtes factieuses évaporer dans cette assemblée leur chaleur révolutionnaire ; il n'y avait déjà plus personne, en entrant dans la salle de délibération, qui fût fidèle à son serment. Néanmoins, par une duplicité fort ordinaire durant les troubles civils, on voulut que les évêques de la diète en donnassent une décharge valable ; les prélats, toujours prompts à rendre service aux mécontens, délièrent hardiment les consciences, et mirent tout le monde à l'aise vis-à-vis du souverain.

La noblesse, se jugeant alors libre de tout engagement, et affectant une insolente indépendance, prononça la déposition et la déchéance perpétuelle du roi ; le trône devenu vacant par l'effet de ce brigandage féodal, on le remit entre les mains de *Louis-le-Germanique* ; il semblait en effet qu'il devait lui appartenir, puisque ce prince l'avait acheté avec les secours et l'argent qu'il avait donné aux factieux. Ce sont là de ces marchés que la considération du sang, de l'amitié et de l'honneur n'a jamais su empêcher d'être conclus.

Quand tous les arrangemens eurent été pris et sanctionnés par la diète, on expédia un courrier à *Charles-le-Chauve* pour lui annoncer sa déposition et le nom de son successeur. Il reçut cette nouvelle avec toute la philosophie dont est capable un prince qui sent combien on est obligé d'en avoir au milieu des dissensions publiques.

Étant préparé ainsi à son sort, il suspendit le siége de la petite ville d'*Oisel*, auquel il donnait alors tous ses soins, et s'occupa d'une protestation à faire contre l'impertinence des évêques et contre les attentats de la noblesse. Il n'y avait pas d'autre parti à prendre dans sa triste position. Il aurait fallu se trouver à la tête d'une puissante armée, et à peine avait-il assez de gens-d'armes pour éviter une surprise de la part des rebelles. Réduit à ne pouvoir opposer à ses ennemis que des manifestes et des proclamations, il perdit nécessairement l'utile entourage de la considération, des égards et du respect. On tourna en ridicule ses déclarations et ses ordonnances ; on chanta le vaudeville et le pot-pouri sur son compte ; on couvrit de risées et de sales plaisanteries le titre de roi qu'il continuait de porter. On a toujours l'esprit gai contre les princes qui tombent de leur trône.

CHAPITRE XVII.

Embauchage des troupes du roi *Charles-le-Chauve*. Trahison de ses capitaines.

Malgré les indécentes saillies des factieux, le monarque se décida à marcher contre eux avec les faibles secours qui l'entouraient. Il les atteignit bientôt dans le cœur de la France. Placé en face de son frère et des insurgés, il commit la même faute que son père dans une pareille

position. Il ne craignit pas de rester trop long-temps sans combattre en présence de ses perfides ennemis. L'inaction est toujours funeste lorsqu'on a besoin de vaincre. Il se prêta avec une égale imprudence à des conférences et à des négociations, pendant lesquelles les révolutionnaires corrompirent les chefs de son armée. La trahison des uns entraîna celle des autres, et chacun se fit un mérite d'abandonner les drapeaux et le monarque. Forcé, par cette infâme lâcheté, de tourner le dos à ses ennemis, il se hâta de chercher un asile en Bourgogne, où la rebellion n'avait pas encore fait les mêmes progrès que dans le reste du royaume.

Cette retraite laissa *Louis-le-Germanique* maître du terrain; mais, au lieu de poursuivre le roi fugitif et trahi, il s'amusa à caresser les nobles de son armée, et à leur distribuer des présens. Cette inactivité donna à *Charles-le-Chauve* le temps de reprendre courage, et de recomposer une nouvelle armée. Aussitôt qu'il eut rassemblé sa troupe bourguignonne, il revint sur ses pas, fit de doubles journées de marche; et, s'enveloppant de l'obscurité de la dernière nuit de sa course, il eut le bonheur de surprendre son frère et les révolutionnaires endormis dans le camp. Il regagna sur eux la couronne et le trône; ce qui n'arrive pas toujours aussi promptement aux rois détrônés.

La noblesse de Bourgogne, qui venait de secourir *Charles* contre les factieux et contre les Allemands, ménagea auprès de lui le pardon de la noblesse de Neustrie. Le public n'était pas de cet avis. Indigné de la lâcheté des nobles qui avaient introduit l'étranger en France, il aurait applaudi à la juste sévérité du monarque; mais que peut refuser un prince qui recouvre, comme par miracle, son sceptre et son royaume? Il n'y avait pas alors deux factions

pour pouvoir ensanglanter l'une par l'autre. Le roi consentit à accepter les hommages des traîtres ; et, leur rendant quelque temps après ses bonnes grâces, tout demeura impuni.

Il ne fut pas long-temps à s'apercevoir que la paix conclue avec les comtes et les barons n'était ni franche ni solide. Il voyait la Bretagne et la Gascogne toujours armées et toujours séditieuses. Ces deux provinces travaillaient sans relâche à parvenir à l'indépendance. La noblesse de ces contrées se donna de bonne heure un grand relief politique par tous les démêlés qu'elle osa soutenir avec nos rois. Si elle tenait à la France par le territoire et ses possessions, elle affectait de rester étrangère à son régime monarchique ; moins flattée de se rapprocher des Français du centre du royaume, que fière de se coaliser sans cesse avec nos ennemis naturels, cette noblesse a joui de quelque renommée, mais elle a souvent compromis le sort de la monarchie.

CHAPITRE XVIII.

Tout est mis à contribution, abbayes, duchés, comtés, baronies, biens de l'État et prérogatives royales.

Les dispositions de la noblesse, malgré sa réconciliation avec *Charles-le-Chauve* n'étaient rien moins que rassurantes. Elle annonçaient de grands embarras pour le roi, et de nouveaux malheurs à essuyer. Mais le destin de la France en décida autrement. La mort du monarque changea la politique, et donna une autre direction à l'humeur révolutionnaire.

Louis-le-Bègue, dès qu'il eut appris, dans sa maison de plaisance d'Orville, le décès de son père, quitta sur-le-

champ ses chiens, ses chevaux et ses maîtresses pour se rendre à *Compiègne*. Il ne fallait pas, en effet, perdre trop de temps : car les nobles se disposaient déjà à faire leurs conditions. Pouvaient-ils rester calmes et désintéressés, lorsque le prétendant légitime craignait de prendre la couronne, avant de faire procéder à la délibération d'usage. On reconnaissait par là le droit d'une sanction préalable, dont les nobles savaient profiter pour leur orgueil, leur indépendance et leur fortune.

L'héritier royal n'arriva donc pas en toute hâte à *Compiègne* pour braver la coutume française, et le pouvoir anarchique des nobles, mais pour répandre, au contraire, des grâces et des faveurs. Son premier soin fut de permettre à chaque titulaire la faculté de transmettre les charges et les emplois à sa postérité. A ceux qui convoitèrent les riches produits des abbayes, on accorda des terres et des monastères tout à la fois ; on satisfit les autres avec des investitures de comté et de baronie. Tous les marchés passés en cette occasion ne furent ni moins honteux ni moins ruineux que ceux des époques précédentes. On se disputa le scandale de dévaliser le futur monarque ; c'était démentir la croyance des sots et des ignorans qui révèrent dans la fortune de toutes les familles nobles la preuve des services rendus au trône et à la patrie.

Cependant il en résulta un très-grand bien dans le moment. Cette profusion et ces largesses détournèrent le cours de l'esprit révolutionnaire. Les nobles consentirent à protéger les droits incontestables du prince. Rien ne nous fait mieux gagner notre cause que les bienfaits.

Dès que *Louis-le-Bègue* eut ouvert cette mine à miracles, son couronnement ne rencontra plus d'opposition dans la diète. Les seigneurs apportèrent autant de célérité

à le proclamer roi de France et successeur de son père, qu'il avait lui-même été prompt et facile à distribuer les bénéfices et l'argent.

Convertis par ces libéralités, ils promirent la fidélité, le zèle, la soumission et le respect qu'on ne saurait refuser, en pareille occasion, sans blesser les convenances et la politesse. On ne désavoue pas sitôt celui qui vient de nous envoyer un présent. Le monarque, de son côté, jura de maintenir scrupuleusement les anciens et les nouveaux priviléges. Chacun parut content du succès de cette journée. On eut même poussé la complaisance jusqu'à lui déférer la couronne impériale, s'il avait eu assez d'argent et de grâces pour l'acheter, ou si les papes ne s'étaient exclusivement réservé le droit de faire des empereurs.

Ce bon accord de la noblesse avec le nouveau souverain ne produisit pas néanmoins les avantages que s'en était promis le conseil du roi. Il n'est pas toujours profitable de se lier trop à ses ennemis. On ne s'unissait pas à la royauté dans le dessein de la soutenir, de la faire prospérer et de la préserver des atteintes des esprits inquiets et turbulens. Le but des seigneurs était au contraire, en se rapprochant du monarque, d'abuser avec sécurité de la circonspection, de la timidité, de l'impuissance de l'autorité royale. On chercha à se mettre à son aise, afin de se livrer sans obstacle à l'avarice et à l'esprit d'usurpation, penchans qui devinrent la passion dominante de la noblesse sous un règne passé tout entier dans le désordre et l'anarchie.

Ce fut au sein de ce relâchement scandaleux, et de la confusion de tous les ressorts de l'ordre social, qu'on vit les familles grandir prodigieusement en fortune, en priviléges et en puissance féodale. Chaque gentilhomme satisfit

sans pudeur ses goûts, sa vanité, sa cupidité, ses prétentions. On ébrancha le sceptre royal de ce qui lui restait encore d'utile et de brillant. On l'appauvrit à son gré, en lui enlevant tous ses prestiges.

La haute noblesse se pressa d'accomplir le pillage général, parce que le malheur des temps lui avait fait des concurrens et des rivaux dans la classe moyenne des nobles. Celle-ci voulut de son côté partager aussi les dépouilles de l'état et du trône. Elle voyait trop de gain à faire dans le brigandage organisé, pour se piquer d'une stérile modération. Elle craignait de se préparer des regrets, quand l'occasion ne serait plus favorable de s'approprier ce qui convenait à son ambition et à son avarice.

Rien ne se trouvant protégé et défendu par l'autorité royale, l'émulation du pillage fut sans bornes parmi les nobles. Les uns prirent le titre de duc et de comte, les autres celui de baron et de seigneur châtelain. Chacun d'eux s'élançant du haut de sa sphère, comme des vautours, sur le peuple des campagnes, imposa, soit à la personne, soit à la terre, des obligations, des charges, des devoirs, des servitudes, des liens féodaux. Il introduisit pour ainsi dire, dans chaque pore de l'homme vassal ou serf, un tube qui pompait son sang et son existence. Les chaînes de l'esclavage retentirent d'un bout de la France à l'autre. Ce n'était pas là une nouveauté ; on ne fit que rédiger par écrit ce qu'on pratiquait depuis tant de siècles.

Ces rapines avaient besoin néanmoins d'être validées par l'autorité. L'investiture ne se faisait pas long-temps attendre. Asservi aux volontés de ces spoliateurs, et sans cesse intimidé, le gouvernement légalisait avec docilité l'usurpation, le vol, l'expropriation et les attentats de la

noblesse ; aussi vit-on sortir de cette dévorante anarchie de brillantes maisons, des familles puissantes, de grands vassaux de la couronne et cette foule innombrable de seigneurs qui fondèrent l'organisation particulière du régime bizarre et tyrannique de la féodalité. Son origine apprit que ce qui naît du malheur des temps ne rapporte pas toujours du profit et de la gloire aux nations.

CHAPITRE XIX.

Second appel de *Louis-le-Germanique* en France, au détriment des enfans de *Louis-le-Bègue*.

La mort du roi *Louis-le-Bègue* vint suspendre pour quelque temps les pirateries et les usurpations ; cet événement mit aux prises ceux qui avaient déjà fait leur fortune, avec ceux qui étaient seulement en train de la faire ; il y a là de quoi bouleverser tout un pays. Les intérêts particuliers étant ainsi en opposition, on en vit naître deux factions ; l'une prétendit qu'on avait besoin d'un roi fort, puissant et propre à conserver ce qu'on avait acquis sous le règne précédent : elle tendait au bon ordre et à la jouissance de la paix, parce que son avarice et sa vanité se trouvaient satisfaites ; l'autre, au contraire, désirait avoir encore un règne faible et anarchique, afin d'être à même d'achever de s'arrondir, et de glaner ce qui avait échappé à l'avidité et à l'ambition.

Ne pouvant pas s'accorder ensemble par l'effet de cet honteux égoïsme, chaque faction procéda à part à ses intérêts et aux vues de sa politique ; on tint séparément deux parlemens, où l'on s'occupa de l'élection royale, selon le plan qu'on voulait suivre et qu'on croyait le plus convenable à sa fortune civile.

Le parlement de *Creil* abjura formellement les droits héréditaires et légitimes des princes *Louis* et *Carloman*, tous les deux fils du monarque décédé. Après cette injuste exclusion, il offrit la couronne à *Louis-le-Germanique*, sollicité pour la seconde fois par la noblesse à régner sur les Français. Les députés de la diète qui lui portèrent cette proposition, furent le comte *Conrad* et l'abbé *Gauzelin*; ces deux traîtres se rendirent auprès du prince, bien déterminés à faire valoir tous leurs moyens pour réussir dans cette mission.

Le monarque allemand, toujours disposé à entretenir la division dans la France, écouta favorablement leur harangue, et ne tarda pas à s'approcher, avec une armée, de la ville de Metz. A son arrivée il reçut les complimens et les hommages des seigneurs, qui trahissaient le trône héréditaire et leur serment, afin de prévenir de fausses mesures. On employa plusieurs jours à combiner la marche qu'on devait tenir pour opérer, malgré les résistances, une révolution complète; on informa le prince de tout ce qui s'était passé avant son entrée en France, et de tout ce qui, depuis lors, arrivait dans le parti qui lui était contraire: chacun faisait son rapport, et se montrait aussi fidèle espion que s'il s'était agi de livrer un autre pays que sa propre patrie, et un autre souverain que le légitime.

Le parlement, opposé à celui de *Creil*, siégeant dans la cité de *Meaux*, fut bien surpris d'apprendre le choix qu'on venait de faire; son étonnement fut plus grand encore, en voyant arriver si promptement *Louis-le-Germanique* sur les terres de France; il jugea qu'on avait machiné d'avance cette intrigue, et qu'il s'était laissé sottement prévenir par son adversaire, ce qui le fit repentir de n'avoir été que factieux à demi; se trouvant de la sorte pris

au dépourvu, et n'ayant ni armée ni généraux pour se défendre, l'alarme et l'inquiétude troublèrent ses délibérations; après avoir néanmoins examiné sa position sous plusieurs rapports, il sentit qu'il fallait se résoudre à des sacrifices.

La faction de *Meaux* députa à son tour plusieurs de ses gentilshommes auprès de *Louis-le-Germanique* : elle leur délivra d'amples pouvoirs pour traiter avec lui; comme les princes ne tiennent pas toujours parole aux traîtres qui leur vendent leur pays, le parlement avait imaginé de lui présenter un intérêt plus puissant que la possession équivoque de la couronne de France; les députés devaient beaucoup appuyer sur l'esprit turbulent et inquiet des nobles qui l'avaient introduit sur le territoire, et lui faire envisager les dangers de l'humeur révolutionnaire, qui se plaît autant à démolir qu'à construire ses propres ouvrages. Tous les raisonnemens qu'on fit, toutes les préventions qu'on chercha à inspirer, agirent faiblement sur la politique de *Louis-le-Germanique*; il n'attacha quelque prix à ce qu'on lui disait que lorsqu'on en vint à lui proposer, en toute propriété, la cession de la plus grande partie de la *Lorraine*; cet abandon de territoire lui parut balancer la valeur du trône français qu'il ne possédait que par l'effet d'une élection factieuse; cette offre fut acceptée, et le traité ne tarda pas à être signé. Dès ce moment, se voyant payé de la peine qu'il avait prise de se déplacer, il abandonna les factieux de la diète de *Creil*, et reprit le chemin de ses états.

CHAPITRE XX.

Double royauté sur le trône. Érection de la Provence en royaume, aux dépens du fils posthume de *Louis-le-Bègue.*

La retraite inattendue du monarque allemand paralysa la faction qui lui avait ouvert les frontières du royaume ; il ne lui resta plus d'autre parti à prendre que de se dissoudre pour éviter la vengeance ; le comte *Conrad*, l'abbé *Gauzelin* et quelques autres meneurs cherchèrent un asile en Allemagne. C'est toujours là ce qu'ont de mieux à faire les chefs de parti, lorsque la fortune leur devient contraire.

Les fugitifs néanmoins ne désespérèrent pas de renouer de nouveau leurs trames criminelles, se flattant de ramener le prince *Germain* sur le trône de France ; ils ne pouvaient pas s'avouer vaincus, puisqu'ils laissaient dans l'intérieur du royaume des complices qui autorisaient leurs intrigues.

Comme les deux factions n'étaient composées que d'individus de la caste nobiliaire, et que d'ailleurs le sujet de leurs divisions ne regardait uniquement que le trône, n'ayant rien entre elles qui les rendît spécialement ennemies, le rapprochement des esprits fut prompt ; on s'entendit facilement sur tous les motifs d'entretenir les avantages politiques dont on jouissait aux dépens de la royauté. En conséquence, il n'y eut pour personne ni disgrâce ni châtiment, les uns, ayant besoin qu'on leur pardonnât l'entrée de *Louis-le-Germanique* en France, et les autres, qu'on oubliât la cession de la *Lorraine* si illégalement abandonnée.

Ainsi la paix réunissant les nobles, le public était im-

patient de savoir quel roi il verrait élever au trône ; il ne craignait plus que la couronne passât dans les mains étrangères, en entendant dire aux nobles qu'on respecterait les droits de la succession dans la famille royale ; mais, malgré ce retour à la justice et à la coutume, les opinions variaient singulièrement sur le choix du prince ; les uns désiraient n'élire qu'un seul des enfans de *Louis-le-Bègue* ; les autres penchaient pour l'élection des deux princes à la fois : scandaleux combat qui accusait l'hideuse imperfection de la législation de nos diètes nationales.

Le parti de la double royauté eut pour chef le duc *Boson*, devenu beau-père de *Carloman*, un des prétendans ; il intrigua en faveur de sa fille qui ambitionnait le titre de reine : il aurait été inutile de s'opposer au crédit et à la puissance de ce seigneur ambitieux ; il avait trop de moyens de se faire écouter de tous ceux qui aiment à négocier leurs opinions comme des effets publics sur la place : on sacrifia donc à ce révolutionnaire personnage le repos et le bonheur de l'état ; les nobles ne se partagèrent plus entre *Louis* et *Carloman;* mais ils réunirent toutes leurs voix sur la tête des deux princes, ainsi que *Boson* l'avait prescrit dans son bulletin officiel.

Après cet acte de déférence, il restait une justice à rendre aux droits héréditaires d'un troisième prince nommé *Charles ;* c'était un fils posthume du roi *Louis-le-Bègue ;* sa naissance tardive ne l'excluait pas de la succession royale : quelques seigneurs parlèrent de le faire entrer en partage avec ses frères. Cette proposition, qui dérangeait tout le plan politique des principaux intrigans, ne fut pas accueillie ; on prouva aux défenseurs du jeune posthume qu'il serait dangereux de revenir sur des projets convenus et définitifs ; on fit à dessein plus de bruit qu'on ne voulait

en faire ; on remit à adopter leurs raisons à un temps plus éloigné ; on ferma la discussion, et on procéda seulement au sacre des deux princes. Le triomphe, dans une assemblée, n'est jamais pour ceux qui n'y viennent qu'avec les armes de la justice.

Le duc *Boson* avait un intérêt personnel de faire donner l'exclusion au prince posthume ; il avait réservé pour lui le troisième trône qui revenait de droit à *Charles ;* tout favorisait alors les prétentions de cette coupable ambition, l'état anarchique de la France, la nullité de la puissance royale, l'appui de la noblesse et ses propres ressources ; chacune de ces considérations augmentait son zèle, ses espérances et ses résolutions.

Il avait pris son ouvrage de plus haut ; depuis longtemps il songeait à l'érection de ce nouveau trône ; il n'était pas homme à perdre le fruit de ses longues machinations, en le cédant au fils de son ancien souverain : on ne fait de pareils sacrifices que lorsqu'on ne se sent pas la force d'être heureux dans son ambition ; les dupes qu'il fit ne voulurent même pas s'apercevoir que le voleur d'une couronne est souvent celui qui est chargé de la protéger contre l'usurpation.

Parvenu à son but, le révolutionnaire *Boson* modéra sa marche, et évita les voies violentes de l'envahissement ; il se fit donner la couronne par un concile ; trente prélats du midi de la France l'autorisèrent à la placer sur sa tête ; ces bizarres dispensateurs de sceptres et de trônes cachèrent leur trahison sous les ordres du ciel ; la noblesse feignit de croire aux oracles des évêques : puisqu'ainsi tout concourait à dépouiller la famille royale et à rétrécir les limites de la France, l'usurpateur *Boson* ne versa pas une goutte de sang pour l'acquisition de sa couronne. Il se

plaça tranquillement sur le catalogue des rois de l'Europe, et travailla à ne pas en sortir de sitôt, lui ainsi que sa postérité.

CHAPITRE XXI.

Appel de *Charles-le-Gros*, régnant en Allemagne, pour lui déférer la couronne de France.

Le public s'était plaint de l'exclusion donnée au jeune prince posthume ; mais on l'avait distrait par des contes et des histoires qui jetaient des doutes et de la défaveur sur la légitimité de sa naissance. Pendant qu'on désespérait de trouver l'occasion de le dédommager de cette injustice, il se présenta tout à coup une circonstance qui aurait pu faire triompher ses droits héréditaires.

La mort enleva successivement les deux rois *Louis* et *Carloman*, ses frères. Ces princes ne laissant point de postérité, le posthume devint le seul descendant de la ligne directe de *Charlemagne*. On s'attendait que ce titre ferait impression sur l'esprit des comtes et des barons. D'ailleurs il n'y avait pas long-temps qu'au parlement de *Mersen* on avait décrété, d'une manière solennelle, que les *enfans* seraient préférés aux *oncles* et aux *cousins*, et qu'on suivrait invariablement la descendance directe. Cette loi était une amélioration législative d'une grande importance, dont la stricte exécution remédiait à l'arbitraire depuis si long-temps fatal à la France.

Mais il arriva que le décret de *Mersen* fut enfreint par ses propres rédacteurs : car les nobles, sans vouloir considérer les titres que le jeune prince réunissait si légitimement en sa personne, cherchèrent hors du royaume un autre prétendant que lui. Cette infidélité à la loi et à la

famille royale de France ne fut point l'effet seulement de la bizarrerie révolutionnaire, mais d'une spéculation profondément réfléchie; il leur convenait d'avoir un souverain qui, ne résidant pas habituellement au milieu d'eux, s'aperçût moins des progrès de leur ambition, de leur rivalité et de leur indépendance. En le plaçant si près de ce point de vue, infailliblement ils compromettaient la liberté dont ils jouissaient, de tout faire et de tout entreprendre selon leurs caprices et leurs intérêts.

Le trône de la ligne directe ne leur pouvait plus rien promettre. Il était, depuis plusieurs règnes, dans une affreuse pénurie de toutes les choses qui flattent la vanité, ou excitent la cupidité. Les places, les emplois, les dignités, les priviléges, tout était devenu une propriété de famille. Un gouvernement qui tendrait à la force, à l'énergie et à la puissance, aurait pour eux des conséquences très-funestes. Il n'y avait donc plus qu'une autorité faible, timide, chancelante qui, devant se montrer et parler de loin, n'alarmerait personne, et transigerait avec les intérêts de tout le monde.

La noblesse jeta les yeux sur *Charles-le-Gros*, qui régnait alors en Allemagne. Ce prince lui parut le moins capable de la troubler dans l'affermissement de sa tyrannie féodale et de ses usurpations. Bientôt des députés se dirigèrent vers les bords du Rhin. Ils portaient la couronne de France au monarque allemand. On ne se refuse jamais de doubler ou de tripler cette parure frontale. *Charles-le-Gros* accepta le diadème français et se mit en marche, avec la députation, pour *Gondreville*, où les révolutionnaires vinrent le recevoir. Ils lui jurèrent, comme ils avaient fait à tous les rois détrônés, fidélité, soumission et respect. A la suite de la cérémonie

du couronnement, on disposa du sort du jeune posthume déshérité. On le confia à l'abbé *Hugues* qui , sous le titre de tuteur, administra le duché de Paris qu'on lui laissa pour indemnité ; faible dédommagement de la perte d'un royaume qui lui appartenait tout entier.

Si cette translation de la couronne dans la ligne collatérale favorisait les vues et la politique de la noblesse , elle ne pouvait , sous d'autres rapports , que devenir funeste à la France , et accroître la triste situation dans laquelle on se trouvait. Les hordes du Nord , à cette époque , abordaient en foule sur nos côtes , et se répandaient sans opposition dans l'intérieur des terres. Elles ravageaient , elles pillaient comme le pratique toujours une troupe indisciplinée. Elles rançonnèrent et massacrèrent , selon la coutume des brigands et des pirates. Le royaume était partout en proie à leurs fureurs et à leurs dévastations, depuis les rives du Rhin jusqu'aux vignobles de Bordeaux.

Ces invasions, qui faisaient la ruine de la France , semblaient , en quelque sorte , protéger les envahissemens et l'indépendance de nos gentilshommes. Le nouveau monarque ne résidait pas sur les lieux. Il ne s'occupait que d'une manière incertaine de l'administration française, ce qui débarrassait les nobles d'une surveillance importune. Aucune force concentrée ne résidait ni à la tête ni dans les parties du corps social. Chacun devenait maître aussitôt qu'il se trouvait le plus puissant sur la localité. L'anarchie , en effet, n'a jamais créé que des essaims de tyrans et d'oppresseurs.

Les gentilshommes , peu sensibles aux maux qu'enduraient le bourgeois , l'artisan et le cultivateur, ne songeaient à venger ni leur patrie , ni leurs concitoyens , ni l'honneur du trône. Ils ne se prêtaient au besoin de com-

battre les Normands que lorsque ces pirates les serraient de près eux-mêmes dans leurs domaines et dans leurs châteaux ; mais, dès que le danger ne menaçait plus leurs personnes et leurs propriétés, ils abandonnaient au roi *Charles-le-Gros* le soin de délivrer la France des ravages des brigands du Nord.

Ce monarque, à la vérité, s'en acquittait fort mal. Il ne fut pas heureux dans cette guerre défensive ; ni son adresse ni son courage ne brillèrent à la levée du siége de Paris, que les Normands pressaient de toutes parts. Il accourut trop tard au secours de cette cité. Il n'arriva sur les hauteurs de *Montmartre* que pour conclure un traité honteux avec les barbares.

Les nobles, si prompts à s'armer en séditieux dans le royaume, ne montrèrent aucun zèle pour soutenir une guerre nationale. Il fallut, pour se débarrasser des hordes danoises et scandinaves, leur payer la somme exorbitante de sept cents livres pesant d'argent. Cette valeur n'existait pas dans les coffres du roi.

On demanda humblement des délais ; on prit des termes pour satisfaire à ses obligations ; mais les barbares, en se rendant faciles pour le payement, ne consentirent point d'aller attendre l'argent autre part que dans la France. Ils désignèrent la Bourgogne pour leur quartier d'hiver.

Avant qu'on pût ramasser la totalité de la rançon, les Normands eurent le temps de commettre dans les lieux de leur garnison d'affreux ravages. Ils prirent, comme de coutume, une double contribution de guerre, celle qui était stipulée par la convention et celle qu'ils se permirent de lever contre la bonne foi ; ce qui fit dire alors qu'un peuple est bien lâche quand il garde chez lui ses créanciers en habit militaire.

CHAPITRE XXII.

Détrônement de *Charles-le-Gros*. *Eudes*, comte de Paris, préféré au fils posthume de *Louis-le-Bègue*.

Le manque de succès dans la guerre contre les Normands fut attribué à l'incapacité de *Charles-le-Gros*. La noblesse, pour éviter d'avoir sa part dans ces reproches, se hâta de se plaindre elle-même et de murmurer. Les rois se trouvaient toujours entre ces deux écueils ; l'un, le trop de fortune qui excitait les craintes et la jalousie, et l'autre, la honte des défaites qui amenaient sur eux le mépris et l'insolence.

Le monarque perdit encore davantage la considération et le respect dans ses états d'Allemagne. Les gentilshommes de ces contrées n'étaient ni plus affectionnés ni plus tolérans envers leurs souverains que ceux de la France. Les uns et les autres, quoiqu'avec un caractère et des mœurs différens, se ressemblaient parfaitement par l'esprit de trahison et de révolte. On était toujours à la veille d'une révolution, du moment que la noblesse des deux pays pouvait y entrevoir un bénéfice personnel.

Ce fut donc la classe révolutionnaire d'Allemagne qui commença l'insurrection, sans considérer que le monarque ne lui appartenait pas tout entier, puisque *Charles-le-Gros* était en même temps roi des Français. Elle se crut, sous ce rapport, plus qu'autorisée à le détrôner, se persuadant qu'elle allait rendre service aux deux nations ; elle voyait de l'urgence à précipiter du trône un prince qui avait la manie de croire qu'il portait sans cesse le *diable* dans le corps. On aurait désiré trouver en lui autre chose que le

diable, c'est-à-dire, du bonheur dans la guerre et dans sa conduite, plus de bon sens et une âme d'une meilleure trempe. C'étaient du moins là les motifs qui occasionèrent la chute du malheureux monarque; il fut honteusement chassé de son palais, et réduit à la seule assistance d'un domestique. Durant cette affreuse disgrâce, la misère la plus profonde l'égalait au dernier des mendians de son royaume. Il fut contraint de recourir à *Arnoul*, usurpateur de sa couronne, pour avoir du pain et des vêtemens. La plus grande rigueur du sort est la nécessité, pour vivre et apaiser la soif et la faim, d'aller implorer son ennemi.

Les nobles de France, privés de leur souverain, apprirent avec indifférence cet événement révolutionnaire. Ils ne se soucièrent pas de le venger, oubliant hautement les obligations que leur imposaient à la fois l'honneur national et les liens du serment. Ainsi, bien loin d'aider de leur courage et de leurs moyens *Charles-le-Gros* qu'ils avaient librement élu pour leur roi, ils le laissèrent, au milieu de son épouvantable catastrophe, mourir du poison qui termina ses malheurs.

Mais, si les comtes et les barons témoignèrent aussi peu d'amour-propre à soutenir la cause du monarque détrôné, ils en montrèrent beaucoup dans le refus qu'ils firent de reconnaître *Arnoul* spoliateur du trône. Ils rougirent de baisser la tête sous un sceptre porté par un soldat, par un simple général qui venait de faire cette étonnante fortune. On n'aime pas communément autant de bonheur et de prospérité dans ses égaux. Toute la grâce qu'on accorda à ce roi de fortune fut de souffrir qu'il régnât sur l'Allemagne; en conséquence, ils se concertèrent entre eux pour donner un nouveau maître aux Français.

Le choix d'un roi n'était pas alors difficile à faire. On avait sous la main un prince carlovingien de la ligne directe, qui devait, de préférence à tout autre, monter sur le trône. Le jeune *Charles*, fils posthume de *Louis-le-Bègue*, existait toujours dans son duché de Paris. Ses droits héréditaires n'étaient suspendus que par l'effet d'une persécution révolutionnaire. Le public, qui ne se mêlait des affaires publiques que par l'opinion, disait que la trahison et la félonie seraient sans excuse, et qu'on se couvrirait d'une éternelle infamie, si on repoussait ce prince, pour la troisième fois, du trône de ses pères. Cette opinion fut reproduite dans la diète, où l'on délibérait sur le choix d'un nouveau monarque; mais les brouillons et les intrigans s'agitèrent si fort en dedans et en dehors de la salle, pour la faire réprouver, que personne n'osa l'appuyer avec chaleur.

Ceux-ci avaient à parler pour leurs propres intérêts. Il ne pouvait plus être question d'une dynastie qui expirait sous les coups révolutionnaires. D'ailleurs, les concurrens au trône de *Charlemagne* semblèrent sortir du fond de chaque province de la France. Il s'en était façonné une foule considérable dans le sein des dissensions et des révolutions précédentes. Ici s'élevaient de toute leur hauteur des familles indépendantes; là paraissaient avec éclat des gouverneurs absolus; partout on voyait des ducs, des comtes et des barons trop puissans pour vivre sans ambition. Autour de tous ces demi-souverains se groupaient encore d'autres gentilshommes d'une fortune inégale, mais non moins audacieux et entreprenans dans leur sphère politique.

Dès qu'il fut décidé qu'on tiendrait un parlement à Compiègne, pour faire cesser la vacance du trône, tous

les grands seigneurs du royaume devinrent rivaux et jaloux les uns des autres. On aperçut bien distinctement les prétentions des ducs de *Bourgogne*, de *Normandie* et de *Bretagne*. On vit sur les rangs les ducs de *Provence* et d'*Aquitaine*, ainsi que les comtes de *Paris*. Ils avaient tous le ton et l'air exigeans, et semblaient dire, chacun en particulier, qu'on prendrait soi-même la couronne si on ne la donnait pas de bonne grâce. Le seul qui resta sans intrigues et sans partisans fut le jeune prince posthume; il compta trop sur la pudeur et la justice des hommes de son siècle. Beaucoup de gens y sont trompés.

Le postulant le plus en faveur parut être le comte *Eudes* de Paris et d'Orléans. Il dut cette préférence à la mémoire de son père et à sa propre réputation. Il avait en effet ajouté un nouveau lustre au mérite des ancêtres dont il descendait. Un homme de cœur rougit de laisser tout faire à ses aïeux. Comme les services du comte, sa bravoure et sa capacité étaient d'une date très-récente encore, ils lui méritèrent tous les suffrages. On lui déféra la couronne; on le proclama roi, en écartant de cette faveur les autres prétendans, et principalement le prince *Charles*, ce malheureux enfant de *Louis-le-Bègue*, tant de fois déchu de ses droits et de ses espérances royales.

Le nouveau souverain se montra modeste en acceptant le trône. Il crut devoir employer des formes et des façons pour faire supporter son heureuse étoile à des rivaux et à des envieux. Ceux-ci n'obtenant pas la préférence, ils entendirent avec plaisir *Eudes* se déclarer simple dépositaire de la couronne, promettant de la céder à *Charles* dès qu'il serait en état de tenir les rênes du gouvernement. Ce prince ne devint un objet de compassion, et ne parut, aux yeux de tous les prétendans, injustement

dépouillé de ses droits qu'au moment où un autre qu'eux avait pris sa place.

L'hypocrite comte de Paris, pénétrant dans le fond de l'âme de ses rivaux, redoubla de plus fort ses protestations. Il chercha à persuader que son acceptation n'était qu'un acte de complaisance et une preuve de dévouement. On se serait laissé facilement prendre à l'artifice si *Eudes* n'avait pas trop forcé le jeu de sa politique. Le masque tomba le jour où il fit une démarche imprudente auprès *d'Arnoul*, empereur d'Allemagne.

Ce monarque germain, sans avoir des droits bien fondés sur le trône de France, avait pourtant plus d'un prétexte pour le revendiquer tôt ou tard, si jamais il lui en prenait la fantaisie. Ces deux souverains, *Arnoul* et *Eudes*, également redevables de leur fortune royale à l'esprit révolutionnaire de la noblesse de leurs états respectifs, remplaçaient des maîtres légitimes; mais le monarque allemand avait, sur celui de France, l'avantage d'avoir vu mourir le sien. *Charles-le-Gros*, empoisonné, n'existait plus; ce qui excusait dans *Arnoul*, aux yeux de beaucoup de gens, l'exercice de sa royauté. Au contraire, *Eudes* ne pouvait pas, en France, regarder autour de lui sans rencontrer la figure vivante de la victime immolée à son ambition.

Cette différence de position, bien appréciée, fit naître dans le comte de Paris l'idée d'un stratagème politique. Pénétré de l'importance de se débarrasser, pour l'avenir, des réclamations de l'héritier naturel et des tracasseries du prince allemand, il partit pour *Worms*, où l'empereur *Arnoul* tenait alors sa cour. Il déposa humblement à ses pieds le sceptre, la couronne et le manteau royal, jurant de ne vouloir les reprendre qu'avec son consentement et

son investiture. L'hypocrite comte s'attendait bien qu'en flattant sa vanité par une pareille démarche, il n'aurait que la honte de l'humiliation. Un usurpateur n'a jamais d'amour-propre qu'après le succès.

Le monarque de Germanie, charmé de cet acte de déférence, lui rendit sur-le-champ les ornemens royaux, et le traita comme son égal. Ils parlèrent ensuite de leurs intérêts communs, sans qu'il fût question d'aucune manière des droits du prince *Charles*. C'est beaucoup pour les usurpateurs d'oublier les princes détrônés.

La noblesse française n'attendit pas son retour pour faire éclater des signes de mécontentement. Elle avait déjà hautement désapprouvé l'engagement qu'il avait pris de rendre le trône au dernier rejeton de la race carlovingienne. Cette promesse, fausse ou sincère, fut regardée comme une protestation de sa part contre la félonie des comtes et des barons qui avaient prononcé la déchéance de l'ancienne dynastie. C'était une satire publique de son élection.

L'indignation devint générale parmi les nobles. Elle accabla le roi *Eudes* de reproches, de réflexions amères et de plaintes menaçantes, lorsqu'on ne put plus douter du but de son voyage à *Worms*. Chacun commentait à sa manière la remise de la couronne de France entre les mains de l'empereur d'Allemagne : tout était bizarre et nouveau dans cette démarche royale ; mais on s'apercevait clairement que *Eudes* refusait par là à la noblesse le droit et le privilége de disposer du trône. Le public ne fut pas fâché de cette mortification, et s'amusa d'entendre dire aux mécontens qu'en voulant tenir le sceptre de la main de tout autre que de la noblesse, *Eudes* dédaignait le bienfait et se déchargeait de la reconnaissance. Ils se

repentaient, disaient-ils, d'avoir préféré le plus brave, puisqu'ils avaient choisi le plus ingrat et le plus insolent.

CHAPITRE XXIII.

Révolte contre le roi *Eudes* qui ne veut pas céder le trône à *Charles-le-Simple*, descendant de *Charlemagne*.

Le roi *Eudes*, malgré son adresse et l'activité de sa police, ne parvint point à étouffer le dépit ni à contenir le courroux de la noblessse. L'explosion prit incessamment le caractère de l'esprit révolutionnaire qui se dirige de sa nature vers le détrônement royal. Ce fut en vain que le monarque fit trancher la tête au comte *Valgaire*, son parent, accusé d'avoir arboré les couleurs de la faction. Cette victime devint au contraire un martyr dont on se disputa les os, le sang et les vêtemens. L'effervescence, sans s'effrayer des supplices, continua le soulèvement.

On prit si bien ses mesures pour entourer *Eudes* sur son trône, et intercepter ses rapports avec les provinces éloignées, qu'on l'empêcha de rompre les associations et les fédérations qui se formaient de toutes parts.

Cependant le roi, ne se laissant point abattre dans cette fâcheuse circonstance, se défendit avec courage. Il remporta des succès sur plusieurs points du royaume. Il était néanmoins difficile qu'il vînt à bout de terminer militairement la querelle. On lui opposait trop souvent, et partout, des forces révolutionnaires toujours fraîches. Son activité, sa bravoure, ses batailles tournèrent à son désavantage; plus les efforts étaient grands et opiniâtres, plus ils contribuaient à ruiner, dans l'opinion, son crédit, ses moyens et son autorité.

On reconnut, à sa résistance, qu'il n'était qu'un hypocrite ambitieux, puisqu'il n'employait son génie et sa bravoure que pour garder une couronne qu'il avait promis de remettre au jeune prince *carlovingien*. Que de simples dépositaires sont devenus, sans pudeur, de véritables propriétaires! Ces réflexions, saisies habilement par la noblesse, furent à dessein semées partout pour lui enlever ses dupes et ses partisans.

Ce qui contribua le plus à dévoiler les secrets de son ambition, ce fut la résolution que les insurgés prirent de lui opposer le couronnement de *Charles*, à qui on restitua l'exercice de ses droits héréditaires. Ce prince monta, en effet, sur le trône dans la cathédrale de *Reims*, et fut enfin reconnu pour roi de France. Il se mit à la tête de son parti, et poursuivit les chances de cet heureux événement.

Eudes attendit ses attaques; et, bien loin de poser les armes devant celui qu'il avait reconnu être plus légitime que lui, se battit toujours en désespéré, et ne négligea rien pour s'assurer la victoire. Ce n'était plus agir en simple dépositaire du sceptre héréditaire, mais en usurpateur.

Cette guerre civile devint la matière de beaucoup d'observations politiques. Si on ne pouvait pas au juste pénétrer dans les intentions secrètes du comte *Eudes* qui défendait si bien sa couronne élective, du moins on était bien sûr des motifs de la révolte des seigneurs contre lui. Il avait inspiré à la noblesse de vives alarmes par une administration régulière et protectrice.

On se détacha de sa cause, parce qu'il ne fut pas d'humeur de tolérer le pillage et l'insubordination. Les principes qu'il professait et la conduite sévère qu'il tenait dans

la marche des affaires, devinrent extrêmement importuns pour l'égoïsme, la cupidité et les prétentions. Il donna par là beaucoup de partisans à *Charles-le-Simple*. Aussitôt que lès nobles eurent compris ce qu'ils avaient perdu en refusant si souvent de rester fidèles à la race de *Charlemagne*, ils cherchèrent l'occasion de réparer l'erreur de leur politique, et s'arrangèrent au plus tôt pour détrôner *Eudes* élu par eux, et couronner *Charles* proscrit par leur maladresse. Rien de moral n'entra dans cette combinaison. Ce qui les engagea à ce retour à la justice, ce fut la mesure du caractère qu'ils s'étaient formée de ce dernier prince carlovingien. On était certain de se dédommager, sous son règne, de la peine qu'on prenait de revenir à la conscience et à la fidélité. Que n'a-t-on pas à gagner avec le prince à qui on restitue le trône de ses pères!

Les espérances des comtes et des barons se réalisèrent, ainsi qu'ils s'y attendaient; car le règne de *Charles-le-Simple* acheva d'établir l'entière indépendance de la caste nobiliaire. Le gentilhomme prit de toutes mains sans honte et sans scrupule. Il s'appropria des villes, des bourgs, des châteaux, des provinces; il éleva partout des remparts, des forteresses, des palissades, des retranchemens. Il se décora orgueilleusement du titre de prince, de pair, de comte, de baron, ne réservant au monarque que le simple hommage de la suzeraineté.

Par l'effet de ces scandaleux empiétemens, le trône perdit beaucoup de son pouvoir et de son influence. Il ne fut plus permis au roi d'empêcher la guerre entre les nobles, ni d'intervenir dans leurs accords et dans leurs traités; il put encore moins les punir comme rebelles s'ils osaient prendre les armes contre la couronne. On avait cru que les temps antérieurs avaient épuisé l'art de créer les in-

ventions anarchiques ; on fut fort étonné de voir de quelle imagination productive est douée la noblesse pour venir à bout de constituer, sur la plus petite langue de terre, un maître, un despote, des vassaux, des serfs, des gens de la glèbe. Chacun convint, d'après cela, qu'il est plus facile de dégrader que d'honorer l'espèce humaine.

CHAPITRE XXIV.

Insulte faite au Roi par l'aide de camp de *Rollon*, chef des Normands. Obéissance de la Noblesse envers le Roi, réduite à un bail d'une année.

Pendant que les comtes et les barons s'occupaient aussi sérieusement à se forger des titres, des qualités et des droits utiles, qu'ils élevaient leurs familles à une grande fortune et qu'ils s'enviaient les uns aux autres les meilleurs coups de hasard, car tous n'étaient pas heureux dans leurs usurpations, ils ne s'aperçurent pas qu'une nouvelle horde de Normands, débarquée en France, occupait la ville de *Rouen*. Pour cette fois les barbares du Nord étaient résolus de ne plus se contenter de quelques sacs d'argent. Ils voulaient des terres ; ils cherchaient une patrie qu'ils désiraient trouver en France plutôt qu'ailleurs.

Quelque envie qu'eût le roi de les pousser sur d'autres contrées, il fut contraint, faute de moyens militaires, de céder à ces pirates une de nos plus riches provinces. Jamais une horde invasive n'a choisi un mauvais terrain pour sa résidence. Toutefois cette cession ne les rassura pas encore ; ils exigèrent, pour la paix qu'ils voulaient bien nous accorder, une fille du roi, destinée à devenir l'épouse du chef *Rollon*. Ce traité honteux fut signé à *Saint-Claire-sur-Epte*. Comme la noblesse ne parut pas

d'humeur à discuter ces humiliantes conditions, *Charles-le-Simple* se vit dans la nécessité de faire le double abandon de la Normandie et de la princesse.

Cet événement fut bientôt suivi d'une avanie qui n'émut pas davantage l'amour-propre de nos gentilshommes. Ils n'enduraient aucune insulte personnelle ; mais ils étaient d'une grande patience lorsqu'il s'agissait d'un affront fait à la majesté royale. La cession de la Normandie, en faveur du pirate *Rollon*, obligeait celui-ci à rendre foi et hommage au souverain. C'était bien le moins de se reconnaître vassal de la couronne. Le barbare néanmoins trouva trop avilissant pour lui de se mettre à genoux aux pieds de son roi. Il refusa obstinément d'accomplir un pareil cérémonial. On ne pouvait pas songer à l'y forcer ; il fallut donc négocier et ménager la répugnance du brutal aventurier. Pour toute grâce, il consentit à se faire suppléer par son aide de camp.

Celui-ci, quoique pirate comme son maître, mais moins susceptible que lui, plia le genou devant le roi, lui mit ses mains dans les siennes, et puis, baisant le pied de sa majesté, il releva si haut la jambe du monarque, que le prince en perdit l'équilibre. Le roi de France tomba sur les planches de son estrade.

Les courtisans et les seigneurs présens à la cérémonie, et témoins de cette insolence réfléchie, se bornèrent à ramasser sa majesté un peu déconcertée de sa chute. Les sabres restèrent tranquilles dans le fourreau, et personne ne cria vengeance. Bien loin que cet outrage devînt un sujet de guerre, on le tourna en plaisanterie. On s'égaya sur la culbute royale. L'aventure passa de la cour dans les salons de la capitale. C'est pour cela que la postérité n'en a pas ignoré les moindres circonstances.

Quelque temps après ce fâcheux événement, le public ne s'étonna plus d'avoir vu rire les comtes et les barons aux dépens de la dignité royale. Ces mêmes rieurs se montrèrent à leur tour disposés à insulter le souverain d'une manière plus grave encore : le mepris conduit à la révolte ; rien ne les empêcha donc d'écouter favorablement le duc *Robert* qui se mit en train de les pousser à une nouvelle révolution ; ce seigneur, frère du ci-devantroi *Eudes*, puissant en biens, en autorité, en moyens militaires, ne voyait qu'avec dépit que *Charles-le-Simple* régnât à sa place.

Dans son humeur séditieuse, il trouva dans la noblesse ce qu'il cherchait et ce qui lui devenait nécessaire, de l'indifférence pour le roi, de l'ardeur et de l'impatience pour un changement, et les meilleures dispositions pour servir sa personne et son ambition ; il avoua, dans l'excès de sa joie, qu'on ne pouvait pas mieux rencontrer, quand on travaille à une fortune politique.

Mais il y avait pourtant un préalable à remplir avant toute chose ; l'usage révolutionnaire avait prévalu et exigeait qu'on ne sonnât jamais le tocsin de l'insurrection, qu'après l'attaque vive qu'on devait faire aux ministres ; assez souvent ces personnages titrés font toute la force d'un souverain. A cette époque *Haganon*, digne de l'amitié de son prince, le servait avec franchise et loyauté ; il s'appliquait à plier les têtes au respect, à l'obéissance et à l'exécution des lois, se flattant d'amener les esprits, de l'amour du devoir, à celui de la patrie et du roi. Il reconnut bientôt qu'il s'était livré à un dangereux système : car il ne retira de son plan de probité et d'honneur, qu'une haine implacable et une antipathie déclarée ; on ne supporte pas, dans certains temps, la gène d'un honnète homme. L'achar-

nement contre lui fut si opiniâtre, que le roi se vit forcé, à la diète de *Soissons*, de l'abandonner à l'animosité des nobles et de le renvoyer du ministère; on poursuivit ce seigneur avec la vivacité qu'on se ferait une vertu d'employer contre un homme public qui n'aurait jamais fait le bien.

Après la chute du ministre, on se mit à essayer ses forces contre le monarque lui-même : une faction se signale toujours par l'insolence et l'abus; elle osa déclarer au roi qu'on allait l'éprouver pendant quelque temps dans l'exercice de son autorité souveraine. En effet, les seigneurs de la diète arrêtèrent qu'on réduisait la soumission et la fidélité à un simple bail d'une année, à la fin duquel on délibérerait encore, d'après les amendemens survenus dans la conduite du monarque, si l'on devrait ou non continuer l'obéissance envers lui : c'était là une découverte toute nouvelle de l'esprit révolutionnaire. Le public n'aperçut en cela qu'une hypocrisie de plus, bien persuadé que le monarque aurait étrangement étonné les comtes et les barons, si pendant cette année d'épreuve et par l'effet d'un miracle, il avait pris de l'énergie et du caractère, et s'il avait changé son ridicule surnom de *Simple* en un titre imposant et digne d'un roi. Ainsi, en ayant l'air de lui reprocher la faiblesse de son caractère, et la facilité de son cœur, ils n'auraient pas voulu les voir remplacer par de grandes vertus et un mérite transcendant.

Ce qui ne laissa aucun doute sur leurs mauvaises intentions, c'est que les nobles, avant de se rendre au parlement de *Soissons*, avaient déjà dressé leur plan révolutionnaire; son organisation était entièrement achevée, puisque le public les vit arriver à l'assemblée *la paille à la main*, la rompre en présence du roi, et en jeter les morceaux à ses

pieds. Quand le gentilhomme fesait un pareil défi, il n'était plus capable de revenir sur sa résolution.

On ne tarda pas à se déclarer. Aussitôt que la diète de *Soissons* eut terminé ses séances, la faction mit son armée en campagne et attaqua dans plusieurs rencontres les troupes royales : la défense fut vive, mais malheureuse : le roi perdit la ville de *Laon* et tout le pays situé entre la Seine et la Meuse. Battu par les insurgés, il se remit de ses pertes une seconde fois, et revint à la charge contre le duc *Robert* qu'on avait proclamé roi à sa place.

Dans cette dernière occasion les révolutionnaires plièrent et furent sur le point de perdre la bataille; durant la mêlée, le comte *Fulbert*, du parti de la cour, fit la rencontre du duc *Robert*, il se mesura avec lui et lui fendit la tête d'un coup de sabre. La victoire dès lors abandonna les rebelles et passa sous les drapeaux de *Charles-le-Simple*; elle s'y fût maintenue, si *Hugues*, fils valeureux de *Robert* l'usurpateur, n'eût rétabli le combat et taillé en pièces à son tour l'armée royale.

CHAPITRE XXV.

Prison du roi *Charles-le-Simple*, à *Péronne*. Couronnement du comte *Raoul*.

Après cette défaite sous les murs de *Soissons*, le légitime roi de France erra à l'aventure dans les plaines de *Saint-Quentin*, n'ayant pas même autour de lui ceux qui lui étaient restés fidèles. Le malheur lui ôta jusqu'à la prudence qui doit toujours veiller sur notre fuite : ne sachant où mettre sa personne en sûreté, il la confia sans précaution au perfide comte de Vermandois.

Ce révolutionnaire gentilhomme conçut toup à coup

le projet de faire son roi prisonnier et de le tenir sous sa garde. Pour réussir dans son crime, il prodigua d'abord les politesses, les saluts et les génuflexions, dans le dessein de l'attirer dans *Saint-Quentin* ; dès qu'il vit le monarque malheureux se montrer sensible à ces marques de respect et de dévouement, il lui promit le secours de son épée, l'assistance de ses vassaux et la protection de ses citadelles ; cette perfide bienveillance engagea le roi détrôné et vaincu à donner dans le piége qu'on lui tendait.

Aussitôt qu'il se fut remis entre les mains du traître, celui-ci le fit enlever secrètement pendant la nuit et l'envoya sous bonne escorte à la citadelle de *Château-Thierri.* Aucun parti n'applaudit à cet attentat ; on eut honte de voir qu'un gentilhomme n'avait pas rougi d'abuser du malheur. Le peuple, indigné de son crime, l'en punit en prenant soin de perpétuer le souvenir de cette infamie.

Cependant le parti révolutionnaire profita de la détention royale : il en laissa toute l'horreur au comte *Herbert;* mais il en prit occasion de ne rien changer à ses projets définitifs. Quelques personnes néanmoins étaient d'avis que, puisque le duc *Robert* avait été tué en combattant, on pouvait revenir par un sentiment de justice au roi légitime, et lui rendre la couronne.

On ne prit pas même la peine d'agiter cette question dans une assemblée; on ne répare jamais très-promptement les torts que l'on a envers les rois. Les nobles au contraire agirent, dans cette occasion, comme des sujets irrévocablement brouillés avec la dynastie qui régnait sur eux ; ils laissèrent le trône à la disposition de *Hugues*, vainqueur de *Soissons*. Ce jeune héros devint le maître de le prendre pour lui-même ou de le céder à un autre, pourvu que la race *carlovingienne* n'y eût plus aucune part.

Chacun s'attendit à le saluer bientôt comme son souverain ; on n'imaginait pas qu'une couronne peut être regardée avec indifférence ; cependant le jeune *Hugues* montra une discrétion qui honorait ses brillantes qualités. Sans dédaigner ni ambitionner le trône qu'il était libre de posséder, il craignit d'être trop intéressé à choisir lui-même le maître qu'il convenait de donner à la France. En conséquence, il voulut rendre sa propre sœur l'arbitre de ce choix important ; il promit de souscrire à sa décision.

Ce fut donc la sœur de ce modeste chevalier, épouse de *Raoul*, qui, sans y réfléchir long-temps, décida que son mari plutôt que son frère porterait le diadème français. Tout son motif consista à dire que le joug d'un époux royal était, aux yeux d'une femme, préférable à celui d'aucun autre de ses parens. La franchise de cette ambition obtint l'assentiment de *Hugues* ; il respecta en bon frère les désirs et la vanité de sa sœur, et lui sacrifia sans regrets le prix de son mérite et de sa valeur.

Raoul, son beau-frère, fut donc fortement recommandé par lui aux comtes et aux barons de la diète ; cet appui généreux lui valut l'unanimité des suffrages : accepté pour roi de France, il fut sacré dans une ville peu distante de la prison du souverain légitime.

Le changement tout à la fois de maître et de dynastie ne consolida pas davantage les bases de l'ordre public. Les nobles, toujours ennemis du repos et depuis assez long-temps en haleine révolutionnaire, se délassèrent, sous le règne du nouveau roi, des fatigues de la guerre civile par des guerres de famille ; il s'éleva entre eux des luttes domestiques, suscitées par l'amour-propre, la cupidité, l'ambition, la rivalité et la jalousie ; on se disputa la pos-

session d'un bois, d'un ravin, d'un étang, d'une bruyère, on combattit pour une juridiction de justice ou de police, pour un droit de péage, pour des barrières, pour l'assiette d'un impôt; on se dépouilla réciproquement de la jouissance d'un château, d'un poste, d'une forteresse; tout devint un sujet d'altercation, de combat et de bataille; il n'y eut plus d'autre justice que celle de la force et des armes. Si le roi *Raoul*, ennuyé du bruit et du vacarme de cette sanglante anarchie, rappelait ces esprits avides et turbulens à l'ordre, aux lois et à la soumission, bientôt on le menaçait lui-même d'une révolte ou d'une sédition, qu'on effectuait sur-le-champ, s'il persistait à contrarier l'indépendance nobiliaire.

Dans ce bouleversement des élémens sociaux, la France n'offrit plus l'aspect d'une monarchie, elle n'eut pas non plus le mouvement et la vie d'une république fédérative; elle présentait seulement le tableau d'une hideuse aristocratie, qui réunissait en elle les abus, les désordres, la confusion et les crimes de tous les gouvernemens à la fois. On sentait pourtant le besoin d'une forte compression, d'une domination absolue sur la classe de la noblesse, et personne n'était capable de l'endurer.

Pendant ces déchiremens intérieurs, il survint une querelle sérieuse entre le roi *Raoul* et le comte de Vermandois; ce dernier prétendit qu'on devait lui restituer la ville de *Laon*, conquise sur *Charles-le-Simple* son prisonnier; *Raoul* lui refusa l'entrée de la ville et dédaigna de faire attention à ses menaces. C'était montrer une énergie royale peu ordinaire depuis un siècle.

Le comte *Herbert* ne pouvant pas crier aux armes, sans avoir préalablement usé d'un stratagème qu'il avait sous la main, fit mine de rompre les fers de *Charles-le-Simple*,

et de vouloir l'aider à remonter sur le trône ; il lui ouvrit en effet les portes de la prison, et le laissa voir au peuple de *Saint-Quentin*. Le roi détrôné et captif fut accueilli dans les rues et sur les places avec des pleurs et des acclamations ; on lui témoigna tout l'intérêt que l'intrigue avait su d'avance inspirer aux dupes.

Raoul apprit bientôt la sensation qu'avait produite la présence du monarque détrôné ; il réfléchit sur les suites d'une pareille compassion populaire, et, en homme prévoyant, il préféra de perdre la ville de *Laon*, plutôt que d'exposer sa couronne aux hasards des événemens révolutionnaires.

Ainsi, faisant négocier adroitement cette affaire, il céda la cité et les faubourgs, et, pour prix de la transaction, il obtint de l'infâme comte de Vermandois la remise de la personne de l'infortuné *Charles-le-Simple*. Dès que l'usurpateur fut devenu maître de son sort, il enferma le roi légitime dans la citadelle de *Péronne* sous la garde d'un gentilhomme ; c'est dans cette nouvelle prison que le prince termina le cours de sa vie et de ses disgrâces.

La paix et l'accord faits avec *Raoul* changèrent absolument la politique et les intérêts du comte *Herbert*, et ceux des autres gentilshommes qui s'étaient déclarés ses partisans ; ils ne se soucièrent plus de plaider la cause de la dynastie déchue, ni les droits de la légitimité : révolte, faction, guerre, intrigues, tout fut abandonné ; ils n'avaient voulu que faire peur à *Raoul*, en le menaçant du roi prisonnier. L'artifice ayant réussi, leur zèle se calma également, et on n'aperçut dans cette hypocrisie qu'un scandale aussi indécent que criminel.

CHAPITRE XXVI.

Interrègne de cinq mois. Personne ne réclame en faveur de *Louis* IV, relégué en Angleterre.

Le roi *Raoul* mourut de la maladie pédiculaire. Pendant que les gens simples regardaient ce genre de mort comme une punition de son usurpation, les nobles ne savaient sur qui faire tomber le choix de son successeur ; cette indécision produisit un interrègne de cinq mois. Cet espace de temps fut plus que suffisant pour donner l'essor à toutes les ambitions : une pareille anarchie ne déplaisait, à cette époque, à aucun membre important de la noblesse.

On en usa en effet avec grande liberté, pour s'arracher réciproquement des mains le sceptre et la couronne. A ce jeu, souvent meurtrier, le plus adroit ne paraît pas le plus avide. Personne ne s'amusa à faire valoir les droits de la naissance, les règles de la coutume, les formes de l'élection : tout dépendait alors de la force et de l'audace. Ces deux puissances pouvaient seules trancher la contestation.

Le peuple, toujours étranger à ce qui tenait pourtant de si près à son bonheur et à ses intérêts, craignit de voir arriver une nouvelle guerre civile ; tous les prétendans étaient également armés de pouvoir et d'ambition, ils avaient un entourage considérable et des ressources personnelles ; on ne se flattait pas qu'aucun d'eux consentît à sacrifier au bien public l'amour-propre, la vanité et les prétentions ; tous se croyaient dignes de la couronne, puisqu'ils jouissaient déjà de tous les honneurs et de tous les avantages qu'elle procure.

Ce qui surtout prolongea l'interrègne au milieu de ces débats, fut la crainte que chaque seigneur avait de se donner un maître, à mesure qu'il désespérait de se voir préféré à ses rivaux; on ne redoutait rien tant que de mettre sur le trône un grand roi qui sût enchaîner cette liberté anarchique, si favorable à la prospérité de plusieurs familles. On fut cependant assez juste pour convenir que parmi les concurrens au trône on remarquait des talens, de la capacité, de l'élévation d'âme et de caractère; mais, plus on était sous ce rapport impartial dans ses jugemens, plus on redoutait pour l'avenir l'emploi de ces rares qualités; on se défiait principalement de ceux qui promettaient des gages de modération et de sécurité, n'ignorant pas que les ambitieux prennent jusqu'à des béquilles, pour les jeter après le succès à la figure des dupes.

Ces soupçons mutuels et la peur commune d'une méprise en si grave matière, engagèrent les seigneurs de la diète à ne déférer à personne le sceptre et le trône; ils se bornèrent à mettre *Hugues-le-Grand* à la tête du gouvernement; ils se réservaient par là le moyen de disposer autrement de l'avenir, s'ils n'y trouvaient pas leur compte.

Quoique *Hugues* eût demandé ouvertement la couronne, il n'eut pas l'air d'être choqué de ce refus; il y a encore de la gloire à ne devoir une exclusion qu'à son mérite; mais, tout en immolant son amour-propre, il ne veilla pas moins aux intérêts de son ambition. Il jugea qu'il n'était pas temps encore d'affronter la jalousie de ceux qui ne l'avaient pas emporté sur lui dans une autorité même précaire; le goût du changement et l'attrait des révolutions dominaient les âmes et les esprits, il était donc nécessaire d'essayer à plusieurs reprises la couronne, avant de la fixer sur sa tête.

Lorsqu'il eut bien mûri son plan et pris de sages précautions, il fit tout à coup ressouvenir à la noblesse qu'il existait un descendant direct de la race de *Charlemagne*, et qu'il conviendrait de le faire revenir de l'exil, pour lui restituer son trône. Il ne pouvait rien craindre du rappel de la famille *carlovingienne*, puisqu'il se promettait de garder pour lui toute l'autorité souveraine, et de ne laisser au roi que l'ombre de la puissance.

Cette politique donnant le change à ses envieux et à ses rivaux, il permit à *Louis* IV, fils de l'infortuné *Charles-le-Simple*, de repasser la mer, de quitter l'Angleterre où sa mère l'avait caché pour le soustraire aux nobles qui persécutaient son père, et de venir continuer la dynastie, qu'on croyait proscrite pour toujours. Le prince avait atteint l'âge de seize ans; il avait quelque souvenir des malheurs arrivés à sa famille; il s'était demandé plusieurs fois pourquoi il était exilé et quelles raisons on avait de l'exclure du trône paternel.

Il ne fut donc pas étonné du message qui lui apportait la nouvelle du rétablissement de sa race sur le trône de France; il s'embarqua sur-le-champ, et aborda à la rade de *Boulogne*. Il trouva, à la descente du vaisseau, celui qui plus que les autres nobles contribuait à l'heureux changement de sa fortune. Il est naturel d'éprouver vivement le plaisir de voir son bienfaiteur : *Louis-d'Outre-Mer*, novice dans les ruses politiques, se laissa donc entraîner au sentiment de la reconnaissance, et se remit entièrement entre les mains de son protecteur et de son premier sujet. *Hugues* lui jura sur le rivage de Boulogne foi et hommage, et l'accompagna ensuite tout le long de la route jusqu'à *Paris*.

Après les fêtes du couronnement, le ministre, à côté de son souverain, régla l'administration, dirigea l'action et la police du gouvernement, exerça la suprême puissance, et prit insensiblement tous les tons de la royauté légitime; son premier esclave fut le monarque au nom duquel il commandait.

Louis IV, quoique jeune et distrait par les plaisirs, ne tarda pas à se plaindre de cette honteuse servitude; il eut assez d'amour-propre pour rougir de ne se voir qu'un fantôme de roi. Cette susceptibilité louable fut bientôt remarquée par les seigneurs de la cour; on en conçut de grandes espérances, et on se promit d'en faire un prétexte de vengeance contre *Hugues*.

Depuis ce sentiment de dignité que le jeune roi avait laissé apercevoir, les courtisans devinrent attentifs à nuire dans son esprit au ministre dont ils étaient jaloux. Son administration était trop austère pour n'avoir pas créé des mécontens; on le peignit aux yeux du souverain, comme un ambitieux, un hypocrite, comme un sujet dangereux, comme un serviteur égoïste. Les portraits, forts en couleurs, ne coûtent que de l'imposture; on n'oublia pas de faire remarquer, dans toutes les occasions, l'ascendant et le pouvoir qu'il affectait de prendre en public sur son maître; on employa tant d'art et d'esprit à desservir le ministre, qu'enfin le moment de la disgrâce arriva.

Le monarque, convaincu par tout ce qu'il éprouvait lui-même, et par tous les rapports qu'on lui faisait, qu'il vivait sous la tutelle de l'orgueilleux duc de France, se lassa d'endurer cet affront; il concerta donc avec les comtes de Flandre, de Poitiers et le duc de Normandie, non l'entreprise de résister ouvertement à

Hugues son ministre et son despote; mais les moyens de lui échapper secrètement des mains. Il réussit en effet à s'évader de son palais, et courut à *Laon* jouir de l'indépendance.

Cette évasion fit rire tout le monde, excepté le ministre dupé. Celui-ci ne pouvait pas comprendre comment il avait été joué par un jeune homme; il reconnut, à ce perfide tour, tous les progrès que les comtes et les barons ses ennemis avaient faits sur l'esprit du roi. Sans s'arrêter sottement à examiner s'il avait oui ou non des torts à se reprocher envers le prince, il résolut de le rattraper par la voie des armes.

Après la fuite du royal pupille, il ne fut plus question, aux yeux de *Hugues*, de savoir qui était le meilleur ami du roi; mais qui de lui ou de ses rivaux le tiendrait désormais plus long-temps sous la dépendance. Afin de ne pas se tromper dans sa marche décisive, il foula aux pieds devoirs, bienséances, serment et probité; il oublia qu'il avait fait le premier les démonstrations les plus vives de zèle, de respect et de fidélité; obligé par cette circonstance imprévue de se laisser deviner dans le fond de l'âme, il crut en bonne politique qu'il n'était plus temps de feindre. Ainsi, en jetant le masque, *Hugues* composa promptement une armée, se fit suivre de tous les seigneurs attachés à sa fortune, et se mit vivement à la poursuite du jeune roi.

Les deux partis ne restèrent pas long-temps à se rencontrer et à s'offrir réciproquement la bataille : néanmoins le monarque n'était pas trop impatient de hasarder sa couronne dans une affaire principale; il n'avait que des forces fort inférieures à celles de son insolent ministre. La noblesse, depuis plusieurs règnes, n'était pas accoutumée à

grossir le nombre des défenseurs de ses rois héréditaires : dans ce dénûment de moyens de résistance, il était à craindre qu'il ne fût surpris à chaque instant, et ramené par force sous la tutelle du duc révolutionnaire.

Après avoir, dans son conseil de guerre, examiné toutes les ruses utiles et ingénieuses, il ne vit aucun inconvénient de tirer parti des évêques qui se trouvaient dans son camp. Le stratagème était bizarre ; mais il ne contrariait point l'esprit du temps : au lieu donc de présenter aux révolutionnaires des bataillons hérissés de piques et une gendarmerie impétueuse, il fit avancer contre eux, le jour du premier combat, un gros escadron de prélats tous en chape et en mitre ; cette milice caracola devant les premiers rangs de l'armée de *Hugues*, faisant bonne contenance, bien sûre qu'on n'oserait pas ensanglanter ses habits pontificaux, menaçant tantôt de près, tantôt de loin, suivant que le zèle royal l'animait, d'une terrible excommunication, les soldats et gentilshommes qui tireraient l'épée du fourreau. Les prêtres ont toujours fait grand'peur aux faibles et aux ignorans.

Cette manœuvre religieuse ne manqua pas de produire un effet étonnant sur les têtes révolutionnaires ; les armes tombèrent des mains des chevaliers ; ils n'auraient pas fait difficulté de battre et d'arrêter prisonnier leur souverain, et ils tremblèrent à la seule vue des chapes d'or et des mitres d'argent.

Hugues jugea sur-le-champ sa position bizarre, et n'obligea pas sa troupe à courir sur l'escadron sacerdotal ; il comprit qu'il fallait s'accommoder à la sottise et à l'opinion de son siècle, s'il voulait réussir dans ses desseins : ce qu'on ne cesse de recommander à tous les ambitieux de la haute et de la moyenne région. En conséquence, il y eut

des propositions d'accommodement entre les deux partis : le rebelle ne rejeta rien ; il exigea seulement la condition de reprendre sa place au ministère.

CHAPITRE XXVII.

Serment de félonie prêté à *Othon* par *Hugues* et la Noblesse séditieuse.

La trêve conclue entre le jeune roi et son ministre fut rompue, parce que *Louis* refusa de la signer avec la condition de rappeler auprès de lui le duc son ennemi ; *Hugues* n'en fut pas fâché. Cette suspension d'armes lui avait donné le temps de guérir ses gentilshommes de la peur de l'excommunication ; il avait en effet manié si bien les esprits dans l'intervalle, que, reprenant les hostilités contre son souverain, il fit attaquer par la noblesse de son parti l'archevêque de *Reims ;* les foudres du prélat n'arrêtèrent pas les entreprises de la faction.

On forma ensuite le siége de *Laon* où le roi s'était enfermé : il ne fut pas facile à *Hugues* de forcer les retranchemens de la ville ; le jeune monarque en défendit vaillamment les remparts ; plusieurs fois il repoussa les révoltés, et à la fin il les battit et les massacra au pied de ses murailles.

Cet échec les ayant mis en déroute, les révolutionnaires se retirèrent à *Attigny* sous la protection de l'empereur *Othon* ; on avait demandé des secours à ce monarque allemand, et on le trouva au rendez-vous, fidèle à la promesse qu'il avait faite à *Hugues*, son beau-frère.

Ce fut dans les murs de cette ville que les nobles insurgés achevèrent de se couvrir de honte et d'infamie. *Hugues*

et le comte de Vermandois donnèrent l'exemple de la félonie : toute l'armée abjura la fidélité jurée au roi de France, et reconnut le pouvoir d'un prince étranger ; on vendit en un seul jour à l'empereur *Othon* l'honneur, la patrie et le trône français. Le public ne s'alarma pas infiniment de cette trahison ; dans l'espérance que, dès que le monarque allemand aurait eu le temps de connaître le caractère et l'esprit brouillon de ceux qui l'avaient appelé, il ne songerait point à perpétuer ses rapports avec eux ; l'événement justifia ces conjectures. *Othon* en effet n'eut pas plutôt examiné de plus près la couleur de l'ambition de *Hugues* son beau-frère, et la teinte d'esprit de la noblesse qui servait sa cause, qu'il se montra envers le roi de France, plus généreux et plus équitable que la faction : il accepta la paix que *Louis* lui proposa ; il fit proclamer les droits légitimes de ce prince, et lui restitua la couronne qu'on était venu lui offrir.

Cette loyauté déplut aux comtes et aux barons, aux yeux de qui la dynastie carlovingienne avait perdu toute considération : on en murmura tout haut ; mais *Othon*, entouré de sa cavalerie allemande, menaça nos gentilshommes intrigans de son épée et de son indignation ; la politique, unie à la crainte, conseilla aux révolutionnaires de se taire et de rentrer sous l'obéissance ; dernier parti qu'embrassent toujours les factieux.

CHAPITRE XXVIII.

Reprise de la révolte contre le Roi légitime.

La résignation des seigneurs insurgés à revenir encore au roi *Louis-d'Outre-mer*, suspendit les désordres et la confusion dans le royaume. De son côté, l'ambitieux *Hugues*, persévérant toujours dans ses projets d'usurpation, employa ce temps de repos à faire la revue générale de ses amis et de ses partisans, et à prendre les moyens d'en augmenter le nombre; il n'eut pas de peine à s'en procurer de nouveaux : car les troubles civils ne sont jamais stériles en mauvaises têtes et en cœurs méchans. Il crut avoir essentiellement besoin de ce recrutement, parce que le souverain avait eu le talent et le bonheur de s'armer d'assez de puissance et de moyens, pour imprimer de la crainte et du respect; il eût pu certainement, si les nobles avaient prêté un appui constant au trône, surmonter toutes les difficultés que lui opposaient l'ambition de *Hugues* et l'esprit révolutionnaire des indépendans.

Néanmoins l'attitude imposante du roi provoqua les réflexions de son rebelle sujet : celui-ci, quelque envie qu'il eût de dépouiller promptement le monarque de sa couronne, s'aperçut qu'on la lui ferait payer chèrement. Il ajourna donc le projet de l'usurper; il craignit, dans les événemens d'une pareille révolution, de ne travailler que pour l'intérêt et la fortune d'un autre : qui peut deviner les derniers caprices d'une faction? Il se contenta, pour le moment, de harceler et de fatiguer le roi, de telle manière que la lassitude le ramenât encore une fois sous sa dépendance. Il voulait toujours se trouver sur les degrés

du trône, afin d'avoir moins de chemin à faire pour y arriver.

Hugues ne modifia ainsi son plan que parce qu'il n'avait rien à craindre en différant son exécution; tout le flattait du succès que semblait lui garantir le grand nombre de nobles qui s'attachaient à son parti. Il ne restait plus qu'à entretenir autour de sa personne ces intrigans, ces agitateurs, ces traficans de troubles et de nouveautés. Il y a toujours une hausse et une baisse dans une faction, ce qui l'obligea à user d'une grande souplesse, afin de mettre quelque constance dans les affections qu'on lui portait. En combinant sa marche, en se conformant aux circonstances, il jugea nécessaire de se montrer envers le roi, tantôt respectueux, tantôt insolent, quelquefois modeste et désintéressé, le plus souvent audacieux les armes à la main. Les seigneurs voyaient cette étrange lutte entre un souverain et un sujet, sans prendre aucun moyen d'empêcher qu'elle ne se terminât sur un champ de bataille.

Le roi avait prévu cette fin de la querelle, et, marchant par des voies moins détournées que son persécuteur, avait fait les armemens nécessaires pour réduire le révolutionnaire *Hugues*. Il s'était fortifié d'une ligue étrangère qui pouvait relever ses espérances : quelque malheur qui lui arrivât, il avait du moins pour lui l'amour-propre d'avoir fait son devoir de roi. Le temps devenu favorable pour faire sortir les troupes des garnisons, il tint la campagne, et ne négligea aucune ruse de guerre pour nuire à la politique de son ennemi et à ses forces militaires.

Hugues, de son côté, précipita les événemens beaucoup moins que le monarque. La supériorité de ses talens semblait le rendre certain de la victoire. Sans se presser de multiplier les combats, comme l'armée royale travaillait

imprudemment à l'y forcer, il remit le tout à un seul jour de bataille : son plan militaire ne fut pas deviné. Plus il refusait de se battre, moins on prit de précautions contre lui. Pendant qu'on riait de le voir reculer à chaque instant, le rusé politique ne cherchait que l'occasion d'accabler le parti royal de tout le poids de ses forces et de son courage.

Le jour désiré par le rebelle arriva, et il sut en profiter. La bataille se donna sous les murs de *Rouen*; il extermina l'armée du roi et les troupes auxiliaires; il ne vit pas sans plaisir les milliers de *bonnets* de foin qu'on ramassa sur le lieu du combat : c'étaient autant de têtes allemandes décoiffées par la victoire; le soldat germain avait choisi cette coiffure pour se garantir du froid et pour amortir les coups de sabre. On plaisanta de cette parure militaire aux dépens des vaincus.

Ce succès mit une grande différence dans la position respective du souverain et du sujet; l'un devint plus humble et l'autre s'accrut d'audace et de fierté. On s'aperçut clairement que *Hugues* ne s'immolait pas, comme il l'avait toujours dit, au bien public et à l'honneur du trône. Les dupes avaient jusqu'à présent ajouté foi à ses discours, ce qui avait soutenu son crédit; mais, en pénétrant ses desseins, les nobles ne se montrèrent pas pour cela meilleurs amis du roi. *Hugues* ne fut pas fâché qu'on l'eût deviné dans le public; sa dernière victoire devait servir d'interprète à ses projets futurs : on ne massacre pas les soldats de son souverain sans lui disputer la couronne. Il laissa tout le monde libre de commenter à sa fantaisie son secret et sa politique. Plus on l'accusait de se rapprocher du trône, plus il affectait lui-même d'en parler comme d'une récompense due à ses travaux et à ses sacrifices. Il ne le demandait pas encore, gardant toujours un coin de l'enveloppe

de son hypocrisie, afin d'avoir le moyen de se rétracter, si la force d'événemens imprévus l'y obligeait.

Mais quelque astucieuse que fût sa conduite politique, tout dénonçait son ambition à des yeux clairvoyans; il n'était cependant pas facile de lui opposer des obstacles. Le monarque ne se découragea pas dans ses malheurs; il crut que l'ambitieux *duc* avait trop parlé de trône et de couronne, depuis que la victoire lui avait donné plus de prétentions; on avait recueilli les propos, les aveux, les discours qu'il avait laissés échapper en public et en particulier : tant d'oreilles écoutent l'homme puissant du jour! On forma de ces indices, de ces indiscrétions, de ces imprudences un corps de preuves; on en dressa un acte d'accusation de félonie; on s'assura de la déclaration de plusieurs témoins. Muni de toutes ces enquêtes, le roi vint en personne dénoncer *Hugues*, son ennemi capital, au *concile d'Ingelheim*. Il déposa sa plainte sur le bureau, en invitant les évêques à s'occuper d'un rebelle, d'un conspirateur, d'un voleur de couronne, indomptable assurément par les armes, mais attaquable par les foudres de l'église. On blâma le monarque d'avoir eu recours à l'intervention d'un concile, ce qui annonce toujours la décadence du pouvoir royal : on ne fut pas moins convaincu que le révolutionnaire *Hugues* n'obéirait pas à une première semonce ecclésiastique.

En effet, l'ambitieux duc continua de garder toute l'autorité souveraine dans le royaume, opposant au concile son incompétence, et au roi la fausseté de son accusation : il s'était ménagé des moyens de justification qu'il développa dans un ample manifeste. On s'amusa de sa défense plus faible que les présomptions qui s'étaient depuis longtemps élevées contre lui. Bien qu'il reconnût lui-même

l'impossibilité de redresser l'opinion publique sur son compte, il ne persista pas moins à parler, à écrire et à faire écrire par ses partisans : ceux-ci mentirent avec d'autant plus d'impudence, qu'ils n'ignoraient pas le secret de la faction. Plusieurs nobles soutinrent avec chaleur, dans les salons et dans les lieux publics, tous les syllogismes contraires à la cause royale. Ces discussions politiques ne cessèrent qu'à l'époque où un second concile, tenu à Trêves, lança la sentence définitive de l'excommunication. Les évêques furent bien moins indignés du sort que le rebelle *Hugues* préparait à son souverain et à la race carlovingienne, que des doutes impertinens qu'il avait avancés contre les priviléges du concile et l'autorité des papes : de pareils juges n'ont jamais aimé à être récusés.

Les foudres de l'église ébranlèrent un grand nombre de consciences, sur lesquelles *Hugues* avait eu la bonhomie de compter. Il fallut néanmoins prendre un parti ; ses courtisans l'engagèrent à une résistance ouverte contre le concile ; mais sa politique, mieux informée de l'influence religieuse sur les faibles d'esprit et les ignorans, lui conseilla de fléchir lui-même dans la circonstance, et de ralentir sa marche dans la carrière de l'usurpation. Adhérant donc aux injonctions des évêques, il se réconcilia avec le monarque.

Ce rapprochement toutefois ne valut au souverain que la simple restitution de son titre royal : quant à l'autorité et au pouvoir, ces droits-là ne sont jamais restitués par les ambitieux. Il obtint, de la grande magnanimité de son sujet, la dispense d'être retenu prisonnier auprès de lui ; il eut la faculté de résider dans le château et la ville de *Laon*, qu'on lui céda en toute propriété. Cette der-

nière avanie ne fit rougir ni *Hugues* qui en était l'auteur, ni la noblesse, qui était faite pour l'épargner au roi de France. *Louis-d'Outre-mer* devait être malheureux jusqu'à la fin de ses jours et victime de l'esprit révolutionnaire : l'attaque d'un loup enragé lui fit faire une chute dont il mourut dans les environs de *Reims*.

CHAPITRE XXIX.

Nullité du roi *Lothaire* sous *Hugues-le-Grand*.

Le trône devenu vacant, *Hugues* ne put pas encore s'y asseoir comme il le désirait ; il fut contraint de le céder de nouveau à *Lothaire*, fils du monarque défunt. Cette complaisance ne parut pas être accordée de bonne grâce ; mais il faut bien se faire violence, quand les circonstances et les hommes ne secondent pas nos volontés. La noblesse souffrait toutes les usurpations dans *Hugues* ; mais elle ne pouvait se résoudre à s'engager avec lui pour le titre de roi : elle obéissait à toute sa puissance illégitime, et lui défendait néanmoins de toucher à la couronne.

Le duc *vice-roi* se plia adroitement à ce bizarre caprice, n'ignorant pas que l'amour et la fidélité envers la dynastie agonisante n'entraient pour rien dans ce système de résistance ; il ne se cachait pas à lui-même que son mérite et ses talens avaient donné de l'ombrage ; il voyait fort bien que son autorité inspirait de la jalousie aux grandes familles du royaume, et que cet état anarchique de choses convenait à la plupart des nobles; il continua donc à se parer d'une feinte modération, remettant au temps le succès que probablement obtiendrait son fils *Hugues-Capet*, s'il n'arrivait pas lui-même au trône.

Dès ce jour, se bornant aux moyens qui préparent les voies à l'usurpation, il accumula sur sa tête, à défaut de la couronne, les plus grandes charges du royaume. Déjà duc de France et de Bourgogne, il devint encore duc d'Aquitaine; il était possible qu'à la fin, malgré sa temporisation, au milieu de toutes les dignités éminentes de l'état, il lui vînt l'envie de s'élancer sur le trône, et de l'enlever avec audace à la face de ses envieux et de ses rivaux; mais ce coup d'éclat ne put pas avoir lieu : car, les fatigues révolutionnaires ayant épuisé son tempérament, il termina sa carrière ambitieuse avant l'exécution. Ce qui consola son âme inquiète de la privation de la couronne, ce fut de mourir avec la certitude de l'affermissement et de la grandeur de sa maison.

Tout l'éloge de sa conduite politique et factieuse se trouva renfermé dans ses succès; l'opinion le justifia, parce qu'il avait réussi; le blâme public ne troubla point ses cendres : on honora au contraire sa mémoire, en laissant son fils *Capet* succéder tranquillement, et comme par droit d'héritier, à sa place, à son pouvoir et à ses gouvernemens. La noblesse cependant savait mieux que le peuple, qu'on protégeait en lui un nouvel ennemi du monarque et de la dynastie de *Charlemagne*. Si l'on eût voulu franchement sauver l'un et l'autre d'une usurpation imminente, on aurait pu reculer loin du trône ce fils qui ne le menaçait pas moins que son père; mais on néglige toujours de prendre ces précautions, quand le sort des rois et de leur race ne devient plus qu'un objet secondaire dans les calculs de l'intérêt personnel et de la politique.

CHAPITRE XXX.

Couronnement de *Hugues-Capet* aux dépens de *Charles*, duc de la *Basse-Lorraine*, unique descendant carlovingien.

Le peuple, qu'on ne consultait jamais, se plaignit en vain de l'accueil que la noblesse avait fait au fils de *Hugues-le-Grand*; on eût désiré qu'elle se fût au moins occupée du soin d'arracher le roi *Lothaire* de l'esclavage honteux auquel le duc dominateur l'avait assujetti. Le trône, en effet, ne gagna rien à ce changement de tuteur; il ne fut ni plus puissant ni plus respecté, durant l'administration de *Hugues-Capet*, que pendant les règnes précédens. *Lothaire* resta simplement le propriétaire de la ville de *Laon*. C'est du haut des remparts de cette cité, qu'étranger à ce qui se passait dans le royaume, il considérait les agitations, les querelles, les débats et les intrigues des comtes et des barons; il était simple spectateur des guerres sanglantes que les nobles se faisaient entre eux, aux dépens du repos et du bonheur de son peuple : son pouvoir ne pouvait égaler celui du moindre gentilhomme de ses états, qui portait partout l'effroi, le désordre et l'oppression dans les campagnes.

Si le monarque se trouva quelques moyens de puissance dans les mains, il ne put les employer que contre son propre frère, devenu duc indépendant de la *Basse-Lorraine*. *Hugues-Capet* ne lui disputa pas le droit de faire du mal à sa famille : le peu de l'autorité royale qu'il lui permit d'exercer, annonça des qualités dignes d'une meilleure fortune, toujours perdues pour le bien public, dans les rois comme chez les particuliers, lorsque la servitude en empêche l'essor.

Dans cette oisiveté si contraire à son naturel, sans cesse combattu par l'oppression révolutionnaire, ce prince ne tarda pas à terminer ses jours dans la douleur et les chagrins; mais la circonstance de sa mort n'offrit pas encore à *Hugues-Capet* l'occasion de monter définitivement sur le trône; imitant la politique de son père, il permit à la noblesse de déférer la couronne à *Louis* v, enfant de douze ans. Cette complaisance de la part du régent ne recula l'accomplissement de ses desseins ambitieux que d'un intervalle de sept années. Il ne lui parut pas indifférent d'attendre que la jalousie des grandes maisons du royaume n'eût aucun motif de lui refuser le trône. Ce moment ne se fit pas long-temps attendre. Ce fantôme de roi s'évanouit à son tour, trop jeune pour laisser une postérité.

Cet événement occupa tous les esprits. On cherchait à deviner quelle serait la décision de la noblesse. Oserait-elle préférer *Hugues-Capet* au frère du roi précédent, et oncle du monarque qui venait de mourir. On ne connaissait plus, à cette époque, d'autre prince issu de la race de *Charlemagne*, que *Charles*, duc de la Basse-Lorraine. Il n'y avait pas lieu de disputer sur la légitimité de ses droits héréditaires. Personne ne formait le moindre doute à ce sujet. C'était d'ailleurs un prince qui pouvait se passer de tutelle. L'occasion était donc favorable de renouveler la dynastie par le sang de la ligne collatérale, et de remettre dans la classe des sujets tous les *Hugues* qui démolissaient pièce à pièce l'ancien trône de la monarchie.

Pour écarter des prétentions aussi naturelles, le parti de *Hugues-Capet* allégua l'imprudence que ce prince avait eue de se reconnaître, dans son duché, vassal d'un monarque étranger. On répondit à ces scrupuleux politiques, que le père de celui pour lequel on parlait

avait également commis la même infidélité envers la couronne, et avec bien moins de raison que *Charles de Lorraine*. Néanmoins cette objection devint une question d'état qu'une diète nationale pouvait seule résoudre. On convoqua en effet un parlement où les seigneurs discutèrent, non les titres réels du prince, mais la matière ridicule du vasselage étranger présenté comme un titre d'accusation.

Les partisans de *Charles*, moins nombreux que ceux de son compétiteur, soutenaient que l'hommage prêté par le prince à un suzerain d'Allemagne, ne pouvait pas être une renonciation irrévocable à la qualité de Français. Cette opinion ne déplaisait pas à quelques têtes impartiales qui siégeaient sur les bancs du parti contraire; elle allait même être prise en considération, lorsque la discussion se termina tout à coup. On entendit, autour de la salle des délibérations, la voix des soldats et le bruit des armes. C'était une précaution que *Hugues-Capet*, incertain du sort de la question, avait imaginé pour l'éclaircir à son avantage. Les soldats sont d'ordinaire les jurisconsultes et les diplomates d'un usurpateur.

Cependant cette marque de défiance pouvait être mal interprétée par la noblesse de la diète. Un moment d'amour-propre suffisait pour troubler la prise de possession du trône; ce qui engagea l'ambitieux duc à prendre la peine de s'expliquer avec les membres de l'assemblée. Il ne fit point difficulté de regarder son concurrent comme un déserteur et un transfuge qui avait déposé volontairement le caractère de prince français. Il ne risquait rien de donner carrière à des sentimens de rivalité et à sa jalousie. L'éloquence des apostrophes injurieuses ne reste jamais sans effet. D'ailleurs *Charles* était absent, et ses amis

ne pouvaient pas braver la présence du dominateur.

Quand il eut plaidé la cause de l'honneur national, qui, selon lui, se trouverait compromis si on admettait les droits de son rival, il présenta à l'assemblée un testament que le jeune roi avait voulu faire en sa faveur, au préjudice de son oncle et de sa dynastie. Il protesta de la libre volonté du testateur, qui n'avait consulté en cela que la reconnaissance et l'amitié. Il nomma l'auteur de la pièce; mais, observant que de trop justes soupçons autorisaient la défiance dans les esprits, il eut recours au ciel et en appela à ses décrets. Plusieurs saints, et surtout saint *Riquier*, étaient venus, dans la nuit, lui parler d'une voix très-distincte, et tous lui avaient dit la même chose: *Hugues*, *tu seras roi de France*. Ce n'est jamais là un rêve quand on a les moyens de le réaliser.

Hugues - Capet, en effet, avait pris ses précautions pour seconder ce message céleste. Tout fut mis en mouvement autour de lui, soldats, trésors, intrigues et promesses. Après ceux du ciel, ces oracles sont les plus sûrs. Les ambitieux ont un art particulier de les invoquer. Le *duc* l'avait appris par une double expérience, la sienne et celle de son père. Ainsi donc, sans s'arrêter à l'opposition de quelques seigneurs qui ne pouvaient pas balancer la majorité docile et complaisante, il exclut du trône le légitime héritier, se déclara, dans *Noyon*, roi de France, et le lendemain, s'environnant d'une escorte imposante de gentilshommes dévoués, marcha droit à *Reims*, où il reçut le saint crême, qui, d'après la croyance commune, avait la vertu d'effacer le crime de l'usurpation.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

TROISIÈME RACE.

CHAPITRE PREMIER.

Guerre pour maintenir l'usurpateur sur le trône. *Charles*, légitime prétendant, meurt prisonnier dans la tour *d'Orléans*.

Dès que le prince *Charles* eut appris, au fond de la Lorraine, la mort de son royal neveu, et qu'il n'y avait rien d'heureux pour lui dans cet événement, il quitta son duché et vint tenter en France une guerre civile, ressource ordinaire des rois proscrits, ou des prétendans exclus du trône. Il s'annonça par la prise de la ville de *Laon*, succès qui lui fit espérer de voir grossir le nombre de ses partisans.

Néanmoins ni sa présence, ni la justice de sa cause, ni ce premier avantage, ne rappelèrent à la noblesse les sentimens de fidélité qu'elle devait à la famille carlovingienne. Il fut réduit à ses propres moyens. Tout ce qu'il exécuta d'utile et de glorieux, pendant le court espace de temps qu'il disputa la couronne à son ravisseur, il ne le dut qu'à ses talens et au courage des troupes qu'il avait amenées avec lui.

Hugues-Capet jouissait au contraire de l'appui et de la faveur des ducs, des comtes et des barons. Aucun d'eux

ne lui donna un seul moment d'alarmes ; personne ne montra un zèle équivoque. Ils s'armèrent tous pour maintenir et défendre les droits de la nouvelle usurpation. On est volontiers soldat pour son opinion.

Il ne manqua au nouveau roi que du bonheur dans la première attaque contre le prétendant. S'étant hâté d'aller à sa rencontre pour arrêter les progrès de sa marche, il l'enferma dans les murs de *Laon*. Il forma des lignes de siége autour de la ville. Dans cette position militaire, les deux partis essayèrent réciproquement, chaque jour, les effets de la haine et de la vengeance. Les forces de l'attaque étaient plus nombreuses ; celles de la défense se ressentaient nécessairement de l'embarras de celui qui les employait. *Charles*, en effet, semblait être en pays ennemi. On n'eût pas dit qu'on connût sa famille, ni le sang qui coulait dans ses veines, ni la longue liste des rois ses ancêtres. Il dut suppléer à tout par sa bravoure et son audace. La résistance qu'il opposa fit juger à *Hugues-Capet* qu'il n'avait point à lutter contre un compétiteur indigne du trône, contre un lâche, un poltron, un de ces princes, enfin, qui réclament une couronne sans avoir le courage et les talens de l'enlever à leur ravisseur.

Sa politique, au reste, était d'inspirer, par des prodiges de valeur, de l'intérêt et de l'estime pour sa personne. On se fait des amis avec l'art et la science de tuer les hommes. Il désirait également, par le mérite d'une conduite brillante, réveiller dans la noblesse la honte d'avoir causé l'infortune du dernier descendant de *Charlemagne*, et consenti à la chute de sa dynastie. Mais, malgré l'éclat de ses qualités guerrières et la légitimité de ses prétentions, il ne vit arriver auprès de lui qu'un très-petit nombre de déserteurs et de nobles repentans. Il ne lui

resta donc plus d'autre parti à prendre que celui de vaincre et de soumettre, si la chose était possible, des gens que l'honneur et le devoir auraient dû rendre de bonne grâce ses sujets.

A la suite de cette résolution, *Charles* risqua une sortie générale hors des murs de la ville assiégée. Le camp de l'usurpateur fut assailli de toutes parts; les palissades furent brisées et arrachées; on pénétra au milieu des tentes ennemies. Lui-même en personne animait le cœur de ses soldats, n'épargnant, dans cette attaque, ni son bras ni son sang. L'affaire obtint un plein succès. On extermina l'armée de *Hugues-Capet.* Ce qui survécut à la défaite se dispersa dans les environs de *Laon*, et on ensevelit partout des cadavres dans la plaine.

Cette victoire pouvait produire une fâcheuse impression sur l'esprit des partisans de la déchéance de l'ancienne race. On n'aime pas que les premiers débuts d'une usurpation soient jamais malheureux. Quelques personnes, ennemies secrètes de *Hugues-Capet*, tentèrent d'insinuer la peur dans les esprits, et de feindre de ne rien attendre de favorable d'un pareil pronostic. Il y aurait eu réellement sujet de craindre la défection de tous ceux qui n'ont jamais d'autre parti que celui du vainqueur, si *Hugues-Capet* eût perdu le courage et montré une figure blême et consternée; mais il se ressouvint à propos que tous les ambitieux avaient perdu la première bataille, ce qui pourtant n'a jamais nui à leur fortune. C'est le dernier combat, en effet, qui décide du sort de tous les partis et de tous les trônes. Il s'occupa donc, à une distance respectueuse de la ville de *Laon*, de refaire promptement sa gendarmerie et ses piétons.

Le prétendant, se voyant délivré des entraves du siége,

et sachant jusqu'où la fuite avait emporté son ennemi, se détermina à abandonner les fossés de *Laon* et à pousser ses succès plus loin. Dans sa marche, il ramassa quelques nobles qui, n'ayant de disposition définitive ni pour l'usurpation ni pour la légitimité, ne détestaient pas cependant les troubles et les maux d'une guerre civile. Il recruta encore ceux qui trouvaient déjà de grands torts à l'usurpateur depuis qu'il s'était laissé battre, ne voyant pas dès lors des droits et des titres plus sacrés et plus justes que les prétentions de celui qui était heureux à la guerre.

Ce fut à la tête de ces nouveaux partisans que *Charles* entra dans *Soissons* et puis dans la ville de *Reims*. Il n'avait fait ce détour que pour recevoir, dans cette dernière cité, l'onction royale, cérémonie à laquelle il attacha imprudemment trop de prix dans la circonstance où il se trouvait. Cette satisfaction lui fut néanmoins refusée avec insolence par l'archevêque qui avait sacré le fondateur de la nouvelle dynastie. Il ajouta à sa première faute celle de disputer avec ce prélat sur le plus ou le moins de droit qu'il avait d'être sacré. Il faut savoir forcer l'obéissance, ou avoir la politique de ne pas demander ce qu'on peut nous refuser.

Durant cette ridicule contestation, les momens précieux de sa fortune s'écoulèrent en donnant en même temps à son ennemi le loisir de réparer sa première défaite. *Hugues-Capet* mit à profit ces délais. Il rétablit son armée, réchauffa la tête des comtes et des barons, et, arrivant une seconde fois sur le *prétendant*, l'attaqua et l'accula de nouveau contre les murs de *Laon*.

Pendant que l'un et l'autre s'observaient avec soin et se disposaient à faire naître l'occasion de terminer la lutte révolutionnaire par un dernier combat, on fut fort surpris

de ne point entendre parler de conspiration ni de trame odieuse dans l'armée du nouveau roi *Hugues-Capet*. Les nobles qui le servaient, n'avaient jamais été plus zélés ni plus fidèles. Il parut à tout le monde que ces têtes si changeantes et si turbulentes avaient franchement donné dans le parti de l'usurpation. On ne songeait plus aux liens qui attachaient à l'ancienne famille royale que pour les rompre sans retour. Toutefois les gentilshommes, artisans de la révolution capétienne, n'étaient pas devenus meilleurs gardiens d'une foi loyale et constante dans leurs nouveaux sermens; mais l'engouement du jour et les promesses du monarque régnant les entraînaient à la perte de la race de leurs anciens rois. Leur trahison venait de trop loin pour les étonner et leur faire connaître la pitié, les regrets et l'honneur.

Tout présageait donc que les armes seules et le sort de la guerre déféreraient le sceptre et le trône au plus heureux des deux rivaux. On attendit patiemment la décision de la victoire; mais on apprit bientôt qu'elle ne fut amenée que par des voies infâmes. La trahison, qu'on ne saurait applaudir dans aucun parti, bien loin de s'attacher à la ruine de la cause illégitime, détruisit au contraire les dernières espérances du prétendant. On en a vu rarement d'heureux dans la conquête de leur couronne.

Charles, toujours bloqué dans la ville, avait eu l'impolitique système de garder auprès de lui des gens suspects et de les admettre même dans sa confidence. On l'avait averti que l'évêque *Ascelin* avait été son premier prisonnier lors de la prise de *Laon*, que les gens vindicatifs n'oublient jamais les fers qu'on leur a fait porter. Ces avis n'empêchèrent pas le prince d'introduire ce prélat dans ses conseils et dans ses comités militaires. Le perfide abusa

de son caractère sacerdotal et de la franchise du prince qui lui avait donné sa confiance.

Ascelin, instruit de tous les secrets du siége, entretint, tant par lui que par des complices, une correspondance régulière avec *Hugues-Capet*. Toutes les particularités qui concernaient la ville et la citadelle furent jour et nuit transmises à l'ennemi. L'indigne prélat fournit le plan de la cité, désigna l'endroit faible des murailles, indiqua la porte qu'on devait ouvrir à l'heure convenue; il fixa enfin le moment où il fallait surprendre le prince carlovingien dans son palais et dans son lit. Il ne rougit pas de choisir le jour du jeudi saint pour le jour de la trahison. La solennité de la fête favorisait l'exécution de son crime.

A l'aide de ces renseignemens, il fut facile à *Hugues-Capet* d'introduire, pendant la nuit, des soldats dans la ville et de pénétrer jusque dans l'appartement du prince trahi : les détails de la trame ne furent suspendus par aucun accident. *Charles* ne put pas échapper à sa destinée. On avait pris les précautions nécessaires pour rendre sa fuite impossible. Les issues fermées, des gendarmes postés dans les rues, le palais cerné de toutes parts, il fut enveloppé lui et sa famille, sans que les gentilshommes chargés de la commission courussent le moindre danger.

Comme il n'est pas d'usage qu'on reçoive à rançon de pareils prisonniers, on fit conduire le carlovingien d'abord dans la citadelle de *Senlis*, et ensuite à la tour d'*Orléans* où il fut irrévocablement enfermé.

Cette prison vit se dessécher pour toujours la dernière tige de la seconde race de nos rois, dont la durée avait parcouru l'espace de deux cent trente-cinq ans. Le malheureux *Charles* y vécut captif pendant deux années, sans avoir

pu jamais inspirer aux nobles la moindre commisération à son égard. Les fers que portent les princes sont difficiles à rompre.

CHAPITRE II.

Remords de *Hugues-Capet*, ce que la Noblesse n'eut pas envie d'imiter.

Le public fut à même d'observer deux tableaux bien différens que lui présentèrent, d'une part, le nouveau roi *Hugues-Capet*, et de l'autre la noblesse révolutionnaire. Celle-ci, n'attachant aucun remords à l'esprit de trouble et de révolte, continua de regarder avec insensibilité les malheurs qu'elle avait attirés sur la race de *Charlemagne*. Elle la vit s'éteindre dans la tour d'*Orléans*, comme un événement qui comblait ses vœux et couronnait ses travaux séditieux. Une cause principale produisait en elle cette sécheresse d'âme et de sentiment ; l'habitude de persécuter ses rois, de démolir et de reconstruire alternativement leur trône, avait compromis sa moralité civile. Bientôt elle avait changé cette anarchique pratique en maxime politique ; elle dirigea toutes ses affections vers l'intérêt de sa caste, sans les associer bien intimement avec l'honneur national. En ne pensant qu'à soi, on ne fait pas ordinairement une exception pour le souverain et la patrie.

On fut édifié, au contraire, de voir combien *Hugues-Capet* était susceptible de généreux sentimens. En jetant les yeux sur la carrière fermée qu'avait parcourue la famille carlovingienne, il sentit des regrets, et les laissa apercevoir sur le trône. Tout le monde regarda comme

un signe de remords et de componction, le refus invariable et public qu'il s'obstina de faire, durant tout son règne, de porter le sceptre, la couronne et les habits royaux. Il annonça, par cette résolution, qu'il éprouvait la honte de les avoir acquis par l'oubli de ses devoirs ; c'était avouer à la nation, toujours indulgente, que les iniquités de l'ambition ne laissent pas la conscience tranquille.

L'approbation publique qu'on accordait à ces scrupules n'engagea pas les nobles à expier, par un semblable repentir, leur coupable félonie. Ils prirent un visage sérieux et mécontent à la cour et dans les provinces. On ne les entendit nulle part applaudir à la modestie et à la délicatesse du monarque. Ils se ressouvinrent en cette occasion que leurs ancêtres, après des services de la même espèce, avaient eu également à essuyer la contrition de l'usurpateur *Pepin*. Ce qui les mortifiait le plus, c'était de s'être laissés prendre une seconde fois pour dupes, lorsque l'histoire offre tant d'exemples de la bizarrerie des hommes ambitieux. Ils convenaient que le refus de prendre les marques royales ne pouvait provenir, dans *Hugues-Capet*, que d'un sentiment d'ingratitude pour leur bienfait révolutionnaire. On imagine difficilement que la passion du trône, une fois satisfaite, puisse faire place à quelques vertus.

Cependant, dans l'amertume qu'ils ressentaient du singulier caprice du nouveau souverain, les nobles évitèrent de se compromettre avec lui. Ne le voyant pas réaliser tout-à-fait son repentir par une abdication solennelle du trône, ce qui seul aurait fait croire à la sincérité de ses scrupules, ils s'abstinrent d'entrer en explication avec le monarque. Il n'est pas facile de demander aux grands

hommes compte de tout ce qui blesse en eux. On toléra donc patiemment dans *Hugues* sa bizarrerie.

Chacun s'habitua à le voir, en habit bourgeois, faire le *roi*. On ne fut plus choqué de ce qu'il se montrait simple et modeste dans son costume et dans ses habitudes ; car, s'il garda toute sa vie le serment de laisser dans le garde-meuble les ornemens royaux, il ne cessa pas néanmoins, un seul instant de son règne, d'être fort et grand dans ses pensées, prudent dans ses actions, ferme dans son administration et politique dans l'usage de son autorité. Cette allure royale put le dispenser de toutes les décorations théâtrales. Elle lui réussit si bien, qu'elle est devenue un modèle pour ceux qui, s'asseyant sur le trône d'un autre, veulent la transmettre à leur postérité.

On ne remarqua pas moins que, malgré la simplicité de ses habits et son affectation à ne jamais ceindre la couronne, il était parvenu à dominer l'esprit factieux de ses comtes et de ses barons. Il usa de son ascendant pour réformer les idées bizarres et dangereuses qu'on mettait en pratique à chaque mutation de règne. Il proscrivit le partage antisocial de la succession royale qu'autorisait une législation absurde. On reconnut avec lui tous les avantages du droit d'aînesse et de primogéniture, système naturel et pacifique qui n'avait jamais pu convenir à la politique révolutionnaire des diètes et des parlemens ; mais, pour le faire adopter, il fallut consacrer l'ingénieux expédient d'associer d'avance au trône l'aîné de la famille royale.

Ainsi donc, en suivant de nouvelles maximes d'ordre public, *Robert*, son fils, devint naturellement le collègue royal de son père. Il s'assit à côté de lui, habitua les yeux à le voir sur le trône, et força les nobles à courber

de bonne heure la tête devant lui. *Hugues-Capet* ne pouvait pas être jaloux d'un pareil collaborateur. La nature avait malheureusement refusé au fils le génie et les talens du père. La transmission de l'esprit et de l'âme ne suit pas la règle des autres biens dans les successions paternelles. Le monarque, convaincu de cette vérité à l'égard de son fils *Robert*, fut encore plus empressé de le faire sacrer de son vivant, et de le revêtir des ornemens royaux qu'il avait fait vœu de ne pas porter lui-même. C'est par cette prévoyance qu'il attacha habilement au nouveau trône français le premier anneau de sa longue dynastie.

CHAPITRE III.

Les partisans du Pape contre le roi *Robert* excommunié.

En vertu de sa royauté anticipée, le prince *Robert*, à la mort de *Hugues-Capet*, se trouva à l'abri des dangers d'une élection arbitraire. Il n'attendit pas l'approbation d'un parlement pour occuper le trône et vaquer aux affaires du royaume. La noblesse, déjà accoutumée à son autorité, le laissa tranquillement remplir sa charge royale.

Des dispositions aussi rassurantes auraient suffi, malgré la faiblesse du gouvernement, à raffermir la paix et la soumission générale. C'était là surtout le bien que *Hugues-Capet* avait transmis à son fils. Il restait peu de choses à faire sur le trône toutes les fois que les nobles étaient tranquilles et obéissans ; mais ils ne se maintinrent pas longtemps dans cette heureuse situation d'esprit. Ils se croyaient toujours moins en sûreté, sous le régime du bon ordre et des lois, que pendant l'intervalle des troubles et des guerres

civiles : c'est pourquoi ils reprirent leur humeur révolutionnaire, lorsque le pape *Grégoire* v se plut, avec tant d'insolence, d'exercer son despotisme sur la personne du roi. Ils devinrent les champions de l'évêque de Rome, ne rougissant pas de laisser frapper le monarque de la verge pontificale.

Jusqu'au moment de cette scandaleuse et ridicule querelle théologique, la nation entière ne s'était point aperçue du quatrième degré de parenté qui existait entre le roi *Robert* et *Berthe*, sa femme. Elle n'avait éprouvé aucun fléau, aucune disette, aucun malheur public qu'on pût attribuer à la punition d'une alliance contraire aux lois canoniques. Elle s'applaudissait de voir les feux de l'anarchie s'éteindre graduellement dans le royaume, quoique le souverain fût le cousin de la reine son épouse. Cette affinité conjugale ne nuisait en rien à la prospérité de l'état.

Le pape, qui n'avait aucun intérêt à prendre au repos de la France, jugea le mariage du roi comme une union condamnable et soumise aux censures de l'église. Avant de procéder cependant à sa dissolution, il s'assura d'une force auxiliaire dans la classe des ducs, des comtes et des barons. Il trouva dans ces seigneurs cette conscience délicate et austère qui alimente si bien les fureurs d'un parti. Devenu dès lors plus audacieux, il s'abandonna à tout le courroux de la tiare. C'était rentrer dans son caractère : car le prélat romain était fier, opiniâtre, fanatique, jaloux de sa noblesse allemande et de sa papauté italienne. Dans son orgueil, il ne pouvait être ni modéré ni tolérant envers le roi *Robert*. Il lui ordonna donc d'une voix impérieuse de se séparer de sa femme *Berthe*, de la renvoyer chez ses parens, et finalement de regarder les

enfans qu'il avait eus de cet hymen comme des bâtards, des enfans illégitimes.

Ces propositions parurent fort dures à un époux et à un père qui avait la vertu d'aimer sa femme et ses enfans. Il ne se crut pas obligé d'immoler à des lois canoniques une reine, douce, bonne, jolie, et trois princes aussi beaux que leurs parens. Effrayé d'un pareil sacrifice qui aurait exigé l'insensibilité de celui-là même qui le commandait, le roi désobéit formellement aux ordres de l'inexorable pontife. Son refus provint encore d'un sentiment de dignité royale. Quelque respect qu'il eût pour les règles et les canons de l'église, il voulut maintenir l'honneur et l'indépendance de la couronne. Cet acte de résistance, autant conseillé par l'amour paternel que par le zèle royal, fut néanmoins taxé de révolte contre l'église.

Grégoire n'avait imposé jusqu'alors, pour toute peine, qu'une pénitence de sept années ; ce qui lui semblait être une indulgence pour de si grands coupables. Mais, à la nouvelle de la désobéissance du monarque, sa main, tremblante de colère, lâcha sur-le-champ les foudres de l'église. L'excommunication vint frapper la personne de *Robert* ; et, afin que tous les Français pussent apercevoir l'humiliation de leur souverain, le pape jeta un interdit sur le royaume. Il ne fut plus permis d'ouvrir les églises, et de chanter des messes et des vêpres. On fut obligé de laisser les morts sans sépulture et de les abandonner à la dent des animaux. Ces malheurs présens pouvaient être suivis encore de tous les fléaux qu'il plairait aux prêtres de faire tomber du ciel par des invocations religieuses. Une pareille peur fut toujours une calamité affreuse pour des siècles d'ignorance et de superstition.

La partie saine du public n'approuva pas cette sévérité du pape, qui se rapprochait trop d'une ingratitude inouïe, car le roi *Robert* était un prince profondément pieux. Il n'y avait aucun gentilhomme du royaume, qui ignorât combien le monarque honorait de ses compositions littéraires et religieuses le lutrin des églises , les offices de tous les jours et le chant des fêtes solennelles. Chacun de ces nobles dévots qui se scandalisaient si fort du mariage du roi, récitait néanmoins ses antiennes et ses répons. Plusieurs évêques, privés du don de l'esprit saint, avaient souvent eu recours à la science et aux talens du prince , et avaient obtenu de sa piété de la prose et des vers.

Il était également notoire à Rome que le roi *Robert* portait la chape à l'église , et se faisait un devoir de chanter dans le chœur au milieu des chanoines. Que fallait-il de plus pour plaire à un pape , et mériter de sa part plus de considération et d'égards ? Les gens raisonnables, qui n'entrent jamais dans l'esprit d'une faction , dirent assez haut que du moins de semblables preuves d'une franche piété formaient une compensation avec les formes irrégulières d'un hymen royal.

Ce ne furent pas les nobles qui parlèrent avec cette raison et cette justice. Bien loin d'adoucir par de semblables propos les chagrins du roi, victime de l'intolérance religieuse, ils ne parurent ni blessés ni offensés de l'outrage fait à la couronne. Dans le retard de leurs lumières et de leurs principes sociaux, ils regardaient l'honneur national comme un sentiment très-distinct de l'honneur du trône ; du moins on ne les vit, ni s'enflammer d'une juste colère , ni user de cette énergie qu'ils employaient souvent si mal à propos, pour débarrasser le monarque des griffes du

fanatisme, et l'aider à faire triompher la raison et la majesté royale.

Non contens de l'abandonner d'une manière aussi honteuse à la persécution papale, ils ajoutèrent le mépris et l'horreur à l'indifférence. Ils partagèrent avec les serviteurs et les domestiques du prince l'effroi que causait alors un excommunié. On faisait purifier par le feu tout ce qui avait servi à la table ou au service du roi ; on évitait avec soin sa rencontre, ses regards, son haleine, son voisinage. On le signalait comme un pestiféré ; le bubon pestilentiel n'était pas chez le malheureux *Robert*, mais bien dans les fanatiques qui l'accusaient de l'avoir. Plusieurs nobles en étaient persuadés ; mais, attachant leur politique révolutionnaire au triomphe du pape, ils accréditaient froidement, dans l'opinion publique, une excommunication aussi injuste que barbare.

En déshonorant ainsi le trône par de lâches insultes journalières, les seigneurs laissaient deviner le fond de leurs criminelles intentions. Ils voyaient avec crainte la troisième dynastie s'annoncer avec des idées saines, avec des principes d'ordre et de justice, avec le système d'exiger de tout le monde la soumission aux lois et à la couronne. Ce ton et ce caractère d'autorité, si nouveaux pour eux, faisaient évanouir les rêves, les illusions, les projets et les espérances des esprits turbulens et factieux. Ils avaient donc jugé qu'un régime fort, uniforme et stable deviendrait avec le temps la ruine de leur indépendance anarchique, ce qui devait les laisser sans remords en travaillant à compromettre le roi avec le fanatisme et les préjugés religieux. Si l'autorité souveraine venait à être affaiblie par les abus et l'audace de la cour de Rome, on reculerait par-là l'époque de l'affermissement de trône, ce

qui favoriserait tous les plans que la noblesse voudrait exécuter suivant les circonstances.

Comme des maximes et des réflexions ne sont jamais que des paroles vaines et oiseuses, les comtes et les barons s'appliquèrent à donner au plus tôt une couleur tranchante à leur faction : ils exigèrent l'obéissance aux volontés du pape, sous peine de voir commencer les grandes manœuvres de l'esprit révolutionnaire. L'agitation, manifestée à la cour et dans la capitale, gagnait déjà les provinces. On était scandalisé de ce que le pape n'avait pas obtenu une entière satisfaction : on désespérait des prospérités de l'état dès que le monarque se montrait rebelle au pontife. Le salut d'un chacun était interéssé à contraindre le roi de tomber aux pieds de celui qui voulait le rendre digne de l'église.

Le tocsin du fanatisme sonnant ainsi partout, *Robert* l'excommunié, depuis long-temps livré à lui seul et sans appui, prévit le triste avenir que lui présageaient les premiers symptômes de la révolte. Il n'y a pas de biais à prendre avec un pape et des nobles quand ils ont le pouvoir et veulent être obéis. Le monarque se détermina donc à renvoyer la reine *Berthe*, sujet de tant de vengeances et de tant de déloyauté. Il dut même justifier sa foi chrétienne, en attribuant sa résistance non au mépris des ordres du pontife, mais à l'amour d'une épouse qui avait su le rendre heureux. Dès que la faction italienne eut obtenu le divorce et que le roi eut accompli plusieurs jeûnes austères, le pape, apaisé et satisfait de son scandaleux triomphe, lui donna l'absolution, et les nobles, contens du succès de leur politique, firent la paix avec leur souverain.

CHAPITRE IV.

Révolte des trois enfans du roi *Robert*, soutenue par une partie de la Noblesse.

L'HUMBLE résignation du monarque venait de garantir d'un danger imminent la nouvelle dynastie capétienne ; elle n'avait perdu dans cette attaque fanatique que l'honneur et le crédit, puissance que la noblesse voulait lui enlever. Cette perte est réparable avec le temps quand on se maintient sur le trône ; ce qui consola de ses chagrins le roi *Robert*. La plus à plaindre fut la reine *Berthe*, divorcée, qui n'eut pas la force de se soulager de ses regrets, en pensant que ce n'était pas la première fois qu'on signait la paix aux dépens du bonheur d'une reine. Le bien de l'état a aussi ses victimes parmi les princesses.

Son cœur lui fournit des larmes abondantes lorsqu'elle vit son royal époux passer dans les bras d'une autre femme. Le divorce lui avait laissé toutes ses affections conjugales, qui ne s'éteignirent qu'à la mort. C'était redoubler, par tant de sensibilité, l'indignation qu'inspiraient la noblesse et le pape, qui avaient persécuté, dans cette victime, deux titres augustes, celui d'épouse et celui de mère.

Le monarque, sans être ingrat envers elle à cause du bonheur domestique qu'elle lui avait procuré, ne put s'empêcher, par raison d'état, de convoler à un second mariage. Il choisit une épouse dans le midi de la France. Ce fut la provençale *Constance*. Cette union produisit plusieurs enfans, dont l'aîné fut, selon la nouvelle pratique, associé au trône.

Le titre de collègue de son père ne le satisfit pas long-

temps. Il lui vint dans l'idée de s'affranchir de la domination paternelle et souveraine. Il trouva facilement parmi les comtes et les barons des complices de sa criminelle ambition. S'étant échappé secrètement de la cour, le jeune prince fut accueilli par des seigneurs mécontens, qui en firent à leur volonté un instrument de leurs intrigues et de leurs passions.

Cette troupe rebelle déclara la guerre au roi. Elle porta le ravage et l'incendie sur les terres royales : elle se signala principalement par un brigandage affreux dans la province du *Perche.* Les progrès de ces gentilshommes dévastateurs firent hâter la formation d'une armée, afin d'en réprimer l'audace. Il était urgent d'étouffer la rébellion dans les premiers jours de ses fureurs, parce qu'on avait trop à craindre qu'elle ne donnât de l'émulation à d'autres têtes révolutionnaires toujours prêtes à s'ébranler. Le monarque fut heureusement bien servi par les chefs de son armée. On dirigea les attaques contre les insurgés avec une telle précision, qu'on parvint à surprendre le prince et sa noblesse au milieu des dégâts et des horreurs qu'ils commettaient au sein de la France. L'arrestation du fils du roi dissipa la faction et apaisa la révolte.

Amené prisonnier à son père et à son souverain, le jeune révolutionnaire rejeta tout le crime de la révolte sur l'humeur intraitable de la reine *Constance*, sa mère. La belle Provençale avait bien pu, par des caprices et des préventions, aigrir le caractère de son fils ; mais en quoi consisterait le mérite des enfans, si un esprit de vengeance pouvait les porter à se révolter contre leurs parens ? Il y a des injustices domestiques qui ne doivent jamais trouver de vengeurs.

Le roi, toujours indulgent, accepta l'excuse du coupable, sans cependant vouloir par là accuser les torts de son épouse. Le public fut moins partial que lui à l'égard de la reine. Il lui trouvait autant de défauts qu'elle avait d'aimables qualités. La princesse, en effet, était avide de plaisirs et de jouissances, chantant très-bien la romance, passionnée pour la danse et la comédie. Toutes les émotions exaltées plaisaient à son esprit et variaient ses amusemens : mais elle préférait à tout la passion de dominer, ne pouvant souffrir que personne osât se soustraire à son empire. En conséquence, mari, enfans, courtisans, ministres, quiconque prétendait obtenir les faveurs du gouvernement, était condamné à devenir l'esclave de ses volontés. Il ne manquait à ses charmes et aux agrémens de son esprit que l'embellissement que donnent toujours à son sexe la douceur et l'indulgence.

Ce caractère de domination, devenu intolérable, produisit de nouveaux troubles dans la famille royale. Ceux des nobles qui n'avaient pas pû achever l'exécution de leurs projets durant la révolte précédente, s'emparèrent adroitement de deux autres enfans du roi, *Henri* et *Robert*, et les encouragèrent à se soulever contre l'autorité paternelle. Ces jeunes princes, excités dans leur mécontentement et trop portés par eux-mêmes à la désobéissance, s'évadèrent du palais comme avait fait précédemment leur frère aîné, et se mirent à la tête des gentilshommes révolutionnaires, avec lesquelles ils établirent une guerre civile dans le royaume.

On enleva bientôt des places fortes au roi ; on envahit des provinces ; on se battit en rase campagne ; on répandit la révolte partout où les têtes factieuses la désiraient depuis long-temps. Cette nouvelle révolution, qui s'annonçait

avec des signes effrayans, ne fut détournée de son cours que par l'excessive clémence du monarque, qui se sentait toujours plus de penchant à se montrer père que roi envers ses enfans. C'est un défaut qu'on excuse volontiers dans les princes, quelque préjudice qu'il porte à l'état.

CHAPITRE V.

Tentatives de révolution pour détrôner *Henri* 1er.

Le roi *Robert* ne jouit pas long-temps du plaisir de pardonner à ses enfans rebelles. Il mourut bientôt après la dernière insurrection. Sa mort fit passer sa couronne sur la tête de son fils *Henri* 1er. On vit avec peine que le deuil, qui souvent dispose les membres d'une même famille à la réconciliation, ne put amener un salutaire rapprochement entre le jeune monarque et *Constance*, sa mère. L'un se souvenait des intrigues indécentes qu'on avait employées auprès du parlement de *Compiègne* pour l'empêcher d'être associé au trône; l'autre, moins excusable sans doute, ne voyait qu'avec un secret dépit son propre enfant revêtu des habits royaux. Elle éprouvait toute la douleur qu'on ressent à obéir à ceux pour lesquels on a de l'aversion.

Cette situation d'âme, affreuse dans une mère, de quelque rang qu'elle soit, tourmenta la princesse *Constance*, jusqu'à ce qu'elle eût ourdi la trame de précipiter le roi, son fils, du trône. En soupçonnant un projet si détestable, on se rassura sur les difficultés de trouver des partisans : comme s'il n'y avait pas toujours eu des complices pour tous les genres de crime! La reine mère ne douta pas long-temps d'en rassembler un grand nombre parmi les spéculateurs de révolutions. Elle ne négligea,

pour ce honteux enrôlement, ni la politique ni l'attrait de ses charmes. Elle obtint bientôt les succès qu'elle désirait. A l'annonce de son entreprise coupable, plusieurs comtes et barons lui offrirent leurs services, entourèrent plus habituellement sa personne, dans la crainte que son cœur maternel ne la démentît, et abusèrent de sa coquetterie pour l'entretenir dans la vengeance contre son fils.

Aveuglée par sa passion, et n'éprouvant plus aucun des mouvemens de tendresse d'une mère, elle engagea dans sa rébellion le Flamand *Baudouin Belle-Barbe*, renommé par ses armes et son courage, et le Champenois *Eudes*, connu par ses ruses et sa finesse. Ces deux champions de guerre civile lui procurèrent une foule de gentilshommes de leurs provinces, qui furent tous flattés de devenir les chevaliers de la princesse vindicative. L'esprit d'agitation factieuse n'arma pas seulement les bras des particuliers, mais entraîna encore dans la révolte les chefs des villes et les commandans des places fortes. *Senlis*, *Dammartin*, *Melun*, *Sens*, *Paris* même, toutes ces cités arborèrent sur leurs remparts l'étendard de la reine mère. La masse du peuple, profondément indignée de cette trahison, criait en vain aux révolutionnaires qu'un pareil attentat allait tout à la fois blesser la nature, les lois et l'honneur. On ne convertit jamais une faction par les sentimens.

La trame et les artifices des principaux meneurs furent si bien appropriés à l'esprit révolutionnaire de la noblesse, que la révolte, faisant son éclat brusquement, surprit le roi *Henri* Ier. au milieu de sa capitale insurgée. Il ne lui resta autour de sa personne que douze amis fidèles, et encore remarqua-t-on que ce nombre de ser-

viteurs n'avait été si grand, contre l'usage ordinaire, que parce que l'infortune du prince était toute récente.

Avec cette élite, le monarque franchit secrètement les murs de *Paris*, ayant beaucoup de peine à cacher sa fuite aux espions et aux surveillans. Dès qu'il eut gagné la campagne, il prit la route de *Fécamp*, où le duc de Normandie lui donna asile, et lui fournit des troupes pour rétablir ses affaires. Il était obligé de se hâter de faire tout le mal qu'il pourrait à sa mère; car celle-ci n'épargnait ni les ravages, ni l'incendie, ni les massacres pour parvenir à lui ravir la couronne. Son armée normande étant prête, il la conduisit contre l'armée des révolutionnaires. L'une et l'autre cherchaient à s'atteindre, et semblaient réciproquement trahir leur marche et leurs manœuvres par la dévastation et la ruine des provinces qu'elles parcouraient. Il y eut entre elles plusieurs combats; mais l'avantage, par bonheur, demeura toujours au fils, ce qui déconcerta les chevaliers de la reine mère.

Cette suite de succès fit réfléchir la noblesse du parti contraire. La victoire pouvait bien suivre constamment la bonne cause; on serait embarrassé de justifier une trop longue insurrection; il n'était pas prudent d'attendre que les moyens devinssent plus puissans dans les mains du souverain. Rien ne donne plus de force et d'audace que le bonheur des armes. Ces considérations calmèrent l'humeur factieuse; on écouta les propositions du roi et l'on désarma. La mort de la reine mère *Constance*, qui arriva durant le cours des négociations, acheva de rompre la fédération et les intrigues. Comme les factions, d'ordinaire, ne vivent que dans leurs chefs, cet événement, ainsi qu'un coup de foudre, en dessécha la sève séditieuse. Le monarque, pour ne point braver les cendres maternelles, voulut faire

une entrée modeste dans sa capitale ; mais les Parisiens l'accablèrent d'autant de complimens et de félicitations qu'il avait essuyé de leur part de mortifications et d'injures le jour qu'il leur échappa en fugitif. C'est toujours avec des harangues qu'on bande les plaies qu'on a faites aux rois.

CHAPITRE VI.

Insurrection pour couronner un prince en démence à la place du roi *Henri* 1er.

La pacification établie dans les provinces insurgées, *Henri* 1er., goûtant quelque repos sur son trône, s'occupa du soin de se donner une épouse; mais, dans une telle affaire, il dut consulter moins son goût et son inclination que la politique du pape et les scrupules de la noblesse de ses états. Il n'avait pas perdu la mémoire des malheurs que les comtes et les barons avaient fait endurer à son père en s'associant au fanatisme de la cour de Rome. L'état de turbulence et d'inquiétude ombrageuse dans lequel les gentilshommes se trouvaient toujours, lui conseilla de ne pas leur fournir un prétexte de cette nature pour ramener les mêmes désordres dans la France, et les mêmes humiliations sur le trône.

Obligé de prendre ainsi les plus grandes précautions pour éviter le blâme des seigneurs et la disgrâce du pape, toujours prêts à se coaliser ensemble contre nos rois, le monarque ordonna de chercher dans toute l'Europe une princesse qu'il pût épouser en toute sûreté. Les ministres, qui connaissaient l'importance d'un pareil ordre, s'étudièrent à éplucher rigoureusement les degrés de parenté, d'affinité et d'alliance que la France pouvait avoir avec

les maisons régnantes du continent. On craignit de prendre, sans le vouloir, une cousine, une nièce, une filleule. Ces titres faisaient trembler de peur tous les entremetteurs du mariage royal. On avait toujours devant les yeux la colère de *Grégoire* v, et la mine révolutionnaire des nobles sous le malheureux roi *Robert*.

Enfin, en fouillant dans toutes les familles couronnées de l'Europe, trouvant sans cesse quelque chose à redire à chacune d'elles sous le rapport du sang, de l'alliance ou du baptême, on parvint jusqu'à *Moscou*, pays absolument neuf pour un mariage, comme pour toute autre relation. On s'arrêta là dans l'espoir d'y rencontrer une princesse qui serait si étrangère à l'Occident, qu'elle en paraîtrait barbare aux yeux des gentilshommes français et de l'évêque de Rome.

Le roi, charmé de la rencontre, s'applaudit de leur jouer ce tour d'adresse et de prévoyance. Sans différer plus long-temps, il fit traverser la *Bérésina* à des ambassadeurs, qui vinrent demander en mariage la belle moscovite, *Anne de Jaraslaw*. La princesse, ayant bu, selon l'usage, dans la coupe du chef de l'ambassade, se mit en chemin; et, franchissant les forêts de l'Allemagne, arriva en France, où elle apporta à son royal époux un sang tout-à-fait étranger, et, à la nation, des vertus et des grâces. Quel chemin souvent et quel détour ne faut-il pas faire pour échapper au fanatisme et à l'esprit révolutionnaire !

Néanmoins, dans la circonstance, quelque sages que fussent ces mesures de politique, le bonheur de la France ne dépendait pas de leur succès; on était entraîné par une cruelle destinée qui créait des prétextes de troubles et des désordres au sein même de la prospérité publique.

Le roi *Henri* était heureux dans tout ce qu'il entreprenait de faire pour le bien et la paix du royaume. On avait quelque espoir de sortir de l'anarchie profonde dans laquelle on vivait. Sa prudence et sa sagesse promettaient une réussite chaque jour plus certaine. Ce fut précisément une raison de plus de susciter de nouvelles altercations. On se crut spécialement intéressé à interrompre le cours de sa police et de son administration. En conséquence, blessés des couleurs de ce tableau, le comte de Champagne, les nobles de la province, les barons et les chevaliers qui voulurent se joindre à lui, formèrent une ligue contre le roi, et troublèrent l'ordre et la tranquillité qui alarmaient leur indépendance.

Les moyens et l'instrument qu'on leur vit mettre en œuvre pour ébranler de nouveau la puissance royale se trouvèrent à leur portée. Les factieux n'eurent que la peine de tirer de sa retraite *Robert*, frère du roi; on avait séquestré ce prince dans le fond du palais, parce qu'une démence naturelle suspendait en lui toutes les facultés de l'esprit et de la raison. Ce fut néanmoins ce même prince, à qui on n'aurait pas osé accorder un gouvernement de province, que les révolutionnaires choisirent pour occuper le trône, qui n'était pas vacant, et présider aux destinées de la France, qui n'étaient pas compromises par le règne de *Henri* Ier.

Malgré que le scandale d'un pareil choix dût, par lui-même, abréger la durée d'une comédie aussi indécente qu'audacieuse; toutefois, comme une faction ne rougit jamais de ses excès et de ses extravagances, il fallut recourir aux armes pour repousser cette absurde entreprise et réduire les agitateurs à l'impuissance. On en fut quitte pour des incendies, pour du sang et du pillage, pour des

démolitions de villes et de hameaux. Le peuple, sur qui tombe toujours le poids des discordes civiles, trouva que cela valait encore mieux qu'un roi fou ou imbécile.

CHAPITRE VII.

Invention de la Trêve du Seigneur, de la Quarantaine royale, de la Confrérie de la Paix, pour arrêter le cours du pillage et des massacres.

Cette dernière secousse révolutionnaire réduisait le royaume presque aux abois; en relâchant encore tous les ressorts de l'ordre public, elle mit à même chaque individu de satisfaire ses haines, d'entretenir ses querelles et de poursuivre ses vengeances. L'homme revient facilement à l'état de nature. Toutes les passions semblaient naître les unes des autres, sans frein et sans interruption. Il se forma, au milieu de cette affreuse licence, des animosités permanentes entre les provinces, entre les villes, entre les districts. On se livra à des rivalités, à des jalousies, à des contestations qui firent partout verser le sang français. Les gentilshommes morcelèrent le territoire, et le coupèrent en un nombre infini de domaines et de propriétés indépendantes. Ils élevèrent des forts, des citadelles, des bastions; ils firent creuser des fossés et des retranchemens. On ne vit plus en France que des collines, des rivières, des montagnes palissadées et armées. Chaque localité eut son tyran; on établit partout des cachots, des potences, des chaînes qu'on bravait lorsqu'on était le plus fort, mais qu'il fallait craindre quand le sort vous avait rendu le plus faible. On n'avait pas perdu, au milieu de ces affreux désordres, l'idée des

lois et de la justice ; on en parlait encore, mais aucun malheureux n'y trouvait sa sûreté et sa garantie. C'est le propre de l'anarchie de ne conserver que leur nom et leur simple invocation. On rencontrait presque à chaque pas un ennemi. Les châteaux, devenus de véritables repaires de brigands, servaient de magasin et d'arsenal à leurs possesseurs. Les nobles, sortant de ces retraites, attaquaient sur les chemins, massacraient dans les campagnes, pillaient les villes et les hameaux ; ils fondaient à l'improviste sur un voisin, sur un rival, sur un riche propriétaire. On n'avait pas le temps de songer à la défense que le crime était consommé.

Le roi, affligé des souffrances de ses sujets, mit des troupes en campagne ; mais ce fut en vain qu'il chercha à étendre sa protection sur tous les points du royaume. Il ne put arrêter ce débordement de crimes et d'atrocités, ni dans la capitale ni dans les provinces. La confusion, le mépris des lois, l'audace et l'indépendance des seigneurs lui opposèrent en tous lieux des obstacles invincibles. Le Breton, le Normand, le Bourguignon, le Provençal, le Gascon, quoique différens de mœurs, de langage, de caractère et de fortune, lui présentèrent à surmonter les mêmes excès, la même barbarie et un semblable esprit révolutionnaire.

Dans cette décomposition générale de la société civile, quelques nobles, mais principalement la classe bourgeoise, s'alarmèrent sur les progrès d'une convulsion aussi horrible. On entendit alors quelques voix douces, sensibles et humaines appeler l'ordre, le régime des lois et l'appui de la justice. Cet appel fut applaudi par le peuple souffrant et opprimé. Il réclama fortement l'influence régulière et protectrice du trône et de l'action

publique. Le remède qu'on adopta pour parvenir à une réorganisation sociale plus tolérable, fit de lui-même pressentir de quels maux la France avait besoin d'être soulagée.

En effet, la prudence exigea qu'on prît des ménagemens encore avec les vices et les passions du siècle. On publia une ordonnance sous le titre très-imposant de *trêve du Seigneur*. Le ciel fut toujours la ressource des gouvernemens quand ils ont perdu leur autorité. L'ordonnance défendit aux nobles de verser le sang français le lundi, le mercredi et le dimanche : elle fut bientôt suivie d'un article additionnel qui comprit dans la trêve la veille et le jour des grandes fêtes. Quelque bizarre que fût une pareille composition avec l'anarchie, elle contribua néanmoins à adoucir le sort des faibles et des innocens. Il fut permis, à la faveur de ce règlement, de respirer trois jours la semaine. Chaque Français put compter sur sa liberté, sa vie et son patrimoine durant cet armistice; il n'y eut point alors de calendrier plus important que celui qui indiquait les jours de repos et de garantie. Cependant, comme les meilleurs règlemens ne se défendent pas par eux-mêmes, quand surtout l'administration publique est privée de sa force et de ses ressorts naturels, on songea à organiser une sorte d'association maçonnique, sous le nom de la *confrérie de la paix*, qui devait surveiller l'exécution de la *trêve du Seigneur* et donner main-forte contre ses infracteurs. Les membres de cette société furent encapuchonnés d'une toile blanche, et signalés par une plaque d'étain à l'effigie de la *Vierge Marie*.

Le mal était trop invétéré pour ne pas résister à l'ordonnance et à la confrérie; les pillards et les assassins se

moquèrent fort souvent de cette milice en capuchon, et de ces chevaliers de la *Sainte Vierge*. On sentit le besoin de se fatiguer encore la tête pour inventer un nouvel expédient. Les ministres, qui sont toujours d'une grande fécondité législative, conçurent l'idée d'une *quarantaine royale*. On ne pouvait plus courir sur les gens sans leur dénoncer auparavant ses intentions. Les gentilshommes furent obligés d'accorder à tout le monde le délai de quarante jours. On remédia par là aux inconvéniens des surprises, des attaques perfides et déloyales, et on donna le temps à son adversaire de se disposer à la guerre ou d'échapper à l'assassinat. Un homme averti en vaut deux. Ce sage proverbe introduisit du moins des procédés d'honneur parmi nos cannibales et nos hurons français.

CHAPITRE VIII.

Excommunication de *Philippe* Ier., pendant laquelle *Jésus-Christ* a fait l'*interim* royal.

La trêve du Seigneur, la quarantaine royale et la confrérie de la paix procurèrent fort peu de bien à la France. Ces mesures de salut public étaient insuffisantes pour extirper le mal dans sa racine. Il était tout entier dans l'indépendance de la noblesse et dans sa rivalité contre la couronne. L'autorité ne pouvait ni marcher ni croître aussi long-temps qu'on conservait l'habitude et le goût des révolutions. On pratiquait même, dans ses anarchiques inclinations, un tel arbitraire, qu'on prétendait avoir le droit de soumettre à son propre jugement la conduite privée de son souverain, ses mœurs, sa vie domestique, ses secrètes

affections. C'était se ménager les moyens de ne manquer jamais de prétexte pour organiser une faction ou une révolte.

Philippe 1er., succédant à *Henri* son père, ressentit les effets de cette fatale doctrine. Il fit imprudemment du bruit dans son ménage royal. Il donna occasion à la reine *Berthe* de se plaindre de ses infidélités ; comme on la vit dolente et dévorée de chagrins, on jeta bien vite les yeux dans l'intérieur du palais pour chercher la cause de la désunion des époux.

Le jeune monarque, inconstant et subjugué par ses passions, ne couvrit d'aucun mystère le dégoût insurmontable qu'il éprouvait pour son épouse. Tout en rendant justice aux vertus de celle qui ne pouvait fixer ses goûts, il se décida impolitiquement à répudier *Berthe*, et à la reléguer à *Montreuil-sur-Mer*.

Cette répudiation fut, par la noblesse révolutionnaire, mise comme en réserve pour s'en prévaloir contre le monarque dans le moment opportun. On applaudit même à ce qu'on devait, par la suite, changer en accusation ; on laissa donc *Philippe* se féliciter de la rupture de son hymen, et se livrer au plaisir de recevoir tous les regards des femmes ambitieuses qui briguaient la couche royale. Aucune de celles-ci ne fut découragée de la rigueur avec laquelle le prince avait agi envers la reine ; toutes se flattèrent que des charmes et un mérite particulier obtiendraient auprès de lui un meilleur succès. L'amour-propre ne compta jamais les disgrâces d'autrui. C'est par l'effet de cette vanité que la folâtre et belle comtesse de *Montfort* se persuada qu'il n'appartenait qu'à elle de triompher de l'humeur légère du monarque. Au reste, cette beauté éprouvait également, de son côté, une répugnance invin-

cible pour *Foulques*, comte d'Anjou, mari goutteux, infirme et acariâtre ; elle appréciait au contraire le mérite et l'éclat du roi de France, qui était le plus bel homme de son royaume, joignant à cet avantage autant d'esprit et d'amabilité qu'elle-même possédait de grâces, d'attraits et de charmes. Ainsi, par une fatalité qui déconcerte toute sagesse humaine, ils étaient, l'un et l'autre, deux malheureuses victimes de l'hymen, déplorant une infortune commune, et entraînés par la bizarrerie de leur sort à se dédommager réciproquement de l'objet de leur antipathie.

Dès que le divorce du roi avec *Berthe* eut été publié, la comtesse de *Montfort* expédia de l'Anjou un courrier de confiance. Il portait des propositions. *Philippe* devait déclarer s'il voulait ou non enlever la comtesse à son ennuyeux époux. Le rapt n'effrayait pas la coquette *Bertrade :* elle ne balança même pas à faire la déclaration la première, parce que la pudeur souffre des exceptions quand il s'agit de la conquête d'un roi.

La noble dame était résolue de franchir les murs et les fossés du château, si l'enlèvement s'opérait par un simple stratagème ; ou de rompre les portes, et forcer les serrures et les verroux, si l'on avait besoin de la violence pour consommer l'entreprise ; elle applaudissait à tous les moyens d'exécution, pourvu qu'ils concourussent à une heureuse délivrance.

Des avances aussi généreuses touchèrent l'âme sensible du monarque. Il laissa sommeiller sa vertu royale. Devenu ravisseur, il épousa l'adultère *Angevine*. Leur union scandaleuse fut pieusement bénite par l'évêque de Bayeux, le plus tolérant de ses confrères.

Mais cet hymen que le complaisant prélat venait de

sanctifier aux pieds des autels, révolta le rigorisme des comtes et des barons. Se montrant plus scrupuleux qu'un évêque, ils blâmèrent hautement l'adultère royal, et coururent aux armes pour forcer les époux à se séparer. On aperçut derrière eux le comte d'Anjou, *Foulques*, le mari dupé, excitant les esprits, parlant de l'outrage fait, en sa personne, à toute la caste nobiliaire, et réclamant la formation d'une fédération contre le roi.

On fit tant de bruit dans cette affaire, on poussa de tels gémissemens au sujet de ce mariage, que la cour de Rome se réveilla aux cris révolutionnaires de la noblesse. Elle entendit se plaindre du scandale et de l'adultère; elle voulut savoir ce qui tourmentait si fort ces consciences timorées. Dès qu'elle eut compris ce que désiraient les factieux, elle ne tarda pas à frapper d'anathème le roi et la reine.

Ces imprudens mais malheureux époux eurent, depuis ce jour, à endurer de longues et humiliantes traverses. On les obligea à plaider leur cause devant de nombreux conciles. On ne leur épargna aucune des dures remontrances que le fanatisme et une faction se permettent de faire quand on chapitre un roi qui courbe la tête. Le trône, pendant l'instruction du procès, resta vide. Les actes du gouvernement ne furent plus datés du règne de *Philippe* 1er., mais du règne de *Jésus-Christ*. L'Homme-Dieu devint le souverain de la France, remplissant l'*interim* de la royauté.

Un pareil monarque ne gêna ni les passions ni les vices des révolutionnaires. Son autorité tombait de trop haut pour engendrer la peur dans des âmes incorrigibles; aussi vit-on les gentilshommes, profitant de la douceur de son gouvernement, courir les routes et les chemins, traverser

les rivières, forcer les habitations, pillant, rançonnant les marchands forains et tous les voyageurs, les veuves et les orphelins, manquant même d'égards et de respect aux églises et aux prêtres. L'abus de cette indépendance désastreuse fut porté si loin qu'on ne voyagea plus qu'en caravane, qu'on se fit escorter pour passer d'une ville à l'autre, qu'on ne sortit des murs de Paris, pour se rendre à Étampes ou à Compiègne, que sous la protection d'une compagnie d'arbalétriers. Le peuple, partout tourmenté, ne craignit pas de se plaindre de l'humeur féroce de nos gentilshommes. Il accusa la noblesse d'être la cause de cette désolation générale ; mais, quoiqu'on en connût les auteurs, on n'osa pas les contraindre à devenir plus humains, ni les forcer, malgré eux, à s'en remettre simplement au ciel du châtiment que pouvait mériter l'adultère du roi.

CHAPITRE IX.

Abjuration des Nobles croisés à *Constantinople*, changeant le roi de *France* pour Alexis *Commène*, empereur d'*Orient*.

Le service que venait de rendre le *pape* aux comtes et aux barons français, en excommuniant le roi *Philippe* Ier. et troublant le repos de la France, méritait une indemnité. Les pontifes romains, ainsi que les autres princes, se font toujours payer les complaisances qu'ils ont de concourir aux troubles des autres nations. Le prélat de Rome se flatta donc d'obtenir un juste dédommagement, se persuadant que la noblesse serait généreuse après de si grandes obligations. En conséquence, sans attendre le consentement des seigneurs du royaume, il imposa à la France le tribut du *denier de saint Pierre*. Cette pieuse charge tombait indis-

tinctement sur le noble et le roturier. Ce fut une faute capitale au pape de n'avoir pas prescrit une exemption formelle pour la caste nobiliaire.

Au mot mal sonnant d'impôt, patriotique ou religieux, les nobles, qui ne déliaient jamais leur bourse pour une rétribution quelconque, s'étonnèrent d'indignation, élevèrent la voix, et, se couvrant alors de l'honneur et de l'indépendance nationale, parlèrent sur un ton si grave et si menaçant, que le *pape* comprit qu'il n'y avait à compter sur la dévotion des nobles que lorsqu'il s'agissait de les rendre révolutionnaires contre leurs souverains et leur patrie.

Cette observation politique engagea le pontife à retirer la bulle sur le denier de saint Pierre, fort mécontent au surplus d'avoir avili pour rien et excommunié si gratuitement le roi et la reine de France.

Mais, en homme d'esprit et de ressource, il imagina de remporter une indemnité d'une autre espèce. Il calcula sagement que la conquête de la *Palestine*, devenue une fois la folie française, lui fournirait, avec bien plus d'avantage, une mine inépuisable d'aumônes et d'offrandes pieuses. Il ne s'agissait que de trouver des soldats pèlerins, et de les enrôler pour la délivrance de *Jérusalem* et de la *Judée*.

Sans craindre de s'abuser des illusions de son projet, il crut voir déjà sortir du sein de la France un million de généreux combattans. Cette vision était fondée sur l'étude particulière qu'il avait faite de l'état déplorable du royaume. Comme la misère, en effet, et les maux de toute espèce n'épargnaient aucun point de sa surface, il s'attendait à faire chez les Français beaucoup plus de de dupes qu'en aucun autre pays de l'Europe.

Le politique pontife fonda moins ses espérances sur le zèle et la piété catholiques, que sur l'oppression et la tyrannie des nobles : cette cause seule devait lui procurer un plus grand nombre de croisés. Bien certain de l'exactitude de ses calculs, puisqu'il ne les avait dressés que d'après les extravagances inévitables que doit faire une nation malheureuse et opprimée, il éleva hardiment les tréteaux de la première croisade dans la ville de Clermont.

La sagacité du prélat romain fut justifiée par l'événement : car, dès qu'on eut nommé la Palestine et signalé les rives du Jourdain, le Français échauffa son imagination, et ne vit plus que le bonheur et le repos, après lesquels il soupirait en vain sur sa terre natale. Il ne douta pas qu'il n'obtînt au-delà des mers une meilleure composition avec les nobles qui se croisaient avec lui, présumant que leur despotisme, leur esprit anarchique, leur insensibilité expireraient infailliblement sous un climat étranger. Il créait déjà en imagination des ménages heureux, des familles tranquilles, des propriétés inviolables. Chacun possédant les fruits de son industrie et de son travail, le patrimoine de ses pères, l'indépendance de sa personne, ne voyant plus les champs arrosés de sang, les chaumières incendiées, les récoltes pillées, il se flattait enfin de vivre loin de la France, à laquelle il renonçait pour toujours, dans des cités paisibles, fortunées et constamment protégées par l'autorité et les lois.

Les charmes de cette peinture attachèrent les yeux de beaucoup de Français malheureux sur la personne de l'ermite *Pierre*, et disposèrent leur esprit à recevoir le feu de ses déclamations contre les infidèles. On se disputa la croix qu'il distribuait sur les planches de son théâtre. On pleura, on sanglota autour de sa personne; on sentait

le cœur se briser aux cris plaintifs de l'enthousiaste ; on se réjouissait d'aller avec lui goûter la manne qu'il promettait dans cette nouvelle patrie.

Ce fut donc en partie l'attrait d'un meilleur avenir qui fit les frais de l'enrôlement ; car, sans cet espoir, le pape et ses harangueurs auraient inutilement agité les têtes et pris tant de soins à vanter un autre pays que la France. Le caractère national se serait réveillé ; il aurait été gai, jovial, chansonnier, plaisantant tous les fous qui auraient voulu tenter le pèlerinage, ne connaissant pas d'autre contrée qui mérite à plus juste titre que la France le nom de terre promise.

A cette époque principalement, la noblesse appelée à la croisade, se trouva dépourvue d'argent. Les guerres civiles en emploient beaucoup pour elles-mêmes. Cette pénurie alarmait les gentilshommes sur les suites d'un voyage long et incertain. Il était alors difficile de s'en procurer à termes et à crédit. L'usure ne pouvait pas satisfaire tant d'emprunteurs ; on prit le parti de vendre ses terres et ses châteaux ; mais l'embarras de réaliser des fonds n'en exista pas moins, parce que les acheteurs, par le même motif, étaient fort rares.

Dans cet état de détresse, la croisade risquait d'être abandonnée, ne donnant pas elle-même la solde ni les rations militaires aux pèlerins. Tout était au compte des seigneurs qui arboraient la croix. Plus ils menaient de bouches après eux, plus il fallait songer aux provisions du voyage. Cette difficulté fut sentie par le clergé et bientôt levée par sa générosité.

Lui seul avait de l'argent comptant, parce qu'il connaît le prix de l'économie. Il s'offrit donc à favoriser l'opération de la vente des patrimoines. Il daigna, par complai-

sance, devenir lui-même acquéreur de domaines, de châteaux, de comtés et de baronnies. Il acheta généreusement tout ce qu'on voulut vendre. Pendant que les marchés se faisaient et qu'il y avait foule à la porte de ceux qui comptaient les deniers, le pape et l'ermite *Pierre*, le zèle et l'impatience, tout pressait le départ des croisés vendeurs ; ce qui précipita la conclusion de beaucoup de transactions sans que, d'aucun côté, on fît attention à la vileté du prix et à la lésion d'outre moitié. Cette sainte usure n'a jamais fait naître de scrupules dans l'âme des acheteurs ; ils ont, au contraire, toujours béni en eux-mêmes la folie humaine qui les enrichit souvent à si bon marché. Le public, peu habitué à apercevoir les conséquences des événemens qui arrivent sous ses yeux, ne désapprouva pas qu'un nombre aussi considérable de propriétés foncières passât dans les mains du clergé ; il n'attacha aucun doute de conscience à l'origine d'une pareille possession. L'esprit qui domine le siècle fait ordinairement sa règle de justice et de probité.

Avec l'argent de la vente de leurs possessions, les nobles furent en état de s'équiper et d'établir l'entretien de leurs pèlerins. Ils marchèrent avec plus de confiance vers l'Orient, ne désespérant pas de faire des épargnes, durant la route, aux dépens des pays qu'ils allaient parcourir. Après de longues marches tracées par l'ermite *Pierre*, ils arrivèrent à *Constantinople*.

Dans cette ville étrangère, on ne les vit pas différens de ce qu'ils avaient toujours été en France, leur patrie : même indiscipline, même jalousie et rivalité, même humeur révolutionnaire ; chaque noble exigeant l'honneur et les profits de l'expédition religieuse, aucun d'eux ne se montra digne d'être prôné dans les légendes de la piété.

On observa surtout la facilité et la complaisance avec lesquelles ils renoncèrent à la qualité de Français. Le comte ou le baron qui se présenta à la cour de l'empereur *Alexis Comnène*, ne rougit pas d'abjurer son roi, ses concitoyens et sa patrie; il se reconnut lâchement le vassal de la couronne impériale.

On ne s'attendait pas, en France, à tant de lâcheté et d'infamie. La nouvelle de cette trahison affligea les gens d'honneur. On se répandit en reproches amers; on n'écouta aucune justification. Le roi, cependant, ne considéra cette félonie que sous le point de vue politique. Ce n'était point une perte pour le trône et pour le royaume que celle de ces seigneurs irascibles, factieux et indépendans. Elle soulageait l'ordre public d'un poids qui le comprimait. On ne peut jamais regretter que de bons citoyens.

Ce qui servit de compensation à l'honneur national, ce fut le bel exemple de fidélité que donna, dans la circonstance, le gentilhomme *Raimond de Saint-Gilles*. Son nom et son éloge coururent toutes les parties de la France. Il eut seul, entre les croisés, le courage de refuser le serment qui devait le séparer de son roi. Il jura, au contraire, d'être fidèle au trône capétien, et de rester Français en quelques lieux que le sort guidât ses pas et sa valeur. Ce trait auguste de caractère et de loyauté ne remua l'âme d'aucun de ses compagnons de pèlerinage. La lâcheté n'imite jamais la vertu.

CHAPITRE X.

Refus, sous *Louis-le-Gros*, de reprendre la *Normandie* sur les Anglais.

C'ÉTAIT sans doute une grande décharge pour le royaume et pour le roi que le départ de tant de nobles révolutionnaires. On pouvait espérer, après ce déblaiement fortuit, quelques succès dans l'action du gouvernement ; mais il restait encore trop de mauvaises têtes pour que leur commotion n'occupât pas sérieusement la police et la politique de *Louis-le-Gros*, monté sur le trône à la mort de *Philippe* 1er.

Durant son association à la puissance royale, en qualité de collègue de son père, il avait vivement poursuivi les gentilshommes perturbateurs de la paix publique. Il en avait fait de sévères exemples de justice. Il n'était pas possible néanmoins de les atteindre tous ; des considérations politiques empêchaient l'autorité d'appesantir son bras sur les personnages trop puissans ; mais du moins *Louis-le-Gros* avait réussi à les intimider : ce qui, dans la circonstance, produisait tout le bien qu'on pouvait faire. Sa protection couvrit le faible, l'opprimé, la veuve et l'orphelin, classe d'êtres qui a toujours beaucoup à souffrir dans les temps d'anarchie.

Devenu roi, il s'attacha particulièrement à réduire au silence quelques seigneurs qu'on était obligé, à tout instant, de contenir, de combattre ou de satisfaire. C'étaient des tyrans subalternes, dont l'audace et les excès croissaient avec la crainte qu'ils inspiraient au gouvernement. Il ouvrit avec eux une lutte continuelle ; il ne se reposa

point qu'il n'eût domté le séditieux *Gui de Rochefort*. Il employa la même énergie et la même patience contre le révolutionnaire *Marle de Coucy* ; il n'accorda pas davantage de relâche aux pratiques factieuses du fameux gouverneur du *Château-de-Puiset*. Celui-ci, doué plus particulièrement de talens dangereux, lui vendit cher sa défaite.

Un heureux hasard le délivra du rebelle *Eudes*, comte de Corbeil, fils de *Bouchard de Montmorenci*. Ce gentilhomme n'aspirait à rien moins qu'à la couronne de France. Lorsqu'il prenait les armes contre son souverain, son épouse lui servait de page ; elle lui présentait la rondache, la lance, la cotte de mailles et le casque ; elle l'armait de ses mains en lui souhaitant l'honneur et la gloire des guerriers. Le fanfaron promettait chaque fois à sa belle comtesse qu'il serait proclamé roi sur le champ de bataille et qu'il lui rapporterait ses armes teintes du sang de son ennemi. De qui voulait donc parler le factieux comte de *Corbeil* ? Du roi de France, qu'il regardait comme son ennemi et son rival. De tels sujets sont toujours en discorde avec les lois et l'harmonie sociale.

Au milieu de tant de travaux, sans cesse en butte à une noblesse dangereuse par son audace et sa cupidité, et redoutable par ses ligues et ses fédérations, le monarque eut encore à prévenir les rapports et les liaisons séditieuses qui existaient entre les seigneurs de France et les seigneurs de Normandie.

Depuis que cette province, dépendante de la couronne d'Angleterre, n'obéissait plus qu'aux souverains de l'île rivale, son territoire servait d'asile à tous les mécontens de la France : il était devenu, en quelque sorte, le comptoir permanent où l'on payait toutes les trahisons, toutes

les révoltes, tous les parjures de notre noblesse révolutionnaire. On a toujours recours à l'argent et aux conseils des étrangers quand on conspire contre son roi.

Il était donc important, pour le trône et pour l'état, de détruire ce point de contact avec nos voisins, et d'empêcher les rois d'*Angleterre* de regarder chez nous et de se rapprocher à volonté du cœur du royaume. Il fallait, pour cela, leur enlever la *Normandie* et l'incorporer de nouveau à la monarchie.

Quelque intérêt qu'il eût d'exécuter ce coup de main, néanmoins le roi *Louis-le-Gros* ne voulut pas être le premier à commencer la guerre. Il devait soigneusement mesurer ses démarches à cause d'une noblesse toujours défiante et ombrageuse. Il vit donc avec plaisir que le cabinet anglais, qui est devenu de bonne heure l'instigateur des troubles du Continent, allait lui fournir l'occasion de réaliser son projet de conquête. La politique insulaire agit sur l'esprit de l'empereur d'Allemagne, *Henri* v. Elle l'excita, autant pour elle que pour les intérêts des seigneurs factieux de la France, à faire une invasion dans le royaume.

A l'annonce du danger public, la nation, ayant confiance dans les talens militaires de *Louis-le-Gros*, lui procura sur-le-champ une brillante armée. Tous les vieux pèlerins échappés à la croisade s'enrôlèrent sous ses drapeaux. On rassembla les troupes dans la plaine de *Reims*; on en fit une revue générale. Fort peu de nobles manquèrent à l'appel. La plupart ne s'y étaient rendus que pour voir si on n'avait pas compris la *Normandie anglaise* dans le plan de campagne.

Le roi, parcourait les rangs avec l'abbé *Suger* qui l'avait accompagné au camp : celui-ci, étonné de la mul-

titude des combattans et charmé de voir son maître si bien en forces contre ses ennemis, ne trouva pas un plus joli compliment à faire à l'armée qu'en la comparant à une *nuée de sauterelles*. Le bon abbé dit cela sans malice, car il fut loin de penser qu'une armée destinée à sauver son pays pût ressembler à une plaie et à un fléau du ciel. Ce mot, échappé à sa joie et à sa surprise, courut cependant dans le public; et on trouva, en effet, que quelque juste que soit une guerre, les soldats, entrant en campagne, font autant de ravages et causent autant de stérilité que ces animaux voraces. La moralité fut accueillie principalement par ceux qui souffraient des réquisitions militaires.

A la tête de cette troupe belliqueuse, le roi s'avança contre l'empereur *Henri* V qui avait déjà pénétré sur le territoire français. Il déploya ses forces devant lui, avec la résolution de lui faire regretter d'avoir écouté les conseils du cabinet anglais. Comme on était à la veille d'une bataille, l'agresseur impérial jugea à propos de se repentir de sa démarche. Il craignit de se mesurer avec la juste indignation de son ennemi. En conséquence, il tourna le dos et abandonna le roi d'Angleterre à ses propres forces, se retirant prudemment dans les limites de ses états.

Cette retraite inattendue mettant à découvert l'Anglais, le roi de France crut ne pas devoir balancer d'attaquer son perfide rival. L'occasion était favorable de punir tout à la fois un ennemi et un vassal de la couronne. Il ne pouvait point espérer de commander, de long-temps, une armée aussi aguerrie, aussi fraîche et aussi nombreuse. Il était en état, avec elle, de faire la loi partout et de soumettre toutes les parties du royaume qui tendaient à s'éloigner du centre de la monarchie française.

Le roi et les soldats partagèrent la même résolution. Ils sont ordinairement d'accord sur l'honneur et l'indépendance nationale ; mais la noblesse, suivant d'autres principes, et se traçant une marche politique fort opposée aux intérêts du trône, trouva dangereux de renvoyer les Anglais hors du Continent. C'était écarter au loin une puissance toujours complaisante, toujours zélée à donner la main aux mécontens durant les dissensions civiles. Son voisinage faisait toute la force des révolutionnaires. En l'enfermant dans son île, on s'ôtait l'espoir de comprimer l'autorité et l'influence des rois de France. Il ne deviendrait plus, du moins comme vassal de la couronne, l'épouvantail des monarques français, et ne serait plus à même de tenir sans cesse en péril la dynastie capétienne.

Ces graves considérations, qui ne naissent jamais que dans les cœurs dépourvus de l'amour de la patrie, circulèrent de tente en tente dans le camp de l'armée. Chaque noble y ajouta les motifs d'un intérêt personnel. On ne voulut pas écouter les exhortations civiques du roi ; on plaida au contraire ouvertement les droits de l'ennemi. On l'excusa même d'avoir été le moteur de la guerre. Enfin, les comtes et les barons, quoiqu'ils fussent tout armés et prêts à marcher, paralysèrent si bien le courage du monarque, et commandèrent si fortement à l'opinion générale, que les Anglais sortirent sains et saufs du mauvais pas dans lequel ils s'étaient engagés, échappant ainsi, par la trahison de la noblesse, aux pertuisanes françaises.

Cette insubordination, ce refus coupable de venger son pays, obligea le roi à congédier sa belle et formidable armée de sauterelles, ainsi que l'avait appelée l'abbé *Suger*. En la renvoyant, on s'interdit la faculté d'entreprendre rien d'utile et d'honorable pour le trône et l'état.

Les seigneurs ne demandaient pas d'autre résultat de leur indiscipline ; il leur suffisait d'avoir empêché la réunion de la *Normandie* à la *France ;* ce qui alors formait tout le fonds de leur politique révolutionnaire.

CHAPITRE XI.

Premières déclamations contre le *Tiers Etat* et l'Administration municipale.

L'ABBÉ *Suger*, piqué au vif de voir que la mauvaise volonté des nobles était cause qu'on n'avait pas pu dépouiller le roi *d'Angleterre* de son duché de *Normandie*, rumina dans sa tête tous les moyens propres à établir un contre-poids à l'indépendance anarchique de la caste nobiliaire. Il sentait le besoin de créer une force de résistance qui, ne cessant jamais d'être obéissante et fidèle, pût contrarier les volontés arbitraires des comtes et des barons. On ne connaissait alors que deux classes politiques dans l'état, le clergé et la noblesse : quoiqu'elles dussent, l'une et l'autre, leur première origine à la roture, cependant elles n'avaient jamais voulu regarder le peuple comme faisant partie de l'état : c'était donc former une puissance rivale, que d'établir un troisième ordre dans le royaume. Cette idée, si simple, parut être une grande découverte. Elle a valu une réputation éternelle à l'abbé *Suger*.

Pour arriver à l'application de ce nouveau système, le ministre débuta par l'affranchissement de tous ceux qui n'avaient été, jusqu'à lui, que les bêtes de somme des deux classes privilégiées. Rendus à leur dignité naturelle, ils devinrent propriétaires de leurs talens, de leur industrie, et des fruits provenus de leurs travaux et de

leurs sueurs. A ces bienfaits, on imagina de joindre la concession de plusieurs droits. Le monarque scella du sceau royal la mémorable ordonnance qui organisait *l'administration municipale*, aussi satisfait que son ministre de restituer au peuple ce que sa bonhomie lui avait fait perdre.

Depuis ce jour les villes jouirent du privilége d'élire un maire et des échevins. Par l'entremise de cette magistrature bourgeoise, chaque localité exerça sur elle-même une police et une juridiction ; elle répartit les impôts qu'on lui demandait ; elle fournit les soldats qu'on appelait aux drapeaux : toute l'économie civile se trouva dans ses mains ; ce qui amena insensiblement des intérêts tout opposés à ceux de la noblesse. La roture ne se regarda plus elle-même comme une portion vile et inerte dans l'état. Elle prit de la dignité ; et, pour la première fois, depuis la fondation de la monarchie, elle soupçonna l'existence de ses droits naturels et imprescriptibles ; elle eut même l'idée, encore bien confuse à la vérité, de la force physique et politique de cette immense majorité des membres du corps social, qu'on appelle si ridiculement *peuple* par opposition aux classes privilégiées.

Un réveil si extraordinaire, qu'on devait autant à la politique qu'à la philosophie de l'abbé *Suger*, ne laissa néanmoins qu'à demi-ouverts encore les yeux de la bourgeoisie. Le bien qu'il pouvait produire tout à coup s'arrêta là où l'esprit du siècle ne permet pas d'aller plus loin, même aux grands génies et aux âmes supérieures. Il y a des bornes que le temps seul peut franchir. L'illustre *Suger* s'en remit donc, pour l'accomplissement entier de son ouvrage, à l'action puissante du temps, qui fait lentement l'éducation des sociétés humaines.

Toutefois les premières jouissances de cette liberté nouvelle pour la classe plébéienne, furent employées à reviser la conduite de la noblesse, et à dire ce qu'elle avait toujours été et ce qu'elle était encore dans le moment même. Les pleurs qu'a répandus l'esclave n'ont jamais affaibli sa mémoire. Le peuple se ressouvint parfaitement que les ducs, les comtes, les barons, que les moindres gentilshommes n'avaient pas discontinué, de siècle en siècle, d'être des égoïstes, des tyrans et des oppresseurs. Semblable à l'enfant qui abuse de sa jeune indiscrétion aux dépens de ses maîtres, il accusa les nobles d'avoir perpétué le malheur social dans l'état, de refuser la justice dans les tribunaux ou de la rendre arbitraire, de laisser les villes et les campagnes sans police et sans protection, après avoir usurpé tout le pouvoir public; d'attenter au contraire eux-mêmes à la sûreté des personnes, au respect des propriétés, à la paix des asiles domestiques; d'intimider l'humble citadin dans les rues; de dépouiller le voyageur sur les routes; de forcer, par leur tyrannie, l'artisan, le laboureur et le trafiquant à courir de ville en ville pour chercher un meilleur seigneur ou un despote moins barbare.

En entendant détailler, par le *tiers état*, des faits si graves contre eux, les nobles reconnurent sur-le-champ un ennemi redoutable dans ce qu'ils avaient méprisé et foulé sous les pieds jusqu'alors. Ils se plaignirent amèrement du roi et de son ministre. Ils leur firent un crime de leur philanthropie, qui les exposait à l'insolence et à l'insulte de ce nouvel ordre politique. Rien n'était moins nécessaire, selon eux, que de ressusciter des droits populaires, depuis si long-temps proscrits; qu'on avait eu assez de peine d'abolir, pour ne jamais songer à les faire

revivre dans le corps social. Ils prédirent, dans leur indignation, que ces citadins, ces affranchis, ces hommes nouveaux, enrichis de la liberté et des priviléges politiques, montreraient bientôt des prétentions exorbitantes et travailleraient à se donner plus d'importance et de crédit qu'on ne doit en souffrir pour l'intérêt des classes privilégiées ; en appelant également le passé en leur faveur, ils attribuèrent la prospérité et la splendeur de la nation au mérite et au zèle de la noblesse. On n'avait jamais eu besoin du *tiers état*, heureusement tenu à la chaîne sans interruption, pour procurer de l'éclat, de l'étendue, de la puissance à la monarchie française. Le bourgeois, timide encore, ne répliqua pas à cette défense. Il jugea qu'il fallait laisser à la postérité la tâche pénible de reprocher aux nobles la honte d'avoir fait passer la couronne par tant d'humiliations et par trois dynasties différentes.

Le roi, toujours bien conseillé par son ami *Suger*, écouta patiemment ces prophéties et ces censures. Plus les comtes et barons s'étudiaient à contrarier l'émancipation du peuple, plus le monarque en tirait un bon augure. Il y a des gens dont l'improbation donne du mérite aux choses. Il se raffermit donc davantage dans la résolution de suivre sa politique. Il resta convaincu que bientôt la liberté du peuple allait produire la liberté des rois et l'indépendance de leur couronne, ce qui dépendait uniquement de l'art de savoir à propos honorer et contenir la force colossale du tiers état. Ainsi guéri de la peur qui tourmentait la noblesse à la vue du nouveau caractère politique dont on revêtait le peuple, il combattit l'opposition des seigneurs et favorisa les progrès de son ouvrage.

CHAPITRE XII.

Excommunication de prévoyance contre les Nobles qui restent en France au départ de *Louis* VII pour la *Palestine*. Trêve de dix ans faite entre les Nobles et le Roi.

La noblesse n'était pas encore consolée de l'apparition du tiers état qui blessait son orgueil et ses préjugés, qu'on vint, par une nouvelle croisade, la déranger dans la marche de ses plans politiques. *Bernard*, moine de *Clairvaux*, la sollicita vivement à faire un second voyage en Palestine, lui rappelant les indulgences que ses ancêtres avaient obtenues pour leurs pieux sacrifices. L'abbé s'adressa particulièrement aux mauvaises têtes, aux brouillons, aux esprits inquiets et indociles. On s'aperçut que, sous le voile de la religion, son intention était d'aider le trône à se débarrasser de la portion des gentilshommes qui avait une surabondance d'humeur révolutionnaire; mais il n'est pas toujours facile de nettoyer un pays de tout ce qui compromet son repos et son bonheur. Le moine de *Clairvaux* usa donc vainement, pendant long-temps, de son éloquence et de ses talens. Ce fut bien inutilement qu'il déchira son froc, son capuchon, son manteau pour en faire des croix. Il rencontra dans sa mission beaucoup de seigneurs tièdes et nonchalans qui préféraient alors jouir d'une liberté anarchique en France, plutôt que d'avoir la gloire d'aller pleurer sur les pierres du saint sépulcre. Comme l'action des sermons, des homélies, des discours pathétiques blanchissait sur ces cœurs possédés de l'esprit de faction, on s'avisa de les remuer par la honte et le ridicule.

On leur envoya à tous, ainsi qu'aux poltrons et aux lâches, des quenouilles et des fuseaux; en remplaçant ainsi le bourdon et la pannetière du pèlerin, on changeait évidemment la croisade en une conquête ordinaire et guerrière, ce qu'il n'était plus permis à des hommes de cœur de refuser sans encourir du déshonneur.

Cette vieille ruse grossit en effet les escouades de la croisade; mais il resta encore en France assez d'élémens de discorde et de trouble pour donner des craintes au roi *Louis* VII, qui venait de remplacer son père sur le trône. Le monarque, devant partir lui-même pour la terre sainte, redoutait le moment où il s'éloignerait de son royaume. La confusion revenue dans l'état depuis la mort de son prédécesseur, il ne savait plus de quel expédient se servir pour s'assurer de la soumission et de la loyauté des comtes et des barons qu'il devait laisser en France. Il ne pouvait pas compter sur le crédit et l'influence de la couronne; à défaut de cet appui, il eut tout simplement recours au clergé. Il demanda donc au pape le service signalé d'excommunier d'avance les mutins, les factieux, les indépendans, enfin tout gentilhomme, duc, comte ou baron, n'importe, qui oserait, pendant son absence, entreprendre de molester le trône et le ministre à la fidélité duquel il allait le confier.

Ces anathèmes, si complaisamment lancés par le pontife, ne devinrent pas une sauve garde contre l'esprit révolutionnaire. Le roi, à son retour de *Jérusalem*, entendit le peuple bénir l'administration de l'abbé *Suger* qui avait été établi *régent* du royaume; mais il ne trouva pas moins que la France gémissait, comme avant son départ, sous la tyrannie de la noblesse, en proie à tous les genres de violence, d'injustice et de déprédation.

Son sage ministre n'avait, à cet égard, aucun reproche à se faire : il n'avait montré ni complaisance, ni faiblesse; mais trop souvent ses efforts et sa volonté avaient été paralysés par autant de rivaux qu'il y avait de comtes et de barons dans l'état, ce qui même, malgré la présence du souverain, continua d'entraver la sagesse et les talens réunis du prince et du ministre.

Néanmoins, comptant sur leur zèle commun, le roi et l'abbé *Suger* s'occupèrent avec plus de soin, de sévérité et de vigilance à dompter les factieux indépendans. D'abord, on les empêcha de piller les églises et les abbayes. Il n'y a rien de sacré pour l'avarice. On vint ensuite au secours des campagnes; on obligea les gentilshommes à ne plus moissonner le champ d'autrui, à respecter les bœufs, les vaches, les moutons, qu'on laissait paître sur la propriété particulière; à s'abstenir de dévaliser le marchand forain sur les routes. On rendit les justices seigneuriales plus actives, moins arbitraires, plus protectrices. Cette faible restauration dans l'ordre social produisit quelques bons effets. La persécution des seigneurs ralentit son cours. Le gentilhomme, plus circonspect dans son château, compromit moins souvent la vie, la fortune et le repos des habitans des campagnes. On put librement, et sans aucune permission préalable, semer, moissonner et récolter les fruits de son domaine; on discontinua de payer le droit d'exister, de travailler et de jouir; car jusqu'alors on avait tout acheté, parce que le noble s'était arrogé le droit de tout vendre.

Cependant, quelque soulagement que cette administration bienfaisante procurât à la misère publique, néanmoins ces bienfaits ne pouvaient être que temporaires. Le roi, fécond en bonnes intentions, manquait de pouvoir et de

force pour les maintenir. On n'organise jamais, d'une manière durable, le repos général sans l'emploi d'un grand ascendant sur les esprits. Cette triste conviction engagea le monarque à demander une seconde fois du secours à l'église.

On avait, à cette époque, ouvert un concile à Soissons. Il profita de l'occasion pour assurer, selon qu'il le croyait, le repos et le bonheur du royaume par l'intervention des évêques. En conséquence, abusé par la superstition de son temps, il proposa à la noblesse révolutionnaire de signer avec lui une *trêve de dix ans*, et de se lier par un serment réciproque et solennel, qu'on prêterait en présence des pères du concile. Comment pouvoir douter du succès, quand on a pour garans des évêques et des abbés ? Personne ne rougit de honte et de douleur à cette proposition, ni les prélats, qui voyoient le trône obligé de venir à composition avec des sujets ; ni les seigneurs, qui étaient mis par là au rang de rebelles et de factieux : le monarque fut seul excusable aux yeux du public, puisque tout le forçait à considérer la noblesse de son royaume comme un parti ennemi, une milice étrangère qu'on ne pouvait contenir sans traiter avec elle, afin de donner la paix à la France, et de soustraire son territoire aux rapines, au brigandage et aux malheurs d'une éternelle insubordination.

Heureusement pour l'état, les comtes et les barons, trouvant leur avantage particulier à cette longue suspension d'armes, ne disputèrent pas opiniâtrément les conditions de la trêve. Ils les signèrent, sans difficulté, sur le dos des livres saints, se soumettant aux flagellations ordinaires de l'église, si on trahissait les promesses. Il fut en outre convenu, entre le roi et les seigneurs stipulans,

que désormais on apaiserait les troubles, les querelles et les rivalités par la voie pacifique des arbitres. De plus, on régla la forme et le genre de peines qu'on infligerait au gentilhomme et au roturier, lorsque l'un ou l'autre aurait encouru la sévérité des lois : le noble rachèterait ses crimes et ses révoltes par de simples amendes, l'argent le laverait de la souillure de tout méfait; le roturier, au contraire, paierait de sa liberté ou de sa vie la honte de ses délits.

Cette immunité scandaleuse, établie en faveur de la noblesse et du clergé, fut bientôt mise en pratique. On l'observa scrupuleusement dans une circonstance où le roi lui-même reçut une insulte grave et punissable, quelque temps après la conclusion de la trêve.

Le pape *Eugène* III, qui venait de présider le concile de Soissons, était alors à Paris. Le pontife se sentait une dévotion particulière envers sainte Geneviève, patrone de la France. Chaque jour donc, allant faire sa prière dans l'église consacrée à son invocation, on le voyait prosterné sur un prie-dieu que le roi avoit fait couvrir d'un riche tapis de son garde-meuble.

Ce tapis devint le sujet d'une violente dispute qu'osèrent élever entre eux, dans le sanctuaire même, les chanoines d'une part, et de l'autre les officiers de sa sainteté; ils le revendiquaient comme la dépouille de leur maître respectif; chacun le tenait par un coin du drap, ne prétendant pas le lâcher à son adversaire; personne ne put les mettre d'accord : ce fut en vain qu'on leur observa qu'ils manquaient de respect au roi et au pape, qui n'étaient pas encore sortis de l'église, et qu'ils profanaient, par leur vacarme, la maison de Dieu. Comme, à raison de l'habitude, aucun sujet ne se gêne moins pour le ciel et pour les

rois qu'un prébendé, la dispute s'échauffa tellement que les champions se boxèrent d'importance, sur le marbre du maître-autel, et se distribuèrent largement des coups de pied, des coups de poing, et une grêle de soufflets.

Ce scandale attira l'attention du roi *Louis-le-Jeune*. Il courut seul au milieu de la mêlée, cherchant à pacifier cette querelle sacerdotale : mais, la colère ne respectant rien, les lutteurs ecclésiastiques méconnurent la majesté du pacificateur. Leurs sacriléges mains firent pleuvoir sur son auguste personne des taloches et des coups de poing, frappant, sans distinction, amis et ennemis. Le monarque, à ce procédé insolent, jugea à propos de se débarrasser de ces insensés, s'étant aperçu à la fin que personne n'est moins propre qu'un roi à intervenir dans les querelles de crocheteurs, fussent-ils même des gens d'église.

Cet attentat ne provoqua ni harangues, ni députation de la part de la noblesse et des autorités de la capitale. On regarda cette avanie royale comme un événement qui n'intéressait que le monarque et nullement l'honneur national. Il dut même rester impuni, au terme des stipulations de la *trêve de dix ans*. Ainsi, en vertu de l'immunité ecclésiastique, le souverain se vit forcé de garder, sans vengeance, les coups de poing qu'il avait reçus des chanoines de Sainte-Geneviève et des prêtres romains. On se contenta seulement : pour l'exemple, de supprimer le chapitre : châtiment ridicule qui sauva les coupables, et punit un établissement fort étranger au délit et à l'insulte.

CHAPITRE XIII.

Brouilleries contre la reine mère et le jeune roi *Philippe-Auguste*, entretenues par des Nobles. Usure faite avec les Juifs.

La trève de dix ans, sur laquelle on avait fondé de si belles espérances, ne produisit aucun bien, soit sous le règne de *Louis-le-Jeune* qui l'avait conclue, soit sous celui de son successeur, *Philippe-Auguste*, qui la vit terminer. Les comtes et les barons se montrèrent moins scrupuleux encore à l'avénement au trône du nouveau roi, parce que la reine mère leur fournit l'occasion de trahir le serment de la trève. Ils auraient pu, en considération de la jeunesse du monarque, redoubler de zèle et de dévouement; ils aimèrent mieux encourager l'ambition de la princesse, qui voulait, par tous les moyens possibles, conserver à la cour l'autorité et le crédit qu'on lui avait laissé prendre sous le règne précédent. Au lieu d'offrir à la mère du roi les bons conseils, les avis pacifiques et une solide réconciliation avec son fils, âgé seulement de quinze ans, ils ne lui présentèrent d'autres ressources que la révolte, l'humeur révolutionnaire et la guerre intestine; c'était là tout leur savoir : ils ne connaissaient pas d'autre politique, ni d'autre moralité que celles qui ébranlaient le trône et l'exposaient au mépris général.

Les plus factieux de tous les seigneurs étaient les comtes de Champagne, qui excitèrent plus particulièrement le dépit et la fureur de la reine mère. Ils étaient, comme elle, jaloux du pouvoir et de l'administration que le feu roi avait conférés au comte de Flandre, tuteur du jeune

monarque. La princesse, ayant la tête échauffée par ces brouillons et ces intrigans, oubliant sa dignité et sa qualité de mère, quitta la cour et prit les couleurs de la guerre civile.

Une escorte de gentilshommes protégea sa fuite et l'accompagna en Normandie, refuge ordinaire de tous les factieux. La fugitive se présenta à *Henri*, roi d'Angleterre, vassal de la couronne de France, qui se trouvait alors dans son duché. Le prince anglais accueillit avec empressement la reine mère et ses complices. Sa politique lui fit sur-le-champ calculer tout le profit qu'il pourrait retirer du dépit d'une femme et de l'inexpérience d'un suzerain encore enfant. La circonstance était heureuse pour lui. Il voyait une mésintelligence bien caractérisée entre la mère et le fils, une rébellion appuyée par un grand nombre de nobles, la facilité de disposer à son gré des volontés de la princesse venue volontairement se remettre entre ses mains. En fallait-il davantage pour le flatter de l'espoir de gagner quelques provinces, et d'étendre ainsi son duché normand, aux dépens de la couronne de France?

Henri ne se serait pas trompé dans ses calculs politiques, si le légat du pape, plus prévoyant que les nobles sur les suites funestes de cette dissension domestique, n'eût interposé la médiation de la cour pontificale entre la mère et le fils. Il ne laissa rien à faire aux comtes et aux barons dans cette réconciliation. Ceux-ci, bien loin de désirer un rapprochement et d'y travailler avec zèle en bons Français, aiguisaient au contraire leurs armes, se préparaient à la révolution, et intriguaient même pour produire une animosité durable entre les membres de la famille royale.

Ce qui arriva d'heureux pour la France, c'est que le légat employa une adresse infinie dans la négociation et les conférences qu'on tint à *Gisors*. Il se conforma aux caractères des deux partis brouillés, et, ménageant avec soin leur amour-propre, amena les cœurs aigris à se départir de leurs prétentions respectives. Il n'est pas toujours facile de pacifier à la cour les troubles que cause l'ambition. Le jeune roi excusa la fuite coupable de sa mère; celle-ci eut l'air d'être sensible à cette indulgence: tout rentra donc dans le repos et la soumission. Heureuse conclusion dont le peuple ne fut point redevable à la noblesse, mais à la politique d'un prêtre romain!

Mais si les seigneurs parurent froids et indifférens dans la querelle royale, s'ils la virent même avec peine se terminer par des embrassemens entre le fils et la mère, en revanche ils montrèrent une véritable chaleur d'intérêt dans la cause des Juifs, qui venaient de perdre la bienveillance et l'estime du roi. Il s'agissait de les bannir du royaume comme vampires et usuriers; on les accusait d'être parvenus, par un trafic infâme, à posséder le tiers des biens et de la fortune des Français.

Le monarque, ne pouvant pas attribuer à une industrie honnête des richesses aussi énormes, se reprocha une police insouciante et une administration pusillanime; il se fit à lui-même un crime d'avoir toléré ces usures et ces malversations. Il était jaloux de réunir les deux titres de guerrier et d'administrateur. Il ne les croyait pas incompatibles; et, pour y atteindre en grand prince, il s'était, de bonne heure, condamné à ne rester jamais oisif ni distrait, et avait renoncé à la chasse, aux fêtes, aux plaisirs et aux délassemens des rois ses prédécesseurs. Cette austérité de mœurs royales alarma, avec raison, les

Juifs menacés du bannissement. Ils eurent recours aux nobles qui les connaissaient bien, et qui n'ignoraient pas de quelle manière on peut faire fortune en devenant prêteur sur gage.

Beaucoup de seigneurs, en effet, ne s'effrayant pas autant que le roi des succès de l'usure juive, plaidèrent, dans cette occasion, en faveur de quelques maximes d'économie politique. Ils furent d'avis qu'une nation industrieuse, qu'un état souvent obéré, que des particuliers toujours prodigues, se trouveraient dans de cruels embarras, s'ils ne pouvaient pas compter sur la bourse des marchands d'argent. Ayant ainsi prévenu l'opinion publique en faveur des Juifs leurs protégés, ils s'approchèrent du roi pour lui faire admettre leurs principes. Ils entourèrent sa personne; et, joignant au raisonnement les prières et les instances les plus vives, ils lui demandèrent la grâce de révoquer sa décision royale contre les Juifs.

Ces démarches, ces discours, cette commisération, si nouvelle dans les nobles, et quelques traits d'imprudence échappés aux solliciteurs, éveillèrent les soupçons sur leur compte. L'opinion publique ne reste jamais vague et incertaine; elle a l'habitude de se fixer sur des faits vrais ou faux. En conséquence, on se hâta de les accuser de complicité avec la race hébraïque, et d'avoir partagé avec elle les gains illicites et honteux de l'usure. On cita, à leur charge, tous les esclaves qu'ils avaient faits de leurs débiteurs impuissans ou de mauvaise foi. Le public s'obstina si fort à les décrier et à les confondre avec les usuriers, que peu s'en fallut que le procès instruit contre les Juifs, ne devînt personnel à plusieurs comtes et à un grand nombre de barons.

Néanmoins, on laissa dormir ces graves présomptions ; la noblesse jouit tranquillement des profits de l'usure dont elle était accusée. Elle fit bonne contenance contre ses dénonciateurs, et triompha de l'opinion publique. L'impunité ne fut jamais une justification ; elle ne servit, en effet, d'excuse aux yeux du public, que parce que le roi devait éviter d'aigrir l'esprit des gentilshommes. Il se trouvait alors dans la nécessité de vivre d'accord avec eux ; car le moindre trouble dans le royaume lui aurait fait manquer le projet de reprendre sur les Anglais, les cinq belles provinces qu'on leur avait laissées envahir. Le monarque connaissait tout l'intérêt que les seigneurs portaient à la personne du roi d'Angleterre, son rival. Il avait déjà éprouvé combien ils étaient enclins à former, avec l'ennemi de la France, des liaisons et des intrigues coupables. C'eût été complaire à leurs penchans et attiser leur feu révolutionnaire, que de les obliger à regorger l'argent acquis par l'usure. Bien loin donc de commettre cette maladresse en politique, le roi continua au contraire à faire deux classes distinctes de ces sangsues publiques ; il punit et bannit les Juifs ; il combla de faveurs les nobles, augmentant leurs droits et leurs priviléges, respectant les diètes et les parlemens, et recevant, sans humeur, tous les conseils qu'on se permettait de lui donner. C'est ainsi que souvent toute la bienveillance royale est versée sur la tête des brouillons et des factieux, plutôt que sur celle des amis et des bons serviteurs de l'état.

CHAPITRE XIV.

Effroi qu'inspire aux Nobles l'armée soldée et permanente du Roi. Coalition avec la cour de *Rome* pour excommunier *Philippe-Auguste*.

Si le roi *Philippe-Auguste* usait de grands ménagemens envers la noblesse, il n'en combina pas moins des moyens propres à se soustraire au danger des révoltes et à l'esprit d'indépendance. La nécessité fait avancer les découvertes dans la politique des gouvernemens comme dans les autres sciences. Il imagina donc de créer une armée permanente, de la tenir à sa solde, de l'avoir sans cesse à ses ordres, d'en régler lui seul tous les mouvemens. Cette première institution a fait la fortune du trône capétien : sans elle, la dynastie aurait été dévorée de nouveau par la noblesse.

Le monarque, devenu plus hardi avec l'appui de cette puissance passive, remuant à son gré sa force militaire, donna l'essor à ses projets de conquête. Il n'hésita plus d'attaquer toutes les possessions anglaises en France. En conséquence, sans attendre que les comtes et les barons fussent d'humeur à vouloir délivrer le royaume de nos ennemis insulaires, il fit ses préparatifs ; et, marchant ensuite en Normandie, en Touraine, en Poitou, se jetant sur le Maine et l'Anjou, il entraîna les nobles, contre leur gré, à l'attaque et à l'envahissement de ces cinq provinces.

Le succès couronnant ses efforts, la réunion de ces nouvelles contrées à la couronne affaiblit les ressources insurrectionnelles de nos seigneurs. Ils ne purent plus, avec la même facilité qu'auparavant, placer dans ces

provinces, sous la protection des rois d'Angleterre, le siége de leurs rébellions et l'arsenal de leurs guerres civiles.

C'était bien là l'effet naturel qu'on attendait de cette nouvelle incorporation territoriale; mais, quelques précautions qu'on prenne de séparer par des barrières les gens qui se conviennent par le goût, l'esprit et les intentions perfides, ils se rapprochent toujours. L'Anglais-Normand, sorti de France, tenta, à toutes les époques historiques, d'y rentrer. A peine était-il expulsé du sein du royaume, qu'on le vit établir son système de corruption politique : il remua dans sa bourse les guinées, pour les faire désirer à ceux qui aiment à vendre leur conscience, leur probité et leur patrie. Son or mit les armes à la main au comte de Champagne : il n'eut pas moins d'accès auprès des comtes de Boulogne et de Flandre. Le roi ressentit son influence de tous côtés; il la reprocha publiquement à tout le monde, jusqu'aux légats du pape, qui osèrent lui montrer des lèvres jaunies par l'or des guinées anglaises.

Mais toutes les intrigues du dehors et du dedans du royaume n'aboutirent qu'à de faibles tentatives de résistance et d'agitation révolutionnaires. Il fallut que l'ascendant du prince triomphât. Les nobles commencèrent à reconnaître qu'un roi au-dessus du vulgaire des souverains est un dangereux antagoniste pour des brouillons et des traîtres. Ils modérèrent la voix et baissèrent le ton des menaces; ils oublièrent leur habileté dans la révolte, et façonnèrent leurs gestes et leur attitude factieuse. Cette hypocrisie cachait, au fond de leur âme, une secrète alarme à la vue des progrès que faisait *Philippe-Auguste* dans la puissance royale. Ils sentaient le besoin de se

prémunir contre une autorité toujours ascendante ; mais le caractère du roi les empêchait d'employer l'attaque ouverte. Ils redoutaient cette armée soldée qui était à la dévotion du monarque, heureuse invention royale qui promettait de tenir toujours en échec la turbulence, la trahison et l'humeur révolutionnaire.

Pendant que la noblesse regrettait, dans ses châteaux, les beaux jours de sa tumultueuse insubordination, on annonça dans la France que les intrigues ourdies à Rome contre le roi allaient réussir au gré de tous les agitateurs. On ne pouvait pas déranger les plans guerriers et politiques de *Philippe ;* on essaya de lui causer de l'embarras au sujet de son mariage. On avait découvert des liens de parenté entre les époux. Le pape venait d'en être officieusement informé par une voie sûre. On parlait de réviser les formes et les conditions de son contrat de mariage. C'était une bonne affaire pour les amateurs des divisions intestines ; on ne craignait pas de la voir assoupie par un esprit de condescendance de la part du monarque. Il était trop peu docile dans son humeur royale pour accepter un divorce forcé avec son épouse.

Bien rassuré de ce côté, on ne tremblait plus que de rencontrer de la faiblesse et de la complaisance dans le pape : on avait une peur effroyable que le roi n'échappât à l'excommunication. Dans cette inquiétude, tout ce qui arrivait de Rome faisait éclater ou pâlir les couleurs sur les visages. Le moindre propos romain était colporté dans les salons et dans les réunions. Rien n'égayait mieux les esprits que l'assurance de voir le monarque sous la verge du pontife, et la couronne flétrie par l'humiliation et l'outrage. On s'attendait que, par un événement si désirable, chacun reprendrait haleine,

parce qu'un grand prince l'ôte toujours aux factieux ; qu'on respirerait à son aise, se trouvant débarrassé d'un roi trop dangereux par ses talens et son courage, et qu'enfin on serait à même d'imposer à sa fantaisie toutes les conditions que la royauté pourrait endurer.

Les vœux impies de la noblesse révolutionnaire furent à la fin exaucés. Le fanatique pontife frappa de ses foudres le roi *Philippe-Auguste* et la France. Ce même jour on posa l'éteignoir sur les cierges de toutes les églises. Il n'y eut plus nulle part, dans le royaume, ni messes, ni bénédictions, ni sacremens, ni prières publiques ; le peuple employa le temps des offices au travail et aux plaisirs : il n'est jamais embarrassé de sa personne. Les nobles, au contraire, consacrèrent ce même temps à des menées sourdes et à des intrigues perfides. Ils s'étudièrent à agiter les esprits par une feinte douleur. Ils n'accusaient pas le roi, c'eût été une maladresse ; mais ils ne donnaient pas tort au pontife de Rome. En s'appitoyant ainsi sur l'état malheureux de la France, les gentilshommes entretenaient contre le monarque les scrupules et les murmures des dévots, des fanatiques, des simples et des ignorans. On ne fait jamais si bonne mine aux gens que pour les tromper avec plus de certitude.

Cette trame perfide fut aperçue par les yeux pénétrans de *Philippe-Auguste*. Il prit sur-le-champ son parti ; il ne s'amusa pas, dans des proclamations, à se plaindre de la perfidie de la noblesse ; il ne lui reprocha pas, dans un manifeste, de n'avoir jamais pris les armes ni une attitude nationale pour venger soit un roi malheureux, soit un roi excommunié. Sa politique avait heureusement d'autres ressources en main que des discours et des paroles justificatives. Combinant donc les mesures que les

circonstances lui permettaient de prendre, il apesantit particulièrement son bras et son autorité sur la faction des comtes et des barons; il les imposa au tiers de leurs revenus, sans les admettre à des dégrèvemens pour la sur-taxe. Lorsque cette réquisition financière fut acquittée en totalité, le roi, plus politique qu'opiniâtre dans sa règle de conduite, jugeant sainement l'esprit de ses contemporains, montra alors de la condescendance envers la cour de Rome. Il fit son accommodement avec *Innocent* III : ce qui consterna la classe des intrigans et des révolutionnaires, dont le sort bien souvent est d'être abandonnés par ceux qui les font agir. Cette querelle religieuse servit, autant que les talens et le génie, à raffermir la puissance royale.

CHAPITRE XV.

Guerre et massacre des Albigeois, où la Noblesse se distingue par des actes de cruauté.

La réconciliation du pape avec le roi ôta à la noblesse tout espoir de révolutionner dans le royaume : ce qui était le but qu'on se proposait durant la mésintelligence entre la tiare et la couronne. On ne remarqua pas cependant que les seigneurs en ressentissent du dépit et de la mauvaise humeur contre le pontife. Ils supportèrent cet événement avec une stoïque résignation. Les factieux sont quelquefois obligés de sacrifier à la paix. Ils attribuèrent ce malheur au hasard, conservant toujours envers le pape un grand fond de reconnaissance, parce que le pontife avait déployé la meilleure volonté pour créer en France des troubles sérieux. Afin de retrouver en lui

le même zèle et les mêmes intentions dans une autre occasion, les gentilshommes lui montrèrent la plus grande ferveur, lorsqu'il leur fit prêcher par ses légats l'horrible croisade contre les Albigeois. On les vit, en effet, partir en foule, à la voix du pape, pour les bords de la Garonne.

Il y avait alors dans le midi occidental de la France un comte de Toulouse, *Raimond* VII, issu de la famille de nos anciens rois. Personne, excepté le pape qui n'avait aucun droit de le censurer, ne se plaignait de sa puissance, de ses lois civiles et criminelles, et de son administration publique ; ses riches et brillantes qualités ne le mirent pas à l'abri d'une bulle d'excommunication et d'une croisade. Son principal crime était la tolérance qu'il exerçait envers des gens trop ardens, sans doute, dans leur secte ; car ces imprudens reprochaient avec aigreur au clergé de leur temps un luxe effréné, des richesses mal acquises, des débauches honteuses et des crimes toujours impunis. La vérité ne fit jamais d'autre bien que d'irriter les gens puissans.

Le comte de *Toulouse* pouvait avoir la même conviction que ces sectaires ; mais, en prince prudent, il aurait dû prévoir les suites funestes de ce rigorisme : ce qu'il ne fit pas. Il fut donc confondu avec eux. La protection ouverte qu'il leur accordait devint un titre pour l'accuser lui-même d'hérésie, et on l'excommunia dans la même bulle qui anathématisait ses malheureux sujets : on ne devinait pas alors que tolérer ce n'était pas adopter les cultes et les opinions, qu'une sage philosophie nous engage à protéger indistinctement parmi les hommes.

Ce fut contre de tels frondeurs que les gentilshommes de *France*, toujours prêts à se battre pour des points de

croyance plutôt que pour la cause du trône, se croisèrent avec ardeur. Ils prirent les Français du midi du royaume pour les infidèles de la *Palestine*. Ils coururent, en bons catholiques, immoler des concitoyens à la vengeance du clergé. Chez tous les peuples on a versé plus de sang humain par ses propres mains que par celles des ennemis.

Toutefois les états du comte *Raimond* n'étaient pas universellement infectés de l'hérésie albigeoise. On y rencontrait encore des esprits sains et des âmes sans tache. Si les uns avaient renoncé aux liens religieux qui les unissaient à Rome, d'autres, au contraire, croyaient franchement au pape et à son autorité : mais les deux classes d'individus ne se trouvaient pas tellement distinctes qu'on pût les discerner à l'œil. Fidèles et hérétiques vivaient mêlés et confondus dans l'enceinte des villes et au milieu des champs. Il était donc à craindre qu'en entrant en pèlerins inexorables, on ne frappât indistinctement de mort le croyant et l'infidèle, le papiste et l'hérétique.

Cette difficulté était embarrassante, même pour des soldats. Elle méritait d'être examinée avec attention, afin de prévenir des méprises cruelles : car le sort est si souvent bizarre, qu'il pouvait arriver que le pèlerin exterminateur, sans le vouloir, tuât plus de catholiques que de mécréans. Cette thèse occupa un moment la prudence des chefs des bataillons croisés. Ne pouvant pas la résoudre par eux-mêmes, ils la proposèrent à la conscience timorée du légat du pape. Celui-ci eut l'air de rire de l'embarras dans lequel on se trouvait ; et, sans s'inquiéter de son imprudente décision, il commanda de massacrer tout le monde, bons et mauvais chrétiens, réservant à Dieu seul le soin de faire le triage dans l'autre vie.

Les gentilshommes, rassurés par la doctrine du chef de la croisade, ne s'arrêtèrent plus à aucun scrupule. Tout fut donc éventré dans les villes conquises ; tout fut passé au fil de l'épée dans les garnisons forcées. On n'accorda ni grâce ni rançon aux prisonniers du champ de bataille. Les rivières, les champs, les rues, les maisons furent imprégnés du sang et de la cervelle des Français du midi du royaume. Quant à *Raimond* VII, leur infortuné protecteur, on le poursuivait de ville en ville, et on finit par le chasser de ses états. La cause du pape triompha, en déshonorant la valeur d'une noblesse fanatique.

CHAPITRE XVI.

Confédération séditieuse contre la puissance royale, sous *Louis* VIII.

L'EXPÉDITION sanglante contre les Albigeois avait été exécutée trop près du trône et du souverain, pour que l'un et l'autre n'éprouvassent pas les oscillations de cet ébranlement fanatique. Le retour de ces révolutionnaires dans leurs châteaux exigeait, de la part du gouvernement, des mesures de prévoyance. On devait s'attendre à plus d'audace, de fierté et d'insubordination. On ne rapporte pas ordinairement un bon esprit et d'heureuses dispositions de la guerre, surtout d'une guerre de religion.

Ces considérations politiques engagèrent *Louis* VIII, fils et successeur de *Philippe-Auguste*, à se mettre en garde contre les pèlerins, et à les suivre de l'œil dans toutes leurs démarches. Il se trouvait, à la mort de son père,

dans une position délicate. On n'avait pas observé, à son égard, l'usage ordinaire d'associer l'aîné de la famille au trône. Cette confiance imprudente devenait un titre contre lui. La noblesse pouvait lui contester ses droits légitimes à la couronne. Elle était d'autant plus à même de faire valoir son opposition, qu'elle avait à sa portée le roi d'Angleterre, toujours disposé à la seconder dans ses effervescences révolutionnaires, afin de pouvoir, par elle, rentrer en possession des cinq provinces perdues sur le continent. Chacun donc trouvait son avantage à troubler l'époque de l'avénement au trône du nouveau roi.

Dans cette situation des esprits, *Louis* VIII fit usage de son caractère et de son *cœur de lion*, puisque c'était là son surnom; il envisagea de sang-froid les obstacles qu'on cherchait sourdement à mettre à son couronnement; ce qui lui donna le temps de songer aux deux expédiens dont l'efficacité est infaillible, l'argent et les soldats. Fort heureusement pour lui que son père, dans sa prévoyance ordinaire, n'avait négligé ni l'une ni l'autre de ces deux ressources. Trouvant donc à sa disposition des coffres pleins et une armée sur un bon pied, il sut habilement en profiter.

Avec ces deux agens, puissans en miracles, il attaqua la probité des comtes et des barons qui avaient l'air de ne pas trop se soucier de sa personne. Il imposa par le nombre de ses soldats; il se fit écouter par la multiplicité de ses largesses. Les têtes révolutionnaires, devenues plus traitables, se convertirent si bien et si promptement, que les droits du successeur héréditaire triomphèrent, et *Louis* VIII reçut, à Reims, l'onction sacrée.

Des travaux diplomatiques de ce genre, exigeant de nombreuses négociations, fatiguent les rois les plus labo-

rieux ; voulant prendre quelque repos, *Louis* VIII préféra de se délasser de sa politique dans la capitale de son royaume. Il n'y a rien qui rafraîchisse plus la tête d'un prince que les fêtes de ses sujets. D'ailleurs, il était bien aise de recevoir les hommages et les complimens des seigneurs qui auraient voulu lui enlever le trône.

Paris accueillit le roi avec les plus grandes démonstrations de la joie publique. Il inventa à son occasion de nouveaux airs de harpe, de sistre et de vielle. La musique était encore dans l'enfance, comme tous les autres arts de la civilisation. On composa en son honneur des farces et des ballets. Les gens d'esprit appartiennent à tous les rois ; on fait rire les princes légitimes comme les princes usurpateurs. On n'oublia pas les chansons à refrain ; elles mettent en branle plus de chanteurs, ce qui fait supposer plus de gens amis du prince.

Louis était encore étourdi du bruit des fêtes parisiennes, quand le roi d'Angleterre, bien informé par les traîtres de l'intérieur du royaume, lui fit dénoncer la fin de la trêve et demander en même temps la restitution des cinq provinces conquises par *Philippe-Auguste*. Cette note diplomatique ne surprit pas la cour ; car elle était déjà instruite des menées, ainsi que de l'agitation des partisans de l'Angleterre, faction qui avait son principal foyer sur les bords de la Loire et de la Charente. Tous les seigneurs de ces contrées soupiraient après une révolution qui les remît de nouveau à la disposition du cabinet anglais. Comme on s'était préparé de bonne heure à faire avorter les desseins de cette noblesse séditieuse, on marcha incontinent, après la dénonciation de la guerre, vers *la Rochelle*, où *Savari de Mauléon* s'était enfermé pour le compte du roi d'Angleterre.

Ce gentilhomme s'était fait, aux dépens de la France, la réputation d'un habile capitaine. Il tint long-temps dans cette ville maritime, avec la noblesse poitevine, contre l'armée royale qui l'assiégeait. Ce ne fut pas le patriotisme, mais le dépit seul qui força cet anglomane à capituler. Une ville est bonne à prendre, de quelque main qu'elle nous vienne. *Savari*, pressé par nos attaques de siége, avait demandé à son gouvernement des secours, des munitions, et surtout de l'argent. Le ministre anglais lui expédia effectivement des caisses et des tonneaux; mais le commandant de *la Rochelle* en les enfonçant, n'y trouva que des pierres et du son. Ce cabinet conspirateur n'a pas toujours fait des envois de ce genre aux rebelles de la France.

A la vue du son et des cailloux, le gentilhomme de *Mauléon* s'enflamma d'une juste colère. Pantois et honteux ensuite, il réfléchit qu'on ne gagne jamais rien à se battre pour les ennemis de son pays. Déchirant alors sa ceinture anglaise et son panache militaire, il sortit de la ville, et vint jurer aux pieds du roi de France de devenir franc et loyal sujet de sa majesté. *Louis* n'eut pas de peine à se fier à son serment. Il était bien sûr de la haine du chevalier contre l'Angleterre : car il savait que ce gouvernement a un art tout particulier de changer les dupes qu'il fait en des ennemis irréconciliables. En effet, *Savari* revenu à l'honneur français, reconnut qu'il n'avait jamais été que le soldat de l'égoïsme et de l'ambition anglaise.

Après la soumission de *la Rochelle*, les comtes et les barons regardèrent l'*Aquitaine* et les provinces précédemment anglaises, comme des asiles peu certains pour eux, dans les cas de révolte et de manœuvres révolutionnaires. Sous ce rapport politique, ils commencèrent à former moins de projets et à fonder moins de belles espé-

rances sur l'appui immédiat de l'*Angleterre*. Cette île se trouvait pour lors dépouillée de toutes ses possessions en France. Il devait en résulter que les communications allaient devenir plus rares et plus difficiles. On ne pourrait plus, aussi commodément qu'autrefois, se rapprocher, se parler, se voir, se concerter ensemble sur les premières bases d'une insurrection ou d'une guerre civile. Il fallait aujourd'hui traverser la mer, dépendre des vents, risquer le secret révolutionnaire sur l'Océan. Il était évident que les nobles qui voudraient contrarier le monarque pour le profit de leur politique et de leur fortune, se verraient accablés par le souverain, avant qu'ils pussent recevoir les secours du cabinet anglais.

Ces considérations, calculées d'après la prévoyance de l'avenir, firent naître l'idée de chercher son indépendance factieuse dans les liens d'une ligue fédérale. Tous les seigneurs d'une certaine qualité devaient contribuer à cette association. On la crut suffisante pour arrêter les progrès de la puissance royale, se rassurant sur les effets de l'esprit de corps qui la maintiendrait dans sa force et sa résistance. Quelques personnes la considérèrent comme le dernier effort de la politique révolutionnaire; cependant la noblesse en cela n'inventait rien de nouveau. Elle avait autrefois employé le même expédient pour culbuter le trône et se soutenir dans une sorte d'égalité avec nos rois.

CHAPITRE XVII.

La Confédération nobiliaire trahit le roi *Louis* VIII au siége *d'Avignon*.

PENDANT que les comtes, les ducs et les barons travaillaient à leur fédération, ils n'apprirent pas sans une nouvelle frayeur que le pape venait de donner au roi tous les états du comte de Toulouse. Le généreux pontife n'imposa à ce don que la simple condition de convertir le reste des hérétiques albigeois qui, par miracle, avaient échappé au fer de la croisade ; mais cette condition n'était pas facile à remplir. Il restait toujours à faire la conquête du *Languedoc* et de la *Provence*, que les légitimes possesseurs se mettaient en état de défendre et de disputer jusqu'à la dernière extrémité.

Puisque cette donation exigeait une expédition militaire en règle, le roi fit un appel à la noblesse. Il arma de toutes parts pour s'assurer d'une acquisition aussi importante. Il n'aurait trouvé néanmoins aucun des fédérés autour de sa personne, si le *pape* n'eût pas pris soin de les stimuler. On les vit donc entreprendre par esprit de parti ce qu'ils auraient refusé de faire pour l'intérêt de la couronne. Ils reçurent docilement la croix que le pontife leur fit distribuer, et se laissèrent humblement bénir par lui, en partant pour une guerre qui devait encore dépeupler le midi de la France.

La distribution des indulgences fit sortir de leurs châteaux un grand nombre de gentilshommes. Le rendez-vous fut fixé sur les bords du *Rhône*. On préféra de prendre la route d'*Avignon* pour entrer dans le *Languedoc*. C'est au pied des murailles de cette ville que se rassemblèrent les

croisés. Là arrivèrent sur des barques, en descendant le Rhône, *Robert de Dreux*, *Mathieu de Montmorenci*, *Enguerrand de Coucy*, *Jean de Nesle* et *Étienne de Sancerre*. Le gros de l'armée marcha par terre, jetant des ponts sur l'*Isère* et la *Drôme*.

Le roi comptait simplement traverser *Avignon* pour aller joindre le passage de *Nîmes*; mais les portes lui en furent fermées par les habitans. Cette insulte avait été secrètement provoquée, à l'instigation des chefs de la confédération révolutionnaire. Ce fut en vain que le monarque fit valoir auprès des Avignonais la mission qu'il avait reçue du *pape*. Les factieux du camp les maintinrent dans la résolution de refuser l'ouverture des barrières.

En essuyant un semblable affront, le roi ne devina pas de quel côté venait l'injure. Il se décida à la venger par le siége de la ville. L'attaque fut prête en peu de temps; mais aussi la défense fut également prompte. Les Avignonais désolèrent l'armée assiégeante par trois mois d'une vigoureuse résistance. Ils obtinrent des succès si brillans, qu'on leur supposa des moyens de défense plus nombreux et plus puissans qu'ils ne l'étaient réellement. On sacrifia à ce siége plus d'hommes qu'on ne voulait en perdre, ce qui chagrinait le roi et faisait rire les fédérés. Enfin, lorsqu'on eut mieux réfléchi sur l'entêtement de cette ville à se défendre et à retarder la marche des croisés, on fut honteux de n'avoir pas aperçu plutôt que toute cette résistance et les succès provenaient de la trahison des principaux seigneurs de l'armée.

En effet, les nobles fédérés, ayant toujours peur d'un accroissement de puissance et de moyens dans les mains de leur souverain, pratiquaient le plan de contrarier la conquête des nouvelles provinces. Cherchant donc à prévenir

la réunion de ces contrées à la couronne, ils employèrent toutes les voies de la perfidie pour affaiblir l'armée par des pertes considérables, et consumer inutilement un temps précieux. Ce retard favorisait les Provençaux et les Languedociens, qui travaillaient à se garantir de l'invasion et de la domination royale. Ce fut dans cette intention que les seigneurs présens au siége firent passer aux Avignonais des avis secrets, des renseignemens et des munitions de guerre. On leur indiqua les sorties et les attaques à faire; on les combattit faiblement, on protégea leur retraite, on leur céda la gloire du siége, s'il est vrai qu'il y en ait à vaincre un roi trahi par ses sujets.

Jusqu'alors l'alliance formée entre les nobles ne consistait qu'en promesses réciproques; aucun lien religieux n'unissait de semblables consciences. Ils profitèrent des loisirs du camp d'*Avignon* pour s'imposer mutuellement un serment qu'on prêta sous la tente. Cette garantie n'est pas toujours équivoque entre des factieux; ils jurèrent de devenir aussi forts par leur fédération, que le trône devenait lui-même puissant et redoutable par l'étendue progressive de sa domination.

Leurs conférences à cet égard n'avaient presque rien de mystérieux. Leur insolente audace n'observait aucune bienséance; ils ne prenaient pas la peine de cacher au roi leur indocile humeur. Plus d'une fois, pour désorganiser totalement l'armée, plusieurs d'entre eux firent des dispositions de départ, et tentèrent de déserter les drapeaux, étant bien persuadés que le monarque ne pourrait rien entreprendre avec ses seules forces. Le comte de *Champagne*, le chansonnier du siècle, fut celui qui observa le moins les égards et montra le moins de déférence envers l'autorité royale. Il abandonna brusquement le camp, se moquant de la me-

nace que le roi lui faisoit de lui couper la retraite. Il rendit à son souverain les gestes et les menaces qu'il en avait essuyés, et partit enseignes déployées.

Le roi *Louis* VIII ne put opposer à la défection des comtes et des barons que des invitations, des instances et de la patience. Il était alors moribond dans sa tente. Malgré la maladie dont il était attaqué, il lui restait encore assez de jugement pour prévoir toutes les difficultés que sa mort prochaine allait faire naître. C'est une cruelle position pour un roi, que celle de pressentir, sur un lit de mort, l'infidélité de ses sujets, et de regretter d'avoir attendu si tard pour prendre des précautions contre elle. Il lui fallut donc s'occuper autant de son successeur, fort jeune encore, que de ses propres maux et de son salut. Il parla aux évêques, aux nobles, aux grands officiers de la couronne. Il écrivit au peuple : il fit afficher ses déclarations dernières dans toutes les villes du royaume.

Tous ceux qui entouraient son lit de douleur, les chefs de l'armée, le clergé, la noblesse, les seigneurs de sa maison, personne ne refusa les protestations de fidélité et de dévouement à la famille royale. Chacun parut d'autant plus de bonne foi, qu'il ne risquait rien de s'engager envers un moribond. Tant de promesses et de témoignages d'affection exagérée sembloient consoler le monarque agonisant ; mais il n'est pas certain qu'il ait véritablement emporté, dans le tombeau, une grande confiance dans tous les sermens qu'on prêta dans ses débiles mains. Ses loyaux serviteurs ne s'y trompèrent pas. A leurs yeux, les peines et les soucis d'un tendre père, les inquiétudes et les actes de prévoyance d'un monarque timide, devenaient autant de preuves des reproches amers

que *Louis* adressait intérieurement à la noblesse, incorrigible et factieuse. Tout manifestait en lui qu'il accusait en secret la trahison des seigneurs, leurs funestes habitudes et leur indépendance révolutionnaire. Car, recommander avec tant d'instances la cause de son fils et de son successeur héréditaire, c'était plus que douter de la bonne foi et de la loyauté de ceux qui devaient lui survivre.

CHAPITRE XVIII.

Mauvaise humeur au couronnement de *Louis* IX. Atteintes portées à la réputation de la reine *Blanche*.

On reconnut bientôt que les appréhensions et la défiance du roi défunt n'étaient que trop bien fondées. Il est facile d'être prophète dans les temps d'anarchie. Le jeune *Louis* IX, en effet, n'échappa que par miracle à son détrônement. Son bonheur royal dépendit entièrement de l'adresse et des talens de *Blanche* sa mère. Le génie des femmes n'est pas toujours au-dessous des événemens extraordinaires.

A la nouvelle de la mort de son époux, la reine mère, sans perdre le temps à ordonner le deuil royal et à répandre des larmes, oublia qu'elle était veuve pour se rappeler qu'elle avait un fils à couronner. On renvoie aisément la douleur à un autre temps, quand on sent qu'elle ferait l'avantage de nos ennemis. Usant de son titre de régente du royaume, elle fit expédier, sur-le-champ, à tous les seigneurs, les lettres de convocation pour le sacre de son fils. Elle évita d'avoir l'air de soupçonner la fidélité de personne, même de ceux qui étaient les plus coupables.

La plupart des comtes et des barons n'obéirent point à cet ordre loyal. Ils étaient déjà occupés, dans les provinces, à concerter de quelle manière on s'y prendrait pour écarter du trône héréditaire le jeune prince. Ils se fondaient sur les alarmes que leur donnaient les talens et le génie de *Blanche de Castille*, et sur les craintes que leur inspirait le pouvoir, toujours ascendant des rois capétiens. Ils étaient résolus de sortir de toutes les inquiétudes politiques, en posant définitivement des limites à la puissance souveraine.

Cependant, ne jugeant pas à propos d'avouer encore leurs perfides intentions, ils cherchèrent à mêler au refus d'obéir quelques motifs propres à colorer leur absence. Les plus hypocrites alléguèrent le chagrin trop récent de la mort du roi. Ils ne pouvaient pas tout à la fois pleurer cette perte et rire aux fêtes du couronnement de son successeur. Les autres firent valoir, auprès de la régente, le soin de leurs affaires et de leurs intérêts domestiques : néanmoins, la plupart de ces excuses furent rédigées dans des termes à faire comprendre qu'on n'approuvait pas la cérémonie pour laquelle on les appelait à *Reims*.

Quelques-uns, se montrant peu délicats envers l'autorité qui avait besoin de ménager tous les esprits, articulèrent des conditions pour le consentement qu'on exigeait d'eux. Il fallait leur restituer les domaines, les priviléges, les droits qu'on leur avait précédemment enlevés pour cause de désobéissance et de révolte. On tente toujours à se réhabiliter avec un nouveau règne. La princesse régente, en rassemblant toutes les réponses à ses lettres de convocation, y trouva la preuve manifeste de l'humeur révolutionnaire dont on était menacé. Elle vit la rébellion s'annoncer de loin, et les masques tomber.

Ces funestes dispositions, qui font reculer un esprit vulgaire, servirent au contraire de motifs pour hâter la cérémonie du couronnement. On employa à la fête le peu de nobles qui étaient restés fidèles. On leur fit tenir la place des malveillans. La ville de *Reims* fut garnie de troupes; et on donna sans inconvénient l'onction sacrée au jeune *Louis* IX, âgé de douze ans. Les assistans et le public manifestèrent d'autant plus d'enthousiasme, que les factieux appelaient lâcheté le zèle de remplir son devoir. La fête même n'y perdit rien de sa pompe et de sa magnificence ordinaires. Elle engagea le trésor dans des dépenses considérables et plus fortes que celles des sacres précédens : car l'intendant de la cour déboursa l'énorme somme de quatre mille trois cent trente-deux livres pour en acquitter tous les frais. On est dans l'usage, pendant les révolutions, de ne rien épargner pour mortifier le parti contraire.

Mais, pendant qu'à la cour on s'applaudissait de ce coup hardi de politique, les seigneurs révolutionnaires, tels que les comtes de *Champagne*, *de Bretagne* et de *Poitou*, ainsi que les ducs de *Normandie* et de *Guyenne*, se liaient de nouveau par un serment fédératif. Il fut arrêté entre eux, par l'entremise des courriers et des gens d'intrigue, qu'on ne déférerait plus à l'avenir aux ordres et aux commandemens donnés au nom du roi mineur; qu'on écarterait pour toujours de l'administration la reine mère, dont l'activité, le caractère et la surveillance nuisaient à leur politique; qu'on accuserait la régente d'opprimer la volonté et les intentions du jeune monarque.

Néanmoins, comme cette faction était elle-même persuadée que ses plaintes et ses doléances ne réussiraient à

convaincre personne, elle imagina d'emprunter le ressort ordinaire qui agite la crédulité et la malice humaine, celui d'attaquer l'honneur et la réputation de la personne qu'on veut perdre. Il lui fut facile de médire de la régente, parce qu'elle était belle, spirituelle, gaie et aimable, et parce que la nature, capricieuse, s'est plue à rendre toujours ces dons précieux l'objet de la calomnie.

Il y avait alors auprès de *Blanche de Castille* un Italien nommé *Romain*, légat du pape à la cour de France; la figure et les traits de cet abbé, les grâces de sa personne, les brillantes qualités de son esprit, auraient, en effet, provoqué des soupçons dans des temps même moins propices à la méchanceté et à l'insolence. Le légat devint donc facilement le sujet de la chronique scandaleuse fabriquée froidement par les factieux. Il se faisait remarquer par des manières enjouées et agréables, par un charme continuel d'affabilité et de politesse; finalement le public regardait *l'Italien* et la reine mère *Blanche* comme deux phénomènes de perfection et d'enchantement.

Par la nature de leurs fonctions politiques, ils ne pouvaient éviter d'avoir ensemble des entretiens longs et fréquens. La difficulté des temps, les troubles du royaume, les débats, les discussions, les intérêts respectifs des deux cours les rapprochaient à toutes les heures de la journée et plus souvent qu'à l'ordinaire. La régente employait la politique et l'influence du légat au succès de son administration; et, de son côté, l'Italien cherchait à faire servir l'autorité de la régente à l'avantage du clergé et de la papauté.

Profitant de ces rapports diplomatiques, les nobles fédérés osèrent imputer à un goût de galanterie ce qui

n'était que le résultat de leur coupable conduite et de la situation fâcheuse de sa cour. Ils ne l'ignoraient pas : mais la calomnie leur était nécessaire. Celui qui surtout accrédita le plus l'imposture contre l'honneur de la régente fut le comte de Champagne, ce *Thibaut*, si renommé par ses chansons et ses chiffres amoureux. Un dépit jaloux noircit sa langue et empoisonna son cœur.

La reine mère, indignée de ces outrages et de cette impudence, voulant, au reste, faire cesser l'état de crainte et d'incertitude dans lequel la noblesse mécontente tenait la cour et le jeune roi, commanda d'armer et de mettre en mouvement les troupes. Elle commença les hostilités par l'envahissement des domaines et des châteaux de son soupirant champenois. Le public rit beaucoup de la préférence qu'elle lui donnait dans cette guerre. Le comte le méritait bien : car il n'avait pas le droit d'être jaloux et encore moins un calomniateur de l'objet qu'il célébrait dans ses chansons.

Thibaut, vivement assailli de toutes parts par les troupes royales, défendit mal ses états de *Champagne*. Battu et accablé, il se vit obligé de subir la loi de *Blanche*, la maîtresse de ses pensées, et de venir implorer la clémence du roi. Il parut en suppliant, dans la tente du jeune monarque, où la régente eut la malice de se placer à côté de son fils. *Thibaut* pouvait seul dire quelle impression il éprouva en revoyant *Blanche de Castille*; ce qui pourtant explique le secret de son cœur, c'est que tout fut, de sa part, offert à son souverain, et qu'il mit tout aux pieds de la reine mère, domaines, comté, services, armes, vassaux, trésor; le *Champenois* ne se réserva rien; il se sentit heureux d'abandonner sa personne et ses biens à l'entière disposition de la princesse. On ne balança

point d'accepter de *Thibaut* tout ce qui devait tourner à l'avantage de l'état et du trône, et on lui accorda le pardon.

Après ce triomphe, la régente prit la route de la Loire, afin de ne pas laisser ralentir ses succès sur la confédération. Les seigneurs révolutionnaires, étonnés de la provocation, ne résistèrent que pour ménager leur amour-propre, en rentrant dans leurs devoirs. Leur soumission, du moins apparente, rendit la tranquillité au royaume.

CHAPITRE XIX.

Projet d'enlèvement du jeune roi *Louis* IX sur la route *d'Orléans*.

Tout en mettant bas les armes, les comtes et les barons ne conservèrent pas moins leur animosité révolutionnaire contre la régente. S'ils avaient pu parvenir à leurs fins, la princesse n'aurait eu d'autre perspective que le cloître, exil ordinaire des reines déchues. Plus d'une d'entre elles a mouillé de ses larmes la guimpe que la noblesse impitoyable l'avait forcée de prendre.

Blanche était menacée, dans le moment même et malgré la paix, de cet indigne traitement. Les portes d'un monastère allaient s'ouvrir pour elle; car on tramait, du côté de la Loire, le dessein de lui enlever le jeune roi son fils. Ce prince revenait de l'armée; il devait traverser la forêt d'Orléans; sa marche n'était pas protégée par une escorte nombreuse. Les gentilshommes s'embusquèrent dans des lieux convenables à une attaque. Ils étaient prêts à tomber sur l'escadron qui entouroit le roi, et à se saisir de sa personne; ils auraient employé la force, si la résis-

tance l'avait commandée. Mais ce coup de main manqua par l'indiscrétion d'un des conjurés. Trop de précautions souvent trahissent nos secrets.

Le jeune monarque, averti à temps de la violence qu'on voulait faire à sa personne, changea aussitôt de route, et se réfugia dans *Mont-Lhéry*. On s'amusa aux dépens des maladroits, dont les noms étaient bien connus dans le public. On n'oublia pas même, à la cour, de rire de l'avanture, sans pourtant négliger les moyens de garantir une autre fois le royal mineur des tentatives des révolutionnaires.

La reine mère, quoique rassurée sur l'événement, fut la seule qui ne se permit pas d'en plaisanter. Elle connaissait trop la trempe de la noblesse factieuse, son audace et sa jalousie, pour ne pas faire des réflexions sérieuses sur l'avenir. Elle avait déjà vu que les méchans ont plus que les autres des coups de bonheur, et que souvent, à force de tenter le sort, on parvient à réussir dans ses projets.

Il aurait été en effet imprudent à elle de s'endormir sur les desseins de tous les gentilshommes, ennemis déclarés du trône et du bon ordre. Si elle avait été assez foible pour les juger avec indulgence, de sages conseillers l'auraient bientôt ramenée à une politique moins périlleuse pour la couronne ; rien n'était plus certain que tous les seigneurs s'étaient érigés en robustes colonnes du régime féodal, qu'ils avaient placé autour d'eux une nombreuse classe de nobles d'une moyenne extraction, qu'ils avaient dressé cette milice de gentilshommes à épouser aveuglément leurs intérêts, leurs vengeances, leurs rivalités et leur ambition ; qu'enfin ils avaient généralement tout lié autour d'eux avec les chaînes de la féodalité.

En effet, chacun de ces seigneurs avait à sa disposition quatre à cinq mille gentilshommes de l'arrière vasselage. Cette famille politique, toute dévouée à ses comtes, à ses ducs ou à ses barons, s'armait pour les défendre, tuait pour leur complaire, et mettait en combustion le royaume pour satisfaire leur orgueil et leur indépendance. Il résultait de cet entourage, que la pompe, l'éclat et la puissance résidaient dans les mains de ces seigneurs; il s'en suivait encore l'absurde effet que le simple gentilhomme n'apercevait plus le trône ni la personne du souverain; qu'il entendait faiblement la voix royale, lorsqu'elle lui commandait l'obéissance et le respect; aussi le voyait-on rarement se soumettre à ses ordres et à ses volontés, et il arrivait que sur un champ de bataille il se souciait fort peu de savoir s'il combattait pour le roi de France ou contre le roi de France. Sa morale et sa règle consistaient à regarder comme ennemis tous ceux qui lui étaient dénoncés et signalés comme tels par son comte ou son baron.

CHAPITRE XX.

Second complot concerté pour s'emparer de la personne du roi *Louis* IX.

Quelque active que fût la police de la régente autour des nobles unis contre la couronne, le conciliabule tenu à *Corbeil* échappa néanmoins à sa vigilance. Le comité révolutionnaire ouvrit ses séances par les propos les plus indécens et les harangues les plus virulentes. On y revint à la charge, relativement aux impostures qu'on avait débitées sur la conduite, les mœurs et l'administration de la reine mère *Blanche*. Tous les conspirateurs furent bientôt d'accord, au sujet du traitement qu'on réservait à la prin-

cesse : il ne fallait pour cela que la patience d'attendre le moment où l'on se rendrait maître de la personne du roi. C'était cette capture qui les occupait sans cesse dans leurs réunions clandestines. Ils ne se consolaient pas d'avoir été aussi maladroits dans les environs d'*Orléans*, le jour de leur première tentative d'enlèvement.

Tous convoqués et délibérans à *Corbeil*, les nobles résolurent de prendre de nouvelles mesures pour accomplir plus heureusement cette capture. Rien ne les arrêta dans ce projet, ni le choix des moyens, ni la voix de l'honneur, ni le respect dû à la majesté royale. Ils avoient à terminer une lutte de pouvoirs entre eux et leur souverain ; ils devaient donc se jouer de tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes.

Après de vives discussions, on convint que le duc de *Bretagne* simulerait une guerre ouverte contre le jeune roi. Elle ne serait qu'un piége pour l'attirer vers les bords de la *Loire*. On prévit facilement qu'à la première invasion sur les domaines de la couronne, le monarque réclamerait de tous les nobles hypocritement réconciliés avec lui le service militaire, et marcherait avec eux contre l'armée bretonne.

Dans cette hypothèse, chacun promit de se rendre ponctuellement à l'appel royal, et d'affecter même autant de bonne volonté qu'on avait d'impatience de trahir le roi et de le livrer à la confédération. Mais il fut dit en même temps qu'on éviterait avec adresse, et sous différens prétextes, d'arriver au camp avec une trop grosse masse de combattans et un contingent trop nombreux de gentilshommes. On devait seulement amener la montre d'une force suffisante, pour prévenir les soupçons de la régente et de ses généraux.

Ces combinaisons étant terminées, personne ne douta que le jeune roi ne se trouvât à la tête d'une armée bien inférieure à celle du duc de *Bretagne*, ce qui favoriserait la réussite du complot. Comme le monarque serait plus foible en forces et n'aurait aucune défiance sur le dessein de la noblesse conspiratrice, on l'envelopperait plus aisément; on exterminerait tous ceux qui tenteraient de le protéger, et on l'arrêterait prisonnier au milieu de son camp, stratagème qui faisait en un jour tomber dans les mains des coalisés, le roi, la reine mère, les ministres, tous responsables, envers la faction, de l'autorité et de l'indépendance qu'on lui disputait depuis trop long-temps.

Une trame, si lâchement ourdie, allait avoir un plein succès, si l'amoureux *Thibaut*, comte de Champagne, un des factieux du conciliabule de *Corbeil*, n'eût pas dévoilé cette infâme machination. On a toujours cru que sa conscience lui avait reproché les malheurs et le préjudice qu'on destinait à la *dame de ses pensées*. L'amour, en effet, lorsqu'il se détermine à être injuste, ne confie sa vengeance à personne; il se charge tout seul du châtiment. Cependant il fut soupçonné, dans le temps, d'avoir été l'espion et le délateur aux gages de la régente. Quelle que soit la vérité, le troubadour champenois rompit, par sa dénonciation, les mesures de la conspiration. Il vint tout déclarer à la princesse, l'instruire de tous les détails de ce qui s'était passé à l'assemblée de *Corbeil*, et lui désigner surtout l'heure et le lieu de la trahison, content d'avoir tout à la fois servi l'amour, l'état et son roi.

Thibaut rendit de plus le service signalé de conduire lui-même au camp royal quatre à cinq cents gentilshommes champenois. Cet excédant de la montre ordinaire en imposa aux Bretons et aux autres seigneurs factieux. La

présence de ces chevaliers et les bonnes intentions du comte mirent en déroute les têtes révolutionnaires. Rien ne s'exécuta de ce qui avait été résolu, et le roi échappa encore à ce nouveau danger.

Mais *Thibaut* ne pouvait pas éviter de porter la peine de sa délation. On n'est pas indulgent entre conjurés. Il devint donc l'objet d'une épouvantable colère. Ses anciens associés réveillèrent contre lui toutes les vieilles accusations dont on l'avait chargé autrefois. Ils rappelèrent au public que *Thibaut* avait honteusement trahi au siége d'*Avignon*, qu'il ne s'était jamais lavé du soupçon d'avoir empoisonné le roi *Louis* VIII, qu'il avait constamment fait parade d'une extravagante passion pour la reine *Blanche*. A la suite de ces inculpations graves, ils l'attaquèrent sur tout ce qu'il avait dit et ce qu'il avait promis de faire dans les réunions des confédérés. On connut par eux les propos, les injures, les infamies qu'il avait débités sur le compte du roi, de la régente et des ministres : en écoutant leur récrimination, il fut évident pour tout le monde qu'il était personnellement l'artisan des attentats dont se plaignait le gouvernement. En un mot, on prouva, dans la circonstance, qu'il n'y a pas de meilleurs dénonciateurs que les factieux qui se brouillent entre eux. En effet, ils répandirent à pleines mains les secrets et les mystères qu'on aurait voulu payer cher avant leur désunion.

Bientôt les nobles, trahis et vendus par *Thibaut*, passèrent des paroles aux effets. Ils lui déclarèrent la guerre. La troupe des coalisés entra dans la *Champagne*, où tout fuma et s'écroula dans sa marche. Elle incendia et démolit les villes, les bourgs et les châteaux.

Le comte champenois, de son côté, afin d'arrêter le progrès de ses ennemis, mit également sa défense et son

salut dans le fer et le feu. *Sezanne*, *Épernay*, les *Vertus*, furent par lui livrés aux flammes ; il se retranchait derrière des monceaux de cendres, et combattait au milieu des ruines. C'est avec des charbons ardens et les pieds enfoncés dans le sang, qu'on fait ordinairement une guerre civile ou une guerre de religion. Quelques sacrifices qu'il exigeât des habitans et de la province, sa position devint chaque jour plus critique. Il fallut que le roi, s'ébranlant à la fin, vînt promptement à son secours. Il arriva en effet avec une puissante armée ; et, se plaçant entre les forcenés, il protégea *Thibaut* et la *Champagne*, et dissipa la noblesse révolutionnaire. Les malheureux Champenois relevèrent leurs chaumières, et, en déblayant leurs propriétés des ruines de la guerre, ils ne s'avisèrent pas de vanter les services que les nobles de cette trempe rendent à l'état et à la nation.

CHAPITRE XXI.

Brouilleries sérieuses entre la Noblesse et le Pape. Le roi *Louis* IX les réconcilie ensemble.

La ligue anarchique des comtes et barons, après ce mauvais succès, laissa tranquilles, pour quelque temps, le roi et la reine mère. Nos gentilshommes avaient des intérêts non moins pressans à démêler avec le pape *Innocent* IV. Ce pontife poursuivait alors, dans toute l'Allemagne, la perception du denier de saint Pierre. Comme cet impôt lui parut fort productif dans un pays pauvre et malheureux, il pensa qu'en l'établissant en France, il en doublerait aisément le produit, ne doutant pas qu'une nation, si spécialement chrétienne par ses souverains, ne consentît volontiers à acquitter cette pieuse offrande.

Le denier de saint Pierre fut en conséquence bientôt assis sur tout le royaume ; on établit partout des collecteurs tonsurés qui ne furent pas plus endurans que les percepteurs laïques ; ils manquèrent d'égards envers les nobles : ils ne leur épargnèrent ni les vexations, ni les saisies, ni les condamnations ecclésiastiques. On n'a plus d'oreilles, quand il s'agit d'entendre les cris des contribuables. Une avarice aussi vexatoire souleva la noblesse contre le clergé. Elle reprit avec chaleur sa première coalition : elle se nomma des chefs ; elle porta la prévoyance jusqu'à créer une caisse de dépense commune, ce qui annonça qu'on voulait faire une guerre à mort au pape et à son plan de finances.

Effectivement, les esprits s'échauffant par les contestations, les gentilshommes ne firent plus attention ni aux propos, ni aux expressions qui échappaient à leur indignation. Ils mêlèrent tellement le profane et le sacré dans leurs discours, qu'en résultat ils tombèrent imprudemment dans l'hérésie. Cette singularité étonna tout le monde ; on ne pouvait pas croire que, pour s'exempter de payer le denier de saint Pierre, les nobles, qui avaient si cruellement traité les pauvres *Albigeois*, devinssent eux-mêmes hérétiques. A quoi servaient donc la naissance et la fortune, si elles ne préservaient pas de pareilles consciences de se souiller de l'erreur ?

Toutes les réflexions qu'on put faire à cet égard ne suspendirent ni leur courroux, ni leur indiscrétion. Le peuple leur entendit soutenir la doctrine qu'un pape avare et exacteur abdiquait, par ces deux vices, le vicariat de Jésus-Christ, et qu'alors il était permis de ne plus le reconnaître comme le chef de l'église et le successeur immédiat de saint Pierre. Quoique cette nouveauté amusât

la multitude, on ne pressentit pas moins qu'elle deviendrait un jour la base d'un grand schisme dans l'Europe, et que ces premiers *protestans* auraient infaliliblement des successeurs qui iraient plus loin dans l'hérésie.

A la nouvelle de la publication d'une thèse aussi scandaleuse, l'évêque de *Rome*, moins patient que les rois de France, anathématisa sur-le-champ cette rébellion anticatholique, et étouffa par ce moyen des déclamations philosophiques, si contraires à la cause de la papauté.

Les nobles, étourdis par les foudres ecclésiastiques, prêtèrent à la fin l'oreille à un accommodement. La querelle fut apaisée par les soins du roi *Louis* IX. Il importait au monarque d'avoir la paix dans ses états, sans laquelle il ne pouvait pas accomplir la grande entreprise qu'il avait projetée. Il brûlait, à cette époque, d'un désir irréprimable : il voulait aller combattre en Palestine. Tous ses préparatifs étaient faits avec cette surveillance et cette exactitude qu'emploient les grands capitaines qui méditent des conquêtes.

Il présuma retirer deux avantages importans de la réconciliation des nobles avec le pape. D'abord, il ne laisserait pas après lui la discorde religieuse dans son royaume ; ensuite il trouverait, parmi ses réconciliés papistes, beaucoup plus de pèlerins pour la terre sainte. Il se trompa dans ce dernier calcul ; car les gentilshommes ne montrèrent ni ferveur, ni zèle à se croiser pour la troisième fois. Cette tiédeur affligea l'âme dévote et ardente du roi. Il fut nécessaire de dresser plusieurs moyens propres à exciter la noblesse à se dévouer à cette pieuse guerre. Aucun ne réussit mieux que celui de payer largement l'enrôlement et le départ. Il vint ainsi à bout des irrésolutions des comtes de *Toulouse*, de *Bretagne* et

de *La Marche*; il forma des engagemens non moins coûteux avec d'autres chevaliers. Ce n'est jamais sans peine, même à prix d'argent, qu'on mène, loin de leurs pays, tous les turbulens qui font fortune dans leur propre patrie.

La plupart des seigneurs à qui on proposa la croisade, paraissaient guéris de toutes les illusions qui avaient flatté leurs aïeux dans la conquête du saint sépulcre. Ils préféraient de s'agrandir en France, plutôt que d'aller fonder des comtés et des baronnies au milieu des terres des infidèles. Le trajet était difficile, l'arrivée incertaine, et le sabre des Sarrasins fort tranchant; toutes ces particularités faisaient trouver le séjour de la France préférable à celui du Liban et du Jourdain. D'ailleurs, on n'ignorait plus qu'on partait bien équipé pour la Judée, et qu'on en revenait couvert de haillons.

Néanmoins, malgré ces réflexions décourageantes, le roi *Louis* IX trouva moyen de faire des pèlerins. Il assembla, sans tarder, ses seigneurs révolutionnaires au petit port d'*Aigues-Mortes*, les distribua sur des vaisseaux génois, et, faisant hisser les voiles, il appareilla pour l'Orient, où bientôt sa présence fit grand bruit sur les bords du Nil. Les rois alors n'abandonnaient jamais leur royaume que pour des conquêtes. Il leur fallait un train de guerre pour voyager hors de chez eux.

CHAPITRE XXII.

Libertinage, irréligion, excès de débauche parmi les pèlerins.

Louis IX débarqua en Égypte. Cette terre a presque toujours servi de magasin et d'arsenal à tous les conquérans. Ils l'ont prise pour la porte principale de l'Orient. En quittant la mer, le roi pèlerin livra le même jour une bataille. On ne tarda pas à savoir en France comment, par sa valeur, il avait d'abord obtenu de glorieux succès ; comment ensuite, par l'insubordination accoutumée de ses capitaines, il avait perdu son armée ; et comment enfin, il était devenu le prisonnier du soudan du pays. Les nouvelles désastreuses ne font jamais quarantaine. Ces malheurs délièrent la langue de tout le monde ; il n'y eût pas un Français qui se tût sur ce qu'il avait appris de la conduite, de l'indiscipline, du déréglement de la noblesse pèlerine sous la tente. On n'épargna à son égard ni la censure, ni le blâme, ni l'épigramme. C'est la douce vengeance que se donnent ceux qui s'attendent à des victoires ; on ne sait jamais gré au soldat, s'il est vaincu, de courir si loin pour se faire battre.

Il y avait cependant dans l'armée assez de gentilshommes pour ne pas craindre d'éprouver une pareille déconfiture. Le roi, en effet, s'était fait suivre de deux mille huit cents chevaliers ; mais fort peu d'entre eux avaient consenti, sur les bords du Nil, à se montrer pèlerins chastes, désintéressés, purs de sentimens et d'intentions, fidèles à l'œuvre religieuse de la croisade. Quoique la croix rouge cousue sur leur casaque militaire les invitât à imiter la piété et les vertus du monarque, ils perdirent totalement leurs bonnes résolutions dans les camps, dans les casernes,

dans la licence de la guerre. Les jeunes nobles d'abord, et ensuite les vieux gentilshommes se plongèrent également dans les plaisirs asiatiques, dans l'ivrognerie, dans la passion du jeu. On ne respecta plus ni les ordres, ni les consignes. On but, on dansa, on joua la nuit et le jour. On n'était grave et sérieux, que lorsqu'il fallait se défendre contre les Sarrasins. En sortant de la tente, on ne quittait qu'un lieu de prostitution; toujours dans les bras des filles grecques et égyptiennes, la milice pèlerine épuisait ses forces et son courage. Lorsque le dégoût des jouissances les éloignait de ces beautés lubriques, nos gentilshommes n'avaient pas honte d'attenter à la pudeur des femmes engagées dans les liens du mariage.

Le roi contint avec peine son indignation à la vue de ces excès de dépravation. Il aurait fait de terribles exemples de tous les pélerins débauchés et corrompus; mais son pouvoir royal avait des bornes dans la timidité de son caractère. Il n'osa pas se mesurer en terre étrangère avec l'esprit révolutionnaire de sa noblesse. Il ne surmontait jamais bien la peur que les seigneurs de son royaume lui avaient imprimée dès sa tendre enfance. Il a souvent avoué avec ingénuité, qu'il *craignait le baronnage*. Ce seul aveu dans la bouche d'un roi canonisé sera toujours contre la caste nobiliaire un acte d'accusation. Il convenait que cette première impression agissait sans cesse sur son moral; il en trouvait au reste l'effet très-naturel, puisqu'il s'était vu lui et sa mère si souvent exposés aux traverses, aux inquiétudes, aux alarmes; qu'ils avaient couru ensemble tant de dangers, et étaient devenus l'un et l'autre l'objet de tant de trames et de complots ourdis par la noblesse. Les premières frayeurs de l'enfance laissent, comme la foudre, une empreinte ineffaçable après elles.

Cependant il ne cessa pas de rendre des ordonnances, de faire afficher des ordres du jour, de porter des réglemens sévères. Il avait transformé son pavillon en un monastère où l'on pratiquait une austère piété. L'exemple qu'il s'appliquait à donner à l'armée n'engagea aucun de nos croisés à changer de conduite. Que risquait-on d'être constant dans ses habitudes et ses goûts ? On ne s'exposait qu'au désagrément de déplaire au roi, ce qui, dans d'autres temps et avec d'autres hommes, aurait pu produire des conversions ; mais les nobles avaient contracté une telle humeur de rivalité et d'indépendance, qu'ils supportaient la défaveur royale avec beaucoup de patience.

S'il resta à la disposition du monarque quelques moyens de répression, il fut contraint de n'en faire usage que contre sa maison militaire et ses domestiques. Ceux-ci surtout durent avec soin se préserver de la contagion générale. Le moindre oubli de leur part, le plus faible scandale ne trouvait jamais grâce auprès du roi. Tout était puni avec l'austérité d'une piété sévère ; il perdait sa douceur accoutumée, aussitôt qu'il rencontrait un coupable dans ses cuisines. Il chassa, il renvoya des *sauciers*, des clercs d'offices, des souffleurs, des astiers ; il fit mettre aux arrêts des poulardiers, des maîtres-queulx et des agens de la panneterie, pour avoir osé s'émanciper jusqu'à imiter les gentilshommes libertins. C'est ainsi qu'il consolait sa dévotion, en ramenant les faibles à la vertu, ne se sentant pas la force de procurer le même bien aux nobles, qui en avaient encore plus de besoin. Il y a toujours dans un état ou dans une armée des gens qui ne doivent qu'au ciel compte de leur conduite.

CHAPITRE XXIII.

Refus d'ouvrir les portes de *Saint-Denis* au roi *Philippe-le-Hardi* chargé des cendres de *Louis* IX, son père.

Louis IX mourut pendant sa seconde croisade sur les côtes d'Afrique. Il laissa à son fils *Philippe-le-Hardi*, un trône qu'on ne lui disputa pas ; les têtes qui avaient toujours fait peur aux nouveaux rois commençaient à devenir rares. Leur consommation avait été forte pendant les deux expéditions en Égypte, en Palestine et en Afrique, sous les murs de Tunis. On s'aperçut facilement que les guerres de religion sont, de leur nature, extrêmement voraces de chair humaine.

Par l'effet de cette disette dans la classe des brouillons et des révolutionnaires, le roi *Philippe* III put arriver des côtes d'Afrique sans nulle inquiétude, et vêtir, sans embarras ni opposition, les ornemens royaux sur le trône de ses ancêtres. Bien loin de lui barrer le chemin à la couronne, on l'attendit au contraire avec une grande impatience, pour le sacrer à Rheims.

Certain qu'on ne le récusera pas pour roi, et qu'il n'y aura aucun marché à faire pour cela avec les seigneurs du royaume, il quitta les rivages de l'Afrique, et, débarquant en Italie, se rendit à Paris par la route du *Mont-Cenis*. Les peuples italiens, savoyards, français, tous sur son passage se rassemblèrent autour de sa litière et le saluèrent avec des cris de joie. Il attira surtout l'attention et la curiosité publique, à raison des nombreux cercueils qu'il faisait porter après lui ; ces bières renfermaient les tristes restes des personnes royales que les

Sarrasins, le climat, la croisade venaient de dévorer. Le corps de *Louis* IX était de ce nombre; son fils parut grand et auguste en portant l'urne d'un père vertueux, et d'un roi pleuré de tout le monde.

L'accueil qu'il avait reçu partout sur son chemin, flatta son amour-propre, et lui fit espérer un règne tranquille. Cette première jouissance fut tempérée par un désagrément aussi bizarre que scandaleux. Il courut le risque de s'enrhumer à la porte de l'abbaye de *Saint-Denis*. Il dut attendre au grand air, et pendant fort long-temps, qu'il plût au gentilhomme *Mathieu de Vendôme* de lui permettre de déposer dans le caveau royal les dépouilles mortelles de son père.

L'insolent abbé, assisté de tous ses moines, lui disputait l'entrée de l'église, sans être touché des devoirs sacrés que le monarque venait remplir, et sans respect pour le dépôt vénérable qu'on allait confier à sa garde. Ce qui offusquait l'orgueil de ce moine révolutionnaire, c'était de voir, sur le terrain de son abbaye, des évêques crossés et mitrés, accompagnant le roi et le cercueil.

Les priviléges de son monastère repoussaient la prétention de se présenter en habits pontificaux sur les terres de *Saint-Denis*. Il pouvait avoir raison de les invoquer; mais le public indigné trouva qu'il avait mal choisi son temps pour les soutenir. Personne ne s'occupait dans cet instant de ses droits, de ses prérogatives et de ses titres. On était tout entier à la douleur de la perte que le cercueil du prince rappelait à tous les Français.

On ne pouvait pas venir à bout de fléchir l'orgueilleux *Mathieu de Vendôme* : un roi mort ou vivant ne valait pas, à ses yeux, la plus faible immunité de son église. Aussi bien, quoique le monarque essuyât le mauvais

temps sur le perron de l'abbaye, les portes barricadées restaient-elles constamment fermées. Toutes les négociations furent inutiles auprès de l'abbé. Le meilleur accommodement qu'on put faire fut de donner entière satisfaction à l'impertinence du moine gentilhomme. En conséquence, les prélats de la suite du roi déposèrent la crosse et la mitre, et se changèrent humblement en simples ecclésiastiques.

Le cortége et la troupe des funérailles n'étaient pas de l'avis de cette docile déférence envers l'abbé et les moines; ils avaient impatiemment souffert que *Philippe* endurât, sans se plaindre, la pluie et la bise sur les escaliers de l'église. On lui avait proposé à plusieurs reprises, non-seulement de briser les portes, mais même de démolir le couvent. On l'invita surtout à punir un sujet aussi audacieux, qui aurait dû se borner du moins, dans une circonstance aussi touchante, à de simples réserves, et remettre l'exercice de ses priviléges à des temps moins douloureux pour l'âme des Français. Mais *Philippe*, quelques instances qu'on lui fît, démentit son caractère ordinaire. Il savait fondre impétueusement sur un escadron de cavalerie, et reculait respectueusement devant un abbé de Saint-Denis. Ces bizarreries dépendent moins de l'homme que de l'esprit du siècle dans lequel il vit.

CHAPITRE XXIV.

Rébellion des Armagnacs contre le roi *Philippe-le-Hardi.*

Le monarque adopta une autre règle de conduite, lorsqu'il dut réduire les prétentions insolentes de *Bernard* III, chef de la maison des Armagnacs : on le vit alors parler en maître et agir en roi. Ces deux modes font l'effroi des esprits inquiets et turbulens. Il y en avait encore un bon nombre dans la France, surtout dans le midi du royaume. Les guerres et les révolutions en détruisent beaucoup; mais il en naît toujours de nouveaux, aussi longtemps qu'un état vit dans l'anarchie.

Une dispute d'intérêt particulier s'éleva tout à coup entre les familles des *Casaubons* et des *Armagnacs.* Cela suffit pour mettre en rumeur toute la contrée. Chacune d'elles prétendait à la possession exclusive d'un petit château. On n'alla pas importuner les tribunaux de la discussion de leurs droits respectifs. Des gentilshommes ne plaidaient pas volontiers alors; ils se rendaient justice eux-mêmes, en vertu du régime féodal qui leur permettait d'avoir des armes et des soldats.

Les *Casaubons*, plus heureux ou plus aguerris, eurent l'avantage d'exterminer, à la première attaque, la troupe des *Armagnacs*, et le malheur en même temps de tuer un des membres les plus notables de cette famille. Ce dernier événement donna un autre caractère à la guerre, en aigrissant plus que jamais les deux familles. Le vaincu fit dès lors de nouvelles levées, et convoqua les forces isolées de vingt parens, frères, beaux-frères, cousins et neveux. Le vainqueur, trop faible pour résister à ce renfort,

s'avisa de se donner un appui qui lui conserva le bénéfice de sa victoire. En conséquence, il fit hommage de sa seigneurie litigieuse au roi de France, et se mit sous sa protection.

La sauvegarde royale n'arrêta pas la fureur des *Armagnacs*. Ils poursuivirent au contraire leurs ennemis avec un nouvel acharnement, et, pour se venger des *Casaubons* qui leur avaient échappé, massacrèrent les vassaux de la seigneurie contestée, et incendièrent les habitations.

A la nouvelle de cette affreuse vengeance, le roi fit valoir la protection qu'il avait accordée aux *Casaubons*; mais le comte de *Foix*, qui tout récemment avait épousé la querelle de la famille, méprisa les pennonceaux royaux, les proclamations de sauvegarde, et l'ordre de désarmer. Le souverain alors se détermina à parler de plus près au comte indocile, et à essayer si les armes à la main il parviendrait à lui faire respecter ses volontés et la vie de ses sujets. Il convoqua à cet effet le ban et l'arrière-ban. Le rendez-vous de l'armée fut assigné dans la ville de Tours.

Beaucoup de nobles, obligés de fournir la montre ordinaire, y parurent en personne. Malgré cet acte de ponctualité, il fut facile de remarquer que les *Armagnacs*, contre lesquels on devait marcher, comptaient parmi eux de nombreux partisans. La ligue fédérale entre les seigneurs du royaume existait toujours; quoiqu'elle fût alors moins apparente que sous le règne précédent, les comtes et les barons ne se tenaient pas moins par la main, en signe de fraternité politique.

Lorsque nos rusés gentilshommes eurent salué le monarque au camp, sous les murs de Tours, chacun d'eux songea à se faire exempter du service. Les uns disputèrent

sur la durée de la campagne et le nombre d'hommes à conduire sous la bannière. D'autres ne crurent devoir être astreints qu'à un simple hommage envers la couronne. Plusieurs osèrent proposer de se racheter à prix d'argent. Tous ceux qui avaient craint de trop parler au camp, et de se trahir par des indiscrétions, manquèrent à l'appel royal. C'est ainsi que les factieux veillent continuellement à la sûreté les uns des autres.

Le roi ne se donna pas le temps de répondre à toutes les demandes, et d'examiner si la mauvaise foi suggérait toutes ces excuses. Il se contenta de prendre avec lui les gens de bonne volonté, et partit pour *Toulouse*. A son arrivée, il ordonna le dégât sur les terres du comte de *Foix*, ce qu'on exécute plus volontiers que les ordres d'un assaut ou d'une escalade. Après plusieurs combats, il parvint à soumettre l'indépendant gentilhomme, et à décider une querelle qui n'aurait jamais dû être qu'un simple procès vidé par des juges ou des arbitres.

CHAPITRE XXV.

Horrible massacre en *Sicile* pour se venger des actes révolutionnaires commis par la Noblesse française.

Cette expédition contre les *Armagnacs* insurgés, ainsi que l'invasion dans la *Castille* et l'*Aragon*, n'avaient pas empêché le roi *Philippe-le-Hardi* de s'apercevoir de ce qui se passait en Sicile, et de donner quelques bons conseils à son oncle *Charles d'Anjou*, au sujet de l'exaspération des esprits que provoquait l'inconduite de la noblesse française de son royaume. Il ne réussit point à se faire écouter de son oncle, qui continua de laisser

vivre dans une affreuse licence tous les gentilshommes qui l'avaient suivi, lorsqu'il fut, par le pape, nommé roi de Naples et de Sicile.

Cette noblesse était un reste révolutionnaire de la croisade qui avait été prêchée contre le malheureux prince *Conradin.* Toujours exaltée dans ses émotions d'orgueil et de vanité, elle oublia que, pour se fondre avec un peuple vaincu, il n'y a jamais eu d'autre secret que celui de gagner son estime par la modération et les vertus. Se confiant dans leurs armes et dans le pouvoir qu'on exerce ordinairement par elles, les nobles se plurent à déshonorer leur conquête par un libertinage scandaleux. Parmi les seigneurs d'origine française qui s'acquirent un nom fameux dans la dépravation générale, les Siciliens distinguèrent *Louis de Montpellier*, qui s'appropria à force ouverte la femme d'un habitant du pays; *Ludolphe*, gouverneur de *Menon*, qui prenait, à titre de provision, dans la semaine, une jeune fille d'honnêtes parens, et la forçait à satisfaire sa criminelle lubricité; un commandant de *Noto*, qui rassemblait chaque jour, dans son hôtel, les beautés de la ville, et employait la violence pour obtenir d'elles les jouissances que le mariage seul légitime. *Jean Viglemade*, libertin effronté, qui eut l'audace de tuer, dans les bras d'une jeune épouse, le mari qui cherchait à la soustraire à la brutalité de son tyran.

Ces actes journaliers d'une impudique frénésie firent à la fin sonner, contre les gentilshommes français, le tocsin des terribles et sanglantes vêpres siciliennes. Déjà la nation asservie tramait secrètement la révolte et la vengeance, mécontente et honteuse d'avoir reçu un roi des mains du pape. Elle croyait qu'il n'appartenait qu'à elle de se donner un maître; mais, quelque profonde que fût son indigna-

tion, elle retardait toujours le moment de l'insurrection. C'est pourquoi, si la noblesse imprudente avait montré plus de douceur et de ménagement, le Sicilien aurait peut-être perdu le souvenir de la vengeance.

Il ne fut plus le maître de rester patient et souffrant le jour où il entendit les femmes et les filles du pays crier, pleurer, et se débattre entre les bras de leurs infâmes ravisseurs. Une pareille insulte fit toujours naître des bourreaux et des assassins.

L'explosion de la fureur éclata successivement dans différentes villes. Le peuple ne connut plus que la rage et ses excès. On rougit les maisons et le pavé des rues du sang de nos gentilshommes. Les femmes et les enfans des pères coupables subirent sans pitié la même barbarie. Il n'y a plus d'innocens aux yeux d'un peuple qui hurle de colère et de fureur. Les nobles disparurent de la terre sicilienne, exterminés dans les villes, dans les bourgs, dans les citadelles.

Le carnage s'arrêta aux pieds de deux hommes justes et vertueux; ce furent *Guillaume des Porcelets* et *Philippe Scalambre*, qui remportèrent, sur la populace irritée et humide de sang, la victoire de la vertu. Ils trouvèrent grâce devant les massacreurs. Cette exception accusa elle-même l'impudicité générale. On nomma longtemps avec respect ces deux gentilshommes lorsqu'on parlait des Français, parce que, là comme ailleurs, la haine du peuple est passagère, et que son estime et sa vénération sont éternelles.

Le roi *Philippe* III fut sensible à cette lâche atrocité. Il aurait volontiers, pour la punir, accordé à son oncle *Charles* le secours d'une nouvelle légion de gentilshommes; mais les temps ne lui permettaient pas de se

dégarnir lui-même. Il ambitionnait de laisser à son fils, *Philippe-le-Bel*, un royaume moins déchiré par les factions, et mieux arrondi dans toutes ses parties. En effet, la France, sous son règne et sous celui des deux princes précédens, reprenait son ancienne surface. La politique, ainsi que le hasard des événemens, réunissaient insensiblement au territoire tout ce que l'anarchie en avait distrait. Le roi aurait complété cet ouvrage, si la mort ne l'avait pas surpris.

CHAPITRE XXVI.

Massacre des Nobles français en *Flandre*. Perte de cette province.

Phlippe-le-Bel, aussi heureux que son père, ne trouva point d'obstacle qui retardât son couronnement. Bientôt après être monté sur le trône, il porta la guerre en Flandre. Il eut le bonheur, qui est toujours fort rare, de faire aimer sa domination aux vaincus. Il s'était fait suivre, sous la tente, de la reine, son épouse, qui, de son côté, s'appliqua à gagner l'amitié des dames flamandes. Elle ne dépensa, pour y réussir, que des sourires, des caresses et des complimens; elle leur permit même de faire assaut de toilette avec elle. On ne pouvait pas mieux employer son esprit et ses grâces pour faire des amis au roi son époux. Dès que les femmes favorisent les princes, ceux-ci sont bientôt maîtres de commander aux hommes.

En retournant à Paris l'un et l'autre, ils laissèrent en Flandre *Jacques de Châtillon*, avec le titre de gouverneur. Ce choix trompa toutes les espérances, et nuisit à l'affermissement de la conquête. On ne tarda pas, en effet, à voir ce seigneur et les gentilshommes sous ses ordres,

substituer, à l'affabilité et à la bienveillance royales, la dureté, l'inflexibilité et l'avarice. Les impôts et les subsides, abolis par le roi, furent rétablis; on voulut se faire un mérite de ramasser beaucoup d'argent, de grossir les revenus du fisc, et de rendre les écus flamands moins rares à Paris. Comme cette science se fonde sur des procédés vexatoires, le gouverneur et ses adhérens mirent en vogue les contraintes, les violences, les punitions : pour voir arriver plus tôt l'argent dans les coffres royaux, on fit des répartitions injustes et onéreuses. Si l'on se plaignait, si l'on réclamait des dégrèvemens, des ordres étaient exhibés de ne point écouter les contribuables, ou de les repousser par des décisions fiscales, aussi oppressives qu'arbitraires.

La nation flamande murmura; elle salua dans ses estaminets la liberté et l'indépendance anciennes par des toasts publics. Les conspirations, ourdies dans les cabarets, ne sont pas moins funestes que celles des salons. *Jacques de Châtillon* en était convaincu, puisqu'il se mit de bonne heure en défense contre l'indignation publique. Il eut le sang-froid de prévoir les émeutes et la fureur populaire, sans rougir de les provoquer chaque jour par son despotisme militaire et administratif. Il en plaisantait, en élevant contre elles des citadelles et des remparts à *Courtrai*, *à Bruges*, *à Cassel*. L'imprudent croyait ainsi mettre en sûreté sa personne et l'honneur de sa nation, en les entourant de pierres et de ciment ! Cette prévoyance et les travaux qu'elle exigeait ne coûtèrent aucuns frais aux caisses de l'état. Ce fut, en effet, aux dépens des habitans qu'on construisit ces murailles, ces bastions, ces courtines, que la fureur populaire devait bientôt attaquer et démolir.

Les éruptions de la révolte, semblables à celles d'un volcan, se firent sentir tout à coup. La voix d'un tisserand et d'un boucher appela tous les cœurs à la vengeance. La profession grossière de ces deux hommes de tête et de courage trompa la sagacité du gouverneur. Il ne sut pas deviner, sous cette enveloppe roturière, à quels ennemis il allait être en butte. Les rois sont toujours mal servis au commencement de toutes les grandes révolutions.

Un gentilhomme plus adroit que le gouverneur aurait évité de provoquer les deux libérateurs de leur patrie; il aurait détourné avec prudence le cours de cette première crise. Au contraire, malgré les avis et les ordres du ministère, *Jacques de Châtillon* usa de menaces et de reproches envers le boucher et le tisserand : il dressa pour tout le monde des potences et des gibets; c'est ce que demandaient de lui les deux habiles moteurs de l'insurrection. Dès que le peuple peut craindre la colère de son tyran et ses supplices, les chefs de la révolte restent maîtres de lui : on l'électrise alors par la crainte; on l'arme avec facilité; on le pousse à la sédition, et on le fait combattre.

Ainsi, par la maladresse et plus encore par l'inhumaine administration de son gouverneur, le roi et la France perdirent en un jour cette riche province et cette nation industrieuse. Ce qui parut dans cette perte affliger plus particulièrement le public, fut que le nom français devint odieux dans ces contrées, et regardé comme un signe de réprobation.

Dans la fureur flamande, lente à s'allumer, mais difficile à s'éteindre, les insurgés trempèrent leur indépendance reconquise dans le sang de tous les gentilshommes, chargés, les uns, de les garder, et les autres, de les administrer. On fendit des ventres; on écrasa des têtes; on

embrocha des corps vivans, supplices atroces qu'on ne répète que trop souvent dans les délires populaires.

Le roi fit d'inutiles efforts pour reprendre la *Flandre* sur les révoltés. Il sacrifia la vie de beaucoup de nobles, en voulant recouvrer ce que d'autres nobles avaient fait perdre. La seule bataille de *Courtrai* fut une affreuse saignée faite à la caste nobiliaire. On ramassa sur le terrain quatre mille éperons dorés. Les Flamands vainqueurs les comptèrent, pour notre honte, en ensevelissant autant de chevaliers qui les avaient portés avant la victoire.

Si le monarque se désolait de la perte de tant de gentilshommes, il n'avait pas moins sujet de regretter l'argent que lui coûtait cette guerre ; il sentait qu'il aurait pu l'employer avec plus d'avantages à des services urgens et à la paix de l'intérieur du royaume. Son destin fut de ne pouvoir rien faire avec la noblesse, sans épuiser pour elle son trésor et ses revenus ; car ce n'était qu'à force d'argent qu'il faisait marcher ses nobles sujets dans le sens de l'autorité et dans les intérêts du trône.

Tous ceux des seigneurs qu'il était en effet important de contenir dans le repos, et dont on devait endormir l'esprit révolutionnaire par toutes sortes de voies, demandaient de fortes indemnités. Les comtes et les barons, qui s'étaient arrogé le droit et le privilége de battre monnaie, source inépuisable de désordre et de confusion, se refusaient au rachat de cette prérogative, à moins de conclure avec eux des marchés aussi ruineux que honteux pour l'état.

Comme la pénurie du trésor allait toujours croissant, et qu'il était envahi par une détresse alarmante, le roi se vit forcé de faire un appel à la libéralité de ses peuples. Il

demanda à chacun sa vaisselle et ses bijoux, sacrifice toujours coûteux à la propriété. Mais quelque envie qu'il eut de s'adresser à la portion de ses sujets qui en possédaient davantage, il dut exempter la noblesse de son royaume de cet acte de dévouement.

Au premier mot d'offrande patriotique, les gentilshommes prirent un son de voix et des gestes révolutionnaires qui firent juger fort dangereux le projet de leur enlever leurs gobelets d'argent. Ainsi, selon les termes de l'ordonnance royale bien précis et bien clairs, rien de ce qui ornait les salons, et chargeait les buffets et la table des nobles, ne fut porté aux hôtels de la monnaie. Ils gardèrent leurs aiguières, leurs coupes, leurs bassins dorés, tandis que le bourgeois et le simple roturier ouvrirent leurs mains à la patrie indigente. Il n'y eut en effet que le marchand, le financier, le petit propriétaire, le rentier, l'artisan, qui fournirent sans murmurer des secours au prince nécessiteux.

Le sacrifice de l'argenterie bourgeoise ne suffit pas néanmoins pour combler le déficit du trésor royal. On se crut obligé de chercher un supplément dans l'altération du marc d'or et d'argent; ce qui, en peu de temps, répandant la confusion dans les transactions, et rendant incertaine la fortune de chaque particulier, excita des secousses populaires dans les provinces, dans *Rouen*, et ensuite dans la capitale.

Les nobles, sans être étrangers à ces agitations séditieuses, se firent un amusement des scènes tumultueuses qui arrivèrent dans Paris. La colère du peuple parisien se déchargea insolemment sur les jardins, les vergers, les parcs et les meubles du palais du monarque. La dévastation fut générale, sans qu'aucun comte ni baron accourût

s'interposer entre le trône et l'émeute pillarde. Les seigneurs saisirent au contraire le temps de l'effervescence des esprits, pour faire valoir des prétentions et élever de mauvaises chicanes. On aggrave le sort des rois, afin de mieux transiger avec eux. Ils exagérèrent le redressement de plusieurs griefs; ils réclamèrent des droits et des priviléges surannés ou perdus. Ils redoublèrent sans pitié les embarras et les inquiétudes du prince, au lieu de s'imposer le devoir de les adoucir ou de les dissiper.

CHAPITRE XXVII.

Corruption de la Noblesse à la cour. Tortures des *Templiers* jugés par des Nobles.

Les insurrections que le public éclairé attribuait aux sourdes menées des gentilshommes factieux, s'apaisèrent à la longue, et cessèrent de donner du souci et des alarmes au souverain. Mais, tout en respirant à l'aise sur son trône, *Philippe-le-Bel* ressentit un chagrin d'un autre genre, infiniment cuisant pour le cœur d'un père. Son palais et sa famille furent souillés de l'amour impur de quelques seigneurs de sa cour. On cherchait à dompter son caractère par l'excès du malheur. Il ne fut pas douteux pour beaucoup de gens que la passion et l'erreur des sens avaient eu bien moins de part dans l'entreprise galante contre l'honneur de ses royales belles-filles, que le projet révolutionnaire de compromettre toute la famille du monarque par le déshonneur.

Philippe-le-Bel avait donné à la France trois princes, les plus beaux cavaliers de son royaume. Ils lui ressemblaient pour le port, les grâces et la figure. Ces avantages

naturels ne nous garantissent pas toujours des accidens fâcheux qui arrivent à l'hymen; mariés à des princesses, nées coquettes et sensibles, et que l'intrigue des courtisans rendit adultères, ils furent tous les trois des époux malheureux. Ils eurent à rougir du titre qu'ils portaient. Cruellement blessés dans leur amour-propre, furieux de jalousie, imprudens dans leur malheur, ils publièrent leur disgrâce. Cet éclat nécessita l'intervention d'un parlement qu'on convoqua à *Pontoise*. On soumit la conduite des trois épouses séduites et déshonorées à des informations et à des enquêtes judiciaires.

Dans le cours de l'instruction, et sans attendre l'arrêt définitif, l'impatience se faisant sentir, on rasa les trois princesses, et on les enferma dans le château *Gaillard-d'Andely*. Le moins endurant des trois maris fit étrangler son épouse. On vit avec plaisir que le troisième de ces jeunes princes, plus prudent ou plus politique que ses frères, ne désespéra pas de la justification de sa femme; il eut même le bon esprit de l'aider à se défendre devant la justice parlementaire. C'était recouvrer soi-même son propre honneur que de le faire rendre à son épouse.

Après la décision du sort des princesses accusées d'adultère, on entreprit le procès et la punition des séducteurs et de tous les courtisans impliqués dans l'intrigue amoureuse. Quelques-uns d'entre eux furent étouffés dans la laine des matelats. D'autres gentilshommes furent noyés dans la Seine; mais on réserva une mort horrible aux deux de *Launai*, nobles normands, officiers du palais, auteurs principaux de l'affront domestique. Après qu'on les eut écorchés vifs, on les traîna palpitans encore sur le regain de la prairie de Saint-Germain, où, pour dernière flétrissure, ils furent mutilés. Le ressentiment ma-

rital est celui de tous qui a fait le plus de découvertes dans la cruauté et les tortures.

A ces supplices cruels succéda, durant le même règne, l'abolition de l'ordre des templiers. Ces gentilshommes, moines et guerriers tout à la fois, n'étaient pas moins de véritables factieux dans l'état. On les avait accusés d'avoir pris une part active dans les derniers troubles populaires; avant cette époque, ils n'avaient pas été plus réservés dans leurs propos et dans leur conduite politique. On regardait leurs couvens et leurs commanderies comme le foyer des séditions et des complots. Cette réputation disposa tous les esprits à croire les rapports et les dénonciations qu'on fit à leur charge. On les peignit comme des sectaires et des illuminés cabalistiques, plus grossiers et plus extravagans que tous les fous qui les avaient précédés.

On ne se le dit bientôt plus à l'oreille; mais on publia hautement que cette noblesse en froc et en épée faisait des sermens aux plus sales et aux plus brutales jouissances, qu'elle reniait en secret le *Christ* et son Évangile, qu'elle détestait le sexe dont l'amour cependant et l'estime ont toujours été la source de nos plus grandes vertus.

Assaillis de toutes parts par cette prévention, et conduits bientôt devant la justice, ces chevaliers se défendirent avec une extrême maladresse. Plusieurs d'entre eux justifièrent même leurs accusateurs par d'imprudens aveux. Ils nourrirent dans le public, par la conviction dont ils se chargèrent eux-mêmes, la juste horreur qui les accabla. La crainte de la mort les rendit lâches dans leurs prisons. L'honneur de leur mémoire ne leur parut pas avoir le même prix que la vie. L'aspect des tortures et des bûchers intimida leur vaillance et leur intrépidité ordinaire. C'est en vain que, retrouvant le caractère et l'éner-

gie de l'innocence, ils rétractèrent leur propre confession. Ils n'ont jamais été bien réhabilités dans l'opinion de la postérité.

Ils ne restèrent cependant pas sans amis dans leur malheur, soit en France, soit dans les autres contrées de l'Europe. Plus d'une âme compatissante les suivait aux bûchers, les voyait avec douleur étendus sur les fagots embrasés, et arrosait leurs cendres des larmes de la pitié. Fort peu de nobles manifestèrent cette même sensibilité. Entourant le pape et les prélats qu'on avait constitués juges des templiers hérétiques, ils assistèrent comme eux aux tortures et aux supplices; il ne leur échappa ni prières, ni sollicitations, ni apologie, en faveur de ces victimes, dont la plupart leur étaient unies par le sang et les alliances. On les vit au contraire accepter des commissions, faire les recherches et les informations, et poursuivre l'ordre et les individus. Ils disposaient de la faim et de la soif de ces malheureux chevaliers. Ils ordonnaient la fracture de leurs os, et n'étaient pas révoltés de la vermine qui les dévorait dans leurs cachots. Ainsi, leur zèle judiciaire égalant leur froideur, ils laissèrent la justice, la vengeance, la politique, et, à coup sûr, le fanatisme, se rassasier de victimes.

CHAPITRE XXVIII.

Tribunal révolutionnaire tenu par les Nobles, au bois de *Vincennes*, pour juger *Enguerand de Marigny*.

A PEINE le monarque eut-il terminé sa carrière, et fait place à *Louis* x *le Hutin*, son successeur au trône, que les comtes et les barons, comprimés sous son règne, se

redressèrent comme des gens sortis de la gêne et de la contrainte. Ils n'avaient pas osé se mesurer ouvertement avec lui dans le mode accoutumé de la révolte et de la guerre civile, ils s'étaient seulement bornés à lui donner des inquiétudes, en gardant néanmoins les précautions qu'exige la sûreté individuelle. Sous le masque qu'ils portaient, ils ne désespéraient pas de trouver l'occasion de la vengeance; ils signalaient déjà la victime expiatoire qu'ils laissaient vivre, aussi long-temps que *Philippe-le-Bel* tenait les rênes de l'état. Un roi capable est la clef de la voûte de l'édifice social.

Leurs secrètes intentions éclatèrent donc du moment que *Louis-le-Hutin* eût hérité de la couronne de son père. Sans attendre qu'*Enguerrand de Marigny* eût pu leur fournir de nouveaux prétextes de l'accuser, les seigneurs, impatiens dans leur dépit, l'attaquèrent comme ministre et confident du monarque défunt. C'est souvent un grand crime d'avoir quelques vertus à la tête de l'administration d'un état.

Ce gentilhomme était un des Normands de ce temps qui montrait le plus d'esprit dans la société et le plus de talens dans le gouvernement ministériel. On l'avait plus d'une fois soupçonné d'avoir éveillé l'attention du roi sur l'hypocrisie et les intrigues de la noblesse factieuse. Ce zèle qui fait toujours grand bien aux souverains, lui attira de nombreux ennemis. Comme personne n'était plus retenu par la crainte, *Enguerrand* entendit nos révolutionnaires ressuscités tenir les propos les plus libres sur son compte. C'était lui seul qui avait osé donner le conseil de fermer les hôtels de monnaie d'un grand nombre de seigneurs. C'était à lui qu'on avait l'obligation de voir le clergé payer des décimes extraordinaires; il ne pouvait

pas disconvenir qu'il n'eût dressé toutes les ordonnances relatives à l'altération du marc d'or et d'argent. Il fallait bien qu'il avouât d'avoir remis l'administration des finances entre les mains de deux étrangers, *Bischi* et *Musciati*, rusés Florentins et oppresseurs financiers. Ce qu'on ne lui laissait pas ignorer surtout, c'est qu'on le regardait comme l'agent principal de toutes les usurpations de pouvoir et de crédit que le trône avait faites sous le règne de *Philippe-le-Bel.* Ces différens griefs se trouvèrent accompagnés de quelques plaintes et de quelques regrets sur la catastrophe des templiers détruits, torturés et brûlés.

L'ancien confident du roi reconnut, à la mauvaise foi de ces reproches, le langage des salons. Depuis long-temps on avait dressé, au coin du feu, cette acte d'accusation contre lui. Il savait qu'on avait juré de le punir d'avoir été l'ami du prince, de l'ordre et de la soumission; sans cependant compter trop sur sa conscience, il hasarda un mémoire justificatif, dans lequel il parla avec modestie de ses talens, lorsqu'il les comparait à ceux du monarque qui avait constamment présidé les conseils et l'administration de l'état. Jamais un ministre n'a fait un homme ordinaire de son maître.

Pendant cette lutte, *Enguerrand* fut bien servi par ses partisans. Ils l'aidèrent à repousser victorieusement le système de responsabilité que la faction voulait faire peser sur lui. Il était tout simple, selon eux, de penser qu'un roi qui meurt satisfait et content de ceux qui lui ont consacré leurs services et leurs talens, sanctionne par là même la conduite et les opinions ministérielles de ses serviteurs; qu'en suivant une théorie contraire, on risquerait de punir, après son décès, le ministre qu'il aurait comblé de grâces s'il eût plus long-temps vécu; qu'on devait bien

se pénétrer, d'après l'expérience, que chaque règne a sa morale à part, sa justice, ses intérêts isolés, sa politique particulière; qu'on ne pouvait pas aller fouiller dans les secrets d'un roi, pour demander ensuite compte à ses ministres de tous les actes de son gouvernement; qu'il serait toujours difficile de justifier les événemens que la politique, les circonstances et l'intérêt du moment ont fait naître; qu'ordinairement on sent mieux qu'on n'apprécie pourquoi le prince et son conseil ont marché dans telle direction, ont placé la force et l'attitude royale dans tels moyens, et ont froissé les intérêts individuels pour arriver au but de leurs desseins. Dans ce travail commun du monarque et des ministres, personne n'était capable d'assigner la part réelle qui peut appartenir à chacun d'eux en particulier, soit dans les résolutions, soit dans les mesures d'exécution, soit dans les coups d'état. Au reste, chacun savait que si les ministres, sous des rois faibles et inhabiles, avaient une grande influence, ils étaient au contraire, sous des princes d'un mérite supérieur, réduits, la plupart du temps, à ne réfléchir que les couleurs qu'ils empruntent de leurs maîtres. Ainsi, c'est une véritable énigme politique que celle de deviner ce que peut être la responsabilité ministérielle. On finit cette justification par faire l'application de ces maximes au monarque défunt, et on conclut à soutenir qu'en voulant punir son ministre, c'était faire le procès à la mémoire du prince.

Le roi *Louis* x adoptait à peu près ce système de défense. Son père ne lui avait, en effet, transmis ni désaveu, ni aucun signe de mécontentement, au sujet de la conduite publique ou privée d'*Enguerrand de Marigny*. Lui-même n'avait jamais rien vu dans ce ministre qui méritât le moindre reproche. En conséquence, laissant

les nobles factieux et vindicatifs crier et calomnier sans pudeur l'administration précédente, il maintint avec courage l'ancien ministre à la tête des affaires.

Enguerrand eut l'imprudence d'accepter cette nomination, ne réfléchissant pas qu'une retraite faite à propos apaise les haines et la jalousie. Cet événement agita tous les esprits à la cour, et les encouragea à préparer la chute du ministre. Celui-ci commit, de plus, la maladresse de ne rien changer à son plan d'administration; incapable de transiger avec le zèle dont il était animé pour les intérêts de la couronne, il agit, comme sous le règne précédent, sur un ton difficile et sévère avec les comtes et les barons révolutionnaires. Il redoubla même de vigilance et de fermeté, par la raison que toutes les ambitions, restées engourdies depuis quelque temps, se réveillaient au début d'un nouveau règne. Il eut donc besoin d'être fortement appuyé par le roi, puisqu'il s'exposait ainsi à toute l'acrimonie active d'une faction qui conjurait sa perte.

Ses ennemis le voyant, contre leur attente, comblé des faveurs du souverain, en furent sans doute révoltés; mais ils ne s'alarmèrent pas extrêmement de cette confiance, de cette protection et des marques d'une pareille affection. Ils avaient la mesure du caractère faible et facile du monarque. Tout était possible encore, en sachant s'emparer de son esprit; c'est à quoi ils travaillèrent avec l'adresse et la patience qu'exigent même les princes les plus vulgaires. On ne tarda donc pas à établir auprès de lui un système d'obsession si bien suivi, qu'on parvint à l'emporter sur la considération des services et de l'innocence du ministre. Le premier prince du sang, *le comte de Valois*, prêta honteusement les mains à cette intrigue, en se rendant le plus perfide des conseillers du roi son

frère. On n'est pas toujours le mieux servi par les siens.

Il est vrai que cette altesse avait également une rancune à satisfaire contre *Enguerrand*. Celui-ci, dans sa franchise ministérielle, l'avait désignée parmi le nombre des dilapidateurs des finances de l'état, pendant le règne de *Philippe-le-Bel*. Cette accusation n'était pas hasardée; car ce prince, prodigue de son naturel, se procurait de l'argent et des ressources par toute sorte de voies. Le goût des folles profusions l'emportait en lui sur la délicatesse et l'honneur. Mais le ministre ne fut pas en cela politique, comme ses amis le lui disaient. Ayant eu la faiblesse de le laisser puiser dans les caisses royales, il aurait dû lui épargner ce reproche, sachant très-bien que le public ne distingue pas entre celui qui vole et celui qui permet de voler. Au reste, il est toujours dangereux à la cour d'être indiscret à l'égard des princes.

Le comte *de Valois*, peu généreux dans cette circonstance, s'appliqua avec chaleur à procurer à la noblesse la disgrâce du ministre. Il s'associa pour cette infâme intrigue, les courtisans les plus rusés de son temps. Ils entretinrent le roi pendant plusieurs jours de l'état souffrant de son royaume et des murmures de son peuple. Après lui avoir insinué des inquiétudes et des alarmes, ils lui proposèrent les moyens de les calmer. Il fallait une victime à la politique et au salut du trône. Elle était généralement demandée par la noblesse, et même, disaient-ils, par la nation; on apaise toujours celle-ci par un sacrifice propre à lui faire supporter avec plus de résignation les impôts et le poids de l'autorité. On était bien heureux de n'avoir pas, dans la circonstance, l'embarras du choix; *Enguerrand de Marigny*, objet d'une juste et invincible prévention, était cet holocauste qu'il convenait de dé-

vouer au repos public. Le *comte de Saint-Paul* et le *vidame d'Amiens*, ennemis déclarés du ministre, furent encore plus féconds en maximes politiques. Ils inventèrent les meilleures raisons d'assassiner l'innocent et de se débarrasser, eux et les autres seigneurs, d'un surveillant incommode et inflexible. Les insinuations des courtisans filtrèrent dans le corps du roi mieux que l'eau à travers le sable.

Il arriva donc que *Louis* x, circonvenu par l'intrigue et le faux zèle des factieux, consentit à l'arrestation de son ministre. Cet ordre réjouit tous les cœurs; on se félicita toute la journée de cet heureux succès. On se permit même de rire aux dépens du monarque. La faiblesse dans les rois devient toujours l'instrument de la haine, de la jalousie et de la vengeance des calomniateurs. Aussitôt qu'on fut maître d'agir, on convint d'arrêter *Enguerrand* le même jour, au moment où il se rendrait comme à son ordinaire dans le cabinet du roi.

Le ministre, trop confiant en son étoile ou dans son innocence, ne soupçonna nullement le triomphe de ses ennemis. Il arriva selon son usage au palais, à l'heure du travail ministériel. Dès qu'il eut paru dans la salle, on porta la main sur sa personne, on le désarma, et au même instant on le conduisit dans un cachot. Cette capture s'exécuta avec le ton, la rudesse et l'air de gens qui ne craignent pas pour eux-mêmes un semblable revers. Les flatteurs de la veille devinrent ses garroteurs et ses archers.

L'infortuné de *Marigny*, transporté au Temple, vit son souterrain armé de verroux et de barres de fer. L'entrée en était interdite à ses amis, à ses parens, à toutes les âmes compatissantes. On n'a point à réclamer l'humanité et la justice pendant une persécution. Enseveli

dans son tombeau, il avait bien de la peine à se nourrir de l'espoir de trouver un appui dans la protection des lois et dans l'impartialité des tribunaux. Il se ressouvint seulement qu'il avait laissé, en face de ses ennemis, un homme dont l'amitié était courageuse, fidèle et constante; que cet ami intrépide pouvait les contenir et les empêcher d'avancer jusqu'à lui. Cette pensée le consola quelque temps dans l'obscurité et le silence de sa prison.

En effet, l'ami qui vivait ainsi dans sa triste mémoire, se nommait *Raoul de Prêles*, avocat célèbre, homme fort et puissant par la parole, par le feu de son âme et par l'énergie de son caractère, s'abandonnant hardiment à l'instinct et au devoir de publier de grandes vérités devant la justice et ses organes, protecteur sans faiblesse du malheur excusable ou de l'innocence opprimée. Aussitôt qu'il fut informé de la disgrâce du ministre, il se prépara à démasquer le parti triomphant et la cabale des révolutionnaires. Il les appela devant la justice pour attacher l'infamie à leurs impostures et à leur lâcheté.

Les nobles, qui conduisaient les fils de cette horrible trame, prévirent de bonne heure à quoi ils s'exposaient, si un pareil défenseur parlait aux juges ordinaires et au peuple. Avant d'adopter des mesures plus efficaces, ils firent insinuer à l'avocat *Raoul* qu'on désapprouvait en lui ce zèle et ce dévouement; que cette amitié, qui paraissait si menaçante, pourrait avoir aussi des dangers à courir; qu'au reste, on lui conseillait d'user de discrétion, de réserve et de sages réticences dans ses plaidoyers, parce qu'on n'était pas d'humeur d'entendre compromettre d'honnêtes gens, des personnes de qualité, des vengeurs de la probité publique. La persécution se pare toujours des plus louables motifs.

Ces admonitions, ainsi que les titres pompeux qu'on se donnait, ne changeant pas la résolution de l'avocat *Raoul de Prêles*, les seigneurs révolutionnaires se déterminèrent alors à faire usage de l'artifice combiné d'avance, artifice nouveau dans son genre, et qui égalait en noirceur la perfidie de ses auteurs. Cependant, comme le projet n'était pas de faire du mal personnellement à l'*avocat*, on choisit, pour l'escamoter du barreau, une accusation tellement absurde et ridicule, qu'elle lui laissa les moyens de la repousser victorieusement devant ses juges. Il leur suffisait de l'écarter et de l'occuper de sa propre affaire, afin que, pendant ce temps-là, on pût expédier, sans forme de procès, son ami, le malheureux *Enguerrand de Marigny*. On accusa donc l'avocat lui-même à son tour. On prétendit que, par des sortiléges, communs avec ceux du ministre, il avait provoqué la langueur et la consomption dont *Philippe-le-Bel* était mort.

Devenu, par cette allégation, formellement régicide, *Raoul de Prêles* fut saisi dans son étude, au milieu de ses livres et de ses papiers, et constitué prisonnier. C'était reconnaître qu'un ami, qu'un défenseur habile et courageux gêne beaucoup trop les gens d'une faction, lorsqu'ils sont en train d'assassiner les accusés par la voie des tribunaux.

La détention du ministre et de l'avocat n'était néanmoins qu'un triomphe sans résultat aussi long-temps qu'on n'atteindrait pas la victime à la gorge. Les nobles le présumaient ainsi. C'est pourquoi ils cherchèrent à faire jouer une nouvelle intrigue auprès du roi. *Louis* ne partageait pas leur fureur et leur lâcheté. Il temporisait pour sauver la tête de son ministre, ce qu'on pratique

ordinairement quand on n'est pas maître tout-à-fait chez soi. Cette modération royale impatientait les factieux qui craignent toujours de manquer de temps pour mal faire. D'ailleurs, ils appréhendaient qu'à la faveur de ce retard, la compassion publique ne vînt leur arracher des mains le prisonnier ; car le public soupçonnait déjà qu'il y avait moins de zèle que de haine dans la chaleur, faussement civique, des comtes et des barons persécuteurs. En s'occupant journellement du ministre détenu, il se rappela les services qu'il avait rendus à l'état et au roi défunt ; il plaida lui-même en faveur des griefs dont on l'accusait. L'opinion revenait à lui et faisait désirer son entière justification et la fin de ses malheurs.

Il parut donc urgent au parti révolutionnaire de faire survenir promptement un incident qui lui livrât à discrétion la victime. De pareilles inventions ne coûtent jamais plus que la peine d'y penser. On s'attacha à la première circonstance qui se présenta. L'épouse d'*Enguerrand*, ainsi que la dame de *Canteleu* sa sœur, tentaient souvent de parvenir jusqu'au prisonnier, soit pour lui porter des consolations, soit pour veiller à ses besoins alimentaires. Cette preuve de tendresse et d'amitié fournit l'occasion de les dénoncer comme coupables de deux délits à la fois. Rien ne fut donc plus évident que ces deux dames voulaient corrompre le geôlier et la garde de la prison ; il était encore plus incontestable qu'elles travaillaient, au moyen d'une figure de cire, à *envoûter* le roi et la noblesse du royaume.

Ce mot terrible d'*envoûter*, dont on connaissait si bien alors les effets infaillibles, fit trembler le faible monarque et les seigneurs de sa cour. Ils crurent tous sécher sur l'heure comme la feuille du marronnier en automne, et

mourir sur pied comme la plante qui se fane dans les champs. Il n'y avait point de remède contre cette infernale magie, à moins de couper le cou à celui qui la faisait ou conseillait de la faire.

Le roi, indignement trompé par cette lâche imposture, ne balança plus, retira sur-le-champ sa main protectrice de dessus la tête d'*Enguerrand de Marigny*, et la faction des seigneurs s'en empara le même jour.

Le ministre, déchargé de ses chaînes, sortit de son souterrain; il fut traîné au bois de Vincennes. Là, remis entre les mains des gentilshommes qui s'étaient érigés en tribunal révolutionnaire, il entendit prononcer sa sentence de mort, comme félon, déloyal, et ennemi du roi et de sa patrie; on n'oublie jamais ces qualités, quand on veut assassiner. Le malheureux *Enguerrand* n'eut pas le temps d'invoquer les lois, l'honneur, la justice, l'humanité : ce sont des appuis que les faibles ne trouvent que fort rarement dans les fers de la persécution. Il fut pendu au prononcé du jugement, et son corps resta attaché aux fourches de Montfaucon, au milieu des autres malfaiteurs.

Le repentir et le remords qui, d'ordinaire, avancent à pas lents vers l'homme, arrivèrent, cette fois, plus tôt qu'on ne s'y attendait. Ce sont toujours là les premiers revers qui menacent les factions. Ils vinrent surprendre inopinément toutes les âmes, même celles qui s'étaient le plus réjouies de cette mort injuste et de ce supplice infâme. On vit alors couler des larmes et les yeux se lever vers le ciel; personne n'osait s'accuser de cette barbarie; on en rejetait le crime et la honte sur la fatalité; les plus coupables philosophaient sur les causes et les effets du monde civilisé; on ne pouvait pas éviter d'être

réciproquement tueurs et tués, quand on se dispute les mêmes hochets de la fortune.

Au milieu de cette affliction générale, on conseilla à la cour de réhabiliter la mémoire du *pendu*, et de le déclarer innocent et victime. Il fallait donner cette satisfaction à la famille, qui certainement préférait l'honneur de la race, à la fortune et à la vie. Dès ce moment, la veuve du ministre fut entourée des courtisans, et saluée par le *comte de Valois* lui-même. Tous chantèrent les louanges de *Marigny*; tous contribuèrent à faire descendre du croc le cadavre de l'innocent, et à lui prodiguer l'eau bénite dans l'église.

La douleur chercha également à se distraire par d'abondantes aumônes. Le pauvre profita de cette componction passagère de la noblesse. Il devint à la mode de se distinguer par le nombre des mendians qu'on soldait, pour crier dans les rues : *Paix, paix à l'âme du plus vertueux des hommes! que le ciel reçoive dans son sein monseigneur Enguerrand de Marigny*. Il était recommandé à tous les pauvres de crier bien fort, parce que les nobles voulaient paraître bien pénitens aux yeux du public qui avait l'air d'être indigné et honteux de ce crime. En effet, il n'était pas trop content d'apprendre qu'il y eût eu tant de gens qui eussent besoin d'un semblable repentir, lorsqu'on prônait naguère cette mort comme un trait de justice et une punition méritée. Le nombre des complices l'étonna, en comptant tous les pleureurs et les crieurs soldés qui étourdissaient les passans dans la capitale. Cependant, si cette amende honorable n'effaça qu'imparfaitement la tache de cet assassinat, du moins elle toucha sensiblement les bons cœurs qui mettent toujours un grand prix aux remords des hommes.

CHAPITRE XXIX.

Tentatives de la part d'une partie de la Noblesse pour faire tomber le trône en quenouille, en soutenant les droits de la princesse *Jeanne* contre *Philippe-le-Long*, comte de *Poitiers*.

Les nobles se lassèrent bientôt de s'occuper de la catastrophe arrivée à *Enguerrand de Marigny*. On a toujours tort, en effet, de se laisser pendre, lorsqu'on est ministre. Ce qui avait suivi cet événement méritait une plus sérieuse attention. Le roi *Louis* x n'avait laissé en mourant qu'une princesse. L'enfant mâle qui naquit après son décès n'avait vécu que quelques heures. On était donc dans l'embarras pour désigner son successeur. Lors même qu'on aurait trouvé la question facile à résoudre, on voyait des seigneurs intéressés à ramener des troubles dans l'état. Il fallait par conséquent s'occuper, malgré soi, de la position politique dans laquelle on était.

La difficulté consistait à savoir si on aurait recours à la ligne collatérale, représentée par *Philippe-le-Long*, comte de Poitiers, de préférence à la ligne directe qui aboutissait à la princesse *Jeanne*, fille du roi défunt. Il ne pouvait y avoir que des esprits brouillons et les intrigans qui voulussent jeter des doutes et des scrupules sur une pareille thèse de droit public : car la loi, la coutume, la pratique uniforme de tous les siècles de la monarchie, prêtaient une solution prompte à cette proposition politique ; mais, quand on a besoin de tracasser l'autorité et de troubler le bon ordre, l'esprit est fécond en objections. On regarda donc la question comme un point de droit public, délicat, grave, susceptible d'un profond examen, et exigeant la sagacité des plus fortes têtes.

Les comtes et les barons ne démentirent pas dans cette occasion l'habitude et le goût du désordre, leur penchant pour les disputes révolutionnaires, leur passion pour tout ce qui leur mettait les armes à la main. La plupart d'entre eux s'empressèrent de former un parti à la fille du roi. C'était la princesse *Jeanne* que la justice ordonnait de préférer; il n'y avait pas de raison de l'exclure du trône; une reine porterait avec honneur la couronne de France; le défaut d'enfant mâle ne préjudiciait point à la ligne directe; la qualité de princesse n'avait jamais été formellement un motif de refus. Le public, qui déjà s'émancipait jusqu'à raisonner des affaires d'état, opposait à cette jurisprudence politique l'histoire des huit siècles précédens; ce qui interrompit ses argumens et tourna la chose en raillerie, c'est qu'on crut deviner le dessein de la noblesse récalcitrante. Celle-ci parut en effet n'avoir d'autre projet que de faire peur au comte de Poitiers, *Philippe-le-Long*, oncle de *Jeanne*, et de jouer avec lui de finesse et d'astuce. Comme jusqu'alors il n'y avait pas eu sous les Capétiens un exemple d'un semblable passage d'une ligne à l'autre, on trouva que l'occasion était heureuse pour tenter des spéculations et des intrigues révolutionnaires.

Plusieurs gentilshommes songèrent à faire ce trafic lucratif aux dépens du trône et de la paix publique. Ils avaient à regretter des priviléges abolis, des domaines confisqués, des droits enlevés, des prérogatives et des juridictions restreintes. Leurs pères ainsi qu'eux n'avaient pas toujours été heureux dans leurs révoltes et leurs guerres civiles. Le registre de famille faisait mention de toutes les pertes, et recommandait la rancune et la vengeance à ceux des héritiers qui se trouveraient en position de les exercer et de

réparer le dommage domestique. Il était en effet de règle parmi la noblesse, de ne laisser jamais échapper l'occasion de faire payer au dernier arrivant sur le trône tout ce qu'on avait perdu sous ses prédécesseurs. On ne peut jamais décharger un roi des péchés de ses ancêtres ; tôt ou tard les indemnités arrivaient aux nobles.

Le prétendant *Philippe-le-Long* ne se pressant pas beaucoup d'offrir à chacun des conditions sortables, se bornant simplement à une dispute d'avocat pour le soutien de ses prétentions, cette façon de discuter ennuya les seigneurs qui cessèrent de raisonner, pour agir d'une manière efficace. Ils firent partir de tous les points du royaume des oppositions et des protestations, réclamant uniformément la légitimité des droits de la princesse *Jeanne*. Ils eurent la précaution de sommer les pairs et les évêques de s'abstenir de procéder au sacre et au couronnement du *comte de Poitiers*. On accompagna ces démarches et ces protestations de plusieurs séditions dans les provinces. On se fait avec cela toujours mieux entendre des princes qui font les sourds. On porta partout la confusion, la menace et le développement des forces armées.

Le duc de *Bourgogne* se montra à la tête de cette cabale révolutionnaire. On vit également le comte *de Valois*, toujours prodigue et toujours court d'argent, attiser secrètement les esprits et diriger les mouvemens de la faction contre un prince de sa famille.

Le comte de Poitiers *Philippe-le-Long*, en butte à toutes ces résistances, ne perdit ni la tête ni le courage. Ayant un point d'appui solide dans une bonne armée, il brusqua, en homme de résolution, la cérémonie du couronnement. Il n'éprouva à Reims que quelques heures d'inquiétude. Au moment où il allait prendre le manteau

royal, son frère le comte *de la Marche* qui l'avait accompagné, et qui de plus l'avait assuré tenir à son parti, l'abandonna le jour même du sacre. Il eut encore le déplaisir de voir les gentilshommes du duc de *Bourgogne* rôder tout autour des remparts de la ville.

Néanmoins, malgré ces désagrémens inattendus, le prince n'en procéda pas moins à la cérémonie de l'onction sacrée. Tout se fit, il est vrai, à huis clos ; mais cette consécration à la sourdine lui donnait le même caractère royal que celle qui aurait été faite les portes ouvertes et hors de la présence des grenadiers de son armée.

Dès qu'il eut pris la couronne, il se tourna sans différer du côté des négociations. C'est souvent le chemin le plus long, mais le moins dangereux. Il dirigea ses démarches diplomatiques vers ceux des comtes et des barons qui faisaient le plus de bruit, bien certain que ce vacarme lui promettait une prompte défection de leur part dans la ligue révolutionnaire. Il se hâta de les comprendre dans leur langage et de les satisfaire. Les uns obtinrent en effet, des concessions, et les autres des largesses. L'armée à ses ordres appuyait de temps en temps la marche de la diplomatie. Elle menaçait lorsque les dons, les offres, les promesses ne produisaient qu'une plus grande avidité dans les nobles factieux.

Enfin, après de longues et verbeuses conférences, le nouveau roi *Philippe-le-Long* mania les passions et les intérêts avec tant d'adresse et de prudence, que les chefs de l'opposition armée apaisèrent leur jalousie et leur colère. Les meneurs, une fois satisfaits, ne s'inquiétèrent plus de leurs partisans subalternes. Ceux-ci se virent obligés de se tirer d'embarras, chacun d'après ses moyens et son esprit. Cette défection si ordinaire dans les factions, con-

traignit donc la moyenne noblesse à se calmer à son tour. Chaque gentilhomme pensa à soi et composa facilement avec le monarque. Il arriva de là qu'il ne resta plus ni amis ni combattans sous les drapeaux de la *princesse Jeanne*. On ne songea plus au projet révolutionnaire de faire changer de sexe au trône de France. Son parti et sa personne délaissés à la fois, la fille de *Louis* x éprouva la triste fin que le plus foible ou le vaincu n'évitera jamais.

CHAPITRE XXX.

Obstacles mis au projet d'établir l'uniformité des Poids et des Mesures dans le royaume.

Philippe-le-Long réussit à faire triompher ses droits masculins à la couronne ; mais il ne fut pas aussi heureux dans ses projets du bien public. Il fallut qu'il cédât à l'ignorance ou aux mauvaises intentions de sa noblesse : c'étaient les deux grands fléaux du temps où il régnait, avec des modifications pourtant qui les rendaient plus supportables que sous d'autres règnes.

Ce prince parut, par sa sagesse et ses talens administratifs, fort supérieur aux lumières de son siècle ; son esprit se porta vers un objet d'économie politique, facile à concevoir, mais difficile à combiner et à réaliser, même au milieu d'une pleine civilisation. Il projeta l'établissement de l'uniformité des poids et des mesures, se montrant, par cette conception, assez puissant en raison et en sagacité pour pressentir toute l'utilité d'un système métrique ; rien ne flattait plus son amour-propre royal,

que l'idée de laisser à son règne l'honneur de cette découverte ; il en attendait pour récompense la gratitude du riche et du pauvre, puisque son bienfait détruirait la fraude et les malversations au profit de tous ses sujets.

Cependant, quelle que fût sa conviction en faveur de son plan métrique, il annonça son projet avec des ménagemens. Il savait qu'il y a autant de bonheur à enfanter une belle entreprise, qu'à la faire adopter à des ignorans et à des malintentionnés. Il ne s'était point trompé, en jugeant de la sorte sa noblesse contemporaine. Souvent les plus grands ennemis de l'homme de bien, prince ou sujet, ne sont que ceux qui ont vécu de son temps.

En effet, les comtes et les barons s'obstinèrent à ne voir, dans cette grande conception, que le dessein de changer l'usage des marchés et des foires, et l'intention de détruire leurs profits dans la police des villes et des campagnes. Tout était devenu pour eux, dans le commerce et l'industrie, un revenu et un émolument. La régularité et la bonne foi allaient nécessairement paralyser leurs moyens de fortune. Ils conclurent à l'opposition et à la résistance contre le projet du roi.

Mais il n'était pas facile de choisir la voie la plus honnête de se garantir de cette nouveauté. Le public, sans bien comprendre ce que le monarque voulait faire pour son bien, néanmoins semblait se confier entièrement à ses bonnes intentions ; ce qui engagea les nobles à calomnier le roi et son système métrique. Ils se liguèrent ensuite avec les évêques et les chefs civils des villes principales du royaume. Il fut convenu entre eux que, si les remontrances devenaient inutiles auprès du souverain philosophe, on aurait recours aux armes.

Dans cette exaspération nobiliaire, on ne négligea pas d'effrayer l'opinion et de la corrompre. On répandit le bruit qu'un énorme impôt allait peser sur la bourgeoisie, classe unique de contribuables ; que cette imposition était la suite du système nouveau qui plaisait tant au roi ; qu'en rendant surtout la monnaie uniforme dans le royaume, c'était une nécessité de supprimer tous les hôtels des monnaies appartenant aux nobles; que cette suppression faisait naître le droit à une forte indemnité, et que, pour acquitter cette indemnité à la noblesse, on devait exiger le cinquième de tous les biens roturiers.

Le tocsin, toujours en usage dans le début d'une révolution, sonna partout ; on ne parla plus, dans le public, que de l'impôt du cinquième ; l'opinion, devenue par cette manœuvre hardie, menaçante et séditieuse, la noblesse fut la maîtresse de faire avorter l'établissement, et de conserver, aux dépens des dupes, ses vieux poids, sa fausse monnaie et ses vieilles mesures.

En reculant devant l'ignorance et la sédition, le roi cependant ne perdit pas courage ; l'agitation même que le projet du système métrique avait produite, fit naître quelques idées saines dans les têtes. On convint assez généralement qu'il fallait remédier aux maux que l'état et les particuliers souffraient de la circulation de tant d'espèces de monnaie différentes. On commença à se plaindre de voir fabriquer partout des pièces d'or, d'argent et de cuivre, dont le poids et le titre étaient arbitraires. On comprenait fort bien l'alternative dans laquelle on se trouvait, ou de détruire les forges monétaires, ou de se condamner à rester en proie à tous les genres de fraude et de brigandage.

Le roi, ayant amené avec adresse le peuple à sentir par

lui-même cette affreuse situation, et à juger du remède applicable à ce désordre civil, se trouva dégagé d'entraves pour accomplir une partie de son projet. Il n'épargna donc d'aucune manière le trésor royal pour rendre uniformes le titre de la monnaie et le coin du prince. Pour cela, il fut obligé de traiter avec tous les seigneurs qui avaient usurpé le droit de battre monnaie. Il fit des marchés avec eux; il racheta leur privilége au poids de l'or : car tous exigèrent des prix exorbitans, profitant de l'impatience que le roi montrait d'opérer ce bienfait à l'avantage du trône et de la nation. On vit en quelque sorte le souverain parcourir son royaume, la bourse à la main, et transiger, tantôt avec les villes et les provinces, tantôt avec les comtes et les barons, obligé de flatter partout l'avarice et la cupidité. Malheureusement la mort le surprit au milieu de ses rachats et de ses marchés, et son opération régénératrice fut abandonnée.

CHAPITRE XXXI.

Création de commissions ambulantes pour juger les Nobles déprédateurs, dans les provinces, sous le roi *Charles-le-Bel.*

Charles-le-Bel, succédant à son frère sur le trône, pardonna à la noblesse d'avoir contracté, avec le roi défunt, des marchés à un taux si usuraire. Il ne pouvait pas s'attendre que l'égoïsme devînt, contre sa nature, généreux et libéral envers la patrie. Il confirma donc toutes les transactions, et fit acquitter les sommes qui restaient encore à payer; mais, en maintenant ainsi les accords et les contrats, il se promit bien de ne plus rien racheter des mains des comtes et des barons.

Cependant, il y avait encore une énorme liste d'autres usurpations, qui auraient pu fournir matière à de nouvelles stipulations.

En effet, la noblesse n'avait pas mieux, dans les temps précédens, respecté les bois, les landes, les terrains vagues, les communaux, les atterrissemens des fleuves et des rivières, les îles, les îlots, la pêche, la chasse; chacun d'eux avait, sans façon, aux dépens des propriétés publiques, agrandi l'avenue de son château, la clôture de son parc, les limites de ses domaines.

Cet esprit de rapine et d'envahissement ne ralentit pas son ardeur pendant le règne du roi *Charles* IV. Comme il n'y avait plus rien à révolutionner sur le terrain communal des villes, des villages et des provinces, les seigneurs, sans pudeur ni conscience, portèrent les mains sur les propriétés des citoyens. Il fallut que le laboureur leur disputât le droit de s'approprier son morceau de terre, sa chaumière, la vigne plantée par son père. Le combat n'était pas égal. Si le gentilhomme lui fit grâce d'une usurpation entière, du moins il déplaça les bornes de tous les héritages qui étaient à sa convenance.

On vit le désordre croître avec tant d'audace, que certains chevaliers, abusant tout-à-fait de la force et de la licence, regardèrent comme une propriété seigneuriale la fille et la femme de leur vassal; ils ne rougirent pas de les envahir et d'établir, à leur égard, des droits et des priviléges honteux qui blessaient la décence, la religion et la morale. Ces prétentions d'un genre si révoltant faisaient, nuit et jour, trembler et gémir les pères et les époux; mais la noblesse, ayant d'une main le glaive de la justice seigneuriale, et de l'autre l'épée de la force arbitraire, empêchait les plaintes et les récla-

mations, et refoulait la douleur et les cris dans le sein des malheureux. Les victimes n'avaient plus la protection des lois et du prince.

Cependant l'indignation devint si générale ; on réunit tant de larmes au pied du trône, que le roi, informé des souffrances de son peuple, et se doutant bien que le tableau en était encore adouci par la crainte et la frayeur, résolut de prêter un prompt secours aux malheureux contre la classe des brigands. En conséquence, il dépêcha sur les lieux et dans plusieurs provinces des juges-commissaires avec le pouvoir de frapper les têtes des nobles révolutionnaires : leurs instructions particulières portaient l'ordre formel d'infliger la peine capitale à ces spoliateurs.

Ces justiciers ambulans s'acquittèrent assez bien de leur commission : ils firent décoller quelques têtes de distinction ; ils tinrent en respect chaque gentilhomme dans son château ; ils dispersèrent les batteurs de grand chemin ; mais ces justices voyageuses se lassèrent pourtant en courant les provinces. Les mœurs, le climat, les préjugés des contrées diverses qu'elles parcoururent nuisirent insensiblement au tempérament judiciaire : il est délicat de son naturel. Il échappa donc des mains de ces juges-commissaires un grand nombre de ces voleurs de filles, de femmes et de patrimoines. Toutefois, comme la justice, pour peu qu'elle s'éveille, fait grand bien au bon ordre d'un état, ce premier essai plaça, pour quelque temps, la noblesse dans des rapports plus réguliers, plus tolérables et plus sociaux avec les bourgeois et les habitans de la campagne.

CHAPITRE XXXII.

Insurrection des *bâtards* ou *enfans naturels* de la Noblesse.

QUELQUE sollicitude que montrât le roi *Charles-le-Bel*, dans le plan de maintenir l'ordre et la paix dans la France, il exista toujours dans le midi occidental du royaume un tel relâchement de principes et d'idées sociales, que l'autorité souveraine ne fut jamais de ce côté-là exempte d'alarmes et d'inquiétudes; elle se vit tout à coup, à cette époque, assaillie par une nuée d'enfans naturels, jolis, capricieux, mutins comme l'amour illégitime qui les fit naître. Ces bâtards se répandirent dans la Gascogne, et causèrent de nouveaux désastres. Ils se réclamaient des gentilshommes les plus notables de la province et des lieux circonvoisins.

Nul des seigneurs de la contrée ne renia son sang. Chacun prodiguait des caresses à son enfant, et mettait du prix à se sentir son père; mais cette tendresse paternelle, moins puissante que la loi et le préjugé, ne pouvait faire entrer un bâtard dans la succession des familles. Il fallait repousser ces malheureuses créatures de l'enceinte des châteaux, et leur refuser la fortune, la considération, les charges et les honneurs.

Ces enfans, disgraciés par la législation, éprouvaient par conséquent toute la vanité d'un sang noble, et enduraient en même temps toute l'indigence d'une humble roture; ils voyaient leurs frères légitimes recueillir l'immense fortune de leur père commun, et vivre dans l'opulence sans que l'on consentît à offrir un dédommagement à leur infortune.

Ne sachant comment obtenir des modifications dans l'application de ces lois rigoureuses et barbares, les bâtards prirent le parti d'en appeler à leur épée et à leur courage. Cette autorité ne fait pas toujours faire de faux syllogismes. L'insurrection fut baptisée du nom de *guerre des bâtards*. C'était ne tromper personne. Ils cherchaient la fortune, puisqu'elle faisait difficulté de venir à eux. Bientôt le brigandage leur procura de l'aisance. Ils goûtèrent, dans le camp, les commodités de la vie. Tout était dans une heureuse profusion autour d'eux. Leur industrie militaire valait bien la noblesse de leurs pères.

Cette bizarre milice, d'abord constituée en pelotons, en escouades, en bandes, se forma ensuite en corps d'armée régulière. Son volume grossit par la réunion de tous les bâtards du royaume. Rien ne rapproche mieux les individus et même les grandes masses que la conformité d'un même sort. Devenus redoutables par cette ligue, ils poussèrent, leurs entreprises guerrières au-delà de leur province et vinrent s'asseoir sous les murs de *Saintes*. Cette ville fut, le lendemain de leur arrivée, assiégée, prise et pillée. C'est là la façon leste et expéditive des armées révolutionnaires.

Au milieu de cette révolte, le naturel ne se perdit pas. Ces enfans illégitimes s'efforcèrent partout où ils vécurent de procréer, par le viol et le libertinage, de malheureux êtres comme eux, et de leur transmettre le vice et la honte de leur propre naissance. Ils crurent que leur race méritait la perpétuité, puisqu'elle n'était étrangère ni au courage ni au bonheur, qui ne dépendent pas des institutions sociales.

Cependant on ne tarda pas à s'apercevoir que ces bâtards révolutionnaires n'obéissaient point uniquement au

sentiment de leur misère ; on reconnut qu'ils étaient devenus les instrumens d'*Édouard*, roi d'*Angleterre*. Cet ennemi de la France se tenait en effet derrière la milice bâtarde, et l'excitait au brigandage et à l'indépendance. Ses secours et ses instigations rendirent cette guerre scandaleuse si vive et si opiniâtre, qu'elle consuma au roi *Charles-le-Bel* une première armée. Ce ne fut qu'à la seconde levée d'une nouvelle troupe que le maréchal *Briquebec* assomma ces factieux et reprit sur eux toutes les places conquises ; ainsi disparurent ces valeureux champions qui s'insurgèrent et s'armèrent pour corriger la honte de leur naissance, et qui ne surent pas honorer leur noble bâtardise par des vertus civiques.

FIN DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

BRANCHE DES VALOIS.

CHAPITRE PREMIER.

Intrigues pour mettre la couronne sur la tête d'*Édouard*, roi d'*Angleterre*, à l'exclusion de la Branche des *Valois*.

A LA fin de la guerre des bâtards, le sort de la France se trouva dépendant du caprice et de la politique intéressée de la noblesse. Peu s'en fallut que ce beau royaume ne devînt une province de l'Angleterre, et la nation française une humble colonie de la métropole anglaise. Le roi *Charles-le-Bel* venait de mourir sans postérité. La reine donnait seulement l'espérance de voir naître un rejeton après le décès de son époux ; mais les vœux des bons citoyens furent un rêve : elle ne fit présent à la France que d'une princesse. Deux prétendans s'offrirent donc pour se disputer la couronne, placés l'un et l'autre dans la ligne collatérale, l'Anglais *Édouard* arrivant au trône par le droit de la princesse *Isabelle*, et le Français *Philippe* par celui du prince de *Valois*.

Les grands du royaume, peu empressés de faire cesser cette lutte, ne furent pas fâchés de la réduire aux termes et à la forme d'un procès. On se demandait froidement si

les filles de roi, chez les Français, et d'après les constitutions du royaume, se trouvaient, à raison de leur sexe, isolément exclues du trône, et, dans ce cas, si leur postérité masculine reprenait la place que ces princesses étaient obligées de céder; ou bien s'il fallait croire que cette exclusion, de tous temps maintenue, frappait également et les filles de roi et toute la race qui provenait d'elles. Afin de prendre une résolution à ce sujet, on fit publier des mémoires, des consultations et des brochures. On lut le verbiage des avocats et la métaphysique des publicistes. On n'oublia pas de se dire, de part et d'autre, force injures. Chaque prétendant traita son compétiteur d'usurpateur, de voleur d'héritage, d'escroqueur du bien d'autrui.

La dispute, échauffant les deux parties intéressées, parce que les comtes et les barons montraient une coupable indécision, fit sentir à tout le monde la nécessité d'avoir des juges, en attendant qu'on la vidât ultérieurement sur le champ de bataille. La noblesse législative fut donc assemblée en parlement. Tout le haut baronnage du royaume vint y siéger. Le public, qui avait déjà, avec l'aide du simple bon sens et par le sentiment naturel de l'honneur national, décidé la question en faveur du prétendant français, s'attendit que l'affaire serait emportée d'emblée à la première séance de la diète. La fierté nationale n'est jamais embarrassée pour terminer de pareilles contestations.

Les comtes et les barons, plus scrupuleux que le vulgaire, ne voulurent pas de la sorte précipiter leur jugement. Il y avait des gains considérables à faire en prenant l'un ou l'autre parti : ce qui demandait de mûres réflexions de leur part. Il ne fallait pas considérer le bien

public : il s'agissait de calculs d'intérêt particulier. Un roi anglais présentait un avantage plus immédiat, en ce que les ressorts de son gouvernement, rompus par le bras de mer qui nous sépare de l'Angleterre, seraient nécessairement moins tendus, et n'assujettiraient que d'une manière incertaine les volontés et les résistances.

Entretenus dans de pareilles idées par un lâche égoïsme, les seigneurs de la diète laissèrent long-temps les orateurs parler, discuter, haranguer. On rapporta en effet devant eux toute la jurisprudence des temps antérieurs ; on cita toutes les ordonnances et tous les diplômes des archives royales. On fit, outre cela, de l'esprit et de l'éloquence ; on employa toutes les finesses et les ruses des grandes assemblées ; néanmoins, malgré l'habileté de tant de gens à citations et à syllogismes, les comtes et les barons conservèrent pendant plusieurs séances leur air indécis et leur esprit flottant. Il leur fut impossible de se décider spontanément entre l'anglais *Édouard*, déjà coiffé d'une couronne, et le français *Philippe* qui demandait à avoir celle que la loi et la coutume lui garantissaient. Ils ne savaient à quoi se résoudre : deviendront-ils anglais ou demeureront-ils encore français ? Ils songeaient fort légèrement à la honte de ne plus former qu'une province sur le continent, et à l'honneur de se maintenir en royaume indépendant et en nation rivale. Le public, attentif à tout ce qui se passait dans l'assemblée, ne put pas se taire sur le ridicule et la lâcheté de cette indécision. Il en attribua la cause à l'or et au patelinage anglais, qui ont souvent réduit les meilleurs têtes à ne savoir prendre une résolution civique et nationale.

Heureusement pour l'honneur français que, dans cette hésitation des esprits, tout les orateurs n'avaient pas perdu

leur énergie. Les guinées anglaises n'avaient rien fait sur une de ces bouches pures et libérales qui jettent tout à coup au milieu d'une délibération pénible et fatigante, des éclairs, du feu et des flammes, et qui excitent la foule des votans à l'honneur, à la fierté et à l'estime de soi-même. Ce fut *Robert d'Artois* qui vainquit cette irrésolution générale, qui ressuscita l'orgueil français et fit triompher la cause de *Philippe* VI. Il fixa sur lui les suffrages de tout le baronnage. Cette journée valut à l'orateur les complimens de tous les bons Français. Les traits de patriotisme ont toujours plu à la multitude. C'est leur récompense.

CHAPITRE II.

Liste des Nobles pensionnaires du cabinet anglais. Punition de quelques-uns d'entre eux.

On venait de terminer le procès à l'avantage de la branche des Valois. *Philippe* VI *le Fortuné* fut couronné roi de France; il fit bien de prendre ce surnom, car ce fut un heureux hasard que son triomphe : on pouvait craindre de ne pas le voir surmonter les mauvaises intentions de la noblesse, ainsi que l'or de l'Angleterre. Le bonheur de notre étoile vaut souvent mieux que tous les droits qu'on fait valoir.

Mais le nouveau roi dut s'attendre aux effets de la colère de son compétiteur *Édouard*. Ce prince conserva un si furieux dépit de sa défaite politique, qu'il commença dès lors les longs et sanglans démêlés qui ont, avec le temps, accoûtumé les deux nations à ne jamais vivre d'accord ensemble, soit de loin, soit de près, dans les quatre parties du monde.

Cette antipathie se naturalisa promptement dans la France ; mais plus vers le centre du royaume qu'à sa circonférence ; les haines nationales agissent davantage sur le laboureur et l'artisan, que sur l'esprit des gens de négoce. Les côtes maritimes se défendirent par conséquent de ce sentiment généreux ; elles entretinrent dans les âmes un instinct contraire, que l'amour du gain et du trafic protégea avec succès. La *Guyenne*, la *Bretagne*, la *Normandie*, la *Provence* se distinguèrent donc par leur anglomanie. La noblesse de ces provinces, qui faisait de cette lâche prédilection un système politique, regretta particulièrement de n'avoir pas obtenu pour roi le prince *Édouard*. Ces regrets devinrent les liens d'une faction que l'Anglais eut l'adresse de tenir long-temps en haleine, par des troupes de débarquement, par des armes et de l'argent.

Quoique les gentilshommes eussent l'adresse d'agir avec les précautions qu'emploient les traîtres lorsqu'ils ne sont pas les plus forts, néanmoins le nouveau roi *Philippe* VI avait la conviction des mouvemens séditieux qu'ils se donnaient pour les intérêts du ministère anglais. On l'entendit dire, avant la bataille de *Crécy*, que des perfides l'entouraient ; que tous les plans de campagne étaient vendus ; que l'Anglais, son ennemi, connaissait la quantité de ses munitions, le nombre de ses cadres militaires, et les heures de ses attaques.

Jusqu'à ce jour, le roi, s'étant borné à se plaindre de cette félonie, jugea qu'il ne pouvait plus dissimuler les preuves de la trahison sans compromettre son trône et sa personne. Il y a des momens de justice que la politique doit être bien aise de voir arriver. Ainsi, sans tarder davantage à conniver en quelque sorte avec une

dangereuse impunité, il fit décapiter plusieurs nobles.

On n'osa pas blâmer cette sévérité royale; on aurait eu mauvaise grâce de la censurer, lorsque le monarque pouvait faire lire à tout le monde la liste exacte de tous les pensionnaires que l'anglais *Édouard* payait parmi la noblesse du royaume. Il avait obtenu cette note d'un Anglais mécontent et vindicatif : ce fut le *gentleman Salisburg* qui la lui remit entre les mains; celui-ci reprochait à son souverain d'avoir séduit le cœur de son épouse, et d'avoir troublé la paix de son ménage. La jalousie en fit un traître; il vint dévoiler, en se réfugiant en France, tous les secrets de son roi.

Cependant la liste ne contenait pas le nom de tous les coupables. *Salisburg* l'avait copiée trop à la hâte pour n'avoir pas fait des omissions. Cet inconvénient empêcha le roi *Philippe* VI de prévenir d'autres traîtres, qui livrèrent à l'ennemi des villes et des citadelles. Si les renseignemens avaient été plus complets, il aurait été à même de faire également justice du gentilhomme *Renaud*, qui vendit la forteresse de *Palencourt*, en Saintonge; il n'aurait pas non plus épargné la tête du commandant d'*Aiguillon*, qui, sans attendre la première brèche, remit les clefs de sa citadelle. Toute la surveillance du monarque se serait surtout fixée sur le connétable *d'Eu* qui laissa l'Anglais s'emparer tranquillement de la ville de *Caen*. Ce seigneur, fait prisonnier, reçut un trop bon accueil de la part de l'ennemi pour ne pas faire penser que les marques de bienveillance et de courtoisie de l'Anglais n'étaient qu'un dédommagement du sacrifice de son honneur. Il fallut encore, faute d'en être prévenu d'avance, laisser impunie la perfidie d'un chevalier nommé *Godemar du Fay*, qui, chargé de

culbuter l'armée anglaise dans la Somme, dont elle tentait le passage, prit honteusement la fuite, et dégarnit la défense du gué qu'un autre traître avait indiqué à l'ennemi.

Les châtimens qu'on avait infligés aux nobles qui avaient manqué à l'honneur et à la loyauté, mirent fort souvent la bile de l'anglais *Édouard* en fermentation. Il se montrait furieux contre le roi à chaque sentence qu'on portait contre ses pensionnaires révolutionnaires. L'intérêt que l'ennemi prenait si vivement à leur sort, accusa plus hautement leur fidélité et leur conscience. On n'excite pas cette pitié chez l'étranger quand on est honnête homme et ami de son pays.

Il n'y avait, dans le chagrin du monarque anglais, rien de simulé ni de politique; il sentait franchement la perte qu'il faisait en France à mesure qu'on décollait un de ses partisans; la douleur l'entraîna jusqu'à rompre la trêve pour venger les nobles suppliciés; il ne se consolait pas de voir briser le fil de ses intrigues, obligé par là à recommencer sur de nouveaux frais ses complots et ses intelligences. Il se flattait bien certainement de faire d'autres traîtres : car cette race ne s'éteint jamais dans la société civilisée; mais il savait aussi qu'on remplace quelquefois fort mal les premiers intrigans qu'on a pris la peine de dresser.

CHAPITRE III.

La faction du prince *Charles-le-Mauvais*. Assassinat du ministre du roi *Jean-le-Bon*.

Le monarque anglais n'était pas le seul à protéger et à alimenter l'audace et la frénésie révolutionnaires des nobles qui voulaient nuire au trône et à l'état. Il existait alors, dans le sein de la France, un ennemi peut-être plus redoutable que lui; c'était *Charles-le-Mauvais*, prince souverain de la Navarre. Ses crimes et ses atrocités lui avaient mérité ce surnom. Quoiqu'il fût vassal de la couronne de France, et qu'il fût devenu le gendre du *roi Jean*, qui venait de succéder à *Philippe* VI, il se déclara le chef de tous les factieux de son temps. Aussitôt qu'il craignait d'en voir diminuer le nombre, il prenait la peine d'en créer de nouveaux parmi les gentilshommes. Ses cadres étaient rarement vides. Il eut toujours l'art de séduire et d'entraîner les imaginations, malgré l'affreuse réputation qu'il s'était faite; il est vrai que l'esprit du siècle était pour moitié dans son talent.

En effet, les comtes et les barons se sentaient des dispositions naturelles pour l'anarchie organisée; ils apprécièrent bientôt les avantages du caractère de *Charles-le-Mauvais*, et ne tardèrent pas à former des liaisons de politique et d'intérêt avec lui. Leur dessein fut d'arrêter par l'ambition de ce prince les progrès de la puissance royale. Ils n'avaient pas encore pris complétement leur revanche contre elle; ayant perdu des priviléges, des droits, des prérogatives, ils cherchaient à leur tour à faire endurer des pertes à la royauté et à la fixer finale-

ment sous l'influence et la dépendance d'une puissante oligarchie. Ils supportaient surtout avec impatience, de la part des bourgeois, les élans d'une nouvelle rivalité. Ceux-ci gagnaient tous les jours du terrain par les modifications introduites dans l'esclavage des paysans et des rustres. Il paraissait donc aux nobles indispensable de forcer la branche des Valois, récente sur le trône, à rétrograder et à se remettre dans l'ancienne position de la dynastie capétienne.

Dominés par ce plan désorganisateur, les nobles n'examinèrent pas avec qui ils s'unissaient pour ébranler le trône et agiter la France. Plus *Charles-le-Mauvais* devait répugner à leur délicatesse, plus ils lui accordèrent de la confiance. On ne regarde jamais à la moralité de ses alliés ; il suffit qu'ils servent notre ressentiment et notre vengeance. Avec une semblable garantie, les traîtres n'ont jamais balancé à ouvrir toutes les frontières de la France, à introduire l'ennemi dans le cœur du royaume et à le rapprocher du souverain, afin de le mettre à même de se mesurer corps à corps avec celui-ci.

Le premier service que les gentilshommes rendirent au prince de Navarre, fut d'exécuter l'assassinat qu'il leur commanda. Les engagemens entre factieux se font toujours avec du sang. Le Navarrais ambitionnait la place de ministre principal et de confident du roi ; il ne visait à ce poste que pour se mettre à côté du souverain avec l'intention de le détrôner quand l'occasion serait opportune. Le monarque, ne voulant pas donner à la noblesse l'exemple de s'engager avec un homme aussi décrié et aussi dangereux, avait préféré de nommer pour ministre un autre seigneur que *Charles*. Ce choix devint pour *d'Espagne son favori* un arrêt de mort.

Le refus royal offensa si fort le chef de la faction, que

celui-ci organisa sur-le-champ sa vengeance. Il ne pouvait pas le chasser de sa place ; il ne voulait pas non plus s'amuser à le circonvenir par des intrigues de cour pour le culbuter. Il fut plus court de le faire assassiner. C'est là la ressource de l'ambition pendant les temps de trouble.

Douze gentilshommes se dévouèrent à sa cause. On ne trouve pas toujours autant de gens quand on veut faire le bien. Les meurtriers se rendirent à *l'Aigle* pendant la nuit, et surprirent le ministre dans son château. Les poignards percèrent son corps à travers les matelas de son lit ; on tourna dans la plaie l'arme homicide, afin de s'assurer de la mort de la victime. Dès que le crime fut consommé, un baron, le meilleur écuyer de la bande assassine, enfourcha un cheval et vint annoncer à *Charles-le-Mauvais* que le favori nageait dans son sang et n'existait plus.

Cette douzaine de nobles égorgeurs ne composait pas uniquement les forces du prince de *Navarre*. Il avait encore d'autres amis qui heureusement ne lui servaient pas de bourreaux. Leur catalogue passa sous les yeux du roi, lorsqu'après une guerre domestique avec ce vassal, il fut obligé de faire la paix avec lui. La cour ne voulait que d'une manière générale amnistier les complices du rebelle. Mais celui-ci ne consentit à signer le traité qu'à condition que le monarque remettrait dans ses bonnes grâces tous ceux qu'il lui indiquerait dans sa liste diplomatique. A cet effet il rendit le roi dépositaire d'une liste de trois cents noms bien connus en France, et tous signalant des gens de qualité. Ce fut ainsi que, pour le profit de cette légion révolutionnaire, on accorda l'oubli, le pardon et la bienveillance. *Charles* ne pouvait pas négliger de veiller à leur conservation ; il se flattait de les retrouver encore dans l'occasion toujours disposés à être ses complices. Le roi

Jean-le-Bon prononça l'impunité pour toute la bande factieuse, quoiqu'il distinguât sur cette fatale liste des seigneurs honorés de sa confiance, des comtes et des barons siégeant dans ses conseils, et des gentilshommes admis à ses fêtes et à ses plaisirs. Les traîtres sont comme les oiseaux de proie, ils prennent les hauteurs et cherchent à planer, afin de mieux voir comment ils surprendront leur victime.

CHAPITRE IV.

La faction tente de délivrer de sa prison *Charles-le-Mauvais*. Appel du roi d'*Angleterre*.

L'amnistie que le roi *Jean-le-Bon* signa en faveur de la noblesse révolutionnaire, servit simplement de sauvegarde pour elle, à l'abri de laquelle elle se livra avec plus de confiance et de sûreté à de nouvelles trames contre le monarque et le trône. On en ourdit de tant d'espèces différentes, et on compromit si fort le repos public, que le roi, malgré la faiblesse de son caractère, perdit patience, et reprit ses droits pour venger la couronne, sa personne et la mort de son ministre assassiné.

La paix du royaume dépendait de quelques actes de sévérité diligemment exécutés contre les comtes et les barons. Il fallait se déterminer à l'arrestation des plus audacieux, et à les punir promptement et sans miséricorde. Il était essentiel surtout de s'attaquer à leur chef, *Charles-le-Mauvais*, de se rendre maître de la personne de ce prince et de l'enfermer entre quatre murailles. Le factieux perd son influence quand il ne peut plus l'entretenir qu'à travers les barreaux d'une prison.

Le roi combina son coup d'état et l'exécuta lui-même

le jour où le *dauphin* son fils donnait un grand dîner au prince de *Navarre* et à plusieurs révolutionnaires de sa trempe. S'étant fait escorter de quelques cavaliers affidés, il se présenta à l'improviste dans la salle du festin. A son apparition, *Charles-le-Mauvais* et les convives, *d'Harcourt*, *Graville*, *Mannemans*, *Doublet* et autres gentilshommes se levèrent par politesse et offrirent selon l'usage au monarque, le gobelet des toasts. Les impudens ! ils prétendaient boire à la prospérité d'un règne qu'ils anarchisaient eux-mêmes, et à la santé d'un souverain dont ils se plaisaient à tourmenter l'existence.

Mais le roi, qui ne venait pas pour porter des santés avec ses ennemis, ordonna au même moment de se saisir de leurs personnes et de les traîner en prison. L'indignation était si vive en lui, qu'il servit d'archer lui-même, s'emparant du Navarrois et le tenant fortement serré dans ses bras. Il aurait craint de voir échapper le principal auteur de tous les maux de la France ; il se sentit la force et le courage d'être l'exécuteur de ses propres ordres. Personne ne surpasse notre bonne volonté pour empoigner notre ennemi.

Le public plaignit dans le roi cet oubli de sa dignité, mais n'applaudit pas moins à l'arrestation du prince séditieux. On crut que le monarque se montrerait juste et inexorable envers lui. L'expédition qu'il venait de faire en troublant l'appétit de son ennemi au milieu d'un joyeux repas, annonçait une résolution sévère et inébranlable. On en attendait avec impatience les suites salutaires ; on attachait la paix publique au châtiment bien mérité de *Charles-le-Mauvais*. Cependant il n'arriva rien de ce que la politique conseillait de faire. Le roi, reprenant le lendemain sa faiblesse naturelle, se borna à lui faire subir une longue

détention dans une forteresse. Quant aux autres gentilshommes surpris à la même table du festin, il les envoya tous à l'échafaud, à l'exception de ceux qui, ayant pu sauter par les fenêtres de la salle, échappèrent au roi et à ses archers.

La décapitation de ce petit nombre de seigneurs révolutionnaires mit en mouvement tous les frères, les cousins, les neveux et les amis des suppliciés. Les familles se vouèrent hautement à la vengeance. Unissant ce dernier motif à leur mauvaise volonté envers le trône, elles multiplièrent partout leurs intrigues séditieuses. Personne alors ne doutait du droit que chacun avait de se faire justice des torts et des griefs qu'on recevait de son souverain; un roi était placé presque sur la même ligne qu'un comte ou un baron; on se querellait avec lui sur le pied d'une parfaite égalité; on ne lui faisait grâce ni des reproches, ni des injures, ni des représailles de la guerre.

Le premier soin des ces familles, lâchement ulcérées contre le roi *Jean-le-Bon*, fut de dégager de sa prison le prince de *Navarre*, chef de la faction. On arma à cet effet dans divers lieux; on renforça le parti insurgé par toutes sortes de voies: on se rapprocha de la forteresse où s'usait inutilement la rage de *Charles-le-Mauvais*. La guerre civile étant ainsi organisée, les nobles vindicatifs firent un examen réfléchi de leurs forces et de leurs moyens; ils sondèrent la base de leur coalition, et revisèrent toutes les parties élémentaires de leur faction; ils ne furent contens de rien. Beaucoup de choses leur manquaient: l'argent, ce levier puissant des insurrections, n'était pas en abondance dans leurs mains. Il fallut donc chercher hors du royaume des secours et des troupes auxiliaires. Il connaissaient le chemin de l'Angleterre. En conséquence, le gentil-

homme *d'Harcourt* fut député auprès du roi *Édouard*, qui le reçut comme un honnête homme : les traîtres obtiennent toujours les honneurs de la vertu. Le déloyal chevalier reconnut, au nom de ses commettans, le monarque anglais pour roi de France ; et, afin que ce prince ne doutât pas de la sincérité de ses partisans, *d'Harcourt*, gouverneur de la Normandie, lui rendit sur-le-champ foi et hommage en cette qualité. On donna à cette cérémonie tout l'éclat politique qu'elle exigeait. Le gentilhomme français se courba profondément devant la majesté anglaise, et son humiliation lui parut un jour de triomphe qui lui promettait une vengeance contre son roi légitime. Tout change de nom, jusqu'à la lâcheté et à la trahison, lorsqu'on raisonne dans l'esprit de sa faction.

CHAPITRE V.

Sobriquet de *Jacques-Bonhomme* donné aux Nobles, après la bataille de *Poitiers*. Bandes de pillards commandées par des gentilshommes.

Le résultat de cette députation à Londres, ramenant de nouveau les Anglais dans la France, produisit les malheurs affreux de la *journée de Poitiers*. On aurait pu se flatter de gagner la victoire, ou du moins de la disputer avec honneur, si la majorité de la noblesse de l'armée avait fait son devoir et ne se fût pas déshonorée en vendant son pays et son roi à l'ennemi.

Jean, sur le champ de bataille, remplit tour à tour les fonctions de roi, de généarl et de soldat ; il se battit partout, jusqu'à la fin, avec courage et opiniâtreté, tandis que les deux tiers de son armée prirent lâchement la fuite,

le laissant aux prises avec le prince de *Galles*, mieux servi par sa troupe, et supérieur en forces. On n'eut pas la peine d'enlever, à la pointe de l'épée, les drapeaux français. On les ramassa dans la plaine sur les pas des fuyards et des traîtres qui les abandonnaient. On aime à tout flétrir, quand on change de parti et d'intérêts.

Cette défaite attira aux nobles, de la part du peuple, le surnom de *Jacques-Bonhommes*. On les montra au doigt; on les poursuivit avec des huées : on leur demandait ce qu'ils avaient fait du roi *Jean*; quelles nouvelles ils apportaient de Poitiers; en quelles mains ils avaient laissé le monarque, et quand ils croyaieut trouver une meilleure occasion de défendre un souverain.

C'était le désespoir qui suggérait les traits de cette mordante satire. La nation ne contenait pas sa rage et son indignation à l'idée d'une pareille trahison. D'ailleurs elle était sans illusion pour l'avenir. La jeune génération des familles nobles ne donnait aucune espérance; elle ne promettait point une race de chevaliers capables de reconquérir l'honneur français, et de rompre les fers du roi captif.

En effet, le goût de la frivolité la plus bizarre et la plus ridicule avait prévalu parmi les jeunes gentilshommes. On les voyait placer le mérite et l'honneur dans la parure des perles, des pierres précieuses, des plumes d'oiseau. Ils ne fréquentaient plus que les boutiques des bijoutiers, des parfumeurs, des tailleurs et des marchands de nouveautés. Leurs chevaux de bataille hennissaient en vain dans les écuries, sentant mieux que leurs maîtres leur destination et le prix de la gloire. Leurs armes se défendaient inutilement de la rouille dans l'arsenal de leurs châteaux. Ces risibles Adonis redoutaient la sueur et la

poussière des écoles militaires. Le désœuvrement d'une vie aussi molle qu'efféminée les entraînait vers les plaisirs honteux et dans des distractions ruineuses. Toutes les jouissances deviennent nécessaires quand l'âme n'a plus sa force morale. Nos jeunes seigneurs se réunissaient journellement sur les places publiques, ou assiégeaient la porte des maisons de prostitution; lorsque ces rendez-vous avaient amené la fatigue et l'ennui, ils se délassaient dans le jeu, le vin et la table. Ils variaient ainsi leurs sales jouissances, parce qu'ils n'étaient plus propres à s'en procurer d'honnêtes.

Si le scandale et les mœurs de la jeune noblesse pénétraient de douleur l'âme des gens de bien, on n'était pas moins effrayé du tableau déchirant que présentait la France, après la malheureuse journée de Poitiers. Des soldats sans solde; des aventuriers de toutes les nations voisines; de mauvais garnemens, tous libres, indépendans, audacieux, erraient de ville en ville, ravageaient les campagnes, et répandaient partout la désolation et l'effroi.

Le nombre de ces brigands, leur bravoure éprouvée dans les troubles civils, leur penchant pour le pillage et le butin, avaient déjà attiré auprès d'eux beaucoup de nobles. Il s'en joignit d'autres encore, et tous ensemble ils formèrent le projet de ramasser les vauriens dans les bois, dans les cavernes, sur les montagnes, le long des chemins, et d'organiser, avec ces bandes éparses, des corps et des compagnies franches. La battue se fit avec succès, et procura à peu près un essaim de bêtes féroces. Lorsque nos nobles enrôleurs eurent accompli leurs cadres, non moins fiers et indociles aux lois, à la justice et à l'honneur que leurs soldats, ils commencèrent à se faire

craindre à leur tour; ils portèrent partout l'épouvante et le brigandage. On les vit courir les provinces, passer d'une ville à l'autre, et se charger des dépouilles du riche et du pauvre. La *Beauce*, le *Limousin*, l'*Auvergne*, l'*Isle-de-France*, les bords du *Rhône* et de la *Durance* eurent à souffrir considérablement de la présence de ces pillards et de ces incendiaires.

Puisqu'enfin on ne pouvait pas les empêcher de vivre en milice indisciplinée, on chercha du moins à utiliser leur bravoure pour l'avantage de la patrie. On les conjura de se tourner contre les Anglais, et de combattre pour le salut de l'état et la délivrance du roi prisonnier. Les capitaines gentilshommes relevèrent leurs moustaches à cette proposition, et se moquèrent de ceux qui la leur faisaient; ils ne voulurent sacrifier aucun de leurs soldats à cet honorable service. Ils s'occupaient exclusivement de leur intérêt personnel, se trouvant pressés de profiter de la situation malheureuse de la France pour faire leur fortune et consolider leur maison.

Cependant ces malfaiteurs, sourds à la voix de l'autorité légitime, reconnaissaient celle de *Charles-le-Mauvais*, sorti de prison. Ils obéissaient à ses ordres, le reconnaissant comme leur chef et leur protecteur. C'était en effet le Navarrois qui réglait les marches, les courses, les expéditions de ces bandes révolutionnaires; son état-major faisait la police du royaume. On ne voyagea plus, dans ce temps d'anarchie, sans être muni d'un passe-port ou d'un sauf-conduit, délivré en son nom. On se trouva, au milieu des chemins et dans son habitation, plus en sûreté avec cette patente qu'avec celle du dauphin, régent du royaume. L'autorité la plus légale n'est jamais celle qui protége le mieux durant les troubles et les factions.

CHAPITRE VI.

Revanche affreuse prise par le peuple contre les Nobles factieux, ou la guerre de la *Jacquerie*.

Enfin, les chevaliers brigands et dévastateurs comblèrent la mesure de la tyrannie et de l'oppression. Le régent, moins puissant qu'eux, les laissa se compromettre avec le peuple par leurs crimes et leur barbarie. On ne souhaite jamais des vertus ni de la modération à des factieux. Il s'éleva donc contre eux une indignation populaire, qui, se portant des individus vers la caste entière de la noblesse, n'épargna personne. La ligue roturière prit le nom de *Jacquerie*. Tous les titres, autres que celui de *citoyen*, sont sujets à se teindre de sang. L'association se forma dans le *Beauvoisis*, et, de cette contrée, elle se répandit dans le nord de la France. Les paysans, en se confédérant, comme les nobles leur en avaient si souvent donné l'exemple, jurèrent, dans leur fureur, d'exterminer la caste totale de la noblesse de France, serment provoqué par de longues souffrances, mais horrible et barbare, puisqu'il est celui des bourreaux.

Les têtes campagnardes, promptes à exécuter leurs résolutions, firent leur première émeute autour du château d'un gentilhomme. Cet infortuné, surpris dans sa terre, devint la victime de ce début sanguinaire. L'attroupement, souillé du sang de ce premier attentat, s'accrut en peu de jours, comme les gouttes d'eau de l'orage qui forment les torrens ; il se transforma en une armée de cent mille rustres forcenés, parcourant le territoire sep-

tentrional du royaume. Le feu de la croisade populaire s'étendit de proche en proche, et gagna la surface de vingt provinces. Le massacre sonna sa cloche lugubre à toutes les heures du jour. On n'écouta ni les cris de l'innocence, ni les gémissemens de la pudeur. Tout subit les atteintes de la brutalité et de la vengeance. Celle-ci était surtout alors le levain de toutes les autres passions. Elle ne se détourna point de sa pratique ordinaire. La milice populaire, excitée par le désir de se venger, ayant déposé le frein des lois et de la justice, s'entoura, sans en éprouver la satiété, de sang, de cadavres et de ruines.

Il périt, en effet, dans les différentes expéditions de la ligue roturière, un grand nombre de comtes et de barons. La caste entière allait infailliblement être anéantie, si les gentilshommes, revenus de leur premier effroi, n'eussent pas opposé de leur côté la digue d'une pareille confédération; mais elle ne pouvait pas balancer l'action de celle de leurs exterminateurs. Ils sentirent la disproportion de leurs forces. Ce fut la première fois qu'ils reconnurent la pesanteur de la massue populaire. Tout ce qui n'est que de convention sociale plie sous elle, et perd son volume comme le coton sous la presse.

Ils oublièrent donc, pour le moment, l'orgueil de leur extraction; et, sans s'arrêter non plus à la vaine gloire de faire face tout seuls à leurs assassins, ils coururent sur les frontières appeler à leur secours la noblesse de toutes les nations étrangères. La caste jeta un cri d'alarme vers le nord et le midi de l'Europe.

On vit alors arriver en France, par pelotons et par escouades, les gentilshommes de la *Flandre*, du *Hainaut*, du *Brabant*, de la *Bohême*, et des autres contrées où le

bruit de la *Jacquerie* était parvenu. Ils vinrent en diligence se ranger autour des chevaliers français, qui se trouvaient dans la plus grande détresse. C'était ici l'intérêt commun de toute la gentilhommerie continentale; il s'agissait d'arrêter une insurrection aussi nouvelle que barbare. On devait surtout châtier la roture de manière à lui ôter désormais l'envie de se venger des nobles.

Néanmoins, malgré tout ce grand fracas, (mais en fait-on jamais assez pour effrayer un peuple irrité?) le succès que la noblesse se flattait d'obtenir ne fut pas facile à remporter. Les combats restèrent long-temps douteux, quoique les gentilshommes eussent l'impatience de vaincre. Il était probable qu'ils auraient acheté le triomphe beaucoup plus cher, si une imprudence, commise par les paysans révoltés, n'eût pas armé contre eux la politique de *Charles-le-Mauvais*.

Ce prince, toujours bizarre et ami des scènes sanglantes, était resté neutre entre les deux partis. Il ne se décida en faveur de celui de la noblesse que lorsqu'il apprit que la *Jacquerie* lui avait tué les deux *Pecquiny*, ses gentilshommes favoris. Cet accident qu'il considéra non comme un crime, mais comme une insulte faite à sa personne, suffit pour l'engager à concourir à l'extirpation du fléau roturier. Ne tardant pas à se mettre à l'œuvre, il fit passer au fil de l'épée tous les paysans qui lui tombèrent dans les mains. Il en expédia souvent trois ou quatre mille à la fois par le moyen des gibets, des bûchers et des potences. Il taillait, sans mesure, sur cette masse désorganisée. De pareilles exécutions épuisent promptement le fond d'une insurrection, derrière laquelle ne se trouvent ni nobles, ni prêtres, ni instigateurs pour la rendre vivace et opiniâtre.

L'assistance du prince de *Navarre* mit la noblesse française et étrangère en état de tenir la campagne. Dès lors la scène changea, mais seulement d'acteurs tragiques : car les comtes et les barons devinrent, à leur tour, des fanatiques qui, le fer et la torche à la main, portèrent dans les chaumières le ravage et la mort. La minorité sociale, quand elle se relève, n'a jamais eu de clémence envers la majorité qui lui cède. L'innocent et le coupable furent confondus dans la haine de nos chevaliers triomphans ; rien ne garantissait du massacre. A leur approche, on se fortifiait dans les villages et les hameaux. Les églises prirent la forme de citadelles. On signala l'apparition de cette milice dorée, du haut des clochers, avec le cornet, la trompe ou la cloche. Le villageois isolé se défendit dans son habitation. Tous les rustres firent des prodiges de valeur, et ne moururent jamais sans vengeance. Tand'atrocités et de crimes prouvèrent que les hommes sont égaux, que le noble foule aux pieds, comme le paysan, la justice et l'humanité, lorsqu'il devient le plus fort.

Le carnage cessa enfin dans les campagnes, parce que le dauphin employa toutes ses forces et son autorité pour ramener la paix et la sûreté individuelle. Les nobles rebâtirent leurs châteaux, et les paysans leurs chaumières. On ne parla plus de la *Jacquerie*. Les gentilshommes étrangers firent leurs adieux à leurs camarades et regagnèrent leurs foyers, tout glorieux d'avoir fait un apprentissage de guerre civile aux dépens de tout autre sang que de celui de leurs concitoyens.

CHAPITRE VII.

Coalition de la Noblesse factieuse avec le roi d'*Angleterre* et *Charles-le-Mauvais* contre le roi *Charles* v. Nouvelles bandes révolutionnaires commandées par des Nobles.

Les malheurs de la *Jacquerie* ne corrigèrent ni l'orgueil, ni l'humeur oppressive, ni le goût révolutionnaire de la noblesse. Ce fut une leçon perdue pour elle. Sa conduite et ses principes, soit envers le trône, soit à l'égard de le nation, continuèrent à paraître tendre au même plan. Elle n'attacha à la dernière catastrophe nulle honte d'avoir, par ses excès, courroucé le peuple contre elle; elle en ressentit encore moins d'avoir laissé mourir en captivité à Londres, le roi *Jean-le-Bon*.

Cette mort, qui sera toujours une tache à la mémoire des gentilshommes de cette époque, ne fit verser des larmes que parmi le peuple. La noblesse, froide sur cet événement, tenta au contraire de lui faire des funérailles sanglantes. Elle s'unit de nouveau au monaque anglais pour détrôner, dans son successeur *Charles* v, la branche des Valois; et comme si, dans la situation déplorable où se trouvait la France, ce n'était pas assez de n'avoir qu'un ennemi, elle seconda également l'ambition séditieuse du prince de *Navarre*. Les traîtres à leur patrie la croient toujours plus robuste qu'elle n'est. Ils ne lui épargnent aucune calamité.

Ces deux ennemis principaux, *l'Anglais* d'une part et *Charles-le-Mauvais* de l'autre, se présentèrent aussitôt les armes à la main, l'un dans la Guyenne et l'autre dans la Normandie. Le fameux *Captal-de-Buch* disputa, en leur

nom, la victoire à *du Guesclin*. Toutefois, les champs de bataille offraient moins d'étrangers que de Français à combattre. Les prisonniers qu'on faisait étaient des citoyens de la même patrie, et on comptait parmi eux plus de nobles que de roturiers. Il fallait tantôt enfermer les uns, et tantôt décapiter les autres. La crainte des supplices ne l'emporta néanmoins ni sur le goût et la passion pour les désordres et le trouble, ni sur la fatale politique de s'ériger en oligarchie dans l'état. Les seigneurs étaient toujours disposés à courir aux armes aussitôt qu'on devait humilier ou abattre la puissance royale.

Dans cette fâcheuse position, le roi *Charles* V s'appliqua particulièrement à séparer la cause de la noblesse factieuse, de la cause des deux princes *d'Angleterre* et de *Navarre*. Il entama des négociations, et conclut des traités. Ainsi, sans abandonner l'appui que lui prêtaient ses forces militaires, fort inférieures, au reste, à celles de ses ennemis, il mit sa principale ressource dans le jeu des intérêts et des passions, et dans la politique des grâces et des bienfaits. On doit acheter les hommes dans les temps de faction. Les succès que le monarque obtint avec son argent facilitèrent les moyens de redonner à la France une consistance à laquelle on ne croyait pas parvenir aussi promptement au milieu des troubles publics.

En effet, le trône parut se rasseoir de nouveau sur sa base, et prendre son équilibre ordinaire. On s'aperçut que la prudence et la sagesse avaient rompu plus d'obstacles que la force; et que le roi, en louvoyant dans la confusion et le trouble général, était parvenu à donner au vaisseau de l'état une marche certaine vers le port. On fut étonné de le voir arriver si heureusement au point de neutraliser l'insolence anglaise, la méchanceté navarroise

et l'esprit révolutionnaire de la noblesse de la Normandie et de la Bretagne.

En poursuivant de la sorte son plan de conduite, il s'avisa également d'enlever à ses ennemis tous les gens à talens et à caractère ; il leur débaucha les capitaines d'une haute renommée, les diplomates les plus rusés et les administrateurs les plus habiles ; cette escroquerie politique n'a jamais eu rien de déshonorant pour les rois. Il est vrai qu'il paya cher l'achat de la personne de *du Guesclin* ; *Clisson* ne lui coûta pas moins, ainsi que *Tannegui-du-Chastel*. Mais ces acquisitions étaient particulièrement alors si importantes, qu'on ne regretta pas les baronnies, les dignités et les grâces qu'on dépensa pour les réaliser. Au surplus, on s'est vendu dans tous les temps à la France, à un taux fort élevé, parce que c'est un pays où l'on ne sait pas marchander avec les hommes à talens.

Tous ces prodiges d'une administration aussi éclairée que prudente méritèrent au roi le titre de *Sage*. Le public le lui décerna volontiers, en ne voyant plus au corps de l'état tant de plaies saignantes. Elles avaient été cicatrisées. Elles ne blessaient plus de leur laideur les yeux des bons citoyens.

Néanmoins il restait encore une plaie que toute la politique du monarque ne put fermer. Elle provenait de la guerre que l'Anglais avait faite à la France, de la guerre qu'il avait fallu soutenir contre le prince de Navarre, et de la guerre civile des nobles ligués contre le trône. Ces trois attaques hostiles avaient armé beaucoup de bras, et fait sortir des châteaux et des chaumières un nombre infini d'individus. Comme la paix était survenue entre les partis et la couronne, cette milice se vit condamnée au repos. Le licenciement fit toujours le désespoir du soldat.

Cette troupe accepta le congé; mais elle se rallia de nouveau le lendemain. Elle ne pouvait plus vivre que dans l'agitation, l'indépendance militaire et la licence. C'était un assemblage de vauriens de tous les pays frontières. La France en avait fourni une partie : l'autre portion nous avait été envoyée par nos voisins sur la demande des comtes et des barons rebelles.

Après s'être réorganisés en compagnies et avoir repris des bannières et des drapeaux, ils ne tardèrent pas à devenir une milice d'aventuriers, de voleurs et d'assassins, résultat ordinaire des troubles civils. Ils se trouvèrent si bien du métier, ils se mirent si fort à l'aise dans la France, que par dérision et pour se moquer des nobles qui les avaient appelés ou convoqués pendant la guerre, ils désignaient le royaume sous le nom d'*hôtel garni* et de maison de plaisance. On a toujours plaisanté celui qui se laisse manger son blé. Au reste, rien ne les empêchait d'être goguenards; car tout était livré à leur discrétion : personne n'osait leur refuser ce qu'ils avaient envie de prendre.

La permanence de ces brigands dans le centre du royaume rendait illusoire le bienfait de la paix. Il fallait encore tenir cachés l'argent, le linge, les effets, les provisions qu'on avait soustraits du pillage de la guerre. Chacun vivait dans la crainte et l'effroi : on essaya en conséquence de les faire sortir de la France, et on s'y prit de la même manière qu'on tente de faire envoler des vautours, c'est-à-dire, on chercha à les épouvanter. Ce fut le pape qui se chargea de les effrayer. Il menaça du haut de son palais d'Avignon de lancer une excommunication. Il tint parole en les damnant tous ensemble, dans des termes qui auraient dû déconcerter les plus in-

trépides. Mais ses foudres, si puissans d'ailleurs, ne percèrent pas même la plus mince cuirasse. Ces âmes dures et cruelles résistèrent à la voix de l'église et de son chef. On plaisanta, on fit des calembours au sujet du courroux du pape; l'irréligion devint audacieuse et moqueuse; et, malgré l'excommunication, les vauriens persistèrent dans la résolution de boire et de manger aux dépens de la France.

Cette tentative néanmoins fit croire un moment qu'on pourrait, d'un jour à l'autre, être délivré de ce fléau, car tôt ou tard le malfaiteur se convertit au bien. Mais on perdit tout espoir, lorsqu'on vit les nobles accourir pour se joindre à cette milice indisciplinée. Il en arriva de toutes les conditions. Le nombre et la qualité des gentilshommes flattèrent l'amour-propre de ces vagabonds : ils en devinrent plus disposés à désobéir au roi et au pape. Les nouveaux venus furent accueillis avec empressement et au milieu des cris de joie. On se disputa l'honneur de leur obéir. Chaque bande, chaque compagnie, voulut choisir parmi ces chevaliers son capitaine ou son général. On préférait toujours celui d'entre eux qui promettait du butin, de la licence, et qui connaissait mieux les provinces riches et fertiles à ravager. Ce fut à ces conditions que la troupe excommuniée éleva aux honneurs et aux grades militaires, les gentilshommes *de Gournay*, *d'Albret*, *de Lany*, *de Bageran*, *de Cervolle*, *de l'Esparre*, et autres chevaliers, qui devinrent les chefs principaux de ces bandes noires.

Comme ces capitaines étaient incapables de manquer à leur parole, ils n'eurent pas plutôt été reconnus et salués à la tête de leurs compagnies, qu'ils jetèrent leurs soldats sur les terres de la Champagne, sur le Barrois, sur la

Lorraine et l'Alsace, ne laissant partout que des traces de bêtes féroces. Ce mouvement militaire, tout alarmant qu'il était, rassura, d'un autre côté, les esprits : car on s'attendit qu'il prendrait envie à la noblesse qui commandait ces pillards, de franchir le Rhin et de débarrasser le royaume de leur présence. Mais la France a le défaut capital d'être riche, belle et attrayante; ce que n'ignoraient pas les chefs et les soldats de cette affreuse milice. Aussi à peine parvinrent-ils sur les bords du Rhin, que, se souciant fort peu de visiter l'Allemagne, ils lui tournèrent le dos, et revinrent vers le centre de la France se placer à *Châlons-sur-Saône*, au nombre de trente mille coupe-jarrets. Ils assirent leur camp sous les murs de cette ville; et, vivant dans une parfaite sécurité sous la tente, ils jouirent, aux dépens de la nation française, des délices d'une vie indépendante.

On gémit à la cour d'avoir encore à supporter un si cruel fardeau. On ne pouvait rien faire de bien en police et en administration, aussi long-temps qu'on entretiendrait dans l'état cette séditieuse engeance. On ne pardonnait point aux nobles la lâcheté de s'être associés à ces brigands, et le zèle qu'ils mettaient à diriger leurs courses dévastatrices. On les rendit responsables des excès du pillage et des meurtres que commettait le brigandage. Cette indignation bien naturelle exigeait néanmoins des ménagemens pour se montrer : car il ne fallait pas aigrir le mal par des propos et des menaces.

On leur chercha donc un débouché qui aurait heureusement servi à purger la France de ces immondices, si la noblesse avait consenti à favoriser le repos de son pays. On leur proposa de passer en Hongrie où l'on avait alors besoin de soldats. On leur promit de payer largement

leur voyage et leurs services. Mais les chefs des bandes noires, qui ne voulaient pas perdre de vue leurs clochers, refusèrent la proposition, et palissadèrent avec plus de soin encore l'enceinte de leur camp. Craignant que leurs troupes ne se laissassent séduire à l'appât d'une haute paie et à la fortune qu'on leur faisait espérer au fond de l'Allemagne, ils leur débitèrent, sur le compte de cette contrée éloignée, des histoires de sorciers et des contes bleus, et parvinrent à les dégoûter totalement du voyage.

Puisqu'on avait échoué dans le projet de les enrôler pour le compte du roi de Hongrie, qui achetait des hommes partout où l'on en vendait, on crut pouvoir mieux réussir en faisant croiser ces excomuniés pour la Terre-Sainte. On fit valoir le mérite d'un pareil dévouement à l'église; mais on ne fut pas plus heureux. Ces mécréans rejetèrent avec dédain le bourdon et la pannetière du pèlerin, et se moquèrent des indulgences, comme ils s'étaient déjà moqués des foudres du pape d'Avignon.

Chacun de ces refus plaçait le roi *Charles* v dans un étrange embarras. Il ne sut plus par quel côté il pourrait tenter la cupidité des gentilshommes, ni comment il fallait s'y prendre pour leur faire changer de domicile. Il avait déjà eu recours à la force. Une brave troupe royale avait essayé de les pousser au-delà des frontières, avec la lance et le sabre; mais ces vauriens n'étaient pas des hommes à marcher comme des bœufs piqués par l'aiguillon. Ils furent plus braves que les braves qui vinrent les attaquer; ils étrillèrent d'importance l'armée royale, et, par conséquent, ils n'avancèrent pas d'une ligne au-delà des limites de *Châlons*. On sentit alors l'inutilité et le danger de provoquer leur départ par les armes. On se détermina donc à négocier, prier et payer,

trois conditions qui annoncent toujours l'impuissance d'un gouvernement.

Par un bonheur inouï, on vit dans ce temps-là arriver en France un personnage qui aida puissamment à faire lever le camp de *Châlons* ; c'était le prince de *Transtamarre*, ennemi irréconciliable de don *Pedro*, dit *le Cruel*, parce qu'il voulait avoir sa couronne et son royaume ; mais l'ambitieux Espagnol n'avait ni argent, ni généraux, ni soldats pour contenter son envie. Il fut donc bien aise de trouver une armée toute faite. Les bandes noires de *Châlons* convenaient à son dessein. Le pape, en l'autorisant à dépouiller son frère, l'avait exempté d'être scrupuleux sur le mérite des compagnons de son entreprise. Tout soldat est bon pour détrôner un roi.

Le prince ouvrit aussitôt des conférences avec les chefs de ces trente mille aventuriers, et chargea *Bertrand du Guesclin* de conclure le marché avec eux. La cour de France lui avait désigné ce chevalier comme l'entremetteur le plus capable de faire réussir la négociation.

En effet, *Bertrand du Guesclin* était un guerrier fort connu de son temps. On ne pouvait pas se défier de ses propositions. Il avait aussi, comme les autres capitaines, fermé les yeux, plus d'une fois, sur les méfaits et les rapines militaires. Il connaissait ce que vaut un homme de guerre civile. Il ne s'en défendit pas, en arrivant à *Châlons*, au milieu de la bande noire ; il fut d'une grande ingénuité dans toutes les harangues qu'il adressa aux soldats et aux chefs. Il leur parla moins en négociateur qu'en capitaine de hussards. Il leur représenta naïvement qu'eux et lui-même, ils en avaient assez fait contre Dieu et les saints, pour mériter une damnation éternelle ; mais qu'il

y avait cependant une fin à tout, et que la Providence savait faire sonner l'heure du remords et du repentir; qu'en braves gens, il convenait de rentrer dans le bon chemin.

Cette adresse de faire les frais de sa conscience et de se comparer modestement à eux pour le brigandage, lui valut un succès complet. Toutes les oreilles écoutèrent avec plus de plaisir les autres bonnes raisons qu'il avait à leur dire. Le *chevalier du Guesclin*, profitant alors de l'effet de son éloquence militaire, leur proposa le voyage d'*Espagne*; et, afin de les convaincre que ce pays valait mieux que la *France* désolée, il leur fit le détail de tous les trésors que renfermait la *Castille*. Il leur parla de l'avarice du prince qu'on allait détrôner, et de la libéralité de celui qu'on devait couronner à sa place.

Des espérances si flatteuses, et données par un guerrier qui sait que le soldat n'aime pas à être trompé sur cet article important, excitèrent l'enthousiasme parmi les bandes noires; mais ce qui produisit le triomphe du négociateur, ce fut une péroraison qui flatta entièrement le goût de nos excommuniés. *Bertrand*, ne voulant laisser rien d'indécis dans la résolution des soldats et des chefs, leur promit de les conduire, avant tout, à *Avignon*, et d'aller avec eux faire une visite militaire au pontife.

On devait, en effet, à sa sainteté des remercîmens pour l'excommunication de l'année précédente. On rit beaucoup de l'amitié que le chevalier portait au pape pour le bienfait qu'il en avait reçu. Des plaisans débitèrent, à cette occasion, que *du Guesclin* profiterait de la circonstance pour rembourser l'argent de la rançon que le pontife avait généreusement payée pour lui aux Anglais.

qu'un homme de sa sorte avait de la reconnaissance, et savait payer ses dettes aux souverains. On s'amusa encore plus aux dépens du pape, en songeant qu'on allait saluer de très-près celui qui n'avait pas ménagé les paroles et les anathèmes contre le camp de *Châlons*.

Mais tout ne devait pas se passer en plaisanteries. La convention porta que le roi de France payerait, avant de déplanter les tentes du camp, la somme de deux cent mille livres. Il fallut la compter sans pouvoir en diminuer une obole, quelque difficulté que fît le trésorier de la couronne; les gens sensés ne regrettèrent pas l'argent, se croyant trop heureux d'être déchargés, à ce prix, du poids de trente mille satellites de la noblesse révolutionnaire.

Quand on eut emballé cette énorme somme, *Bertrand du Guesclin* retourna au camp de *Châlons*, prit le commandement général des bandes noires, et descendit avec elles le Rhône jusqu'à *Avignon*. A l'approche de ces excommuniés, le pape, dans une frayeur mortelle pour son trésor et ses reliques, députa vers eux son cardinal de confiance. Il voulait savoir pourquoi on avait préféré de prendre cette route militaire, et à quel dessein on venait troubler la paix de ses églises. Il n'osa pas reprocher à *du Guesclin* son ingratitude. On n'est pas dans une bonne position pour invoquer la reconnaissance, quand notre bourse est déjà entre les mains des voleurs. Il reconnut, trop tard, qu'il avait eu tort d'avoir de si près anathématisé des gens aussi vindicatifs; il se soumit à la réparation; et, versant dans la caisse de l'armée les produits du denier de saint Pierre, il paya non ce qu'il voulait donner de bonne volonté, mais ce qu'exigèrent ces détrousseurs de grand chemin. *Du Guesclin*, étant

envers les bandes noires quitte de sa parole, abrégea la visite au pape, et ordonna le départ pour l'*Espagne*.

CHAPITRE VIII.

Les deux factions, l'une Orléaniste et l'autre Bourguignonne. Pillage des économies du roi *Charles-le-Sage*.

Toute la noblesse révolutionnaire n'était pas partie, avec les bandes noires qui franchirent les Pyrénées, à la solde du prince de *Transtamarre*. Cet esprit était indestructible dans la caste nobiliaire; il se perpétuait avec les nouvelles générations; les jeunes gentilshommes en prenaient des leçons de leurs pères : on n'éprouva que trop les effets de cette éducation à la mort du roi *Charles* v. Ce prince aurait été plus utile à la France, s'il n'avait eu à gouverner que la classe roturière de ses sujets : ses vertus et ses talens pacifiques s'accordèrent toujours avec les vœux de la nation. Travaillant sans cesse à soustraire le peuple au despotisme et à l'humeur turbulente des nobles, il ne voulut jamais manquer d'argent; il lui était devenu nécessaire pour acheter la soumission et la tranquillité des comtes et des barons. Il avait, toute sa vie, reconnu le pouvoir de l'or dans l'administration d'un grand état, et ses heureux effets sur les hommes cupides et ambitieux.

Obligé d'en répandre à tout instant pour calmer l'esprit factieux de son temps, il se créa des ressources dans une grande économie, qui le tirèrent souvent d'embarras. Sa sagesse ménagea si bien les fonds du trésor royal, qu'on recueillit des sommes importantes à sa mort; mais ces

épargnes furent incontinent convoitées par les seigneurs de la cour. Les coffres, remplis du produit des impôts publics, se vidèrent sur-le-champ, non par la voie de la prodigalité et de la munificence royale, mais par celle d'une piraterie criminelle et d'un pillage scandaleux. On se jeta inopinément sur les bijoux, sur les diamans, sur la vaisselle; on enfonça les serrures et les armoires à *Paris*, à *Melun*, à *Saint-Denis*, et dans tous les lieux où la sage défiance du roi défunt avait fait cacher ses économies et les effets négociables de la couronne.

Les augustes pillards de l'héritage national ne restèrent pas long-temps d'accord ensemble. Le partage des vols ne se fait jamais sans bruit ni sans querelles. Leur animosité réciproque prit une seconde base d'appui, celle de la jalousie du pouvoir; chacun d'eux prétendait faire prévaloir son influence dans l'état. On commença par s'entrechoquer rudement à la cour, et l'on finit par se diviser en deux factions sanglantes : l'une parut sous le nom d'*Orléaniste* ou d'*Armagnac*, et l'autre sous celui de *Bourguignonne*. Aussitôt, pour grossir à vue d'œil et en imposer à son ennemie, chaque faction remua, sur toute la surface de la France, les vices, les passions, et la bile révolutionnaire; elle se nourrit de brigues, de trames et de complots. Ces alimens font grandir puissamment les mauvais sujets, et forment des gens robustes pour les guerres civiles.

Les gentilshommes, en effet, bien loin de se concentrer autour de la personne du nouveau roi *Charles* VI, préférèrent de devenir les partisans et les créatures des chefs de chacune des deux factions, Les uns endossèrent le *chaperon blanc*, les autres prirent la croix de *saint André*, ne consultant dans ce choix que l'intérêt ou l'humeur fac-

tieuse qui les tourmentait plus ou moins , et les rendait indifférens ou ennemis à l'égard du trône. Dans le nombre , on distinguait ces imaginations déréglées qui s'exaltent en proportion de l'hypocrisie des meneurs de parti. Les dupes furent, de tous les temps , la principale richesse d'une faction, ce qui pourtant ne corrige jamais les hommes.

Il fallut cependant à l'un et à l'autre parti le loisir de s'organiser solidement, et d'étendre ses bras sur tous les points du royaume. Dans cet intervalle, quelques chevaliers, criblés de dettes, s'amusèrent à faire la petite guerre à leurs créanciers : les Juifs avaient eu l'honneur de les secourir plus d'une fois dans leur pénurie et leur détresse ; mais, depuis quelque temps, ils se montraient inexorables envers eux ; ils leur demandaient le capital emprunté et les intérêts. Ne songeant pas que les lois et la justice étaient aussi impuissantes alors que l'autorité royale, ils eurent l'imprudence de presser trop vivement les gentilshommes, leurs débiteurs, et de leur présenter trop souvent les billets et les contrats dont ils sollicitaient le paiement.

Les chevaliers, plus obérés que jamais, se trouvèrent offensés de ces importunités, et conçurent le projet de punir des créanciers qui avaient l'audace de demander leur bien. Le peuple parisien montrait alors de l'aversion contre la race hébraïque ; on profita de son esprit d'intolérance pour échauffer une émeute contre elle ; bientôt on vit les séditieux tombant sur les sacs , les coffres et les tiroirs des Juifs, les faire voler par les fenêtres de leurs maisons. On n'en voulait point à l'argent ; l'insurrection ne fut pas, pour cette fois, voleuse et pillarde ; on respecta l'or et l'argenterie ; on se contenta de les ré-

pandre dans les rues, afin que leurs propriétaires eussent la peine de les chercher dans la boue. Le but principal de la sédition était la destruction des registres, des carnets, des mémoires et des liasses de tous les contrats, billets et obligations : il était important qu'un incendie général de ces titres, qui causent tant de mauvais momens aux débiteurs, procurât une libération complète à tous les intéressés. On en brûla une si grande quantité sur les places publiques, que les Juifs, après cette triste déconfiture, se virent obligés de recommencer leur fortune sur nouveaux frais. Par bonheur pour eux, qu'on n'a pas le pouvoir de brûler le talent du métier.

Cette décharge, au moyen de l'anéantissement des titres, mit à l'aise beaucoup de débiteurs parisiens et provinciaux qui n'aimaient pas à s'engager dans les troubles civils avec l'inquiétude d'une fortune obérée. Ce premier bienfait, dû à l'influence des deux factions révolutionnaires, fit déserter plus d'un individu de la cause royale. Le monarque ne pouvait pas rendre de pareils services; aussi se vit-il bientôt presque seul dans son parti; il ne lui resta qu'un petit nombre d'amis et de partisans, quoique la circonstance fût alarmante pour sa couronne et son autorité. On se battait déjà à la porte de son palais; la lutte entre les deux factions occupait toute la noblesse dans la capitale et dans les provinces. La guerre civile, comme la fièvre et la peste, ne distinguait ni le jour ni la nuit, pour marquer ses progrès sur le corps de l'état. Les habitans de *Rouen* avaient déjà élevé, sur les tréteaux du marché public, un *roi des halles*, dont ils recevaient les ordres avec respect. Ils avaient obtenu, de sa munificence souveraine, l'abolition des aides et des gabelles; ils en attendaient

d'autres bienfaits, et principalement sa protection contre la vengeance de la cour.

S'il fallait réprimer ces actes de folie et d'insolence, le roi était impuissant pour le faire. Il n'avait à sa disposition ni argent, ni troupes. La noblesse révolutionnaire l'avait dépouillé de ces deux sauvegardes du trône. Il fut donc contraint de recourir à la bienveillance de l'une et de l'autre factions. Il emprunta tantôt les *chaperons blancs*, tantôt les croix de *saint André*, selon que le parti orléaniste ou bourguignon avait intérêt de maintenir le crédit du gouvernement royal; ainsi, il repoussait, pour le moment, des ennemis avec l'assistance d'autres ennemis. C'était donc toujours lui qui perdait de sa puissance, en détruisant l'équilibre des deux factions.

CHAPITRE IX.

Assassinat du connétable de *Clisson* dans la rue Culture-Sainte-Catherine.

Le roi, ballotté au gré des deux partis, n'avait pour tout appui que le connétable de *Clisson*, seigneur puissant et riche. C'était par ses conseils et ses secours militaires qu'il entretenait une apparence d'autorité politique sur son trône. On avait plusieurs fois pour cette raison tenté de lui enlever encore cette dernière ressource. Le caractère et le courage de ce serviteur fidèle faisait ombrage à tous les ambitieux. Il déplaisait surtout aux ducs de *Berri* et de *Bourgogne*. Ces deux princes voyaient avec dépit l'ascendant qu'il prenait chaque jour sur l'esprit du roi : comme s'il n'était pas naturel de répondre par la con-

fiance à l'amitié qu'on nous témoigne et aux services qu'on nous rend. Ils l'accusaient particulièrement de laisser trop long-temps séjourner dans ses mains le produit des finances de l'état ; ce reproche d'improbité fût-il fondé, le connétable avait contre ses accusateurs un droit évident de récrimination. On sait que tout est au pillage sous un roi faible et déconsidéré, et que les voleurs de grand nom en emportent toujours impunément la meilleure part.

Cette inimitié déclarée entre la faction bourguignonne et le connétable de *Clisson* n'aurait sans doute jamais produit l'idée d'une atroce perfidie, si le gentilhomme *Craon* n'y avait mêlé son esprit de vengeance particulière. Ce seigneur, d'une haute naissance et d'une fortune immense, avait été exilé de la cour. Une indiscrétion lui avait attiré cet affront ; il ne voulut jamais en attribuer la cause qu'à l'humeur tyrannique du connétable. Cela suffit pour lui faire oublier, à l'égard de l'ami du roi, la loyauté, la franchise et l'honneur. Il vint secrètement à Paris ; il arma de toutes pièces une vingtaine de scélérats ; il se posta avec eux dans la rue Culture-Sainte-Catherine, et attendit que *Clisson* sortît des appartemens du roi et s'acheminât vers son hôtel. Il put sans crainte des curieux combiner à son aise son guet-apens ; car la capitale n'avait alors ni lanternes ni réverbères. Tout étant disposé pour l'exécution, *Craon*, qui dévorait déjà en idée sa victime, la vit s'approcher à la lueur des torches qui la précédaient. Après avoir indiqué à ses complices la place où elle devait être frappée, il fit éteindre les torches qui auraient trop éclairé son crime. Au même instant la horde assassine se saisit du connétable monté sur sa mule. *Clisson* se défendit avec courage ; mais à la fin, impétueusement assailli par les

meurtriers, il fut désarçonné, et dans sa chute sa tête enfonça la porte d'un boulanger.

Les assassins ne vérifièrent pas si le coup était mortel; ils n'en doutèrent même pas à la fureur qui animoit leurs bras. La fuite devenue nécessaire à cause des cris lamentables que poussaient les valets du moribond, *Craon* et son escorte prirent précipitamment la voie qui les conduisit aux portes de la ville, et coururent nuit et jour se réfugier dans leurs provinces. Leur prompte retraite devint le salut du connétable. L'événement ne lui laissa que la cicatrice de l'assassinat.

Le roi, à cette nouvelle, sentit toute la perte qu'on voulait lui faire supporter; il fut profondément indigné de l'attentat; et, connaissant le nom de celui qui en était l'auteur, il demanda au *duc de Bretagne* l'extradition du coupable. Tant de gens, tant de familles étaient déjà en mouvement pour le soustraire à la justice royale, que le monarque ne put jamais venger son connétable. Le duc de *Bretagne*, qui le protégeait, lui répondit que *Craon* n'était pas sur les terres de son duché, quoiqu'on fût certain qu'il vécût tranquillement dans les bruyères de la Bretagne. Ce refus irrita le monarque qui prit la résolution d'aller lui-même chercher l'assassin dans les bras de son protecteur. Les deux factions lui fournirent des troupes; mais comme elles ne partageaient pas sa grande indignation, parce que *Craon* n'avait voulu assassiner qu'un ennemi commun, elles firent usage de tous les stratagèmes pour empêcher cette guerre.

CHAPITRE X.

Les deux factions Orléaniste et Bourguignonne se disputent le pouvoir royal. Affreuse indigence du roi *Charles* VI pendant sa démence.

L'ARMÉE levée pour punir le duc de *Bretagne* et pour traquer le gentilhomme *Craon*, assassin du connétable, marcha vers la ville du *Mans*. Le roi *Charles* VI la commandait en personne; tout avait l'apparence de faire triompher la justice, et de donner satisfaction au monarque et à *Clisson*. Mais ces démonstrations de bonne volonté cachaient une ruse dont les suites furent fâcheuses; on n'était pas d'avis de tirer l'épée dans cette expédition, et en conséquence on s'appliqua à la faire avorter.

Comme le roi quittait le *Maine* pour entrer sur les terres de la *Bretagne*, il se présenta tout à coup à ses yeux un homme travesti en géant; il prit la bride de son cheval, et d'une voix effrayante lui commanda de retourner sur ses pas. Cette apparition subite saisit vivement les sens et l'imagination de *Charles*, et, ébranlant fortement les fibres de son cerveau, lui inspira une telle surprise, que sa peur se changea sur-le-champ en une démence complète.

On douta quelques instans qu'il fût devenu un maniaque furieux; mais, aux coups d'épée qu'il donnait à ses meilleurs amis, on reconnut son état déplorable. Il fallut songer à se mettre à l'abri de sa frénésie; car tout le monde se changeait à ses yeux en ennemis et en traîtres. Il voyait dans sa folie ce qu'il n'avait que trop vu dans son bon sens. On eut bien de la peine à se rendre maître de sa personne. Le plus hardi de ceux qui l'escortaient sauta sur

la croupe de son cheval et l'enveloppa de ses bras. Rendu ainsi à la disposition des médecins, on le traita pendant quelques jours au *Mans*, et ensuite on le ramena à Paris. Les seigneurs qui avaient dressé le stratagème, tout en déplorant sans doute les tristes effets qu'il venait de produire, ne profitèrent pas moins de l'accident pour licencier l'armée. C'est ce qu'ils désiraient faire dans l'intérêt de leur faction. *Craon* se trouva par là en sûreté, et le duc de *Bretagne* ne craignit plus le ravage de ses domaines.

Dans les premiers jours de la démence du roi, le public vit avec plaisir qu'amis, ennemis, factieux et gens raisonnables, tous témoignèrent de la compassion et des regrets dans son malheur. L'événement sembla pour quelque temps avoir suspendu l'action de la fureur révolutionnaire ; on ne s'occupa que du soin de guérir le cerveau royal. Le peintre *Gringonneur* eut ordre d'inventer des jeux propres à distraire son esprit taciturne et mélancolique. Il eut trop de bonheur dans son invention ; il imagina les cartes à jouer, qui en effet amusèrent le monarque fou, mais qui, après lui, ont ruiné bien d'autres fous d'une autre espèce.

Mais cette pitié dans les nobles et ces complaisances de la part des seigneurs de la cour ne furent pas de longue durée. Le malheureux monarque se vit bientôt isolé et oublié dans son hôtel de Saint-Paul. Ses courtisans avaient déjà choisi une autre idole pour leur culte. Chacun d'eux avait pris parti dans la faction qui lui assurait des avantages plus certains. Il ne restait plus rien autour d'un roi fou qui fût propre à exciter leur ambition.

Ce honteux abandon se répandit sur tout ce qui tenait à la personne du monarque ; sa table devint chaque jour

plus frugale ; bientôt elle ne fournit plus le nécessaire. On vendit ses meubles pièce à pièce ; on prit à crédit chez les marchands. Les secours mêmes de la charité étaient prêts à pénétrer dans le palais d'un roi de France. Personne ne réclama contre cette scandaleuse détresse ; pas une famille noble ne soulagea la misère de son souverain.

Cependant, malgré sa nullité, malgré sa folie, par cela même qu'on désespérait de sa guérison, on fit du prince un objet très-important de politique. Chaque faction voulut l'avoir sous sa dépendance ; elle trouvait un grand avantage à le placer à la tête de son parti ; c'est en parlant en son nom, c'est en agissant sous ses auspices qu'on pouvait se permettre les excès, les violences, les persécutions qu'on croirait nécessaires à ses intérêts. Il faut, autant qu'on peut, écraser ses adversaires en observant les formes. Les factions n'ont jamais prétendu conspirer que pour le bien des lois, de la justice et des rois. C'est là un langage d'étiquette.

Il s'ouvrit donc une lutte vive et opiniâtre entre les Orléanistes et les Bourguignons pour savoir qui abuserait le mieux d'un roi en démence. Cela dépendait de la possession réelle de la personne royale ; elle ne pouvait appartenir qu'au plus adroit ou au plus puissant des deux partis révolutionnaires. Ils comprirent fort bien cette alternative politique ; c'est pourquoi l'un et l'autre firent d'abord jouer tous les ressorts et tous les moyens de l'intrigue. Ils se tournèrent ensuite du côté de la masse et de la force numérique ; ils enrôlèrent des partisans dans Paris, dans les provinces, dans tous les lieux où pullulait la noblesse. On s'arracha des mains les chevaliers, les comtes, les barons, lorsque surtout leur réputation

révolutionnaire se trouvait bien établie. On étendit même les enrôlemens dans d'autres classes. Tout est bon pour le service d'une révolution ; le nombre du moins est une marque de justice et de probité qui ne nuit pas aux meneurs d'une faction. Dans cette presse réciproque des deux partis pour grossir leurs lignes de bataille, le chef *bourguignon* vantait ses espérances, et regardait en pitié son rival. Il comptait sur ses trésors, sur ses vassaux et sur l'engouement des Parisiens pour sa personne. La capitale a toujours eu un singulier caprice pour chanter les louanges des ennemis du trône.

Le chef orléaniste, il est vrai, n'avait pas la même étendue de domaines, ni le même nombre de vassaux, ni des coffres-forts aussi bien remplis ; mais il compensait ce désavantage par beaucoup d'esprit, par des manières aimables, par une éloquence naturelle et entraînante. Ces qualités valent pour une faction autant que l'or et l'argent. Le duc d'*Orléans* mêlait encore à toutes ses actions et à ses galanteries un ton d'exaltation et de prodigalité qui enivrait la tête des femmes. On lui pardonnait volontiers sa dissipation et sa frivolité, parce qu'il savait plaire autant à ceux qui ne cherchaient que les plaisirs, qu'à ceux qui n'ambitionnaient que la fortune et les emplois. Le duc de *Bourgogne*, son antagoniste, quelque supériorité qu'il s'attribuât dans sa vanité, redoutait cependant le crédit et l'influence de son adversaire sur les nobles et les bourgeois, par les motifs que celui qui dans les troubles publics sait être généreux, aimable, familier, caressant, parlant plus souvent à l'imagination qu'à la raison, est quelquefois plus dangereux que son rival qui se borne aux intrigues et aux brigues obscures.

Ces deux chefs de parti, si discordans en toutes choses,

ne pouvaient plus se réunir ni pour le bien public, ni pour l'honneur de la couronne. Leur haine mutuelle prenait sa source dans l'ambition et dans la soif du pouvoir. Qui pouvait se flatter de faire naître entre ces deux rivaux la bonne intelligence et l'amour de la patrie? La cour néanmoins tenta d'opérer ce miracle; impuissante dans les moyens de se faire respecter elle-même, elle gémissait des débats des deux augustes contendans, et craignait les maux futurs dont ils menaçaient le trône et l'état. Elle employa son mince crédit à rapprocher et à réconcilier ces deux têtes révolutionnaires.

Ce fut tous les jours un nouveau raccommodement à faire entre ces princes. On parvint assez souvent à les tenir en présence l'un de l'autre, parce que l'hypocrisie est la compagne assidue de la politique ambitieuse. Ils se prêtaient volontiers à tous les accords, le cœur n'y étant jamais engagé pour rien. Si on désirait d'eux qu'ils signassent des actes de confraternité, ils ne balançaient point à y souscrire. Si on leur proposait de communier ensemble à l'église, ils recevaient sans grimaces et sans façon le sacrement de l'eucharistie des mains du même prêtre, au même instant, et à la même messe. Exigeait-on qu'ils donnassent aux convives le plaisir de les voir se saluer le verre à la main, ils n'hésitaient pas à boire à la même table, au même festin, le vin de l'union et de l'amitié. Les perfides! ils poussaient la dissimulation jusqu'à sortir souvent de la salle du conseil royal, se tenant sous le bras, presque embrassés comme deux amis qui s'estiment et se chérissent avec franchise. Le public, pour lequel on joue toujours ces scènes hypocrites, trompé par les apparences, applaudissait à ce bon accord et à cette effusion de caresses et de politesses; on aurait

insulté l'incrédule qui n'aurait pas voulu se fier aux embrassades et à la bonne foi évidente de cette auguste noblesse ; mais on dut avouer son erreur et se reconnaître dupe des jongleries des factieux, lorsqu'on apprit que l'un des deux princes venait d'être par l'autre pourfendu d'un coup de hache.

CHAPITRE XI.

Assassinat du duc *d'Orléans*, dans la rue des Francs-Bourgeois, par dix-huit gentilshommes.

La mort du *duc d'Orléans* était résolue depuis longtemps : c'est toujours, dans la lutte des passions, le premier plan qu'on dresse que celui de se défaire de son rival. Le *duc de Bourgogne* ne consentait à l'embrasser si souvent que pour se donner le temps de mûrir son projet, et de trouver l'occasion de l'exécuter. Il n'était pas alors commode de choisir le jour et l'heure d'attaquer son ennemi, parce que l'un et l'autre princes, dans une défiance mutuelle, avaient contracté l'habitude de ne marcher dans Paris qu'escortés de quatre à cinq cents gentilshommes : on dut donc attendre une imprudence ou un instant de sécurité qui pût livrer la victime sans défense.

Le *duc* bourguignon eut la constance de guetter sa proie sans montrer de l'impatience. Durant cet intervalle, il s'occupa des détails de l'assassinat ; il marqua le lieu de l'exécution ; il indiqua à *Raoul d'Octonville*, gentilhomme normand, le poste où il devait se placer ; il lui apprit comment il rangerait ses complices, en espalier devant l'hôtel de Notre-Dame, entre la rue des

Rosiers et celle des Francs-Bourgeois ; ce fut lui encore qui imagina le prétexte d'attirer, hors de son hôtel, le duc d'*Orléans* à une heure indue.

L'infâme *Raoul*, muni de ses documens resta néanmoins maître d'ajouter à ces mesures d'exécution tout ce qu'il croirait propre à assurer le succès du guet-apens. Il se fit soutenir de l'audace et des bras de dix-huit gentilshommes qui ne voyaient rien de plus légitime que le triomphe de leur faction. Lorsque l'heure fatale fut arrivée, le valet de chambre du roi, le chevalier *Courteheuse*, fidèle à l'ordre convenu, vint frapper à l'hôtel du *duc d'Orléans* ; il l'invita, avec un air de diligence, de se rendre à la cour pour des affaires importantes, et le traître aussitôt disparut.

Le duc, sans soupçonner la perfidie, s'habilla, monta sur sa mule, et prit le chemin de l'hôtel de Saint-Paul. Sa garde de gentilshommes dormait ; il n'en fit réveiller aucun ; quelques valets de pied seulement le suivirent avec des torches allumées. Le prince, jovial de son naturel, fredonna un air du temps, en s'acheminant vers le palais ; c'était le chant du cygne. Dès qu'il fut aperçu, à la clarté des torches, les assassins quittèrent leur embuscade. Un premier coup de hache abattit la main gauche du *duc*. Le sabre et la massue lui enlevèrent ensuite le crâne ; les meurtriers, en le voyant tomber, s'assurèrent de sa mort, et puis songèrent à la retraite. Elle pouvait être difficile à faire ; mais, pour la favoriser, ils eurent la précaution de mettre le feu à l'hôtel du *duc* assassiné, et de semer derrière eux en fuyant, des chausse-trappes dans les rues.

Pendant que ces dix-neuf gentilshommes, teints du sang du *prince d'Orléans*, couraient dans leurs provinces

et évitaient la justice ou la rencontre des partisans de la faction contraire, le *duc de Bourgogne*, de son côté, cherchait à éloigner de sa personne les soupçons et les conjectures du public. Comme rien ne doit être pénible à l'âme d'un assassin politique, il eut le sang-froid d'assister à la levée du cadavre horriblement mutilé; il en fit la reconnaissance avec les gens de la justice; on l'entendit déplorer, comme les autres assistans, ce triste événement. C'était épuiser, en un seul jour, la science d'un chef de parti. Il ne manquait à sa contenance politique qu'un dernier acte d'hypocrisie; il ne l'oublia pas en osant, le jour des funérailles, porter le coin du poêle et jeter l'eau bénite sur le cadavre prêt à être inhumé.

Mais la cour, le parti orléaniste, le public impartial, tout le monde était à ses trousses pour le surprendre dans sa profonde dissimulation. On ne tarda pas à rassembler les indices et les présomptions, premiers élémens de la vérité, et on se trouva sans peine au milieu des plus fortes preuves de son crime. Le *duc* assassin, pressé de toutes parts par l'opinion générale, refit les traits de son visage, et dit avec audace à tous ceux qui étaient en dehors de sa faction, qu'en effet c'était lui qui avait fait lever la hache sur la tête de son rival; mais qu'on devait attribuer ce malheur à une inspiration maligne du démon. Il mentait encore en cela à sa conscience; car le véritable génie infernal qui le possédait, n'était autre chose que sa jalousie, sa haine et son ambition. On n'a pas besoin d'accuser les esprits infernaux, quand il s'agit de la méchanceté des hommes.

D'après l'aveu de son crime, il n'était pas prudent au duc révolutionnaire de rester plus long-temps dans Paris. Il ne pouvait y séjourner qu'en se rendant maître de la

capitale et de l'autorité publique, ce qui n'était pas facile, à cause de la présence des orléanistes et de l'opinion parisienne qui était alors soulevée contre lui. Voyant donc les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il tentât ce coup de main, il sortit de la ville et se retira dans ses états.

Sa retraite permit à la duchesse d'*Orléans* de demander vengeance de la mort de son mari; sa douleur était juste sans doute; mais elle allait entraîner l'état dans des désordres déplorables. Cette considération n'arrêta ni une épouse affligée, ni la noblesse de la faction; celle-ci, plus irritée encore que la famille du défunt, promit d'offrir des victimes expiatoires sur le tombeau de son chef. Elle garantit, sous le nom de justice, des adoucissemens à la perte qu'on venait de faire.

Ces menaces et ce dévouement de la faction orléaniste n'alarmèrent pas un instant le duc de *Bourgogne* qui était alors en sûreté dans ses provinces. Il se moqua des larmes et de l'indignation que firent paraître le roi malade, la reine, les princes, et tout le parti des Armagnacs. On avait contre lui son aveu; mais il avait pour lui l'intérêt de sa faction. On vengeait un homme mort; son parti, au contraire, vengeait en lui un homme vivant qui pouvait récompenser et conduire aux honneurs. Il fit donc un appel à ses principautés d'Artois et de Bourgogne et vit sur-le-champ une foule de chevaliers se ranger sous ses bannières. C'est avec cette armée, liée par un nouveau serment contraire à l'honneur et au devoir envers le roi, qu'il brava les défenses qu'on lui avait faites de revenir dans Paris. L'obéissance, à nos yeux, se change aisément en lâcheté, quand on se croit le plus fort.

CHAPITRE XII.

Justification de l'assassinat par le cordelier *Jean-Petit.* Les deux factions proposent réciproquement au roi *d'Angleterre* d'envahir la *France.*

Le *duc de Bourgogne*, ouvertement rebelle, entra dans la capitale malgré les ordres de la cour. Il fallut non seulement l'accueillir lui et ses gentilshommes, mais encore souffrir qu'il s'assît, comme auparavant, dans le conseil du roi. A cette bravade insultante, il joignit la prétention de faire excuser son crime. On fut donc obligé d'écouter une justification publique de ce guet-à pens. Un frère cordelier, nommé *Jean-Petit*, moïne impudent, moins humain que théologien, se chargea de cette tâche : il basa son apologie sur douze raisons péremptoires en l'honneur des douze apôtres. Sa conclusion effraya bien d'honnêtes bourgeois qui s'étaient fait déjà, mieux que le moine, des idées justes concernant l'amour de la patrie, les lois et le bon ordre social; il termina son plaidoyer par ériger en principe, que l'homme même le plus modéré, doit, pour son intérêt personnel, tuer son ennemi; que cela dependait des circonstances qui sont la règle du juste et de l'injuste parmi les hommes.

Cette logique antisociale ne satisfit naturellement que les partisans de la faction bourguignone : car elle aigrit encore plus les esprits de la faction contraire. Il ne fut donc plus possible de se contenir d'aucun côté; tous coururent aux armes pour savoir ce que la victoire penserait définitivement de cet assassinat; mais en regardant de plus près le résultat de la guerre civile, chaque parti ar-

rêta son premier élan ; on suspendit les attaques et l'effusion du sang. Il restait à décider, avant tout, si on pourrait ruiner la France et abbattre le trône, sans faire concourir à cette œuvre le roi d'Agleterre, Il serait étrange que des Français finissent leurs affaires entre eux, lorsque depuis long-temps, on avait vu l'Anglais intervenir dans leurs querelles. Cette réflexion que les deux bandes révolutionnaires ne s'étaient pas certainement communiquée, servit de base à leur politique. On a les mêmes inspirations, quand il s'agit de compléter les malheurs de sa patrie. Il fut donc résolu de part et d'autre de s'assurer les secours du monarque anglais et de disputer réciproquement ses bonnes grâces à force de lâcheté et de trahison.

L'Anglais, qui n'ignorait rien de ce qui se faisait en France, reçut avec dignité les deux députations ; il ne voulait pas sacrifier ses intérêts à une vaine magnanimité royale. Il demanda à chaque faction qu'on lui ouvrît les frontières, qu'on fît rompre les chaînes de nos ports, qu'on casernât l'armée anglaise dans le centre du royaume.

Ces propositions acceptées sans difficulté par les députés des deux partis factieux, le monarque anglais fut embarrassé alors pour faire un choix entre les solliciteurs. Afin de le décider en sa faveur, le *duc de Bourgogne* lui offrit sa fille en mariage, et la jonction de toutes ses forces militaires aux siennes ; ce qui devait empêcher à coup sûr la couronne de France de lui échapper des mains.

Les *Armagnacs*, informés de cette dernière condition, ne voulant pas être moins prodigues de l'honneur de la patrie, lui firent, de leur côté, présenter le don et la

vassalité des maisons de *Berri* et *d'Orléans*. Dans cette émulation révolutionnaire, abjurant toute loyauté, chaque faction immola son pays, le trône et la dynastie régnante. De pareils ancêtres peuvent-ils bien inspirer de l'orgueil et de la vanité à leurs descendans?

L'Anglais eut l'air de sourire à toutes ces libéralités, sans en être pourtant étonné : car il n'était pas étranger à la formation et à l'accroissement des deux factions françaises; il dirigeait depuis long-temps la haine et la fureur qui les divisaient; ses guinées circulaient dans le royaume; des gentilshommes lui servaient d'espions et d'excitateurs; son cabinet entretenait une correspondance régulière avec tous ceux qui voulaient faire fortune par des troubles civils : il était donc certain qu'en entrant en France, il trouverait des amis et des gens de bonne volonté.

Cette conviction royale valait à ses yeux autant que toutes les propositions qu'on venait de lui faire. Voyant les deux factions hors d'état de pouvoir lui rien refuser, il affecta alors de se plaindre de la faiblesse des offres, et de vanter l'assistance qu'il promettait de donner. Il faut toujours avec les princes, proportionner le dédommagement à l'honneur qu'ils nous font de se battre avec nous pour asservir notre pays. Celui que le monarque Anglais exigeait était malheureusement conforme à l'état déplorable dans lequel se trouvait la France : tout lui garantissait un meilleur profit que ce qu'on voulait lui abandonner. Il avait l'air d'hésiter de conclure à si bon marché avec les traîtres, parce qu'on ne trouve pas toujours un pays désorganisé, désuni et malade de tous les fléaux des dissensions intestines.

L'Anglais *Henri* IV, surpris par la mort avant d'avoir

armé ses flottes contre le trône français, laissa à son fils l'application de sa politique. Celui-ci répondit aux révolutionnaires d'une manière plus claire et plus directe ; il leur déclara qu'il ne serait point l'auxiliaire d'une faction quelconque, et son dernier mot fut qu'il se montrerait en maître dans un royaume trahi et vendu. Ainsi, d'après ce serment royal, il se hâta d'appareiller des ports de son île, et abordant à *Harfleur*, il cantonna son armée dans la *Normandie*, première patrie de ses ancêtres.

CHAPITRE XIII.

La faction orléaniste assiste à la bataille *d'Azincourt*. La faction bourguignone s'empare de *Paris*.

A L'ÉPOQUE du débarquement de l'Anglais *Henri* V, sur les côtes de *Normandie*, les deux factions avaient signé une trêve entre elles. Les *orléanistes* ou *Armagnacs*, qui n'avaient pas trop réussi à traiter avantageusement avec le cabinet anglais, se réunirent alors à la cause de la cour, et eurent l'air de former le parti de la *reine* et du *dauphin*, qui suppléait son père dans les fonctions royales ; on ne repousse personne dans les temps de trouble et de détresse : c'est là la condition des rois malheureux. La noblesse bourguignone se tint au contraire toujours éloignée du trône, le menaçant plus particulièrement des effets de son esprit révolutionnaire. Elle n'éprouvait plus d'autre amour-propre que celui d'avoir raison, aux dépens de la nation et de son souverain, et de complaire à l'ennemi naturel de la France.

Cependant l'Anglais, maître de toute la *Normandie*, ne faisait grâce qu'à ceux qui reconnaissaient simplement et sans condition sa puissance et son autorité : cette manière de s'annoncer dans le royaume n'indigna que fort peu de comtes et de barons ; tous les liens qu'on suppose attacher les gens de qualité à la patrie, à l'honneur, à leurs rois, croupissaient comme des cordages usés dans l'anarchie. Celui qui en ressentit le plus de dépit, ce fut le *dauphin*, qui se voyait, par le procédé audacieux du monarque anglais, dépouillé de la couronne française qui l'attendait, et du droit de perpétuer les *Valois* sur le trône. Cette perspective l'affligea, mais elle ne lui ôta pas l'espoir de vaincre sa fâcheuse position.

Il fallut donc faire des efforts pour repousser l'insolent ennemi dans son île ; ils furent d'autant plus pénibles que le *dauphin* se trouvait sans armée et sans argent. Ces objets sont toujours rares chez les rois pendant les troubles civils : les factions s'en emparent les premières. C'est ce qui était arrivé à cette époque, car les partis orléanistes et bourguignons occupaient presque exclusivement tous les gentilshommes du royaume à leurs intérêts respectifs. Il restait fort peu de nobles à enrôler pour la défense de la couronne.

Si donc on voulait empêcher que l'Anglais ne vînt l'enlever sur la tête du roi *Charles* VI, toujours en démence, le *dauphin* devait se résoudre à emprunter des chevaliers de l'une ou l'autre faction ; il n'y avait plus de milice autre part ; cette marchandise militaire avait été toute accaparée ; mais en se condamnant malgré soi à cette honte, il était encore difficile de savoir à laquelle des deux bandes révolutionnaires on donnerait la préfé-

rence ; il ne fallait pas faire une démarche inconsidérée, ni exposer l'honneur du sceptre royal à un affront ; et d'ailleurs comme cet appui, de quelque côté qu'il vînt, était dangereux pour le trône, on se voyait forcé de préférer le plus faible au plus fort, à cause de la reconnaissance onéreuse qu'on exigerait après le service rendu.

Le *dauphin* y réfléchit mûrement avant de prendre le rôle du solliciteur auprès d'une noblesse séditieuse et superbe. Il crut renonnaître dans les *Armagnacs* moins de mauvaise foi et plus d'intérêt à défendre le trône et la famille des *Valois* contre l'usurpation anglaise ; mais cette faction, selon lui, ne présentait pas, comme la faction bourguignone, des talens militaires, des forces rassurantes, de l'argent, et d'autres moyens de succès ; cette dernière considération ne l'arrêta pas dans son choix : puisqu'il fallait opter entre des traîtres, il se détermina pour ceux qu'il détestait le moins.

La fortune du trône et de la France fut donc confiée à l'ardeur et à la présomption de la noblesse orléaniste. Le *chaperon blanc* l'emporta sur la croix de *Saint-André*. Le *dauphin*, après son choix, joignit incontinent à la milice de la faction des *Armagnacs*, les troupes qui étaient restées fidèles à la royauté. Il en forma encore une assez brillante armée, et se mit avec elle en campagne.

L'Anglais fut rencontré dans la plaine d'*Azincourt*. Chacun était impatient de connaître son sort sur un champ de bataille. On ne tarda pas, par conséquent, d'en venir aux mains. La trop grande confiance, qui est le défaut de ceux qui tentent sans cesse la fortune qui les favorise, fit négliger de prendre l'avantage du terrain. Le Français s'enfonça dans la boue, n'évita pas la bise,

qui lui jetait la pluie à la figure, disposa maladroitement sa ligne de bataille, encombra ses bataillons dans un vallon étroit; tant de fautes réunies forcèrent le *Dauphin*, après une vive lutte de bravoure et d'intrépidité, à laisser à l'Anglais l'honneur de cueillir les lauriers de la journée. Le bras du vainqueur se lassa de tuer des Français; nous perdîmes la plus belle portion de la noblesse orléaniste que l'Anglais massacra ou fit prisonnière.

La faction bourguignone, qui n'avait vu que de loin la bataille d'*Azincourt*, profita du départ du dauphin pour se rapprocher de *Paris*. C'était fuir la présence des ennemis de la *France*. Ce n'était pas dans la capitale qu'on pouvait venger, sur l'Anglais triomphant, l'honneur des armes françaises. Si cette noblesse, suspendant un moment l'esprit révolutionnaire qui l'échauffait, eût voulu servir le trône et le roi, elle aurait été chercher l'Anglais dans les plaines de la *Normandie*, qu'il ravageait sans opposition; mais un intérêt personnel dominait le duc de *Bourgogne*, ainsi que la gentilhommerie de ses duchés. Il lui importait peu de reprendre les drapeaux perdus à *Azincourt*. Ce qui méritait tous ses soins, c'était d'abattre le parti des *Armagnacs*. Ces ennemis-là lui étaient plus odieux que l'Anglais qui venait détrôner la dynastie capétienne. Une pareille victoire flatte plus que le salut de la patrie. Les factieux se devaient à leur parti, de préférence à la branche des *Valois*.

En arrivant sous les murs de *Paris*, le révolutionnaire duc de *Bourgogne*, qui avait grande confiance aux manifestes et aux proclamations, employa ce langage ordinaire pour amuser les sots et les dupes. Il en fit afficher partout le royaume. On n'est jamais plus généreux, plus

caressant, plus flatteur, que dans les placards séditieux. Personne ne peut démentir les éloges qu'on se donne. Il dirigea ses flatteries particulièrement vers les grandes villes de province : elles aiment les louanges comme les individus, ce qu'aucun ambitieux n'ignore. Après s'être épuisé en promesses, annonçant que le bonheur et l'abondance ne pouvaient se trouver qu'avec lui et dans sa cause, il abolit les aides, les gabelles, les tailles et les dîmes. Ce dernier coup de politique lui gagna, selon la coutume, un grand nombre de partisans. Les peuples ne refusent jamais les libéralités qu'on leur fait, de quelque part qu'elles viennent.

Les nobles furent encore plus sensibles aux caresses du Bourguignon ; trouvant qu'il y avait plus de spéculations à faire avec lui qu'avec le monarque et son fils, ils désertèrent, la plupart, le parti de la couronne, et se décorèrent honteusement de la croix de Saint-André. A l'exemple des comtes et des barons, les cités, non moins prévenues en faveur du rebelle, ouvrirent leurs portes, et plantèrent sur leurs murailles l'étendard de la sédition.

Paris seul, quelque envie qu'il eût de complaire au Bourguignon, ne put s'abandonner à son enthousiasme. Les *Armagnacs* y conservaient encore l'autorité et l'administration. Ils étaient en possession du roi, toujours maniaque, mais propre à être montré au public. Cette image, disgraciée par le sort, leur servait néanmoins de point de ralliement, ce que savait très-bien comprendre le duc de Bourgogne. Aussi, pour s'approprier l'importance du fantôme royal, et ôter à ses ennemis le crédit qu'ils en retiraient aux yeux de la multitude, il s'obstina à vouloir s'emparer de sa personne et de *Paris* en même temps. Ces deux prises sur la faction orléaniste remet-

taient tout l'avantage dans ses mains ; mais il n'était pas facile de forcer les remparts ni les portes de la capitale sans une trahison.

La difficulté fut levée par le fils d'un marchand de fer. Le jeune *Perrinet-le-Clerc* lui fit le cadeau de *Paris* et des faubourgs. On a, à tout âge, l'amour-propre de se venger. Le jeune garçon avait reçu, d'un valet de chambre, des coups de poing et des coups de pied, débats insignifians, insulte bien indifférente pour la destinée d'un royaume : cependant ils décidèrent en partie du sort de la France et de la dynastie régnante.

Perrinet ne put pas obtenir justice de l'insulte qu'il avait reçue. Il s'en plaignit inutilement au prévôt de la ville. Il imagina donc de trouver des juges plus impartiaux dans la faction bourguignonne. La rancune ne dort ni dans les vieux, ni dans les jeunes cœurs ; en conséquence, le fils du marchand de fer se plut à devenir traître, afin de se venger et du magistrat et du valet de chambre. Le même jour, il attendit que la nuit eût ramené son père, un des quarteniers de la ville, au chevet de son lit ; dès qu'il fut certain du dépôt des clefs sous l'oreiller, et qu'il eût éprouvé, par des cris et de l'agitation, le profond sommeil paternel, il se saisit des clefs de la porte confiée à la garde de son père, et sortit secrètement de chez lui avec la palpitation d'une première action infâme.

A l'aide de cette perfidie, le seigneur de l'*Isle-Adam*, déjà connu par ses ruses de guerre, introduisit sa compagnie d'ordonnance dans *Paris*. Bientôt il fut suivi par d'autres capitaines, et, en peu d'instans, les rues, les quais, les places publiques, regorgèrent de soldats bourguignons.

CHAPITRE XIV.

La Noblesse bourguignonne massacre la Noblesse orléaniste dans *Paris*. Les profits qu'on fit de cette boucherie.

Dès que les révolutionnaires bourguignons furent maîtres du pavé de *Paris*, ils coururent aux hôtels du connétable, du chancelier, des ministres et des autres officiers de la couronne. Pas un *Armagnac* ne fut oublié. On avoit dressé d'avance la liste des têtes à couper. Quant à celles qui ne valaient pas la peine d'être classées sur le registre, on laissa aux événemens de la journée le soin d'en ordonner. Il faut bien que la vengeance personnelle se satisfasse dans le jour du triomphe d'un parti. Il y a les haines de profession, celles de famille, celles de voisinage et d'intérêts; toutes ont besoin de la licence d'une pareille journée; elles se font trop bien leur part elles-mêmes pour qu'on s'en charge.

Les cris du soldat, le bruit des armes, la chute des portes et des fenêtres; enfin le tumulte général réveillèrent le peuple de Paris. Aussitôt, mis sur pied par les chevaliers de Saint-André, il arrêta, comme il le voyait faire, il enchaîna, il maltraita les Armagnacs connus de lui ou signalés par les Bourguignons; il ne respecta ni le rang, ni l'âge, ni le sexe. On vit la Conciergerie et le Châtelet s'encombrer de victimes; on en déposa un grand nombre d'autres dans des maisons particulières.

Quand on eut emprisonné une partie considérable de la faction vaincue, on sonna l'heure de l'agonie des détenus. Les assassins se présentèrent au préau des prisons: ils firent l'appel nominal des incarcérés; et, à mesure que

chacun de ces malheureux dépassait le guichet, ils le massacraient sur le pavé.

Les prisonniers du Châtelet tentèrent de vendre chèrement leur vie. Ils se barricadèrent dans leur local, et en défendirent l'entrée à leurs bourreaux; inutiles efforts, vaine résistance contre la force de l'anarchie. Bientôt on eut rassemblé autour de la prison des matières combustibles; la flamme et la fumée les obligèrent à capituler. La seule grâce qu'on leur accorda fut la permission de se précipiter du haut des tours du Châtelet, sur une forêt de piques prêtes à les recevoir. L'œil du forcené ne reconnaît plus ni la couleur ni les traits de l'homme; son estomac digère en quelque sorte le sang humain dans la chaleur de sa barbarie.

Les Armagnacs, non détenus, mais surpris dans leurs asiles secrets, furent écorchés comme des bêtes sauvages. La qualité de Français et le titre d'enfans de la même patrie, ne garantirent aucun orléaniste du massacre. On fit de leur peau des lanières et des courrois, et c'était avec ces liens ensanglantés qu'on les traînait dans les rues et dans les égouts.

Pendant ces horribles scènes de carnage qui dévorèrent l'existence de quatre à cinq mille Français, la noblesse bourguignonne, armée néanmoins de la force, de la police et de l'autorité, ne protégea pas même la vie des enfans. Les gentilshommes *d'Harcourt*, *Fosseuse*, *Luxembourg* parcouraient les rues; *Chevreuse*, l'*Isle-Adam*, *Debar* se montraient sur les places et sur les quais; c'étaient autant de missionnaires révolutionnaires qui encourageaient les meurtriers par des applaudissemens. On redoublait de fureur à leurs yeux, pour mériter de leur part l'infâme éloge : *allons*, *mes enfans*, *vous faites bien.*

Mais si on prenait si peu de soin de conserver la vie aux Armagnacs, en revanche on était moins indifférent pour leur argent, leurs bijoux, leur vaisselle et leurs effets précieux; c'est une seconde portion de l'homme qui ne manque jamais d'amis et de protecteurs dans une catastrophe; chacun se hâte, crainte d'être prévenu par d'autres mains avides, de les soustraire et de les déposer chez soi. Le butin réalisé et bien compté, valut à plus d'un chef bourguignon la somme de cent mille écus. C'était un salaire proportionné à sa fureur et à sa barbarie. On eut le temps de faire fortune dans tous les quartiers de Paris : car ce ne fut que lorsqu'on put croire que tout était pillé et volé, qu'on fit la défense, à son de trompe, d'attenter à la propriété et de continuer les massacres.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

PREMIÈRE RACE.

LIVRE SECOND.

SECONDE RACE.

LIVRE TROISIÈME.

TROISIÈME RACE.

LIVRE QUATRIÈME.

BRANCHE DES VALOIS.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

